RAPPORT 2010 SUR L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA VILLE DE NAMUR

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article L1122-23, alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation reprenant l'article 96, alinéa 3 de la Nouvelle Loi communale, le rapport sur l'administration des affaires de la Ville.

En raison des liaisons entre ce document et le budget communal, il a été décidé d'articuler ceux-ci dans toute la mesure du possible.

Dans cette optique, l'année de référence du présent rapport annuel est calquée sur une année budgétaire, soit cette fois l'année civile 2009.

Comme l'année dernière, le rapport est structuré par départements, eux-mêmes étant déclinés en services.

Afin d'améliorer la lisibilité du rapport, nous avons souhaité autant que faire ce peut harmoniser le canevas de présentation pour chaque service.

Ainsi, vous trouverez pour chaque service :
• l'organigramme,
• le rapport d'activités. Celui-ci mentionne dans l'ordre :
1. La composition du service.
2. La description du service.
3. Les articles budgétaires attachés spécifiquement au service.
4. Le rapport annuel.

❖ **Secrétariat communal**.....p.
• Secrétariat communal en ce compris les cellules Collège et Conseil
• Secrétariat communal adjoint f.f. en ce compris le Secrétariat général
• Gestion Documentaire
• Service Juridique
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123)

❖ **Département des Ressources Humaines (D.R.H.)** .....p.
• Personnel
• Relations Humaines
• S.I.P.P.T.
Cf. chapitre budgétaire « Services généraux » (139).

❖ **Département de la Gestion Financière (D.G.F.)** .....p.
• Contentieux ?
• Analyse et gestion budgétaire et comptable
• Contrôle des Recettes Ordinaires
• Contrôle des Dépenses Ordinaires
• Contrôle des Dépenses et Recettes Extraordinaires
• Comptabilité Ville et régies
• Appui et gestion administratifs
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale », (123) « Services généraux » (139).

❖ **Département des Services d'Appui (D.S.A.)**.....p.
• Informatique (y compris Géographie urbaine)
• Logistique (y compris Economat)
• Parc automobile
• Reprographie
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139).

❖ **Département des Bâtiments (D.BA.)** .....p.
• Bureau d'Etudes Bâtiments
• Gestion immobilière
• Bâtiments
• Electromécanique
Cf. chapitres budgétaires « Patrimoine privé » (129), « Services généraux » (139).

❖ **Département du Cadre de Vie (D.C.V.)**.....p.
• Propreté publique
• Espaces verts
• Permis d'environnement
• Eco-conseil
Cf. chapitres budgétaires « Education populaire et Arts » (789), « Désinfection – Nettoyage – Immondices » (876) et « Cimetières – Protection Environnement » (879).

❖ **Département des Voies Publiques (D.V.P.)** .....p.
• Service administratif Voirie
• Bureau d'Etudes Voies publiques
• Service technique Voirie
• Mobilité
• Equipement urbain
• Domaine public et Sécurité
• Affaires économiques
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139), « Commerce – Industrie » (599) et « Patrimoine privé » (129), « Communication – Voirie – Cours d'eau » (499).

❖ **Département des Affaires civiles et sociales (D.C.S.)** .....p.
• Service Information et Communication (y compris Relations publiques et internationales et Espace Participation + Publications + Plateau Maison des Citoyens)
• Prêt matériel
• Etat civil et Population
• Affaires Sociales
• Logement
Cf. chapitres budgétaires « Administration générale » (123), « Services généraux » (139), « Sécurité et Assistance sociale » (839) et « Aide sociale et familiale » (849), « Logement – Urbanisme » (939).

❖ **Département de l'Education et des Loisirs (D.E.L.)** .....p.
• Enseignement (y compris la Petite Enfance)
• Jeunesse
• Sports
• Culture
• Bibliothèques
• Fêtes
• Tourisme
• Coopération décentralisée
Cf. chapitres budgétaires « Enseignement gardien, Enseignement primaire » (729), « Enseignement secondaire, artistique, technique » (739) et « Bibliothèques publiques » (767) et « Education populaire et Arts » (789).

❖ **Département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.)** .....p.
• Urbanisme
• Enquêtes publiques et Inspections
• Aménagement du territoire
• Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire
• Régie foncière
• Citadelle
Cf. chapitre budgétaire « Logement – Urbanisme » (939)

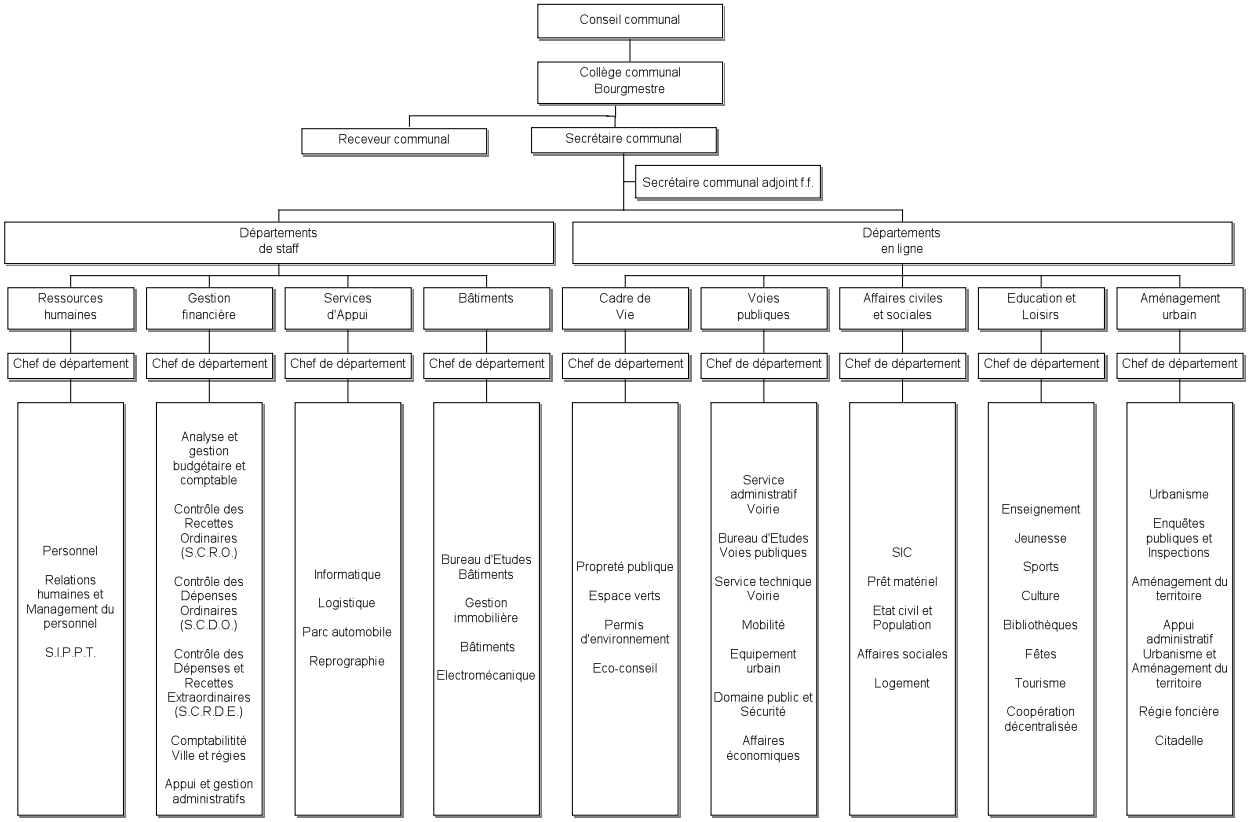
❖ **Incendie et secours** .....p.
Cf. chapitre budgétaire « Pompiers » (369).

VILLE DE NAMUR

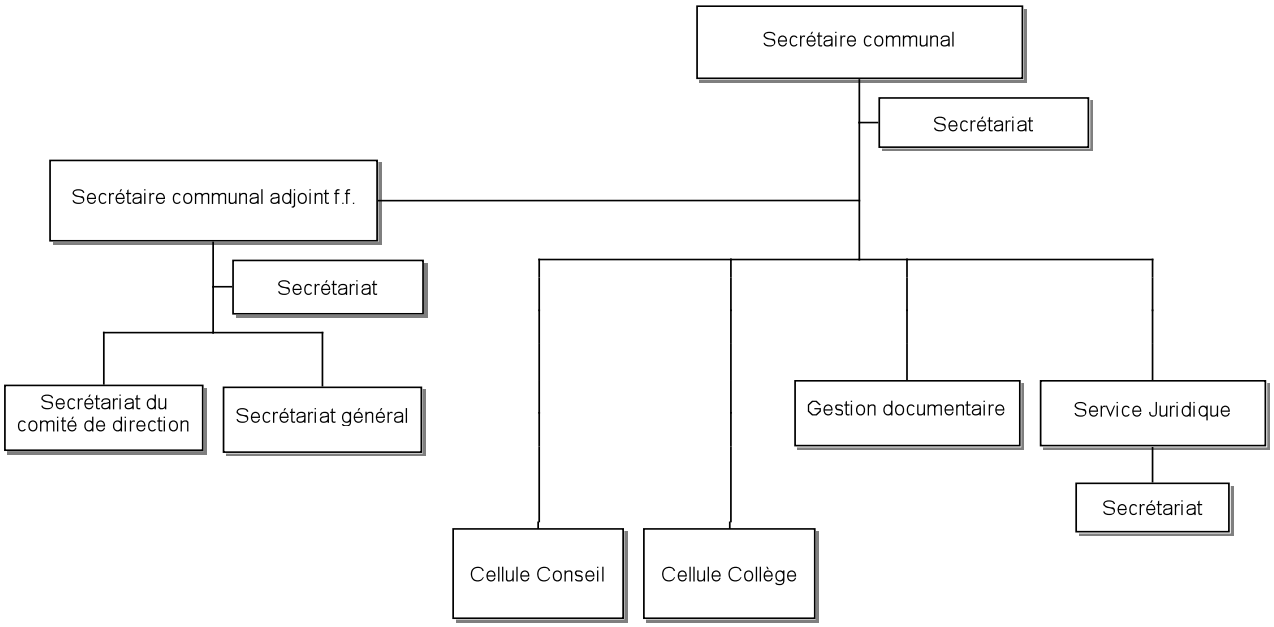
CHAPITRE 1

SECRETARIAT COMMUNAL




Conseil communal
Collège communal
Bourgmestre
Receveur communal
Secrétaire communal
Secrétaire communal adjoint f.f.
Départements de staff
Départements en ligne
Ressources humaines
Gestion financière
Services d'Appui
Bâtiments
Cadre de Vie
Voies publiques
Affaires civiles et sociales
Education et Loisirs
Aménagement urbain
Chef de département
Personnel
Relations humaines et Management du personnel
S.I.P.P.T.
Analyse et gestion budgétaire et comptable
Contrôle des Recettes Ordinaires (S.C.R.O.)
Contrôle des Dépenses Ordinaires (S.C.D.O.)
Contrôle des Dépenses et Recettes Extraordinaires (S.C.R.D.E.)
Comptabilitité Ville et régies
Appui et gestion administratifs
Informatique
Logistique
Parc automobile
Reprographie
Bureau d'Etudes Bâtiments
Gestion immobilière
Bâtiments
Electromécanique
Propreté publique
Espace verts
Permis d'environnement
Eco-conseil
Service administratif Voirie
Bureau d'Etudes Voies publiques
Service technique Voirie
Mobilité
Equipement urbain
Domaine public et Sécurité
Affaires économiques
SIC
Prêt matériel
Etat civil et Population
Affaires sociales
Logement
Enseignement
Jeunesse
Sports
Culture
Bibliothèques
Fêtes
Tourisme
Coopération décentralisée
Urbanisme
Enquêtes publiques et Inspections
Aménagement du territoire
Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire
Régie foncière
Citadelle

SECRETARIAT COMMUNAL



Les services du Secrétariat communal se composent comme suit :
1. le Secrétariat communal en ce compris les cellules Collège et Conseil
2. le Secrétariat communal adjoint f.f. en ce compris le service Secrétariat général
3. la Gestion documentaire
4. le service Juridique

1. Le Secrétariat communal

Composition du service :
• le Secrétaire communal
• 2 secrétaires
• 5 agents administratifs

Description du service :

Le Secrétaire communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal ou au Collège communal. Il assiste à leurs réunions. Il est également en charge de la rédaction des procès-verbaux et de la transcription des délibérations et des décisions.
Le secrétaire est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données soit par le Conseil communal, soit par le Collège, soit par le Bourgmestre, selon leurs attributions respectives.
Sous l'autorité du Collège, le Secrétaire dirige et coordonne les services communaux et, sauf les exceptions prévues par la loi ou le décret, il est le chef du personnel.

Rapport d'activités :

Préambule

Quelques mots d'explication sur les organes qui régissent l'Administration communale :

Le Conseil communal
Le Conseil communal est l'assemblée qui détient le pouvoir législatif, c'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (sauf objet imposé par l'autorité supérieure) : il vote le budget, les taxes, les règlements communaux et ordonnances de police, arrête les plans communaux d'aménagement du territoire, décide du mode de passation des marchés publics, etc.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige mais en règle générale, il se réunit en moyenne dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes). Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de la Ville de Namur se compose de 47 membres : le Bourgmestre, 9 Echevins et le Président du CPAS et 36 Conseillers.

Le Conseil communal conjoint Ville/CPAS
Le Conseil conjoint Ville/CPAS a pour but d'établir un rapport annuel concernant notamment l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS qui est présenté lors d'une réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale.

Le Collège communal
Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune. Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements,…). Il gère les propriétés et établissements communaux (piscines, hall omnisports, salle polyvalentes,…) ainsi que les revenus et dépenses de la commune. Il dirige les travaux entrepris par la commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau,…

Le Collège est chargé de l'application de certaines sanctions communales (suspension ou retrait d'autorisation, fermeture d'établissement) et de la confirmation des mesures de fermeture prises en urgence par le Bourgmestre. Il est également chargé de la gestion journalière du personnel communal (hors police locale) et de la tenue des registres d'Etat civil, mais c'est le Bourgmestre ou un Echevin délégué (c'est le cas à Namur) qui exerce la fonction d'officier de l'Etat civil.
Le Collège se charge donc de l'administration quotidienne de la commune. Il se réunit une fois par semaine et ses réunions ne sont pas publiques.
Le Collège est composé du Bourgmestre, de 9 Echevins et du Président du CPAS. Ce dernier à voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, il a alors une voix consultative.

Les commissions

La commission "Toutes commissions réunies" est une commission qui rassemble l'ensemble des conseillers communaux. Elle correspond à une séance plénière, cependant elle se déroule à huis clos et des invités peuvent s'y exprimer, ce qui n'est pas le cas dans les séances du Conseil communal.

Les Commissions communales sont au nombre de 10 et sont en rapport avec les attributions des membres du Collège communal :
1. Commission du Bourgmestre
2. Commission de l'Aménagement durable, de l'Energie et de la Citadelle
3. Commission des Finances, du Commerce et de l'Economie
4. Commission des Bâtiments et de la Jeunesse
5. Commission de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Equipement urbain
6. Commission de l'Environnement et des Espaces verts
7. Commission des Affaires sociales, du Logement et des Sports
8. Commission du Tourisme, de la Culture et des Fêtes
9. Commission de la Petite Enfance, de l'Enseignement et des Ressources humaines
10. Commission de l'Etat civil, de la Population et de la Logistique

Chaque commission comprend, en ce compris le membre du Collège concerné, membre de droit, dix conseilleurs communaux désignés par le Conseil et représentant celui-ci proportionnellement aux groupes politiques, chaque groupe politique ayant droit à au moins un mandat par commission. Elles ont pour mission de préparer les discussions lors des séances du Conseil communal.

Nombre de séances Collège, Conseil, Toutes commissions réunies et Commissions en 2009 :

Collège 49
Conseil 11
Conseil conjoint Ville / CPAS 1
"Toutes commissions réunies" 3
Commissions communales : **100**
Commission du Bourgmestre (J. Etienne) 10
Commissions de l'Aménagement durable, de l'Energie et de la Citadelle (A. Gavroy) 11
Commissions des Finances, du Commerce et de l'Economie (A. Barzin) 10
Commissions des Bâtiments et de la Jeunesse (T. Auspert) 12
Commissions de la Mobilité, des Voies publiques et de l'Equipement urbain (P. Grandchamps) 10
Commissions de l'Environnement et des Espaces verts (A. Detry) 9
Commissions des Affaires sociales, du Logement et des Sports (M. Prévot).....10
Commissions du Tourisme, de la Culture et des Fêtes (A. De Gand) 9
Commissions de la Petite Enfance, de l'Enseignement et des Ressources humaines (G. Lazaron).....10
Commission de l'Etat civil, de la Population et de la Logistique (B. Ducoffre) 9

2. Le Secrétariat communal adjoint f.f.

Composition du service :
• le Secrétaire communal adjoint ff
• 1 secrétaire

Descriptif du service

Le Secrétariat communal adjoint se compose:
- du secrétariat
- du secrétariat du Comité de direction
- du Secrétariat général

1. Secrétariat

Tâches du Secrétaire communal adjoint f.f.:

1. Selon l'article L1124-17 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Secrétaire communal adjoint aide le Secrétaire dans l'exercice de ses fonctions. Il accomplit d'office toutes les fonctions du Secrétaire si celui-ci est absent ou empêché.

Dans ce cas, le Secrétaire adjoint est amené à assurer notamment les missions suivantes :

• Greffe du Collège et du Conseil
• Contreseing des pièces officielles
• Préparation des séances du Collège et du Conseil
• Direction et coordination des services
• Chef du personnel
• Ceci inclut un suivi continu des divers dossiers dans un but d'efficacité.

2. Secrétariat du Comité de direction :

A ce titre, le Secrétaire communal adjoint est chargé principalement :

• du suivi de la mise en place des départements et des organigrammes correspondants (ceci implique notamment, la tenue et le suivi des PV et des délégations de signature, …)
• de l'accompagnement des Chefs de département dans la recherche du fonctionnement optimal de celui-ci,
• de favoriser la transversalité et la circulation de l'information

Le Comité de direction a été créé en juillet 2008 et se compose comme suit :

• du Secrétaire communal,
• du Secrétaire communal adjoint,
• du Chef de corps,
• du Commandant des pompiers
• des 9 Chefs de département dont le Receveur communal

2. Réflexion globale et propositions visant à diffuser dans l'ensemble des services une culture du contrôle de gestion interne sous l'autorité du Secrétaire.

3. Secrétariat général :

Créé en mai 2007, le service Secrétariat général est composé du Secrétaire adjoint et d'une unité. Ce service est principalement chargé des représentations de la Ville dans les organismes extérieurs mais également des déclarations de mandats, de la vérification des pouvoirs des élus, du suivi du règlement d'ordre intérieur, du comité de lecture, du comité de direction, de l'élaboration des organigrammes, …

Rapport d'activités :

Comité de direction :
Il s'est réuni 7 fois (02 février, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 27 juillet, 28 septembre et 21 décembre 2009).

Secrétariat général :
Le Secrétariat général a soumis 105 dossiers au Collège communal et 49 dossiers au Conseil communal.
Les points soumis au Collège sont notamment :
- les organigrammes : 8
- les représentations Ville : 48
- les demandes d'interpellation au Conseil : 2
- le contreseing de documents administratifs : 2
- les délégations de signature du Bourgmestre et de l'Officier de l'Etat civil : 4
- les assemblées générales : 24
- les commissions communales : 3
- autres : 14

Les points soumis au Conseil communal sont notamment :
- le contreseing de documents administratifs: 2
- les représentations Ville : 21
- les assemblées générales : 12
- les commissions communales : 2
- autres : 12

Le nombre d'affiliations de la Ville dans les organismes au sein desquels la Ville est représentée s'élève à 97 et se détaille comme suit :

• 12 intercommunales
• 45 asbl
• 7 s.a.
• 2 scrl
• 3 sociétés de logements
• 28 autres (comités, commissions, …)

3. Gestion documentaire

Composition du service
• 1 chef de service
• 3 agents administratifs
• 4 agents sous statut "article 60"

Description du service
Le service de la gestion documentaire est chargé du suivi des documents depuis leur édition ou leur réception jusqu'à leur archivage.
Il comprend:

La gestion des documents vivants
- abonnements de l'Administration
- courrier et son suivi
- planning de numérisation des documents dans le double but de conservation du patrimoine et de la dématérialisation de certains documents
- numérisation

La gestion des archives dont le rôle est la conservation des documents d'archives de l'Administration.
- tri
- élaboration de l'inventaire et sa mise à jour
- classement et conservation
- encodage des données
- information aux agents et citoyens
- suivi des bordereaux de destruction
- destruction dans le respect des directives…

Article budgétaire

Article	*Budget communal*
Article 104/123-19	Page n°28

Rapport d'activités
Numérisation :
• Poursuite de la numérisation des actes et documents de l'Etat civil, contrôles et corrections;
• Numérisation de plans à reproduire pour expositions diverses et besoins des services.

Archives :
• Tri, classement, encodage et mise à disposition des données, notamment des actes authentiques passés par les anciennes communes du grand Namur, hors Namur et hors régie foncière, à l'attention du personnel concerné;
• Poursuite du tri des dossiers d'agents n'étant plus à la Ville et encodage sur une fiche récapitulative de leur carrière, classement des dossiers en fonction de l'année de destruction possible (110 ans après la date de naissance) et séparation des dossiers à conserver (grades légaux, chefs, faits marquants en temps de guerre ou autres);
• Achèvement de l'étiquetage des fonds "Registres de population", "fiches individuelles" et "fiches rues";
• Poursuite de la dématérialisation de documents de travail par la numérisation;
• Elimination des documents à détruire au moyen d'une déchiqueteuse;
• Recherches et renseignements pour le citoyen.

4. Service Juridique

Composition du service
• 1 chef de service
• 1 licenciée en droit
• 1 secrétaire

Description du service
En amont, en dehors de tout litige, le service Juridique intervient dans :
- la recherche, l'avis ou l'analyse d'un problème juridique déterminé,
- la recherche et délivrance de documentation spécifique,
- la révision de conventions rédigées par un service concerné,
- l'élaboration de « contrat-type ».
En aval, dès lors qu'il y a contentieux, le service Juridique procède à:
- la constitution de dossiers à destination de l'avocat sur base des documents transmis par les services concernés,
- l'étude du dossier en collaboration avec l'avocat,
- la rédaction des délibérations Collèges/Conseil.

Article budgétaire attaché spécifiquement au service

Article	*Budget communal*
104/123-15	Page n°28

- Frais de justice, d'avocats, d'huissiers : 144.546,69 €
- Rémunération du conseil habituel : 34.793,65 €TTC soit 24.438,73 € brut

Rapport d'activités

Préambule

- Volet contentieux :
constitue une mission essentielle du service impliquant un suivi rigoureux et continu eu égard à la multiplicité des procédures et au strict respect du calendrier judiciaire

- Volet consultation (hors contentieux) :
consiste à régler des points particuliers de droit dans des matières variées

- Volet Assurance RC générale :
consiste à traiter les dossiers RC portés en justice

- Volet Recueil :
consiste à collationner les règlements communaux, gérer le suivi des délais de tutelle et de publication, et procéder à l'insertion sur le site Internet

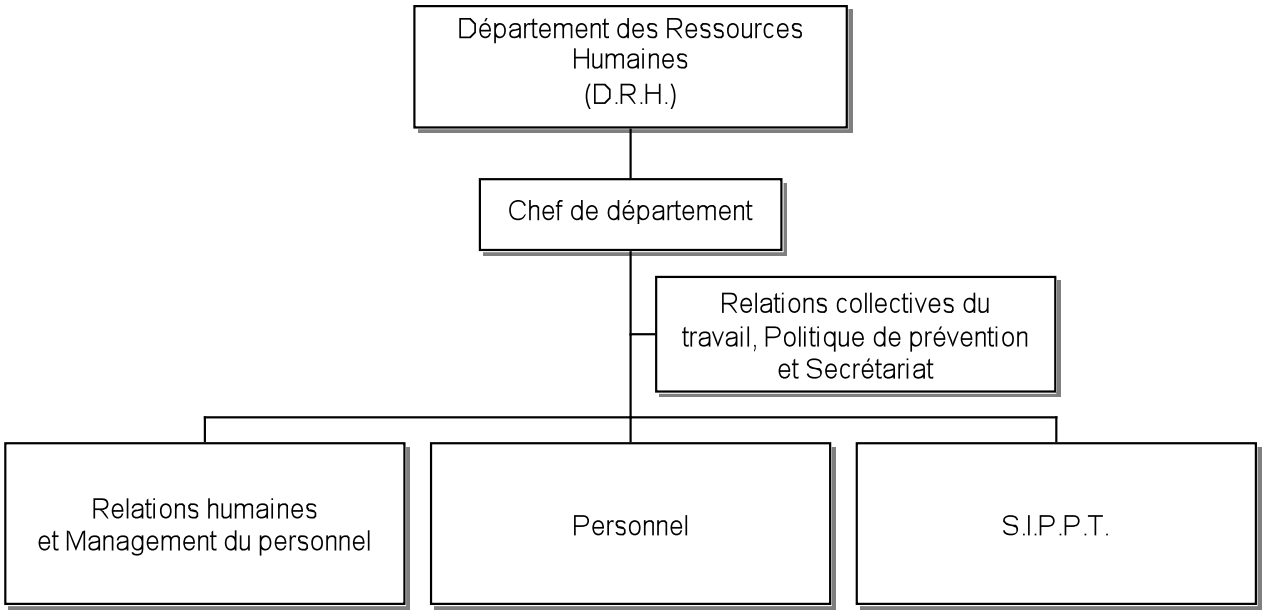
VOLET CONTENTIEUX	VOLET HORS CONTENTIEUX
<u>Gestion des dossiers contentieux :</u> - Constitution de dossiers - Echanges, réunions avec avocats - Suivi calendrier judiciaire - Echanges, réunions services concernés - Suivi post-contentieux *94 dossiers spécifiques hors DGF* Personnel, Urbanisme, Bureau d'Etudes, Affaires sociales, Domaine public & Sécurité, Informatique… *105 dossiers conseil habituel* Toutes matières relevant essentiellement du droit civil *57 dossiers assurance RC* Gestion des dossiers RC du chef de dommages causés à des tiers	- Traitement des demandes des services, cabinets et tiers (+ 3000 demandes) : • avis, consultations, documentation - Recueil : • collationnement des règlements communaux • tutelle, publication • insertion sur le site web - Participation à l'Association des Juristes Namurois (AJN) : • échange continu avec associations juridiques locales

VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 2

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (D.R.H)





Sous l'autorité directe du Chef de département, deux agents (1,6 ETP) coordonnent sur le plan administratif les relations collectives de travail, la politique de prévention et le secrétariat du département.

Ils ont assuré l'organisation et le secrétariat de 18 réunions plénières des Comités de négociation et de concertation/PPT et de 5 commissions techniques consultatives de travail. Ces commissions ont pour objectif :

• de permettre à l'Autorité de présenter son point de vue ;
• de donner aux organisations syndicales l'opportunité d'exposer leur position.

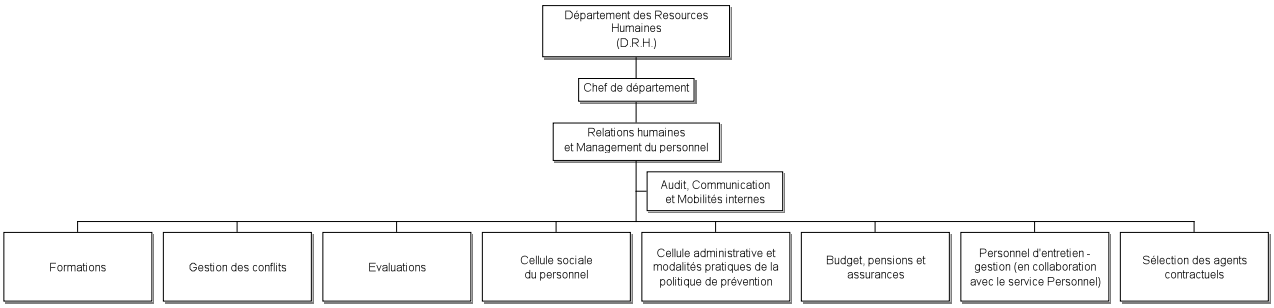
Grâce à ce processus, les réunions plénières sont facilitées, la cellule remplissant ainsi une mission d'interface entre l'Autorité et les organisations syndicales.

Durant cet exercice, les réunions plénières et les commissions ont été consacrées notamment à l'analyse d'aménagements de divers locaux, à plusieurs actualisations des conditions de recrutement, des statuts administratif et pécuniaire des personnels administratif, technique, ouvrier, spécifique et d'incendie, …

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de prévention, les 25 correspondants de sécurité ont poursuivi leur mission de détection des risques des différents postes de travail.

En collaboration avec le SIPPT, le secrétariat du DRH a coordonné 7 réunions durant lesquelles plusieurs thèmes relatifs à la sécurité ont été abordés (analyse des accidents du travail, examen des équipements de protection individuelle et des vêtements de travail, amélioration des aspects sécuritaires, dépistage des risques, contribution à la politique du bien-être au travail, …).

1. RELATIONS HUMAINES ET MANAGEMENT DU PERSONNEL



1. Composition du service

Le service des Relations humaines se compose de 11 agents (9 ETP).
- 1 chef de service
- 1 adjointe au chef de service
- 1 responsable de cellule
- 3 graduées spécifiques
- 5 agents administratifs

2. Description du service

Le service des Relations humaines et Management du personnel se compose de 8 cellules, à savoir :
- Formations
- Gestion des conflits
- Evaluations
- Cellule sociale du personnel
- Cellule administrative et modalités pratiques de la politique de prévention
- Budget, pensions et assurances
- Personnel d'entretien – gestion (en collaboration avec le service du Personnel)
- Sélections des agents contractuels

Le service prend en charge différentes missions au niveau de la gestion du personnel :
- l'évaluation
- la formation
- la sélection des agents contractuels
- le service social du personnel

Il est de plus chargé d'établir les prévisions des dépenses relatives aux rémunérations lors de la confection du budget et de la modification budgétaire.

Il s'agit de prévoir les dépenses de salaires (code économique 111), de cotisations patronales (code économique 113) et des pécules de vacances (code économique 112).

Les prévisions concernent par ailleurs les autres charges de personnel comme : la formation, les titres-repas, les assurances-loi, …

Les prévisions se rapportent à plus de 300 articles budgétaires qui tiennent compte des paiements effectués mais aussi des départs éventuels, des engagements, de l'indexation des traitements, des revalorisations barémiques, des annales et des évolutions de carrière. Au total, plus de 3000 mouvements financiers.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES BUDGET COMMUNAL DEPENSES

050/125-08 .....Page 16
124/124M-48 .....Page 32
124/125-10 .....Page 32
124/125T-48 .....Page 34
136/123-11.....Page 38
136/125-03 .....Page 38
136/125-06 .....Page 38
136/125-15 .....Page 40
136/126-01 .....Page 40
426/125IL-03 .....Page 60

4. Rapport d'activités

4.1. Formations

Formations organisées à l'extérieur

Le service a géré 246 demandes représentant 768 participations à des colloques, séminaires, formations longues, journées d'étude ou recyclages :
• 279 administratifs pour 127 formations ;
• 285 pompiers pour 19 formations ;
• 110 agents issus de services pour lesquels la Ville bénéficie de subsides : 62 formations ;
• 47 techniciens pour 26 formations ;
• 47 ouvriers pour 12 formations.

Thème de la formation	Catégorie d'agents	Nombre de participants	Nombre de jours
Bureautique : Outlook - agenda partagé	Toutes catégories	15	½ jour
Formation de base en finances communales	Toutes catégories	126	1 jour
Prise de notes	Toutes catégories	20	3x ½ jour
Accueil, communication, assertivité	Agents d'accueil Affaires sociales	6	2x ½ jour
Formation transversale (intervenant extérieur)	Chefs de services et de départements. Contremaîtres.	80	2 heures

Formations RGB (Révision Générale des Barèmes)

• 4 agents ont suivi la totalité des cours du Module I
• 1 agent administratif a suivi la totalité des cours du Module II
• 2 agents ont suivi la formation A1 chef de bureau technique
• 1 agent a suivi le module de formation pour D7 vers D8
• 4 agents ont suivi le module de formation pour D9 vers D10
• 2 agents ont suivi le module de formation pour D4 vers D5
• 12 agents ont suivi le module de formation pour D3 vers D4
• 5 agents ont suivi le module de formation pour D2 vers D3
• 4 agents ont suivi le module de formation pour D1 vers D2
• 6 agents ont suivi le module de formation pour E2 vers E3
• 4 agents ont suivi le module de formation pour E1 vers E2

Formations en sécurité

• 1 agent a suivi un module à l'Ecole du Feu
• 1 agent a suivi le recyclage des responsables EPI
• 23 agents ont suivi la formation en hygiène alimentaire
• 3 agents ont suivi la formation phyto
• 12 agents de la Voirie ont suivi la formation chargeuse – pelleteuse
• 12 agents ont suivi la formation en conduite défensive

4.2. Statistique des interventions dans la gestion des conflits

Les demandeurs

Nombre de personnes différentes entendues : 296

➢ Répartition par catégorie professionnelle

Administratifs :	121
Ouvriers :	63
Personnel d'entretien :	81
Techniciens :	14
Pompiers :	8
Pensionnés :	7
Police/CHR/CPAS affiliés :	2

➢ Répartition par type de contrat

à durée indéterminée :	257
à durée déterminée :	39

Les demandes exprimées

Financier :	36
Conflit avec collègue(s) ou hiérarchie :	86
Entretien d'écoute :	102
Entretien pré-disciplinaire :	58
Mutation :	9
Règlement de travail :	4
Evaluation :	3
Autres :	56
TOTAL :	354

4.3. Evaluation

Le personnel communal est évalué tous les deux ans ou tous les ans en cas de mutation, de promotion ou lorsque la précédente évaluation est réservée.

53 évaluations étaient très positives, 441 étaient positives (soit 89%) et 1 était réservée et a fait l'objet d'un suivi trimestriel.

4.4. Cellule sociale du personnel

949 personnes y sont affiliées. La répartition s'établit comme suit : 887 agents communaux, 50 agents du CPAS et 12 agents du CHR.

La cellule dispose de moyens financiers provenant :

des cotisations pour un montant de :	142.533,37 €
du remboursement des prêts, en ce compris les intérêts :	27.699,01 €
Soit un total de :	170.232,38 €

4.081 écritures comptables ont été enregistrées et 1.468 ciné-cadeaux ont été distribués à raison de deux par personne à l'occasion de l'anniversaire de l'agent.

Interventions financières :

28 prêts et avances	22.900,00 €
9 primes de mises à la retraite	1.650,00 €
4 indemnités de décès	800,00 €
16 allocations de naissance	1.200,00 €
7 primes de mariage	875,00 €
1.492 interventions « frais médicaux-pharmaceutiques »	162.047,91 €
2 interventions « activités culturelles et récréatives »	1.962,30 €
Soit un total de :	191.435,21 €

Une activité socio-récréative a été organisée par la cellule :

• St Nicolas au Cinéma Eldorado avec projection du film « Arthur et la vengeance de Maltazard » (249 participants).

35 vignettes pour le Domaine provincial de Chevetogne ont été vendues à prix réduit.

Deux séances d'accueil des nouveaux agents ont été organisées.

4.5. Cellule administrative et modalités pratiques de la politique de prévention

Le SRH a assuré le secrétariat lors des exercices d'évacuation en cas d'incendie.

Ce travail a consisté à :

• participer à la préparation et à l'organisation de l'exercice d'évacuation incendie ;
• rédiger le procès-verbal après l'exercice en reprenant les constats et les suggestions d'améliorations ;
• mettre à jour les procédures à suivre.

4.6. Budget, pensions et assurances

Cette cellule gère les matières financières hors « traitements » à savoir :

• le remboursement des frais de déplacements pour un total de 188.601,78 € ;
• la gestion des assurances loi pour un total de 681.137,71 € ;
• la confection du budget relatif au personnel, les modifications budgétaires (dépenses et recettes de personnel à l'exercice ordinaire) ainsi que les déclarations trimestrielles APE ;
• les pensions (calcul et élaboration des dossiers).

En 2009, 17 mises à la retraite ont été enregistrées parmi le personnel statutaire, à savoir : 5 ouvriers, 4 agents techniques, 1 agent spécifique, 7 agents administratifs et 3 pompiers (dont un pour inaptitude physique).

Au 31 décembre 2009, on compte :

• 218 pensions de retraite pour 3.781.137,08 € ;
• 32 inaptitudes physiques pour 574.621,02 € ;
• 107 pensions de survie pour 1.405.095,52 € ;
• 62 pensions d'anciens mandataires pour un montant total de 611.520,30 € (31 retraites pour 463.580,34 € et 31 survies pour 147.939,96 €). Soit un coût total de : 6.372.373,92 €.

Les quotes-parts réclamées aux organismes extérieurs s'élèvent à 185.112,47 € et celles payées par la Ville à 34.659,07 €.

Le montant des pécules de vacances de l'exercice 2009 se chiffre à 12.956,61 € pour 85 pensionnés.

4.7. Personnel d'entretien – gestion (en collaboration avec le service du Personnel)

Le SRH, en partenariat avec l'ASBL Mirena, a organisé une épreuve de sélection pour le personnel d'entretien afin de constituer une réserve de sélection.

4.8. Sélections d'agents contractuels en 2009

<u>Procédures de sélection</u>

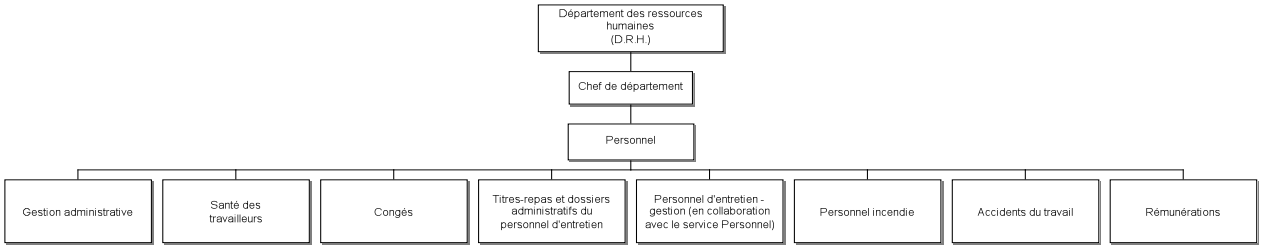
Procédures de sélection : 30

Engagements

	Ouvriers	Empl. D1-D4	Empl. D6	Empl. A1	Tech. + Asp	B1	
Affaires sociales		1	3	3		2	9
Bâtiments	2						2
Bibliothèques						1	1
Bureau d'études Bâtiments		2		1			3
Eco-conseil					1		1
Enseignement		3					3
Espaces verts					1		1
Gestion immobilière			1				1
Informatique						1	1
Jeunesse		3	1				4
Logement					1	1	2
Propreté publique		1			1		2
Relations humaines		1					1
SEU		1					1
Sports	1	1					2
Urbanisme						1	1
Voies publiques					2		2
TOTAL	**3**	**13**	**5**	**4**	**6**	**6**	**37**

En ce qui concerne les écureuses, des entretiens ont été organisés en janvier et février 2009 afin d'établir une liste d'attente. Au fur et à mesure des besoins des services, le service du Personnel a puisé dans celle-ci.

2. PERSONNEL


Département des ressources humaines (D.R.H.)
Chef de département
Personnel
Gestion administrative
Santé des travailleurs
Congés
Titres-repas et dossiers administratifs du personnel d'entretien
Personnel d'entretien - gestion (en collaboration avec le service Personnel)
Personnel incendie
Accidents du travail
Rémunérations

1. Composition du service

Le service se compose de 14 agents (12,6 ETP) :
- 1 chef de service
- 1 chef de cellule
- 1 contremaître en chef
- 11 agents administratifs

2. Description du service

Il comprend huit cellules chargées de gérer les dossiers du personnel administratif, technique, spécifique, ouvrier et du service régional d'incendie qui représentent 1.518 unités ou 1.294,214 ETP.

Vu la transversalité et l'interaction entre les différentes cellules, il n'est guère possible de décrire chacune d'elle. Elles ont chacune leur attribution propre mais forment un tout, le dossier de l'une ayant une répercussion sur l'autre.

Sept d'entre elles, à savoir les cellules gestion administrative, santé des travailleurs, congés, titres-repas et dossiers du personnel d'entretien, dossiers du personnel du service incendie, accidents de travail assurent le suivi administratif.

Par suivi administratif, on entend notamment l'organisation des examens de recrutement et de promotion du personnel statutaire, les nominations, les promotions, les désignations, les mises à la retraite, les temps partiels, la comptabilisation des congés de maladie et autres, les mises en disponibilité, les relations avec la médecine du travail, le suivi des dossiers d'accidents de travail, les chèques-repas, l'application de la loi sur les contrats de travail, les procédures disciplinaires, en d'autres termes tout problème lié à la carrière administrative d'un agent.

La huitième cellule, à savoir les rémunérations, assure la gestion financière des dossiers du personnel.

La gestion financière comprend, entre autres, les mises à jour consécutives à l'évolution de la situation administrative des agents, le paiement des rémunérations, allocations, frais de déplacements, jetons de présence, l'établissement de formulaires divers pour l'ONEM et la mutuelle ainsi que l'application de la réglementation ONSS.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
136-123-17	Page 38
131-435SP-01	Page 40
131-380SP-48	Page 37
131-870SP-01	Page 39
131-261SP-03	Page 37
131-820-51/-/2009 01 01	Page 16

4. Rapport d'activités

4.1. Effectifs des différents cadres

La répartition des effectifs des différents cadres est reprise dans les tableaux 1 et 2.

Tableau n°1: statistiques par unités au 31 décembre 2009							
Catégorie	**Définitif ou en stage**	**Contractuel**	**APE**	**PCE**	**APE du PCE**	**Contrat sécurité**	
						Contractuel	**APE**
Administratif	184	110	168	1	10	33	12
Puéricultrice	/	3	38	2	/	/	/
Spécifique	45	29	15	/	/	12	11
Technique	50	12	14	/	/	/	/
Ouvrier	186	49	106	17	11	1	/
Entretien	1	195	28	/	/	/	/
Total	466	398	369	20	21	46	23
Incendie : 114 professionnels et 38 volontaires et 15 opérateurs 100							
	A ajouter : 5 agents Rosetta et 3 agents AWIPH						
Total :	1.518 unités						

Tableau n°2: statistiques par équivalents temps plein au 31 décembre 2009							
Catégorie	**Définitif ou en stage**	**Contractuel**	**APE**	**PCE**	**APE du PCE**	**Contrat sécurité**	
						Contractuel	**APE**
Administratif	164,4	95,437	141,167	0,5	8,75	27,8	11
Puéricultrice	/	1	26	1,5	/	/	/
Spécifique	42,5	25,6	11,5	/	/	9,2	9,3
Technique	45,3	12	13,4	/	/	/	/
Ouvrier	182,2	46,7	105,5	17	7,7	1	/
Entretien	1	124,52	16,24	/	/	/	/
Total	435,4	305,257	313,807	19	16,45	38	20,3
Incendie : 114 professionnels, 9,5 volontaires et 15 opérateurs 100							
	A ajouter 5 agents Rosetta et 2,5 agents AWIPH						
Total	1.294,214 éq. TP						

4.2. Statistiques diverses

Congés de maladie

En 2009, la moyenne annuelle par agent est de 7,76 jours, soit 0,17 jour en plus par rapport à 2008. Si on y inclut les congés de maladie de longue durée (absences de plus de 50 jours), cette moyenne passe à 15,99 soit 1,96 jours en plus que l'année précédente.

Accidents du travail

136 accidents ont été reconnus comme tels. Le montant des indemnités versées par Ethias s'élève à 313.417,44 €.

4.3. Règlements adoptés par le Conseil

19 janvier 2009

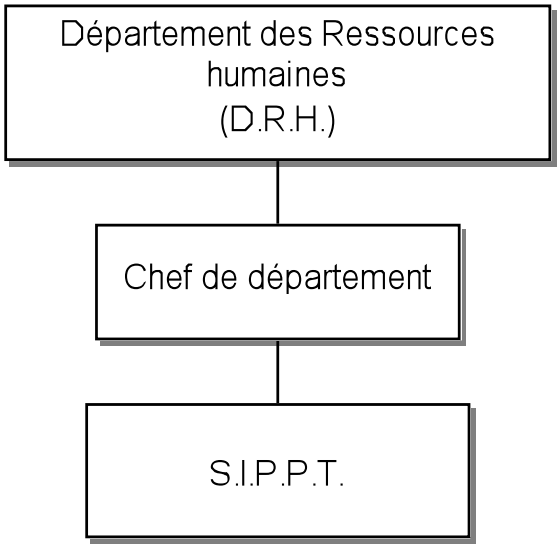
• Modification du statut administratif : suppression de l'article 54 § 3 et modification de l'article 50 § 1er (dispositions relatives à certains congés).

• Modification de l'article 30 du statut pécuniaire : règles applicables en matière du pécule de vacances.
• Modification du règlement organique du SRI : cadre et missions de l'officier-médecin.

27 avril 2009
• Modification de l'article 69 § 3 des conditions de recrutement : congé de formation.
• Modification de l'article 99 § 5 du statut administratif : contrôle possible lors d'un congé de maladie sans certificat.

19 octobre 2009
• Modification de l'article 50 § 1 et 2 relatif au congé annuel de vacances et insertion à l'article 64 bis des dispositions relatives aux pauses d'allaitement.
• Modification de l'article 10 des règles générales administratives applicables aux contractuels : ajout d'un point 8 relatif aux pauses d'allaitement.
• Ajout à l'article 64 du statut pécuniaire du § 12bis relatif à l'indemnité forfaitaire d'exhumation.
• Reformulation de la condition de résidence concernant les candidats au grade de sous-lieutenant professionnel et d'officier-médecin au SRI.

3. SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL



1. Composition du service

Le service se compose de 3 unités (2,3 ETP) :
- 2 conseillers en prévention de niveau I (1 ETP depuis le 1er septembre)
- 1 agent administratif à 4/5èmes temps.

2. Description du service

Le SIPPT assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention (article 4 de l'A.R. du 27 mars 1998).

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Articles Page
131/124MS-48 36
132/124SH-48 36

4. Rapports d'activités

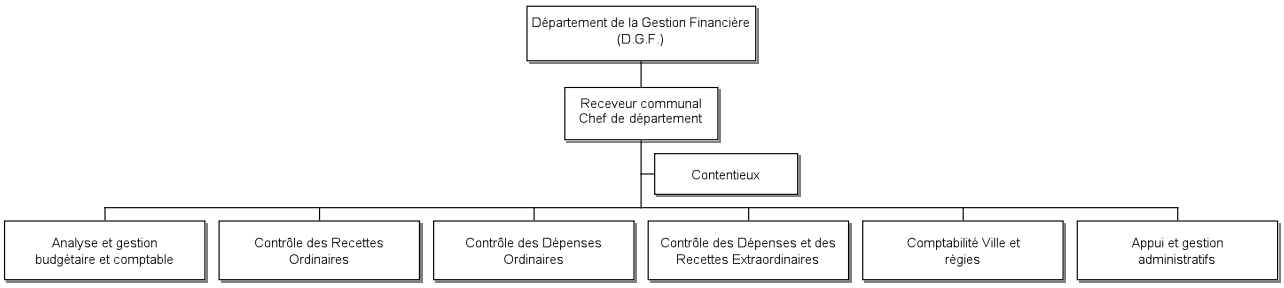
• 48 visites périodiques de lieux de travail en collaboration avec le Médecin du Travail.
• Examens de projets d'aménagements de locaux et avis au Comité de Prévention et de Protection au Travail (CPPT).
• 89 accidents de travail dont 5 graves ayant nécessité une analyse approfondie.
• 16 accidents sur le chemin du travail.
• 3 exercices d'évacuation incendie.
• 1 analyse détaillée suite à l'incendie d'une école.
• 3 avis sur divers postes de travail.
• 1.952 contrôles périodiques d'équipements de travail par un organisme agréé.
• Traitement du plafonnage amianté dans une piscine.
• Instauration d'un permis de feu.
• 1 avis sur un test de chaussures de sécurité.
• 75 avis sur projets d'achats d'équipements de travail.
• Organisation de deux séances d'examens en vue de l'engagement d'un conseiller en prévention.

VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 3

DEPARTEMENT DE LA GESTION FINANCIERE (D.G.F.)




Département de la Gestion Financière (D.G.F.)
Receveur communal Chef de département
Contentieux
Analyse et gestion budgétaire et comptable
Contrôle des Recettes Ordinaires
Contrôle des Dépenses Ordinaires
Contrôle des Dépenses et des Recettes Extraordinaires
Comptabilité Ville et régies
Appui et gestion administratifs

Le Collège a approuvé le 19 février 2008 l'organigramme du Département de Gestion Financière créé par décision du 13 novembre 2007.

Ce département, placé sous l'autorité du Receveur communal, regroupe les anciens services des Finances et de la Recette, ainsi qu'une partie du personnel des régies mises en liquidation au 1er janvier 2008 – la régie urbaine de l'Equipement, la régie Loisirs, Jeunesse et Sports et la régie Citadelle.

Les possibilités d'améliorer l'organisation du département depuis sa création, notamment au niveau du contrôle des recettes et l'évolution des opérations de liquidations des régies ont conduit le Collège à modifier une première fois l'organigramme le 28 avril 2009.

Une seconde décision collégiale intervenue le 15 décembre 2009 vise la désignation d'un adjoint au chef de département, d'un adjoint au receveur communal dans l'exercice de ses fonctions spécifiques et d'un adjoint au chef du service comptabilité.

Les services et cellules du DGF

Cellule Contentieux

Service Analyse et gestion budgétaire et comptable :
- Budget et Comptes
- Tutelle
- Dette et Fonds de pension

Service Contrôle des Recettes Ordinaires :
- Taxes
- Redevances

Service Contrôle des Dépenses Ordinaires

Service Contrôle des Recettes et des Dépenses Extraordinaires

Service Comptabilité Ville et régies

Service Appui et gestion administratifs :
- Caisse centrale
- Secrétariat
- G.R.H.

1. CONTENTIEUX DES RECETTES ORDINAIRES

1. Composition du service

1 adjoint au receveur communal
5 agents administratifs

2. Description du service

Le responsable, placé sous l'autorité directe du Receveur communal s'occupe de l'organisation et du fonctionnement du service, de la coordination avec tous les services générateurs de recettes, des relations avec les Avocats et les Huissiers de Justice, assure la gestion de quelques 300 dossiers complexes d'un montant important ainsi que le recouvrement des loyers impayés à la régie foncière.
La cellule traite le contentieux des billets horodateurs, des redevances et prestations ainsi que des taxes communales.

3. Rapport d'activités

1°) Evolutions de l'encours débiteurs

Pour mémoire, la durée de vie d'un dossier en Contentieux est en moyenne de 5 années. Par ailleurs, avant d'entrer en contentieux (recouvrement forcé), les impayés font l'objet d'une procédure « amiable » de recouvrement par l'envoi de rappels ou de mises en demeure. Il s'ensuit dès lors que le délai moyen de transmission d'un dossier à la cellule contentieux est de 1 à 3 ans.

A) Taxes
3884 dossiers sont à l'exécution chez les Huissiers de Justice.
La mise en place de procédures contentieuses plus efficaces a permis d'obtenir le paiement dans des dossiers fiscaux (taxes) importants tels que :

Références contentieux	Montant payé en principal (hors intérêts de retard)
103677-26711	353.405,09
27584	313.257,21
103735	12.394,68
104614-27892	433.322,08
30260	86.492,85
104590 –28757	219.755,83
101224	32.888,93
104606	6.839,26
105085	7.436,81
29113	59.232,14
102693	27.033,7
104596-31318	139.180,66
27333 – 101232	87.164,81
100063-29760	1.540.890,44
27920	46.403,63

Références contentieux	Montant payé en principal (hors intérêts de retard)
31251	11.112,07
23205	9.915,78
2288	27.819,12
32768	7.436,81
32343	6.891,71
32485	13.838,2
28928	55.849,22
21011	8.924,17
34738	10.197,56
34021	9.366,68
Total	**3.527.047,44**

Il peut être constaté dans le tableau ci-dessous que le montant de l'encours est stable entre 2008 et 2009 (15.760.032,59 euros). Celui-ci se maintient grâce à la mise en place d'une gestion proactive des dossiers mais si la dégradation du tissu socioéconomique perdure, l'encours pourrait à nouveau augmenter à l'avenir. Il a par ailleurs été constaté en 2009 que le volume de dossiers clôturés annuellement fut moins important que le volume de dossiers entrants en contentieux. Pour tenter de résoudre cette situation, il est prévu de développer un nouveau logiciel de traitement de recouvrement des recettes.

B) Redevances
686 factures relatives à des prestations diverses ont été traitées et ce pour un montant total de 139.744,49 euros.

A ces redevances s'ajoute le traitement de 2007 billets de stationnement (horodateurs) impayés pour un montant total de 84.949,79 euros (en ce compris les frais administratifs).
Outre ces dossiers ouverts, le contentieux gère le recouvrement de plus de 2.500 billets de stationnements et accumule un arriéré dans le traitement de plus de 2.000 droits constatés.

2°) Evolution des irrécouvrables

Il est à constater que ceux-ci s'effondrent par rapport à 2008. Cette année-là fût, rappelons-le, consacrée à la clôture de nombreux dossiers pour cause d'insolvabilité, de faillite ou de règlement collectif de dettes.
2009 fût par contre une année de transition au cours de laquelle de nombreux dossiers furent examinés sans toutefois être finalisés.

L'évolution négative de la situation économique et la poursuite de l'analyse permanente des dossiers en cours laissent présager que le montant des irrécouvrables ira de manière croissante dans les années à venir (cf. Créances Douteuses).

3°) Evolution des non-valeurs

Pour mémoire, les non-valeurs concernent uniquement les recettes de l'exercice en cours, en ce compris les additionnels. Ces non-valeurs sont consécutives à des erreurs matérielles ou à des exonérations accordées par le Collège dans le respect du prescrit des règlements fiscaux en la matière. L'augmentation significative en 2009 s'explique en partie par un traitement plus rapide des demandes d'exonérations des taxes communales, conformément aux règlements en vigueur.

4°) Evolution des intérêts de retard

Les intérêts de retard perçus ont très nettement augmenté en 2007 et subissent un tassement en 2008 et 2009. Cette situation est normale dès lors que le contentieux a finalisé le recouvrement de nombreux dossiers incluant des montants d'intérêts conséquents.

Ainsi, entre 2007 et 2009, la Ville a perçu près d'1.100.000 euros d'intérêts de retard de recettes supplémentaires. Compte tenu de la perspective de l'aboutissement de nombreux dossiers à l'avenir, il peut être envisagé de maintenir le montant d'intérêts perçus en 2009.

5°) Evolution des frais de poursuites

Ces frais de poursuites concernent les honoraires payés aux avocats et huissiers dans le cadre de la récupération des recettes de la Ville ou encore pour le traitement des recours fiscaux devant les Cours et Tribunaux en matière de taxes communales. Ceux-ci sont imputés à l'article 104/123FR-15, Toutefois, tous ces frais sont à charge des débiteurs et sont en principe récupérés en grande partie au terme des procédures.

Relativement stables jusqu'en 2008, ils sont passés à 261.000 euros en 2009. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation :

• Une gestion proactive du contentieux entraîne inéluctablement des frais judiciaires mais assure à terme un meilleur return des recettes ;

• Le contentieux des anciennes régies est particulièrement important, surtout en ce qui concerne la redevance sur le stationnement (Cf. pt 1.B « Redevances »). Il faudra donc absorber les coûts du traitement de celui-ci ;

• La dégradation du tissu économique entraîne l'insolvabilité de nombreux débiteurs mais cette situation n'est découverte qu'au terme des procédures judiciaires.

6°) Locations de la régie foncière

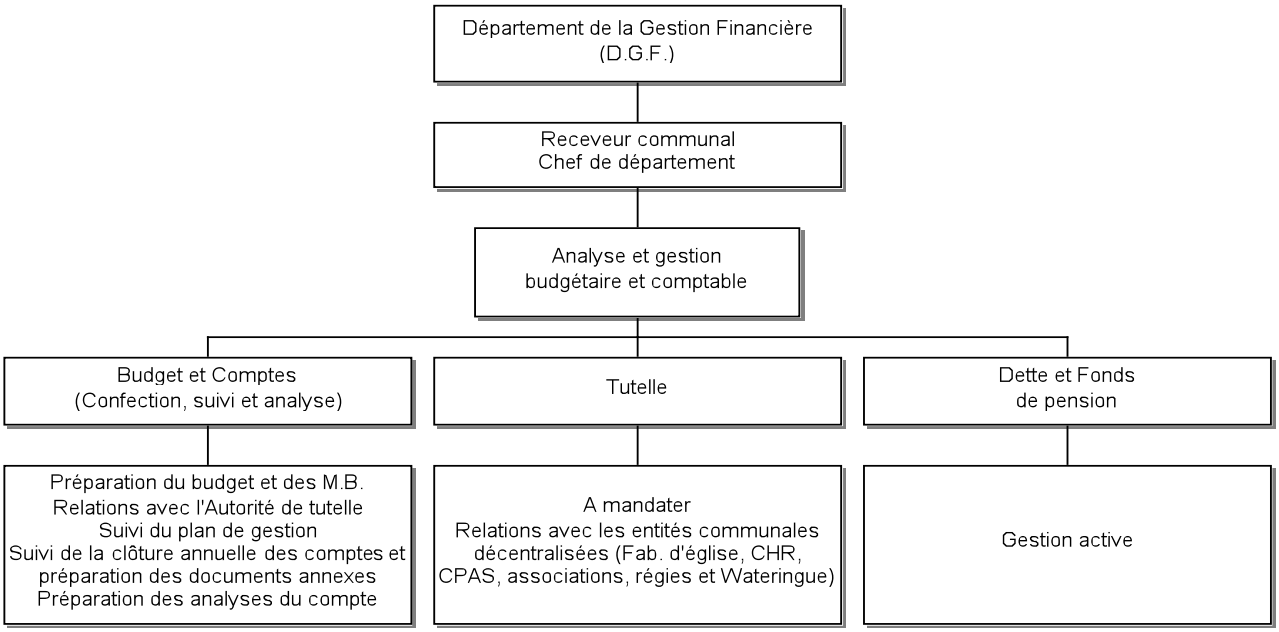
Dans le cadre d'une collaboration, le contentieux relatif aux arriérés de loyers dus à la régie foncière est traité par la Ville.

27 dossiers sont ouverts pour un montant de 49.814,09 euros.

Evolutions des principaux indicateurs de gestion du contentieux des recettes ordinaires de 2002 à 2009								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Evolution encours débiteurs (Bilan)	15.784.969,19	12.852.938,28	13.968.271,17	15.217.783,99	15.769.491,85	18.677.277,52	15.760.032,59	15.773.645,22
Evolution des mises en irrécouvrables (Compte Résultats)	774.216,62	1.593.803,02	1.028.341,81	1.305.343,58	905.291,40	583.825,00	1.797.765,97	241.976,03
Evolution des non valeurs ex.propre service ordinaire (Additionnels)	indisponible (ancien logiciel)	indisponible (ancien logiciel)	954.906,45 (719.249,62)	1.186.599,74 (782.374,44)	790.491,65 (704.520,91)	727.129,50 (653.395,27)	1.561.810,50 (1.152.528,31)	1.850.537,21 (1.343.326,29)
Evolution des intérêts de retard perçus annuellement (121/265-01ex.propre et antérieurs)	47.462,60	60.124,81	47.521,10	44.834,49	56.149,54	818.453,92	155.567,61	107.882,52
Evolution des frais de poursuite payés annuellement (104/123FR-15 ex.propre et antérieurs)	80.083,18	79.894,09	86.562,86	76.127,95	82.184,54	69.174,20	71.116,61	261.591,49

Source : Comptabilité au 26/10/2010

2. SERVICE ANALYSE ET GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE



1. Composition du service

1 chef de service supervise 2 cellules
1 agent administratif TP
5 comptables et 3 agents administratifs – 6,6 ETP

2. Description du service

Le chef de service supervise 2 cellules et gère les opérations de clôture, suivi et analyses des comptes (coordination des tâches de l'ensemble des opérateurs au sein du département).

Budget et Comptes : confection, suivi et analyse du budget.

Tutelle : contrôle des subventions et des entités consolidées.

Dette et Fonds de pension : le chef de service assure le suivi de l'évolution de la dette et du fonds de pension.

3. Rapport d'activités

Cellule Budget et Comptes

1. Budget et modifications budgétaires

Le budget initial 2009 a été adopté par le Conseil en sa séance du 26 janvier 2009. Celui-ci a été réformé par le Collège provincial le 05 mars 2009.

Une première modification budgétaire relative au seul exercice ordinaire a été votée par le Conseil en sa séance du 29 juin 2009. Elle a été approuvée par le Collège provincial le 23 juillet 2009.

Les modifications budgétaires techniques - ordinaire n°2 et extraordinaire n°3 - introduisant les résultats du compte 2008 ont été présentées à la séance du Conseil du 19 octobre 2009. Au cours de cette même séance, les modifications budgétaires ordinaire n°4 et extraordinaire n°5 portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées. Ces modifications ont été réformées par le Collège provincial le 03 décembre 2009.

2. Comparaison budget 2009/ comptes 2009

	Budget 2009 après MB	**Compte 2009**	**Différence**
Solde ex. propre	- 1.672.703,61 €	- 486.518,95 €	+ 1.186.184,66 €
Solde ex. antérieurs	- 1.457.596,79 €	- 6.219.522,00 €	- 4.761.925,21 €
Solde Prélèvements	3.363.145,66 €	-102.000,00 €	- 3.465.145,66 €
Résultat global	232.845,26 €	- 6.808.040,95 €	- 7.040.886,21 €

L'écart entre le résultat global après MB et le résultat global du compte (-7.040.886,21 €) s'explique principalement par le fait qu'un montant de 6.886.985,30 € correspondant à diverses recettes de subsides n'a pas pu être constaté au compte. Ces recettes, dues à la Ville, ont donc été réinscrites lors des modifications budgétaires techniques de 2010 introduisant les résultats du compte 2009.

Une comparaison plus détaillée en fonction des principales masses budgétaires en recettes et en dépenses est donnée ci-après :

Principales masses financières	Budget 2009 + MB	Compte 2009	Différence
1. Recettes			
RECETTES DE PRESTATIONS			
Vente de bois	41.500	70.084	28.584
Locations patrimoine	323.098	363.182	40.084
Vente d'eau	0	0	0
Entrées installations sportives	1.010.500	1.001.973	-8.527
Rembt par régies (personnel)	431.656	413.757	-17.899
Autres (Chèques-repas, service incendie, recettes ex-régies, cimetières…)	3.075.837	3.221.522	145.685
sous-total prestations	**4.882.591**	**5.070.518**	**187.927**
RECETTES DE TRANSFERTS			
Fonds des communes : dotation principale	31.131.390	31.131.390	0
Fonds des communes : dotation spécifique	0	0	0
Tonus axe 1	617.572	617.572	0
Subvention Namur Capitale	872.935	872.935	0
Compensation réforme fiscale	323.831	187.375	-136.456
Mainmorte	400.827	421.217	20.390
Sous-total Fonds des communes	*33.346.555*	*33.230.489*	-116.066
Précompte immobilier	32.545.241	31.768.724	-776.517
IPP	30.118.484	32.300.596	2.182.112
Taxes automobiles	1.061.026	1.077.318	16.292
Taxe sur immondices	3.620.000	3.450.266	-169.734
Vente sacs	1.784.719	1.906.525	121.806
Parkings et horodateurs	4.084.461	4.212.050	127.589
Autres taxes locales	6.738.696	6.477.349	-261.347
Sous-total Fiscalité	*79.952.627*	*81.192.828*	*1.240.201*
Quote-part incendie	515.000	0	-515.000
Subventions personnel enseignant	0	0	0
Subventions fonctionnement enseignant	1.974.785	2.162.638	187.853
Subventions ACS - APE	4.547.662	4.510.977	-36.685
Subventions PCE	98.166	98.166	0
Subventions PSI	153.500	125.375	-28.125
Prévention-FIPI	36.000	27.200	-8.800
Subventions ADL	0	0	0
Subventions "fonction police" (1999-2001)	0	0	0
Contrat de sécurité	1.725.709	1.469.626	-256.083
Remboursement emprunts part Etat	29.136	18.799	-10.337
Remboursement CRAC + Assainissement	8.154.236	6.827.994	-1.326.242
Autres subventions	2.073.272	635.766	-1.437.506
Remboursement TONUS	55.929	53.176	-2.753
Autres (indemnités assurances, points APE CPAS, pers. SONEFA, …)	2.296.171	2.285.370	-10.801
Sous-total Subsides	*21.659.566*	*18.215.087*	*-3.444.479*
sous-total rec. de transferts	**134.958.748**	**132.638.404**	**-2.320.344**
RECETTES DE DETTE			
intérêts créditeurs	102.500	111.300	8.800
Dividendes Holding Communal (Dexia)	0	0	0
Dividendes Intercommunales Énergétiques	***5.328.586***	***5.379.990***	51.404
Dividendes IDEG	4.011.503	4.011.503	0
Dividendes AIEG	109.066	160.470	51.404
Dividendes INATEL	1.208.017	1.208.017	0
Dividendes eau	331.666	331.666	0
Autres dividendes	1.888	28	-1.860
Autres recettes financières (principalement apport régies et remboursement emprunts tiers)	3.441.075	2.372.057	-1.069.018
sous-total recettes de dette	**9.205.715**	**8.195.041**	**-1.010.674**
RECETTES DE PRELEVEMENT			
Tonus axe 2	0	0	0
Autres prélèvements	0	0	0
sous-total recettes de prélèvement	**0**	**0**	**0**
TOTAL RECETTES	**149.047.054**	**145.903.963**	**-3.143.091**

2. Dépenses

DEPENSES DE PERSONNEL			
Traitements personnel	38.047.518	37.369.717	-677.801
Traitements personnel APE	9.984.931	9.720.669	-264.262
Traitements personnel PCE	0	0	0
Traitements personnel subventionné (affaires sociales, bibliothèques, …)	4.088.355	4.030.702	-57.653
Traitements personnel enseignant subventionné	0	753	753
Traitements personnel enseignant part propre	870.335	917.856	47.521
Traitements personnel police (1999-2001)	0	0	0
Traitements personnel pompier	9.552.488	9.545.077	-7.411
Traitements mandataires	1.589.060	1.586.223	-2.837
Cotisations complémentaires pensions (caisse loc.)	0	0	0
Assurance-loi	685.000	756.114	71.114
Autres (dont chèques-repas)	1.800.000	1.777.852	-22.148
sous-total dép. personnel	**66.617.687**	**65.704.963**	**-912.724**
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Frais administratifs IPP	301.185	323.006	21.821
Déchets	7.198.500	7.045.025	-153.475
Téléphonie	643.925	624.316	-19.609
Carburant	450.000	393.785	-56.215
Chauffage, électricité	3.081.520	3.091.801	10.281
Eclairage public	857.950	857.950	0
Assurances	610.883	594.879	-16.004
Fonctionnement "fonction police" (1999-2001)	8.923	0	-8.923
Informatique	902.204	838.052	-64.152
Enseignement	966.750	782.204	-184.546
Intervention dans la Régie Loisirs-Sports-Jeunesse	0	0	0
Autres	***10.170.280***	***9.645.576***	***-524.704***
A indexer (contrats, …)	2.976.784	2.937.691	-39.093
Autres	7.193.496	6.707.885	-485.611
sous-total dép. fonctionnement	**25.192.120**	**24.196.594**	**-995.526**
DEPENSES DE TRANSFERTS			
Intervention au CPAS	14.660.069	14.660.069	0
Intervention Zone de police (2002-2006)	14.464.417	14.464.317	-100
Intervention SRI	0	0	0
Intervention Hôpital	0	0	0
Intervention traitement des déchets	0	0	0
Intervention fabriques d'église & laïcité	1.110.500	1.110.500	0
Autres cotisations intercommunales	320.137	320.137	0
Autres cotisations	12.348	12.348	0
Subventions Centre culturel régional	654.400	654.400	0
Subventions assoc. Sportives et jeunesse	584.955	584.955	0
Subventions assoc. Culturelles (Cinéma, Chant choral, FIFF, Comités Wallonie,…)	1.583.688	1.566.883	-16.805
Dépenses facultatives	0	0	0
Intervention dans les Régies (Loisirs + Citadelle)	0	0	0
Intervention dans les emprunts CRAC	1.972.488	941.041	-1.031.447
Autres (dont GAU, New, projets sociaux…)	3.980.065	3.644.659	-335.406
sous-total dép. transferts	**39.343.067**	**37.959.309**	**-1.383.758**
DEPENSES DE DETTE			
Intérêts débiteurs	5.000	0	-5.000
Charges emprunts part-propre Investissements	13.679.517	13.132.389	-547.128
Charges emprunts TONUS	4.003.732	3.965.213	-38.519
Interventions au CRAC + Assainissement	1.149.461	787.578	-361.883
Charges emprunts tiers	613.033	531.994	-81.039
Charges emprunts part Etat	584	584	0
Dette "fonction police" (1999-2001)	0	0	0
Autres	115.562	111.860	-3.702
sous-total	**19.566.889**	**18.529.618**	**-1.037.271**
DEPENSES DE PRELEVEMENT			
TOTAL DEPENSES	**150.719.763**	**146.390.484**	**-4.329.279**

3. Récapitulatif

RECAPITULATIF			
Exercice propre			
RECETTES	149.047.054	145.903.963	-3.143.091
DEPENSES	150.719.763	146.390.484	-4.329.279
RESULTAT Ex. propre	**-1.672.709**	**-486.521**	**1.186.188**
Exercice antérieurs			
Boni reporté	0,00	0,00	
Mali reporté			
RECETTES (section 02)	7.510.977,03	1.385.108,37	-6.125.869
DEPENSES (section 02)	8.968.573,82	7.604.630,37	-1.363.943
RESULTAT Ex . Antérieurs	-1.457.596,79	-6.219.522,00	-4.761.925
Prélèvements			
RECETTES	6.292.024,06	2.786.878,40	-3.505.146
DEPENSES	2.928.878,40	2.888.878,40	-40.000
RESULTAT Prélèvements	3.363.145,66	-102.000,00	-3.465.146
Exercice Global			
RECETTES	162.850.055,09	150.075.949,77	-12.774.105
DEPENSES	162.617.215,22	156.883.992,77	-5.733.222
RESULTAT Ex. global	**232.839,87**	**-6.808.043,00**	-7.040.883

Cellule Tutelle - Contrôle des subventions et entités consolidées

Missions

La cellule Tutelle gère l'octroi des subventions figurant spécifiquement dans le budget communal ainsi que les crédits dits « thématiques ». Par ailleurs, elle contrôle l'ensemble des subventions pécuniaires et présente au Conseil un rapport financier sur les associations ayant bénéficié d'une subvention supérieure à 25.000,00 €.
La cellule est également sollicitée en cas de demande de garantie d'emprunt émanant de certaines associations.
La cellule gère également les dossiers financiers émanant du CPAS, de ses fondations, du CHRN ainsi que ceux relevant des Fabriques d'Eglise (budgets, MB, comptes, demande de subsides extraordinaires).
Enfin, la cellule Tutelle établi les déclarations TVA et les listings de clients assujettis. Il est à noter qu'en ce qui concerne cette matière, l'année 2009 correspond à la régularisation définitive de la Ville auprès de l'Administration fiscale entamée en 2005.

En chiffre

SUBSIDES
55 dossiers présentés au Collège et au Conseil :

Mois du Conseil	Nombre de délibérations
Janvier	3
Février	1
Mars	0
Avril	6
Mai	3
15 Juin	0
22 Juin	4
Septembre	12
Octobre	5
Novembre	7
Décembre	14
Total	55

Dont :

- 2 listes reprenant les contrôles effectués sur les subventions octroyées en 2007 et 2008 (liste devant figurer en annexe du budget 2010 de la Ville),
- 30 contrôles de subventions à présenter au Conseil :
  - 18 concernant les associations ayant obtenu un subside supérieur à 25.000,00 euros (copie de ces délibérations ainsi que la page du compte sur lequel figure le subside de la Ville doivent également être jointes au budget de la Ville)
  - 12 relatifs aux Comités de quartier des Fêtes de Wallonie et au CCW
- 10 délibérations d'octroi de subvention concernant au total 70 associations différentes.
- 1 délibération octroyant une garantie d'emprunt à une association.
- 12 délibérations relatives à la tutelle financière sur les fondations du CPAS (comptes 2008, modifications budgétaires de l'exercice 2009 et budgets 2010).

Dans le cadre de la Tutelle générale d'annulation (Décret du 22 novembre 2007 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation) la cellule de Contrôle des Subventions et des Entités consolidées est également chargée d'envoyer, à la DGO5 Pouvoirs Locaux, Actions sociales et Santé, les délibérations d'octroi de subvention présentées par elle ou d'autres services.

Ceci concerne 28 délibérations réparties comme suit :

Mois du Conseil	Nombre de délibérations
Janvier	1
Février	0
Mars	1
Avril	2
Mai	2
15 Juin	0
22 Juin	1
Septembre	2
Octobre	10
Novembre	4
Décembre	5
Total	28

Il est à noter que 2 délibérations ne concernent pas des subventions financières mais des subventions en nature (mise à disposition de locaux) et 1 délibération concerne l'octroi d'une garantie d'emprunt à une association.

La cellule de Contrôle de Subventions a présenté au Collège communal 5 dossiers demandant à diverses associations de rembourser des subventions non utilisées et non justifiées pour un montant global de 8.658,22 euros. Ces délibérations concernent 4 subventions octroyées en 2007 et une subvention relative à une manifestation non organisée en 2009 qui avait été liquidée erronément.

La cellule de Contrôle de Subventions a réalisé la gestion administrative de 393 dossiers de (réalisation de copies certifiées conformes, notification aux bénéficiaires, scannage et archivage).

La cellule de Contrôle de Subventions a établi 1130 « à mandater ».

TVA

4 déclarations trimestrielles.
Régularisation des années 2006 et 2007 suite au contrôle de la T.V.A.
Listing des clients assujettis.

ANALYSE GARANTIE D'EMPRUNT

Examen et présentation au Collège – Conseil du dossier du Théâtre des ZYGomars.

FABRIQUE D'EGLISE

Compte 2007 traités en 2009

Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
26/01/2009	**2**	**2**		**2**	**2**	**AF**
16/02/2009	**1**	**1**		**1**	**1**	**AF**
25/03/2009	**2**		**2**	**2**	**2**	**AF**
27/04/2009	**8**	**6**	**2**	**8**	**6**	**AF**
28/05/2009	**4**	**2**	**2**	**4**	**4**	**AF**
29/06/2009	**5**	**1**	**4**	**5**	**5**	**AF**
TOTAL	**22**	**12**	**10**	**22**	**20**	

Compte 2008

Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
14/09/2009	**26**	**21**	**5**	**26**	**16**	**AF**
19/10/2009	**3**	**3**		**3**		
16/11/2009	**7**	**7**		**7**	**1**	**AF**
14/12/2009	**4**	**1**	**3**	**4**	**1**	**AF**
TOTAL	**40**	**32**	**8**	**40**	**18**	

Budget 2009 traités en 2009						
Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
27/04/2009	8	6	2	8	8	AF
29/06/2009	33	15	18	32	30	AF
TOTAL	**41**	**21**	**20**	**40**	**38**	

Modifications budgétaires ordinaires 2009 traités en 2009

Date Conseil	Nombre			Transmis Région wallonne	Retour Région wallonne	Décision Tutelle
		AF	AD			
16/11/2009	4	2	2	8	4	AF
14/12/2009	5	4	1	5	5	AF
TOTAL	**9**	**6**	**3**	**13**	**9**	

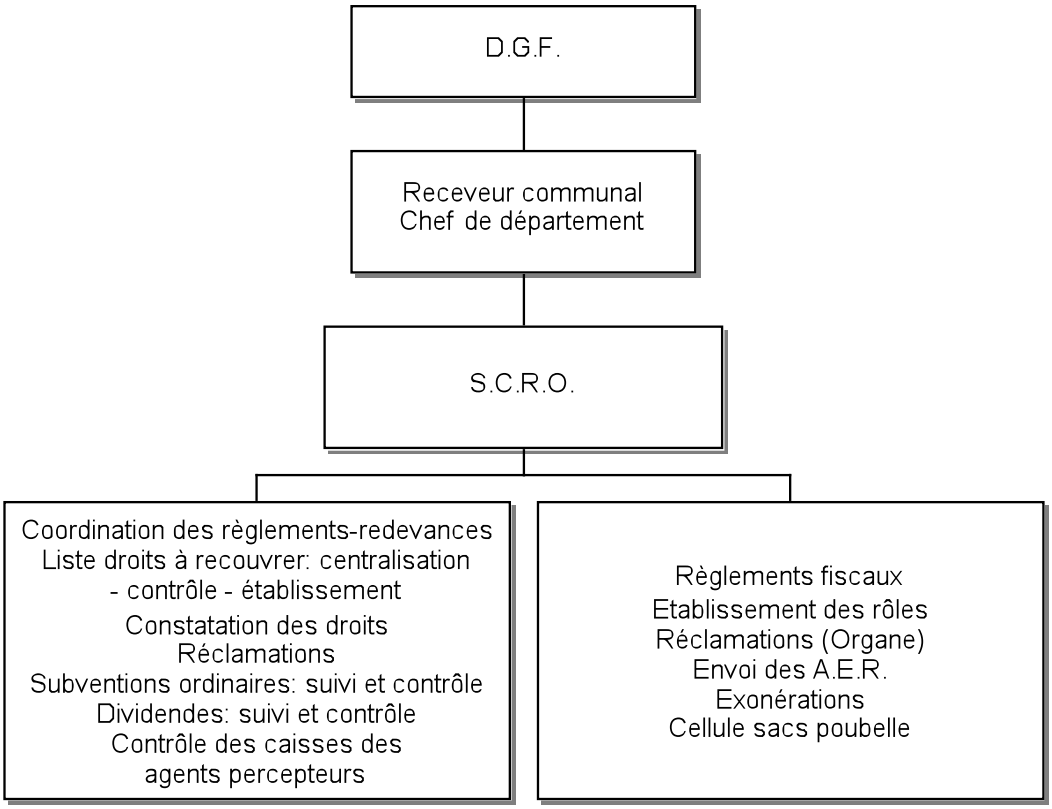
Légende

AF : Avis favorable
AD : Avis défavorable

Modifications budgétaires extraordinaires 2009 traitées en 2009

Date Conseil	Nombre	Montant	Motif
29/06/2009	4	5138,92	Réparation toiture
		12745,62	Réparation orgue (2)
		30000,00	Rejointoyage mur
4/09/2009	1	25000,00	Chauffage
19/10/2009	1	871,20	Réparation de vitraux
10/11/2009	1	26000,00	Renouvellement Electricité
TOTAL	**7**	**99755,74**	

3. SERVICE DE CONTRÔLE DES RECETTES ORDINAIRES (SCRO)



1. Composition du service
1 chef de service
2 responsables de cellule
14 agents administratifs

2. Description du service

Le service se compose de 2 cellules :
Taxes : 1 responsable et 7 agents administratifs – 7,8 ETP
Redevances : 1 responsable et 7 agents administratifs – 7,5 ETP

3. Rapport d'activités

Cellule Taxes

Missions
Elaboration des règlements fiscaux présentés au Collège, Conseil et à l'approbation de l'Autorité de Tutelle,
Recensements des éléments imposables et contrôles des déclarations,
Application de la procédure d'imposition d'office en cas d'absence ou de déclaration incomplète (procès-verbal de constat, notification au contribuable, application de majoration),
Présentation des rôles au Collège (visa exécutoire),
Envoi des avertissements-extraits de rôle et des rappels. (Par recommandé pour les montants supérieurs à 750,00 €),
Traitement des réclamations à présenter devant le Collège (phase administrative),
Désignation d'avocat pour la défense de la Ville en cas de recours du contribuable auprès du Tribunal de 1ère Instance (phase judiciaire),
Solliciter l'autorisation du Conseil pour introduire le cas échéant (jugement défavorable à la Ville) un recours devant la Cour d'Appel et désignation d'avocat par le Collège,
Solliciter l'autorisation du Conseil pour introduire le cas échéant (arrêt défavorable à la Ville) un pourvoi en Cassation et désignation d'avocat par le Collège,
Le montant des enrôlements s'est élevé à 8.159.621 € pour l'exercice 2009 visant 56.384 contribuables. A cela il faut ajouter 56.218 perceptions immédiates (Espace citoyen) d'un montant total de 320.895,50 €.

Ventilation des taxes
Suivant le plan comptable, le graphique distingue les types de taxe en reprenant pour chacune les montants des droits constatés, l'article budgétaire et le pourcentage de recette.

ROLES TAXES

?

Cellule redevances et recettes générales

Missions

Mise en conformité des règlements redevances en collaboration avec les services concernés, les présenter au Collège, Conseil et à l'approbation de l'Autorité de Tutelle,

Vérification et contrôle de la régularité des documents (factures/invitations à payer ou avis de recettes) et de leurs justificatifs établissant les droits de la Commune (droit à recette),
Encodage des droits à recette en comptabilité budgétaire et générale (droit constaté),
Présentation au Collège des états de recouvrement (relevés collectifs mensuels) des billets forfaitaires horodateurs et enlèvements véhicules,

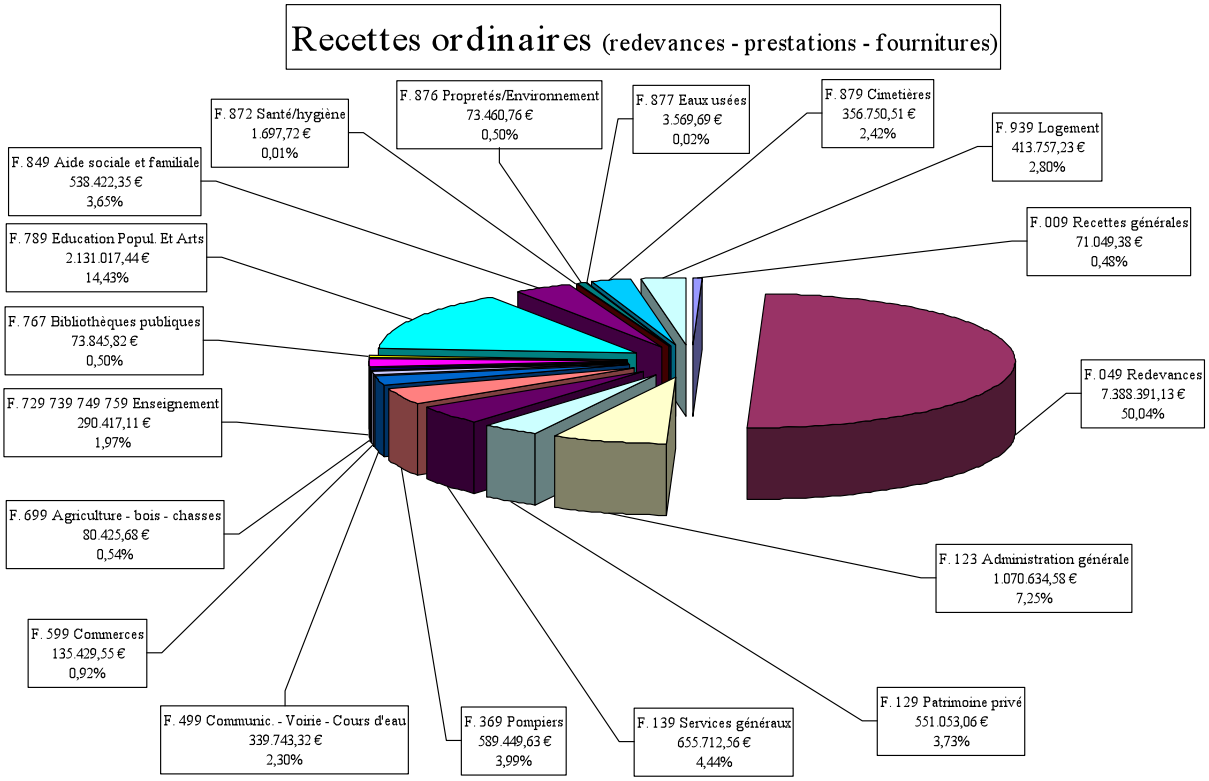
Gestion des rappels (envois recommandés),
Traitement des réclamations, des rappels ou courriers retournés,
Présentation au Collège des créances pour mise en irrécouvrable et portées en comptabilité si décision favorable,
Traitement de diverses demandes telles que les médiations de dettes, les plans d'apurement,
Contrôle des caisses des agents percepteurs. (Plaines de vacances, jogging, stages sportifs, bornes piétonniers, caisses automatiques et pupitres des parkings, divers événements -Verdur Rock-),
Gestion de caisse de vente de rouleaux de sacs-poubelles réglementaires ou de sacs-poubelles communaux,
Suivi des dividendes, des subsides ordinaires,
Solliciter l'autorisation du Collège et Conseil d'ester en justice pour les dossiers non recouvrés (obtenir un titre exécutoire). Le recouvrement en matière de redevance étant régi selon les règles du Code civil,

Travaux à effectuer lors de la clôture du compte :
• Etablir la liste des droits constatés non perçus dans l'exercice
• Etablir la liste des droits dont la constatation au compte n'a pu être effectuée en raison des dispositions règlementaires mais dont les recettes sont certaines (droits supplémentaires à prévoir en modification budgétaire).

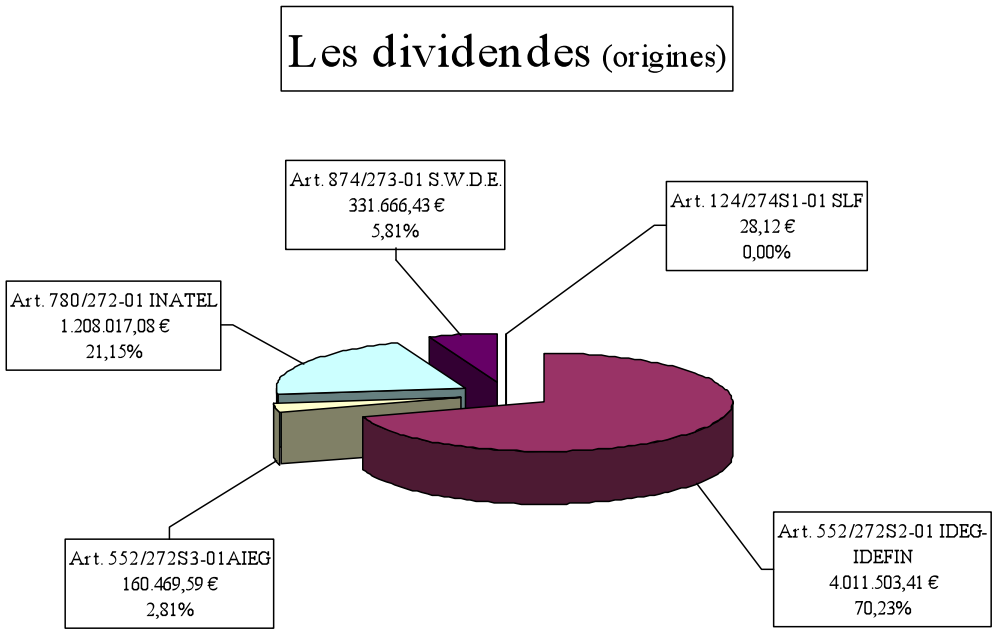
Ventilation redevances et recettes diverses

Suivant le plan comptable.

Recettes ordinaires (redevances – prestations – fournitures)			
Fonction	**Libellé**	**Droit constaté**	**%**
009	Recettes générales	71.049,38	0,48%
049	Redevances	7.388.391,13	50,04%
123	Administration générale	1.070.634,58	7,25%
129	Patrimoine privé	551.053,06	3,73%
139	Services généraux	655.712,56	4,44%
369	Pompiers	589.449,63	3,99%
499	Communic. - Voirie - Cours d'eau	339.743,32	2,30%
599	Commerces	135.429,55	0,92%
699	Agriculture - bois - chasses	80.425,68	0,54%
729 739 749 759	Enseignement	290.417,11	1,97%
767	Bibliothèques publiques	73.845,82	0,50%
789	Education Popul. Et Arts	2.131.017,44	14,43%
849	Aide sociale et familiale	538.422,35	3,65%
872	Santé/hygiène	1.697,72	0,01%
876	Propretés/Environnement	73.460,76	0,50%
877	Eaux usées	3.569,69	0,02%
879	Cimetières	356.750,51	2,42%
939	Logement	413.757,23	2,80%
		14.764.827,52	100,00%

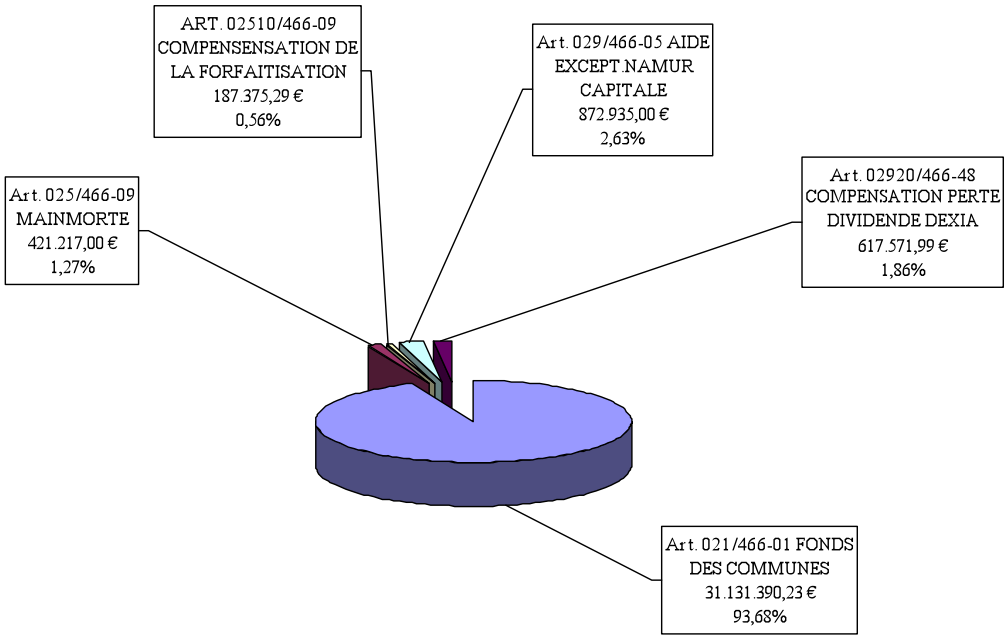


Dividendes (origines)			
N° article budgétaire	**Libellé**	**Droit constaté**	**%**
124/274S1-01	DIVIDENDES SLF	28,12	0,00%
552/272S2-01	DIVIDENDES IDEG	4.011.503,41	70,23%
552/272S3-01	DIVIDENDES AIEG	160.469,59	2,81%
780/272-01	DIVIDENDES INATEL	1.208.017,08	21,15%
874/273-01	DIVIDENDES S.W.D.E.	331.666,43	5,81%
		5.711.684,63	100,00%



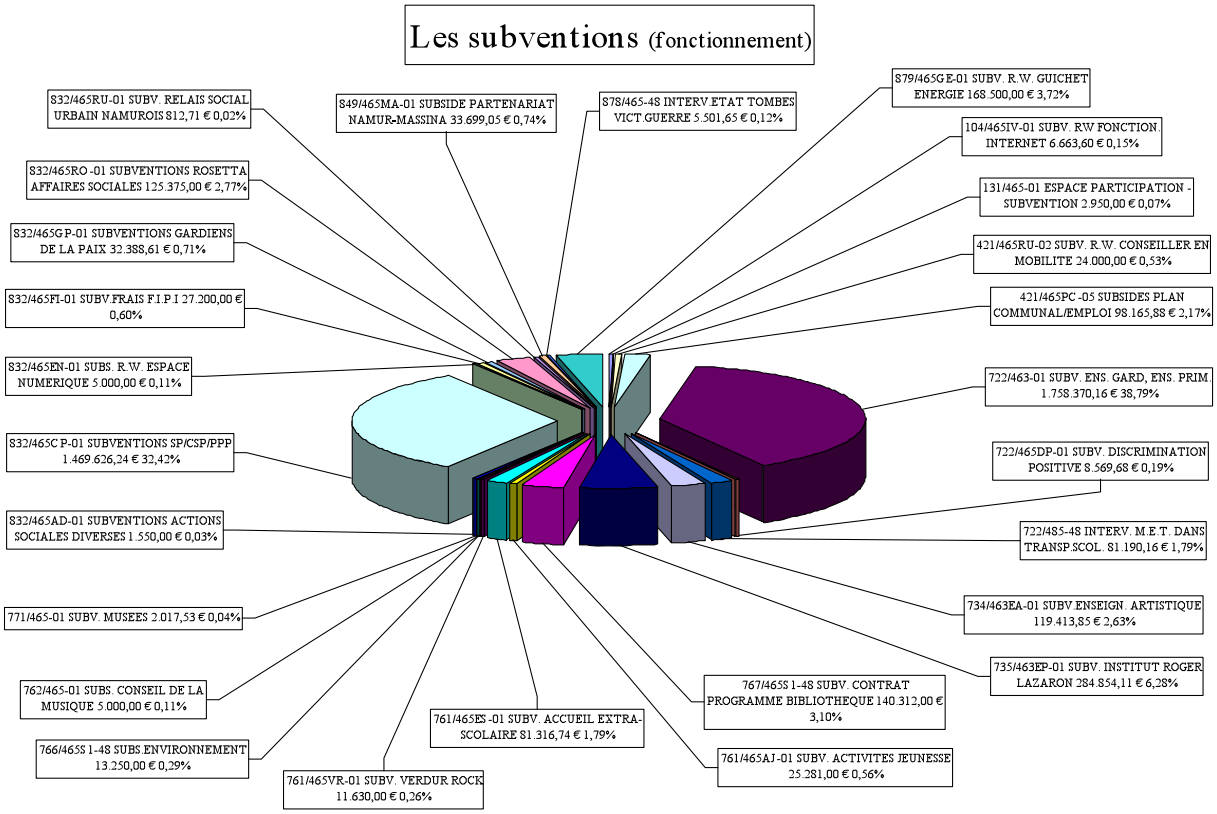
Fonds (dotations)			
N° article budgétaire	**Libellé**	**Droit constaté**	**%**
021/466-01	FONDS DES COMMUNES	31.131.390,23	93,68%
025/466-09	MAINMORTE	421.217,00	1,27%
02510/466-09	COMPENSENSATION DE LA FORFAITISATION	187.375,29	0,56%
029/466-05	AIDE EXCEPT.NAMUR CAPITALE	872.935,00	2,63%
02920/466-48	COMPENSATION PERTE DIVIDENDE DEXIA	617.571,99	1,86%
		33.230.489,51	100,00%

Les types de Fonds (dotations)

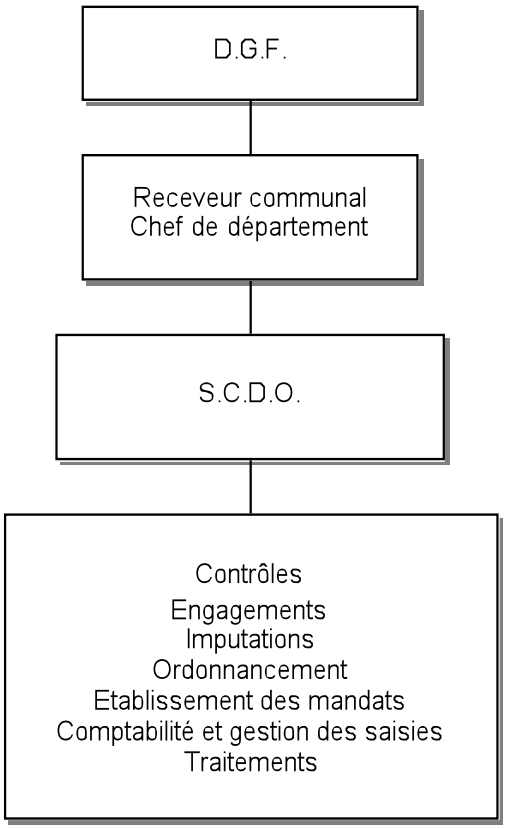


Subventions (fontionnement)			
N° article budgétaire	**Libellé**	**Droit constaté**	**%**
104/465IV-01	SUBV. RW FONCTION. INTERNET	6.663,60	0,15%
131/465-01	ESPACE PARTICIPATION - SUBVENTION	2.950,00	0,07%
421/465RU-02	SUBV. R.W. CONSEILLER EN MOBILITE	24.000,00	0,53%
421/465PC-05	SUBSIDES PLAN COMMUNAL/EMPLOI	98.165,88	2,17%
722/463-01	SUBV.FONCTIONNEMENT	1.758.370,16	38,79%
722/465DP-01	SUBV. DISCRIMINATION POSITIVE	8.569,68	0,19%
722/485-48	INTERV. M.E.T. DANS TRANSP.SCOL.	81.190,16	1,79%
734/463EA-01	SUBV.FONCT.ENSEIGN. ARTISTIQUE	119.413,85	2,63%
735/463EP-01	SUBV.FONCT. INSTITUT ROGER LAZARON	284.854,11	6,28%
767/465S1-48	SUBV. RESEAU LOCAL	140.312,00	3,10%
761/465AJ-01	SUBV. ACTIVITES JEUNESSE	25.281,00	0,56%
761/465ES-01	SUBV. ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE	81.316,74	1,79%
761/465VR-01	SUBV. VERDUR ROCK	11.630,00	0,26%
762/465-01	SUBS. CONSEIL DE LA MUSIQUE	5.000,00	0,11%

766/465S1-48	SUBS.ENVIRONNEMENT	13.250,00	0,29%
771/465-01	SUBV. MUSEES	2.017,53	0,04%
832/465AD-01	SUBVENTIONS ACTIONS SOCIALES DIVERSES	1.550,00	0,03%
832/465CP-01	SUBVENTIONS PSSP / GP	1.469.626,24	32,42%
832/465EN-01	SUBS. R.W. ESPACE NUMERIQUE	5.000,00	0,11%
832/465FI-01	SUBV.FRAIS FONCTIONNEMENT F.I.P.I	27.200,00	0,60%
832/465GP-01	SUBVENTIONS GARDIENS DE LA PAIX	32.388,61	0,71%
832/465RO-01	SUBVENTIONS ROSETTA AFFAIRES SOCIALES	125.375,00	2,77%
832/465RU-01	SUBV. RELAIS SOCIAL URBAIN NAMUROIS	812,71	0,02%
849/465MA-01	SUBSIDE PARTENARIAT NAMUR-MASSINA	33.699,05	0,74%
878/465-48	INTERV.ETAT TOMBES VICT.GUERRE	5.501,65	0,12%
879/465GE-01	SUBV. R.W. GUICHET ENERGIE	168.500,00	3,72%
		4.532.637,97	100,00%



4. SERVICE DE CONTRÔLE DES DÉPENSES ORDINAIRES (SCDO)



1. Composition du service

1 chef de service
4 agents administratifs (3 ½ ETP) – gestionnaires imputateurs
1 agent administratif (1/5ème temps) – contrôle de la liquidation des rémunérations

2. Description du service

Le service contrôle les dépenses ordinaires du budget de la Ville de Namur ainsi que de la Zone de Police et procède aux opérations suivantes :
• L'engagement : sur décision du Collège, réserver tout ou partie d'un article budgétaire à une fin exclusive de toute autre destination.
• L'imputation : vérifier les factures et les différents visas nécessaires et porter en comptabilité la somme réellement due suite à l'engagement préalable de la dépense.
• L'ordonnancement : proposer au Collège de mettre en liquidation une somme due à une personne nommément désignée.
• L'établissement des mandats de paiement : soit constituer le mandat de paiement (individuel ou collectif) à transmettre au Receveur avec les justificatifs en annexe sur base de l'ordonnancement. C'est une mesure d'exécution qui consiste à notifier (par le Collège) au Receveur l'ordre de payer.

3. Rapport d'activités

Les chiffres portent exclusivement sur les dépenses de la Ville de Namur.

- Nombre total d'engagements définitifs : 16.170
  Dont par bons de commande : 3.856

- Nombre total d'imputations : 16.998
  Dont Fonctionnement : 11.447
  Dont Transferts : 1.677
  Dont Personnel : 3.148

- Nombre de mandats de paiement : 1.096
- Le montant total des dépenses ordinaires engagées : 146.390.483,40 €
- Les dépenses ordinaires par groupe économique :

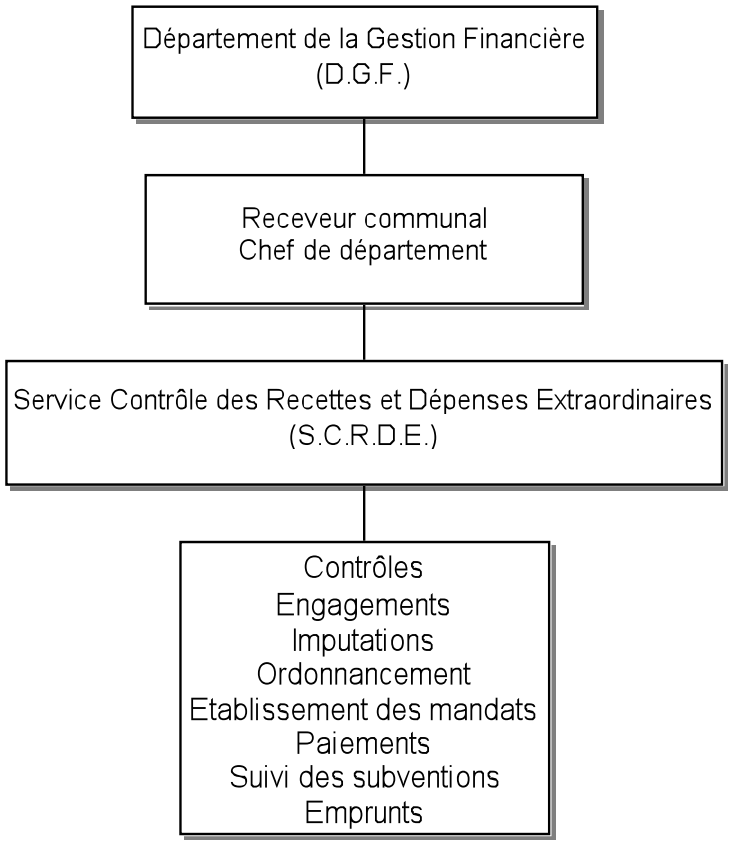
Personnel	65.704.962,72	44,88%
Fonctionnement	24.196.595,28	16,53%
Transfert	37.959.308,25	25,93%
Dette	18.529.617,15	12,66%

- Les dépenses ordinaires par fonction :

Dépenses générales	5.818.441,53	3,97%
Impôts et redevances	11.066,00	0,01%
Assurances	382.454,72	0,26%
Administration générale	27.953.753,96	19,10%
Patrimoine privé	8.972.983,37	6,13%
Services généraux	10.230.934,69	6,99%
Pompiers	10.570.565,65	7,22%
Justice – Police	14.464.316,57	9,88%
Communications - Voirie - Cours d'eau	13.125.278,42	8,97%
Commerce – Industrie	1.554.358,54	1,06%
Agriculture	49.159,39	0,03%
Enseignement primaire	4.670.241,87	3,19%
Enseignement secondaire, artistique et technique	929.307,16	0,63%
Bibliothèques publiques	766.447,39	0,52%
Education populaire et arts	13.170.112,64	9,00%
Cultes	1.556.064,17	1,06%
Sécurité et assistance sociale	17.320.554,68	11,83%

Aide sociale et familiale	2.675.330,80	1,83%
Santé et hygiène	59.219,98	0,04%
Alimentation – Eau	331.666,43	0,23%
Désinfection - Nettoyage – Immondices	8.538.895,37	5,83%
Eaux usées	775.866,49	0,53%
Cimetières et protection de l'environnement	828.781,32	0,57%
Logement – Urbanisme	1.634.682,26	1,12%

5. SERVICE DE CONTRÔLE DES RECETTES & DÉPENSES EXTRAORDINAIRES (SCRDE)



1. Composition du service

1 chef de service
3 agents administratifs – 2,9 ETP

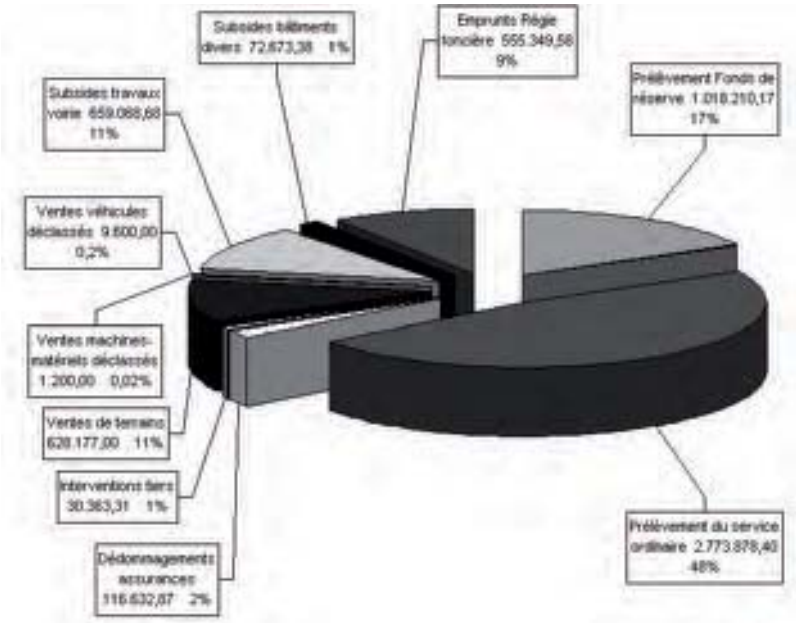
2. Description du service

Le service « extraordinaire » représente l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant ; il comprend également les subsides et prêts consentis à ces mêmes fins, les participations et placements de fonds à plus d'un an, ainsi que les remboursements anticipés de la dette.
Le SCRDE est chargé de l'exécution du budget extraordinaire, de la gestion financière du patrimoine et de la dette, de la gestion de la trésorerie afférente au service, de manière à fournir aux gestionnaires des informations précises sur la situation de la commune.
La comptabilité communale est double : budgétaire et générale.
La comptabilité budgétaire, à travers le budget représente l'expression du projet politique, tandis que la comptabilité générale (proche du modèle de la comptabilité générale des entreprises privées), permet d'établir de manière rigoureuse, au travers des bilans, comptes de résultats et annexes, l'état du patrimoine de la commune et les résultats de la gestion d'un exercice comptable.
Le SCRDE exerce un contrôle sur la régularité des recettes et des dépenses relevant du service extraordinaire, passées par les différents services de la Ville, ainsi que par la Zone de Police.
Le service « extraordinaire » de la Zone de Police est également géré par le SCRDE.

3. Rapport d'activités

SERVICE EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE PROPRE - RECETTES
Les recettes (droits constatés) du service extraordinaire sont les suivantes :

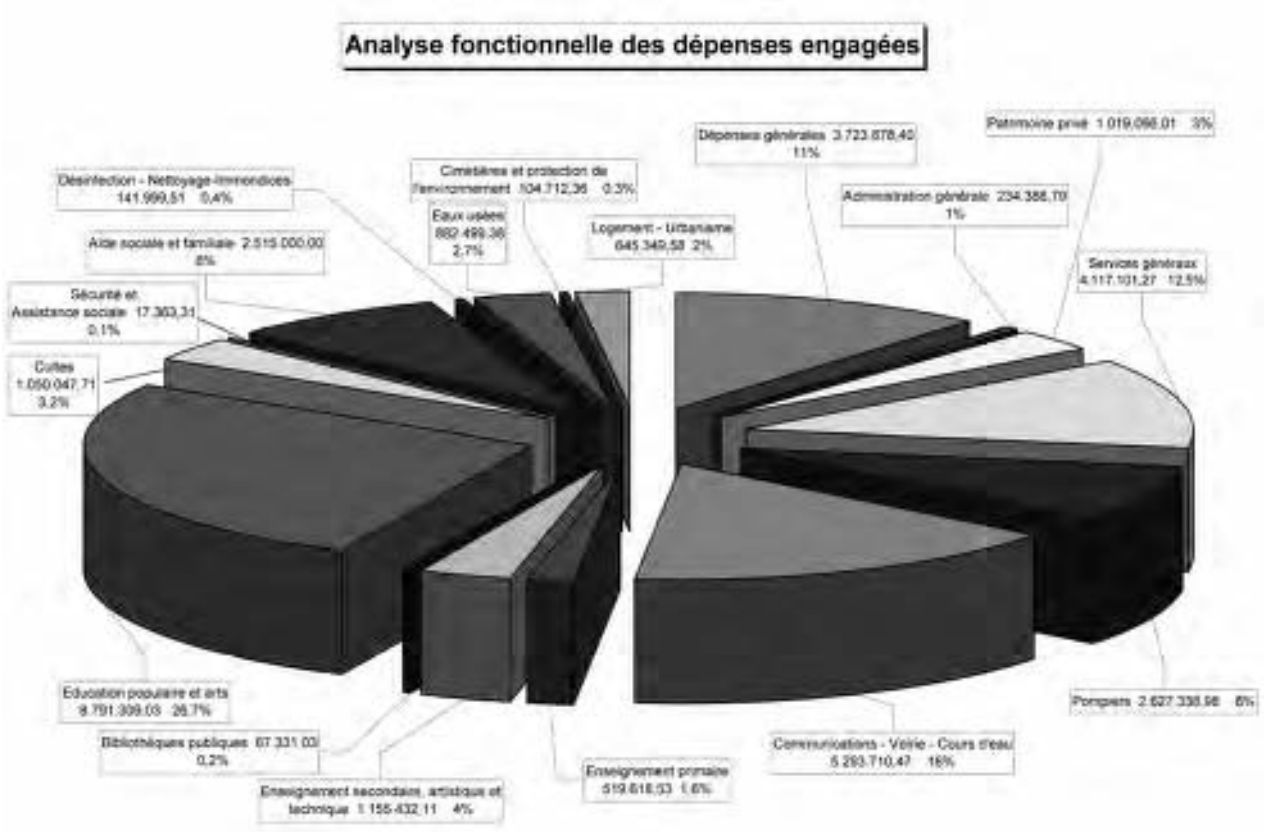
Prélèvement Fonds de réserve	1.018.210,17	17 %
Prélèvement du service ordinaire	2.773.878,40	48 %
Dédommagements assurances	116.632,87	2 %
Interventions tiers	30.363,31	1 %
Ventes de terrains	628.177,00	11 %
Ventes véhicules déclassés	9.600,00	0,2 %
Ventes machines-matériels déclassés	1.200,00	0,02%
Subsides travaux voirie	659.068,68	11 %
Subsides bâtiments divers	72.673,38	1 %
Emprunts Régie foncière	555.349,58	9 %
	5.865.153,39	



SERVICE EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE PROPRE - DEPENSES

Analyse fonctionnelle des dépenses engagées du service extraordinaire

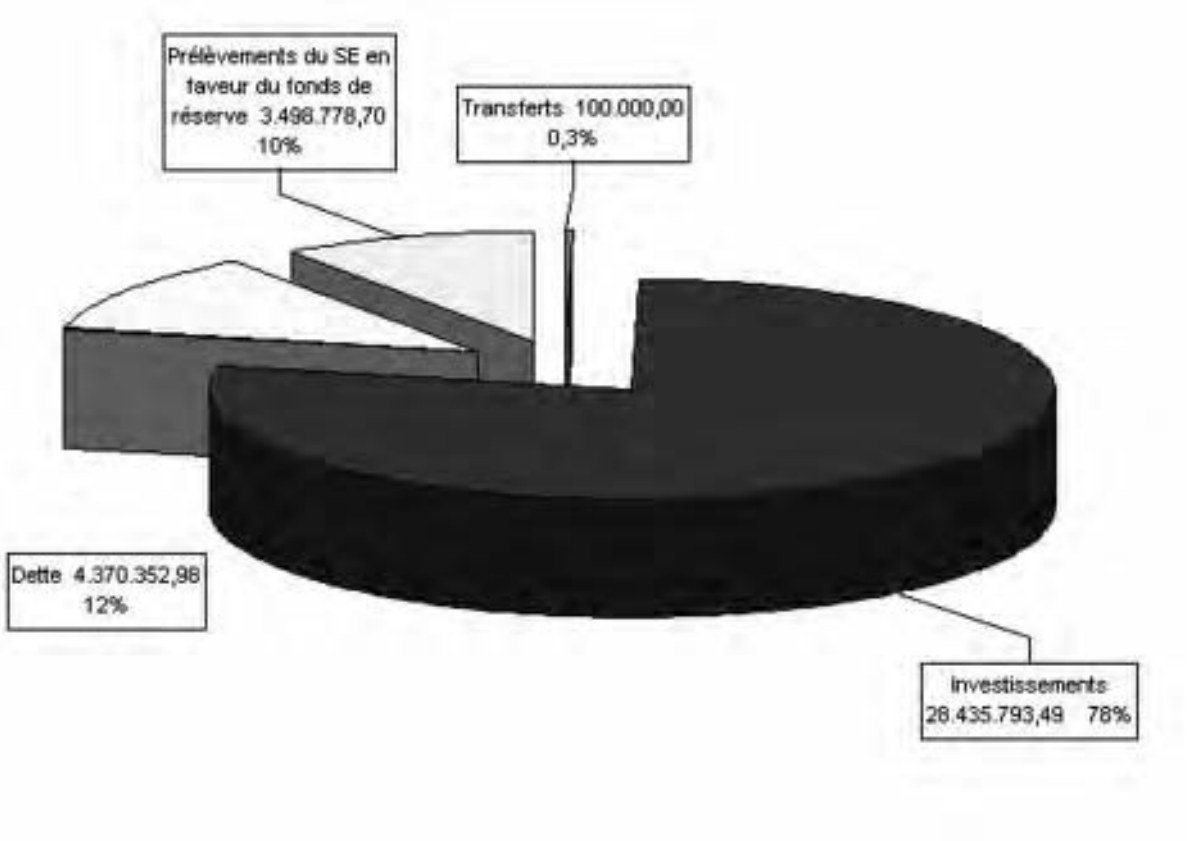
Fonctions	Rubriques	Montants	%
009	Dépenses générales	3.723.878,40	11,3
123	Administration générale	234.388,79	0,7
129	Patrimoine privé	1.019.066,01	3,1
139	Services généraux	4.117.101,27	12,5
369	Pompiers	2.627.338,98	8,0
499	Communications - Voirie - Cours d'eau	5.293.710,47	16,1
729	Enseignement primaire	519.618,53	1,6
739	Enseignement secondaire, artistique et technique	1.155.432,11	3,5
767	Bibliothèques publiques	67.331,03	0,2
789	Education populaire et arts	8.791.309,03	26,7
799	Cultes	1.050.047,71	3,2
839	Sécurité et Assistance sociale	17.363,31	0,1
849	Aide sociale et familiale	2.515.000,00	7,6
876	Désinfection - Nettoyage-Immondices	141.999,51	0,4
877	Eaux usées	882.499,38	2,7
879	Cimetières et protection de l'environnement	104.712,36	0,3
939	Logement - Urbanisme	645.349,58	2,0
	Total	**32.906.146,47**	**100**



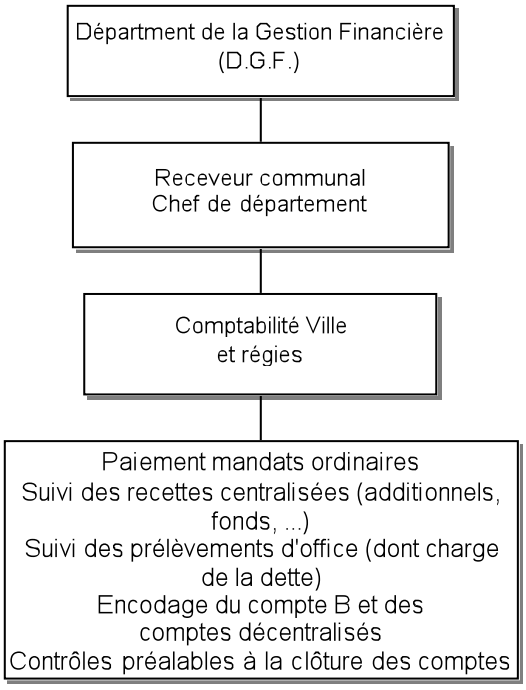
SERVICE EXTRAORDINAIRE DE L'EXERCICE PROPRE - DEPENSES

Analyse économique des dépenses engagées du service extraordinaire

Rubriques	**Montants**	**%**
Transferts	100.000,00	0,30
Investissements	28.435.793,49	86,41
Dette	4.370.352,98	13,28
Total	32.906.146,47	
Prélèvements en faveur du service ordinaire	-	
Prélèvements du SE en faveur du fonds de réserve	3.498.778,70	
Total	**36.404.925,17**	**100,00**



6. SERVICE COMPTABILITÉ VILLE ET RÉGIE



1. Composition du service

1 chef de service
1 adjoint au chef de service
7 agents administratifs (5,1 ETP)
2 agents à 4/5ème temps dont 1 réparti son temps entre la comptabilité Ville et la préparation et le suivi des opérations de trésorerie de la régie foncière.
3 mi-temps dont 1 affecté à la comptabilité de la régie citadelle.
2 temps plein dont 1 travaillant directement pour les régies foncière et citadelle dans le cadre de la mise à jour des dossiers nécessaires aux travaux de clôture et de liquidation.

2. Description du service

Le service comptabilité composé d'une seule cellule traite à la fois des matières relatives à la Ville et aux régies.
Les missions du service sont différentes selon qu'elles concernent la Ville ou les régies :

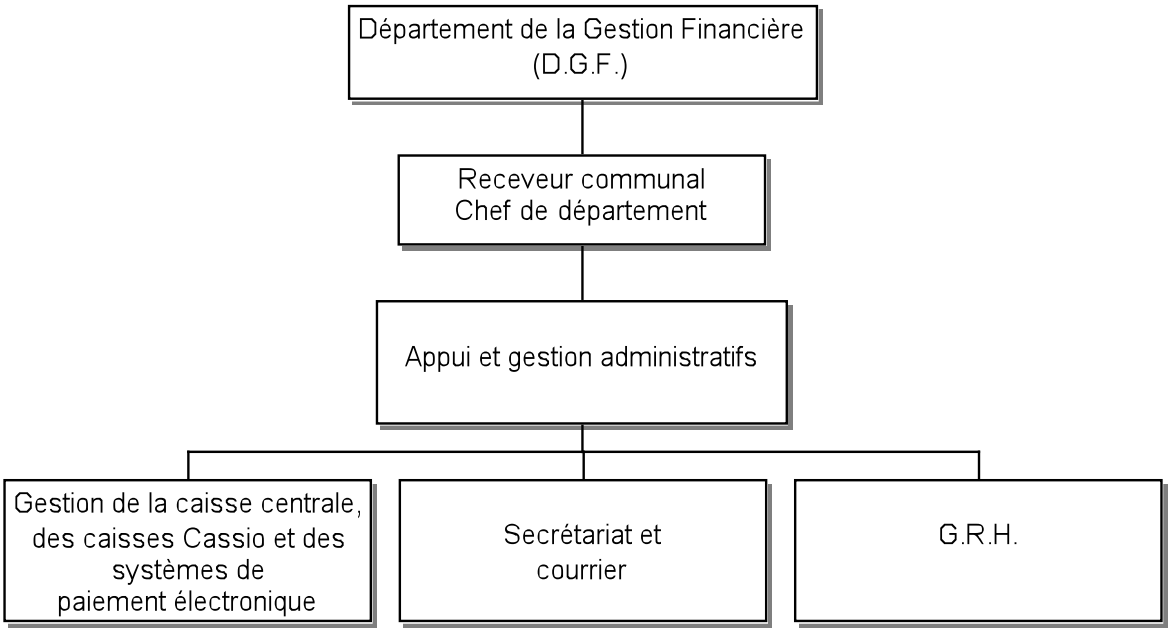
Ville :
Tenue de la comptabilité générale hors investissements ;
Dépouillement des extraits de comptes et affectation comptable des mouvements financiers ;
Comptabilité des traitements : répartition par article budgétaire et imputation ;
Traitement comptable trimestriel de la dette ;
Suivi et comptabilisation des mouvements Mister Cash – Proton ;
Vérification des opérations effectuées à la caisse ;
Vérification et paiements des mandats ordinaires;
Vérification des justificatifs de subsides destinés aux organes subsidiants ;
Etablissement des comptes annuels et production des analyses.

Régies :
Etablissement des budgets et modifications budgétaires des Régies en liquidation ;
Exécution des budgets de liquidation des régies Citadelle et Loisirs, Jeunesse et Sports ;
Exécution du marché de mise à jour de comptes des exercices non clôturés pour l'ensemble des régies ;
Développement de procédures et d'outils informatiques pour le traitement des recettes des horodateurs et des parkings gérées par le S.E.U.

3. Rapport d'activités

En 2009, le service clôture le compte 2008 et effectue les opérations nécessaires à la préparation du compte 2009 qui sera arrêté l'année suivante.
Le compte communal 2008 a été arrêté par le Conseil communal le 19 octobre 2009 et approuvé par le Collège provincial le 25 mars 2010.
Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, l'avis publié informait la population que les comptes de l'exercice 2008 pouvaient être consultés à l'hôtel de ville du 27 octobre au 9 novembre 2009.

7. SERVICE APPUI ET GESTION ADMINISTRATIFS



1. Composition du service

1 chef de service
6 agents administratifs

2. Description du service

1 chef de service supervise deux cellules :

Caisse centrale : 2 agents administratifs - 1 ½ ETP
La Caisse centrale vient en appui des agents percepteurs agissant en première ligne en servant d'interface entre le terrain où se perçoivent directement certaines recettes et se réalisent certaines dépenses, les services financiers du département – SCRO et SCDO, ainsi que la banque.
Son rôle pédagogique est régulièrement assuré par la mise au point et l'apprentissage de l'utilisation des outils de perception que sont les terminaux de paiement électronique et le logiciel de gestion de caisse.
La cellule est également sollicitée pour la mise à disposition du matériel : carnet de quittance, caisse, détecteur de faux billets,... utile aux services communaux.
Elle entretient des contacts réguliers avec les différents services communaux pour l'octroi d'avances justifiées et l'attribution de fonds de caisse pour menues dépenses dont elle assure le suivi et le contrôle.
Le guichet accueille un public varié : entreprises de pompes funèbres, redevables, contribuables.
Les 2 agents de cette cellule partage leur temps de travail avec les cellules taxes, contentieux et secrétariat.

Secrétariat : 4 agents administratifs – 2,5 ETP
La cellule Secrétariat centralise pour présentation au Collège et au Conseil les dossiers des services et cellules du Département de Gestion Financière. Certaines délibérations y sont directement établies. Elle établit l'ordre du jour, assure le suivi lors du retour.
Expédition, réception, encodage, tri et distribution du courrier en collaboration avec un agent de la caisse.
Tenue de l'agenda de la salle de réunion interne.
Secrétariat du Receveur-Chef de département et de son adjoint : téléphone, courrier, agenda.
Un agent partage son temps de travail avec la cellule tutelle.

GRH : le chef de service coordonne la gestion des ressources humaines au sein du département (environnement, bien-être au travail, droits et devoirs)

3. Rapport d'activités

Cellule Caisse centrale
1 772 quittances délivrées pour la réception de paiements divers ;
911 545,25 euros de fonds perçus transférés vers la banque ;
857 780,76 euros : vérification des recettes gérées par le logiciel de gestion de caisse utilisé au sein de la Maison des Citoyens ;
Rédaction des délibérations et présentation de 21 dossiers au Collège et 2 au Conseil.

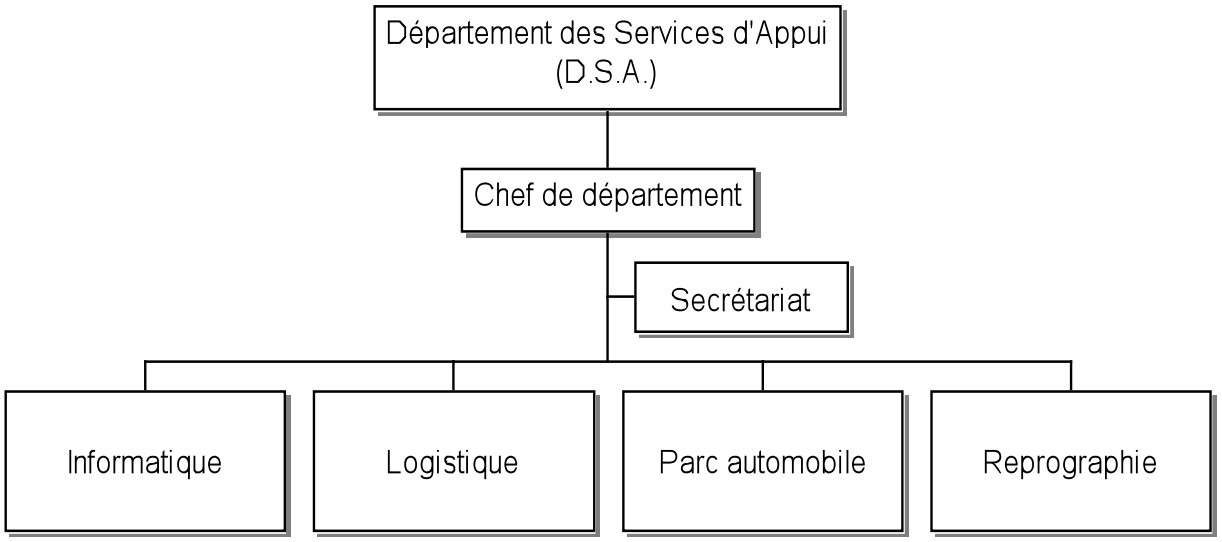
Cellule Secrétariat
261 délibérations Collège et 21 extraits certifiés conformes ;
57 délibérations Conseil et 37 extraits certifiés conformes ;
9522 courriers.

VILLE DE NAMUR

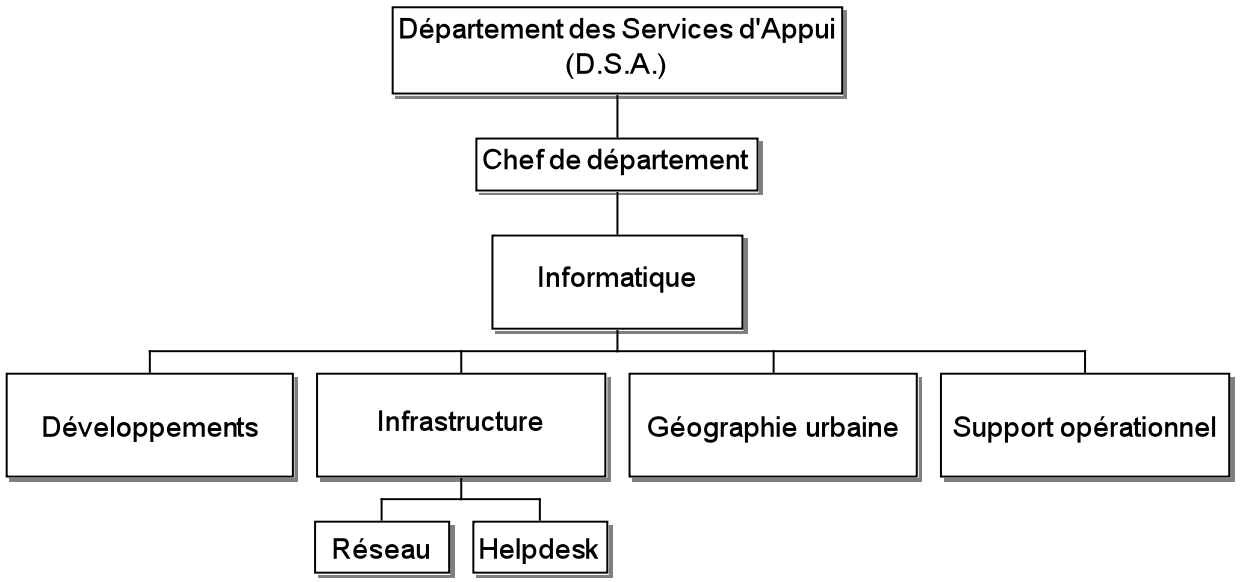
CHAPITRE 4

DEPARTEMENT DES SERVICES D'APPUI (D.S.A.)




Département des Services d'Appui (D.S.A.)
Chef de département
Secrétariat
Informatique
Logistique
Parc automobile
Reprographie

1. INFORMATIQUE



1. Composition du service

1 Chef de service
2 responsables de cellule
4 développeurs
4 Help Desk
2 agents opérations
2 dessinateurs
1 informaticienne système cartographique

2. Description du service

Le service Informatique est composé de 4 cellules : La cellule « Développements », la cellule « Infrastructure », la cellule « Géographie Urbaine » et la cellule « support opérationnel ».
La cellule « Infrastructure » est elle-même divisée en 2 sous-cellules : la cellule « Réseau » et la cellule « Help Desk ».

Les tâches du service informatique sont :
− Fournir, implémenter, déménager, administrer, maintenir et dépanner les équipements informatiques en ce compris les outils de géographie urbaine, nécessaires au travail de l'administration de la Ville pour le support de ses citoyens,
− Fournir, implémenter, administrer, maintenir et dépanner l'infrastructure réseau,
− Hébergement des sites internet et intranet de la Ville de Namur,
− Conseil et support des utilisateurs de l'administration de la Ville de Namur pour tous problèmes et questions informatiques. Mise en œuvre des outils et des procédures nécessaires pour assurer un service de qualité,
− Support des applications métiers telles que les systèmes de population ou d'état civil pendant les heures d'ouverture de la Maison des Citoyens en ce compris le samedi matin,
− Développements de logiciels spécifiques à la Ville de Namur,
− Analyse des besoins des utilisateurs, sélection et acquisition de logiciels,
− La sécurité des équipements informatiques est une responsabilité partagée avec tous les utilisateurs. Le rôle particulier du service informatique est de sélectionner, d'implémenter et d'administrer les outils de sécurité comme les antivirus, antispams, firewalls, … afin de protéger les équipements des attaques extérieures et des problèmes de sécurité interne,
− Aide au service d'électromécanique pour le support du réseau intersites et de la téléphonie,
− Aide aux écoles et régies pour le support de leur informatique,
− Veille technologique : récolter et analyser toute information relative à l'évolution des technologies de l'informatique afin d'en faire profiter la Ville de Namur et ses citoyens,
− Assurer la formation des agents aux outils bureautiques tels que le traitement de texte, le tableur, le courriel, …
− La GUN (Géographie Urbaine de Namur) maintient les données géographiques de référence et thématiques qui y ont été superposées.
− La GUN fournit tout extrait de carte ou données géographiques aux demandeurs tant internes qu'externes (architectes, entrepreneurs, …).

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
104/742-53	Page 7/57
104/123DB-13	Page 26/150
104/123IC-13	Page 26/150
104/123IF-13	Page 26/150
138/161-48	Page 37/150
138/123-06	Page 40/150
138/123-12	Page 40/150
138/123-13	Page 40/150

4. Rapport d'activités

4.1. Développements

− Gestion du Marché de remplacement du logiciel des Taxes GTrix et du contentieux (exécution en 2010/2011),
− Remplacement du logiciel de gestion de la Population et de l'Etat civil « Cigpop » par le nouveau logiciel de la société Adehis, « Saphir »,
− Suivi des développements spécifiques pour l'application de gestion de la Population et de l'Etat civil (Saphir),
− Développement interne d'un logiciel de gestion des interventions notamment utilisé pour les communications avec la société ORES (Eclairage public),
− Migration de la gestion des adresses emails @namur.be pour les citoyens de la société Arpalan vers la société Microsoft,
− Support de l'application des inscriptions Sports-Jeunesse,
− Maintenance des anciennes applications en MS-Access avant un remplacement futur,
− Suivi des applications légales Population, Finances et Taxes.

4.2. Infrastructure

Ce service se compose de 2 cellules :

Réseau
Dossier acquisition anti-virus
La cellule réseau possède un antivirus: Trend Micro OfficeScan Client Edition Windows + Damage Cleanup Services, dont la licence de trois ans arrivait à échéance le 25 janvier 2009.
Il a été procédé au renouvellement de la licence.
Le produit acquis est l'évolution du produit antérieur. L'installation a été réalisée par un nouveau fournisseur soit « Dimension Data. »
Les dernières mises à jour du produit ont permis de ne laisser s'exécuter en mémoire des PC qu'un process de taille réduite (le gros du travail étant fourni par un serveur) ce qui diminue l'occupation de la RAM des machines.
− Tests de failover et failback du DRP (c-à-d reprise en simulant une panne générale)
− Formation Outlook
− Gestion quotidienne : maintenance (serveurs, serveurs de fichiers, DNS, gestion des comptes utilisateurs, des mails, de la messagerie namur.be, de l'anti-spam, du serveur VPN/SSL, du firewall…). Installation de la nouvelle version du logiciel Hyena (gestion de l'AD).
− Préparation partie infrastructure pour le dossier téléphonie : Schéma réseau inventaire des ports libres sur les switches. Réunions préparatoires avec fournisseurs et AWT (Agence Wallonne des Télécommunications). Préparation des dossiers de virtualisation et de SAN (Storage Area Network).

Help Desk
Installation des softs acquis sur l'exercice 2008. Poursuite du déploiement du logiciel 3P.

- Dossier acquisition projecteurs fixes

Dans le cadre d'une gestion plus efficace de la salle du Collège et de la salle de formation informatique, il était judicieux d'envisager le placement à demeure de projecteurs informatiques.
Outre cette gestion améliorée des salles, le placement de projecteurs fixes a permis de mieux assurer la croissance des demandes de mise à disposition de projecteurs « mobiles » pour les projections ponctuelles dans les locaux qui ne sont pas exclusivement destinés aux réunions (bureau d'Echevin, écoles, salles polyvalentes, …).
Un PC a également été placé à demeure et est relié au projecteur de la salle de formation informatique afin de faciliter la tâche des utilisateurs.
Cela a permis aux utilisateurs internes de se connecter facilement avec leurs propres noms d'utilisateurs afin d'aller récupérer leurs présentations sur le réseau.
Cela permet également aux utilisateurs externes de venir brancher aisément, par exemple, une clé USB qui contiendrait une présentation PowerPoint.
En ce qui concerne la salle du Collège, les connexions nécessaires sont placées et aisément accessibles afin que toute personne qui souhaite connecter son ordinateur portable puisse le faire aisément.

Les toiles de projection sont réglables électriquement et des baffles additionnels sont placés (et réglables) de part et d'autre des toiles.

- Dossier acquisition de logiciel de dessin
Le Bureau d'Etudes Voies Publiques devait disposer de deux licences AutoCAD civil 3D et d'une licence AutoCAD LT supplémentaires pour équiper ses agents.
Cette demande est dans le droit fil de celle de 2007 qui marquait la volonté du Bureau d'Etudes Voies Publiques d'uniformiser les produits informatiques qu'il utilise (CSC E840 AGL/MP/812/207/032).
Il est également nécessaire de procéder à l'acquisition des maintenances pour les 3 licences AutoCAD Civil 3D, la licence AutoCAD LT et la licence AutoTURN existantes.

- Préparation des dossiers d'acquisition du matériel et de logiciels non-spécifiques: élaboration des spécifications techniques des cahiers des charges, analyse des offres, attributions des marchés :
• PC Citadelle ;
• Netbook échevinat de l'Aménagement durable, de l'Energie et de la Citadelle;
• Serveur miroir de gestion de parc
• Petit matériel
  - 5 HP Scanjet G2410
  - 10 Philips 190SW9FS
  - 10 câbles VGA
  - 25 câbles USB
  - 25 câbles UTP 2m
  - 25 câbles UTP 5m
  - 20 claviers USB
  - 5 douchettes de lecture de codes barre
  - 20 lecteurs de cartes d'identité électroniques
  - 1 NAS 4TB
  - 1 disque dur pour remplacement disque défectueux dans SAN
  - 20 souris et 20 adaptateurs pour les 20 derniers portables HP
  - batteries remplacement pour portables Asus
  - lampes fluo pour le scanner planétaire
  - 25 allonges de câbles USB 2m
  - routeur VPN/SSL pour bibliothèque rue de l'Etoile
  - RAM 4Gb supplémentaire pour serveur
  - 30 cassettes de backup pour serveur
  - 2 écrans Acer 24'' pour le développement
  - 11 casques micro pour les cours d'anglais des agents de la Maison des Citoyens
• Système d'impression
  - 20 imprimantes A4 laser noir Lexmark E260dn.
• Traceur A0 GUN ;
• 20 PC noirs mini tower avec écran 19'' et Office 2007 standard ;
• Acquisition du logiciel Ontrack
• 16 licences du logiciel de dessin DeginCad (2 complètes, 14 mises à jour).
• 2 Adobe Photoshop CS4 v11, 2 Adobe Illustrator CS4 V14 pour le SIC
• 1 licence du logiciel norton Partition Magic et 1 licence du logiciel Ontrack easy Recovery de détection/réparation des pannes de disques durs pour le Support
• QWIN supplémentaire pour la gestion de files d'attente de la Maison des Citoyens.

- Participation aux déménagements dans les services: déplacement et réinstallation du matériel informatique.

- Gestion de l'informatique de la Maison des Citoyens.

- Installation du nouveau système de la revue de Presse.

- Poursuite du déclassement des ordinateurs obsolètes.
Le matériel informatique le plus ancien, principalement des pc de bureau, des portables, des claviers et des écrans, dont les performances ne répondaient plus à la puissance requise par les derniers logiciels du marché (XP, Vista, internet explorer 7.0, Office 2003-2007, Autocad, Saphir…) est remplacé progressivement chaque année par du matériel neuf et au goût du jour. Cet ancien matériel n'a plus aucune

valeur marchande mais nous conservons toujours une vingtaine de machines afin de répondre aux besoins ponctuels de matériel de base (un stagiaire dans un service, une classe informatique à réorganiser, …).

- 631 interventions helpdesk, 33 interventions réseau, 246 demandes helpdesk, 74 demandes réseau durant l'année 2009 avec le logiciel Pythéas; compte non tenu des mises à jour des machines. A cela, il faut ajouter les demandes traitées soit en direct (résolution d'un incident « en direct » lors d'une intervention planifiée), soit directement par mail. Enfin il y a les dernières demandes encore formulées via l'ancienne application.

- pc 37
- imprimante 21
- écran 5
- souris 1
- clavier 8
- scanner 2
- consommable 50
- logiciel 13
- réseau 6

- Gestion des consommables
254 personnes servies

4.3. Géographie urbaine

Activités courantes - support

- Secrétariat (accueil public, courrier, délibérations Collège/Conseil, maintenance des logiciels, bons de commande, travaux divers),
- Collaboration avec le service Urbanisme pour l'informatisation et la présentation des prescriptions des PCA, lotissements et vérification des monuments et sites classés,
- Mise à jour constante des données ainsi que du site "carto",
- Mise à disposition de toutes les couches d'informations graphiques sur le réseau Ville,
- Signalisation des incohérences pour réactualisation de la base de données INS,
- Envoi régulier à l'Administration du Cadastre de remarques concernant des erreurs rencontrées sur les plans cadastraux lors de la mise en concordance avec les données alphanumériques de la matrice cadastrale (dénomination de voiries, numéros cadastraux, etc),
- Automatisation de certaines requêtes dans le logiciel cartographique,
- Mise en place de la couche de portage sur Internet des données ainsi que la mise en ordre de la base de données dans ce cadre,
- Fourniture des mises à jour aux éditeurs de cartes,
- Démonstration de l'Intranet-Carto et du travail réalisé aux services internes,
- Lien avec les PCA scannés et les périmètres des PCA approuvés,
- Réalisations sur support papier ou sur support informatique.

Demandes de travaux

POUR LES SERVICES DE LA VILLE	REALISATION SUR SUPPORT PAPIER OU SUR FICHIER INFORMATIQUE
Cabinets	13
Services divers	174
Police	16
TOTAL	203
POUR L'EXTERIEUR	REALISATION SUR SUPPORT PAPIER OU SUR SUPPORT INFORMATIQUE
TOTAL	69

N.B: Une demande peut concerner 1 à 10 plans et plus.

Cadastre
- Délivrance de divers renseignements cadastraux pour les services de la Ville,
- Encodage des permis d'Urbanisme via Internet dans le programme «URBAIN» mis en place par l'Administration du Cadastre,
- Remplacement annuel des planches cadastrales,
- Intégration des mutations cadastrales dans les bases de données Cadastre et Restitution (au 01/01/2009),
- Intégration annuelle des données alphanumériques de la matrice cadastrale au 01/01/2009.

Toponymie
- Délivrance de nouveaux numéros de police sur base des permis de bâtir,
- Renseignements divers au public ainsi qu'aux services communaux,
- Solution aux problèmes de divergences – études,
- Coordination des données avec le Cadastre, la Poste et les différents concessionnaires.

Nouvelle dénomination
- Place de l'Aumônière (Malonne),
- Place de l'Ecole du Génie (Jambes),
- Rue du Haut Plateau (Wépion),
- Rue du Tri au Baur (Dave).

Changement de dénomination
- d'une partie de la rue de l'Echangeur et Trieux des Mines en Rue Del'Grète à Daussoulx.

Activités ponctuelles
- Analyses statistiques et cartes thématiques,
- Nouveaux types de fonctions de bâtiments : culte, horeca, commerces, social, santé, public, administration, industrie, professions libérales, militaire, sport et école,
- Pour l'application Plan de ville interactif, des symboles ont été mis sur les bâtiments et liés aux fiches bâtiments.
ex: musées, hôpitaux, administrations, lieux de culte, terrains et bâtiments de sports, syndicats d'initiatives, toilettes publiques, hôtels et chambres d'hôtes, gares, ports, etc.
- Pour le Plan de ville, encodage et localisation des lieux-dits et ruisseaux,
- Intégration des données de services extérieurs : zones inondables du SPW, réseaux de SWDE, réseaux de Fluxys,
- Réunions pour une collaboration avec SPGE – Inasep, intégration des données du PASH et encodage des taques d'égouts,
- Mise en place d'encodage et récupération de données des renseignements des certificats d'urbanisme,
- Mise en place d'encodage des segments de voirie et récupération des données du Bureau d'Etudes Voirie,
- Collaboration avec l'ICEDD pour l'étude du schéma de structure de la ville de Namur, (fonds de plan, fonction de bâtiments, fiches des bâtiments...),
- Intégration des nouveaux plans photographiques numériques communaux (ortho images 2006-2007),
- Collaboration avec l'Aménagement du territoire pour localiser et lier les photos vue du ciel (hélicoptère et ULM),
- Correction des incohérences de numéros de police avec la participation des agents de proximité pour les divisions de Beez, Champion, Cognelée, Boninne.

Développements

Bases de données Star, Oracle et Oracle spatial

Modélisation de la base de données graphiques/alphanumériques sous Star et Oracle
- Adaptation des nouvelles données aux structures et méthodes de travail Star/Oracle,
- Modélisation Oracle en vue du passage vers Oracle spatial,
- Conversion et mise à jour des données Star vers Oracle spatial selon le nouveau modèle de données.

Administration de la base de données – Sécurité – Sauvetage
- Création de users, droits d'accès et protection des données (configuration et installation),
- Installation Stargis + configuration (modification ou consultation pure),
- Installation Star-Next (configuration).

Etablissement des méthodes de travail pour GUN et AMT
- Dessins de plans, sorties de plans, digitalisation, thématique, conversion de données DXF,
- Mise à jour de données existantes et intégration de nouvelles données.

Mise à disposition des données (autres services)
- via Winstar (dessinateurs AMT),
- via les plans papier,
- via fichiers informatiques (dxf),
- via site Carto (internet/intranet),
- via Stargis (consultation utilisateurs privilégiés AMT - Urbanisme - Echevinat de l'Urbanisme),
- via Star-Next (applications métiers).

Thématiques et statistiques
- Aide à la mise à jour de l'atlas géostratégique,
- Thématique fonction de bâtiments,
- Thématique immeuble vide,
- Thématique sur propriétés Domaine public.

Formations données
- Formations pour les utilisateurs de Stargis par le service Géographie urbaine,
- Formations à l'environnement de Stargis par société Star-apic,
- Formation de consultation et exploitation des données en Star-Next.

Formations suivies
- Formation Plone – site intranet par Union des Villes et Communes,
- Formation Outlook,
- Formation Star Next.

Site cartographique
- Maintenance du site en internet et intranet,
- Intégration progressive des pages du site carto vers le site internet de la Ville.

Toponymie
- Mise à jour de la liste des nouvelles voiries,
- Localisation des nouvelles voiries via application Next «nouvelles voiries».

Cartographie en ligne
- Mise à jour des prescriptions urbanistiques, nouveaux lotissements approuvés et périmés, PCA et plans de secteurs du service AMT,
- Applications Métiers (en Star-Next : accès avec browser internet) :

a) <u>Applications internet et intranet :</u>

• Plan de ville interactif :
Cette application est plus axée sur une approche administrative, touristique et sportive de la Ville.
Possibilité de rechercher :
- une commune, une voirie, un lieu-dit, un bois, un cours d'eau...
- une des nombreuses infrastructures du territoire de Namur. (administrations, lieux de culte ou de sports...).
Possibilité de connaître :
- un itinéraire de balade Nature sur un plan IGN ou sur des photos aériennes,
- les rendez-vous hebdomadaires des marchés et brocantes...
Possibilité de visualiser les photos Namur vue du ciel...

• Plan de ville, nouvelles voiries :
- Application Plan de Ville simplifié,
- Mise en évidence des nouvelles voiries et nouvelles dénominations depuis 2000,
Cette application est également utilisée pour localiser une voirie via les tableaux des nouvelles voiries et des changements de dénomination en [Toponymie].

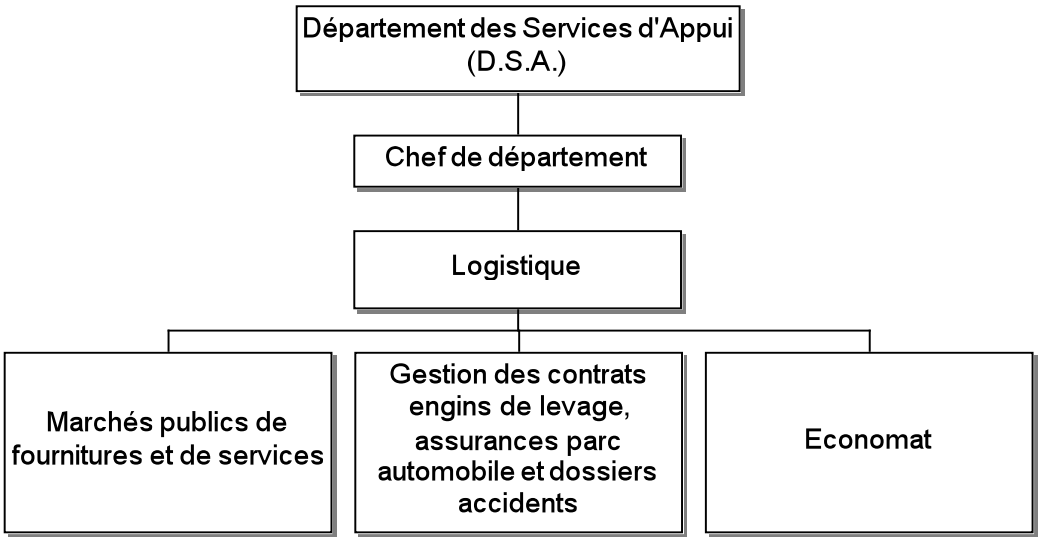
• Namur en chiffres :
Cette application est dédicacée aux chiffres,
Possibilité de rechercher par commune, secteur électoral, rue, ... des données relatives à la population, au cadastre ou à l'urbanisme.

b) Applications intranet avec accès limité (mot de passe):
• Cadastre :
Cette application est axée sur le parcellaire et la matrice cadastrale et donne la possibilité :
- de rechercher une parcelle et son propriétaire,
- de rechercher les propriétaires de parcelles dans un rayon de 50m, 100m ou 200m,
- de localiser un bâtiment au moyen de son adresse,
- de consulter l'IGN et les PPNC (photos aériennes),
- de consulter la thématique sur les propriétés des différents services publics : Etat, Région, Province, CPAS, Ville (régie foncière ou patrimoine).

• Services techniques et urbanisme:
Cette application reprend les mêmes fonctionnalités que l'application "Cadastre" mais enrichie de données urbanistiques :
- les plans de secteurs,
- les PCA (Plans Communaux d'Aménagement),
- les lotissements,
- les ensembles patrimoniaux,
- les monuments et sites classés,
- les zones inondables ...
- Rédaction de manuels d'utilisation des applications métiers,
- Création de légendes statistiques pour les applications métiers,
- Rédaction de métadonnées qui donnent des renseignements sur les données de la cartographie en ligne:
- l'historique de la constitution des données,
- la technique de saisie,
- la date des données et leur mise à jour,
- la source et les formats disponibles,
- les contraintes d'accès et l'utilisation des données.

4.4. Support opérationnel
Le support opérationnel est essentiellement délégué à la digitalisation des archives.

2. LOGISTIQUE



1. Composition du service

1 Chef de service
5 employés

2. Description du service

Le service Logistique est la centrale d'achat de l'Administration, gérant les marchés publics de fournitures et de services, veillant au respect de la législation en la matière mais non juge d'opportunité.

D'autre part, il régit administrativement le Parc automobile.
Ce service est composé de 3 cellules : Marchés publics de fournitures et de services, Gestion des contrats, engins de levage, assurances parc automobile et dossiers accidents et l'Economat.

Le rôle de l'Economat est de mettre à la disposition des différents services communaux les fournitures nécessaires à l'exercice de leur fonction, dans la limite de ses compétences et moyens (travaux d'imprimerie, matériel administratif et gestion au quotidien des EPI « équipements protection individuelle » pour + /- 600 personnes).

Les services concernés sont : l'Administration générale, en ce compris l'Enseignement, le Centre Régional de Secours et la Police (matériel administratif). L'Economat peut être considérée comme une centrale d'achat. Elle s'occupe aussi de l'équipement en mobilier de la Ville et des déménagements de ce mobilier. Elle dispose pour cela de moyens financiers fixés par le Conseil communal et assure sa mission avec la collaboration du service Logistique.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
136/127CT-06 .....Page 40/150
330/127CT-06 .....Page 52/150
136/127-08 .....Page 40/150
330/127-08 .....Page 52/150
351/127-08 .....Page 50/150
352/127-08 .....Page 50/150
136/127-10 .....Page 40/150
330/127-10 .....Page 52/150
351/127G-02 .....Page 50/150
330/127-02 .....Page 52/150
351/127-02 .....Page 50/150
352/127-02 .....Page 50/150

4. Rapport d'activités

Acquisition matériel
Ne sont repris ci-dessous que les marchés attribués (en Euros) :
(*) Certains montants sont basés sur 2,3 ou 4 années

- *Administration générale* :
  - Elections : 20.282,63
  - Mobilier administration : 9.974,03
  - Mobilier salles communales : 11.533,42
  - Machine à mettre sous enveloppe : 14.520
  - Appareils photos : 5.166,10
  - Uniformes hôtesses : 16.500/3ans*
  - Namur Magazine : 211.081,32/3 ans*
  - Produits d'entretien : 11.400
  - Funérailles indigents : 20.000
  - Fourniture de bureau administration : 79.860
  - **Total : 400.317,17**

- *Matériel Informatique, Reprographie et Economat* :
  - Matériel informatique et logiciels : 129.152,59 + 232.066/4ans*
  - Matériel reprographie : 100.865,89
  - **Total : 462.084,48**

- *Véhicules* :
  - Véhicules et véhicules mixtes services généraux: 240.710,79
  - Camions et véhicules spéciaux (car scolaire – ambulance – balayeuse- chargeur – élévateur –- véhicules touristiques): 954.593,21
  - Grosses réparations véhicules : 29.812,11
  - Batteries : 21.500
  - Pneus : 159.000/2ans*
  - Pièces d'entretien pour véhicules : 12.000
  - **Total: 1.417.616,11**

- *Matériel divers* :
  - Balayeuse – aspirateur et escabeaux : 11.480,48
  - Lave ustensiles : 10.522,16
  - Barrières nadar : 21.122,97
  - Drapeaux : 3.162,94
  - **Total : 46.318,55**

- *Voirie* :
  - Signalisation routière verticale : 54.986,03
  - Armoires universelles : 9.067,74
  - Groupe électrogène : 6.253,28
  - Pelle sur chenilles : 27.951
  - Outillage : 22.076,02
  - **Total : 120.334,07**

- *Incendie* :
  - Rampe avec amplification : 5.596,25
  - Matériel ambulances : 21.269,2
  - Matériel de plongée : 15.469,32
  - Entretien échelle Riffaud : 2.613,28
  - Plan pluriannuel (pompes immergées – app. respiratoires – tuyaux et pompes - matériel radio supplémentaire : 9.201,78
  - Matériel d'escalade : 12.495,91
  - Plan durs vertébraux : 4.085,17
  - Gants ignifuges : 13.954,50
  - Vidéo-projecteur : 1.176,12
  - **Total : 85.861,53**

- *Enseignement* :
  - Fournitures scolaires : 138.860,44
  - Olympiades : 8.224,58
  - Cours de langues : 171.315
  - Transports scolaires : 84.999,96
  - Pharmacie scolaire : 8.853,97
  - Mobilier – matériel – et matériel informatique : 82.278,13
  - Beaux arts : 14.998,76
  - Ecole industrielle et Roger Lazaron: 25.816,76
  - Conservatoire : 10.159,48
  - **Total : 545.507,08**

- *Sports* :
  - Matériel : 28.917,69
  - Protection pilastres centre Belgrade : 3.896,20
  - Graines et produits phyto : 31.597,86
  - **Total : 64.411,75**

- *Jeunesse* :
  - Jeux: 85.474,03
  - Verdur Rock : 108.983,57
  - Matériel : 24.290,14
  - Visites Breendonck : 17.700/2 ans*
  - PARF : 9.000/3 ans (Radio Nostalgie)* – 108.000/3 ans (boissons)*
  - **Total : 353.447,14**

- *Fêtes* :
  - Fêtes de fin d'année Grognon patinoire : 50.000
  - Fêtes de wallonie : 124.000
  - **Total : 174.000**

- *Environnement et Espaces verts* :
  - Traitement boues et résidus balayage : 320.000
  - Chats errants : 6.500
  - Bouchers fête du sacrifice : 64.000/4 ans*
  - Déchets inertes : 20.000
  - Matériel : 89.106,83
  - Sacs payants : 640.000
  - Sacs non payants : 29.232,50
  - Travaux d'entretien : 1.365.000
  - Espaces verts matériel : 243.325,24
  - **Total : 2.777.164,57**

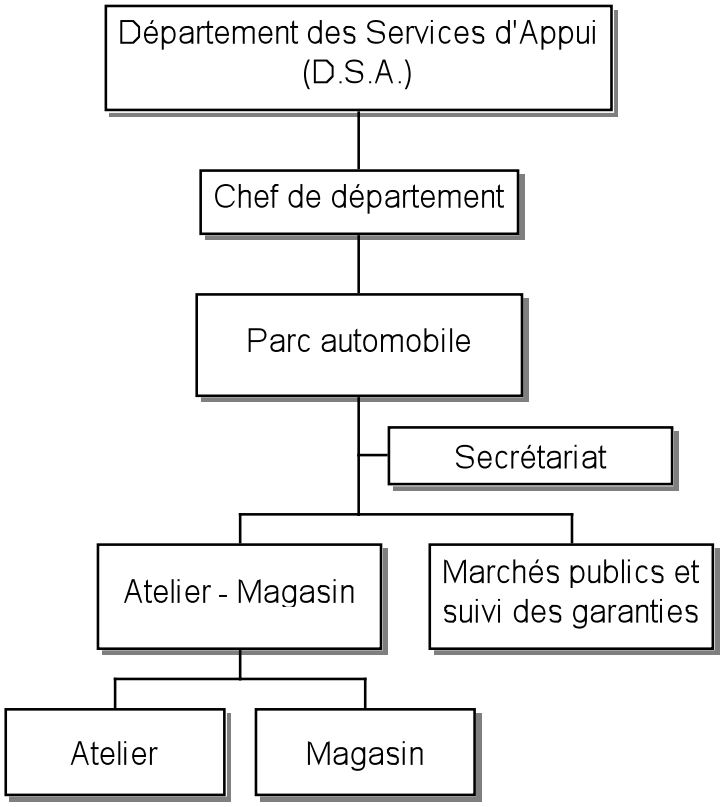
- *Bibliothèques et musées :*
  - Achat livres : 74.000
  - Mobilier : 67.331,03
  - Musée archéologique : 1.426,59
  - **Total : 142.757,62**

- *SEU* :
  - Matériel : 208.239,56
  - Cinémomètres : 71.871,25 (part communale)
  - Total : 280.110,81
  - Joelettes et hippocampes : 17.335,48
  - **Total : 577.557,1**

<u>Assurances véhicules</u>

Accidents impliquant un véhicule Ville : 82

3. PARC AUTOMOBILE



1. Composition du service

1 Chef de service
1 responsable de cellule
2 agents administratifs
5 ouvriers
1 magasinier

2. Description du service

Le service est composé de 3 cellules : « le secrétariat », « l'Atelier-Magasin » et « Marchés publics et suivi des garanties » assurant les tâches suivantes :

Le Secrétariat

− Encodage de toutes les interventions dans un programme de gestion du parc automobile. Ce programme a été mis sur pied par un agent du service informatique, et permet de gérer tous les aspects relatifs à cette matière : consommations, entretiens, assurances, accidents, déclassements. Il est utilisé en collaboration étroite avec le service de la Logistique. En fin de compte, le programme permet de calculer le coût de revient réel des véhicules,
− Le Parc automobile collabore très étroitement avec le service Logistique également dans le cadre des accidents de roulage, sur les aspects techniques : expertises et réparations,
− Gestion des cartes carburant (sauf Police) et des données recueillies par les Fleet Logger sur l'utilisation des véhicules.

Atelier-Magasin

− Réception des véhicules lors de la livraison,
− Entretien et réparations mécaniques de tous les véhicules ne faisant pas l'objet d'un contrat avec un garage privé, y compris les véhicules de la Police, du 100 et du service Incendie. Les réparations des carrosseries sont confiées au privé.
− Préparation et présentation des véhicules au contrôle technique
− Suivi des garanties et des contrats d'entretien,
− Gestion des commandes de pièces de rechange, des fournitures de pneus et de lubrifiants pour l'ensemble du parc automobile,
− Chaque année, le service procède au remplacement d'une vingtaine de véhicules « Ville » en moyenne + de 5 à 10 pour la Police. Le parc actuel compte quelque 410 véhicules dont 140 à la Police.

Marché publics et suivi des garanties

− Préparation des clauses techniques des marchés d'acquisition de véhicules pour tous les services, de matériel spécifique (Voirie, DEP, etc.). Les cahiers de charges sont établis après analyse des besoins spécifiques des utilisateurs,

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
136/743-52	Page 13/57
136/743-53	Page 13/57
136/743-98	Page 13/57
136/745-52	Page 14/57
136/745-53	Page 14/57
136/127G -02	Page 40/150
136/127PN-02	Page 40/150
136/127RC-02	Page 40/150
136/127C -03	Page 40/150
136/127H -03	Page 40/150
136/127CT-06	Page 40/150
136/127G -06	Page 40/150
136/127-10	Page 40/150

4. Rapport d'activités

Descriptif du charroi :

Motos 1
Vélomoteurs 3
Combi 16
Jeep 1
Voitures.....54
Camionnettes 104
Camions 52
Autopompes 2
Cars 11
Minibus 2
Ambulances 8
Remorques.....34
Roulottes 4
Tracteurs 13
Tondeuses .....3 (*)
Chargeurs.....3
Excavatrices 5
Rouleau vibrant 1
Compresseurs 2
Matériel industriel 12
Dumper.....5
Compacteurs 2
Bobineuse.....1
Bateau + remorque.....1
Total **311**

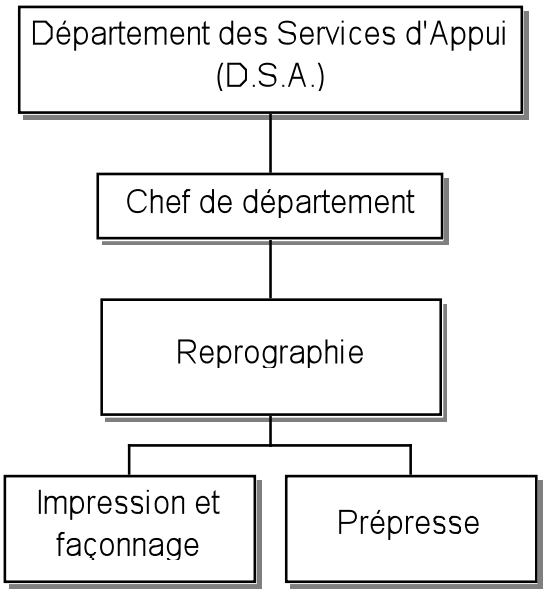
(*) Matériel immatriculé.

Kilométrage total parcouru : 2.195.005

Consommation totale (litres): 24.405,54 (essence) – 367.480,14 (Diesel) – 0 (LPG)

Les acquisitions de véhicules sont répertoriées par le service Logistique (voir Acquisition matériel).

4. REPROGRAPHIE



1. Composition du service

1 Chef de service
7 employés
1 contremaître
5 ouvriers

2. Description du service

Le service Reprographie regroupe 2 cellules : La cellule « Impression et façonnage » et la cellule « Prépresse ». La service « Reprographie » est un atelier d'imprimerie qui permet de dupliquer à moindre frais une bonne partie des documents pour les différents services communaux tels que: photocopies diverses, invitations, affiches, cartes, fiches, fardes, livrets, formulaires divers, etc. sur divers supports.

Il est aussi possible de faire du façonnage de documents, à savoir : pliage, assemblage, agrafage, perforation, couture métallique, collage, mise sous couverture, mise sous enveloppe, découpe, plastification. La reprographie est aussi équipée pour produire en petites quantités, des posters grands format jusqu'à 120 cm de large, des badges au format carte de banque en PVC, du lettrage en vinyle en plusieurs couleurs, de la gravure sur plastique, des panneaux rigides pour expo, des plaques d'inauguration, de la plastification au grand format (160cm).

La Reprographie effectue aussi de la mise en page professionnelle et formate les documents graphiques pour tout imprimeur.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
134/124I -02	Page 36/150
134/124PC-02	Page 36/150
134/124-06	Page 36/150
135/123I-02	Page 36/150
134/180-01	Page 37/150
135/124-05	Page 38/150
135/124VT-06	Page 38/150
136/123-06	Page 38/150
136/123-12	Page 38/150
136/124GS-48	Page 38/150
871/124-48	Page 128/150
124/124M-48	Page 32/150
134/180-01	Page 37/150
135/161-48	Page 37/150

4. Rapport d'activités

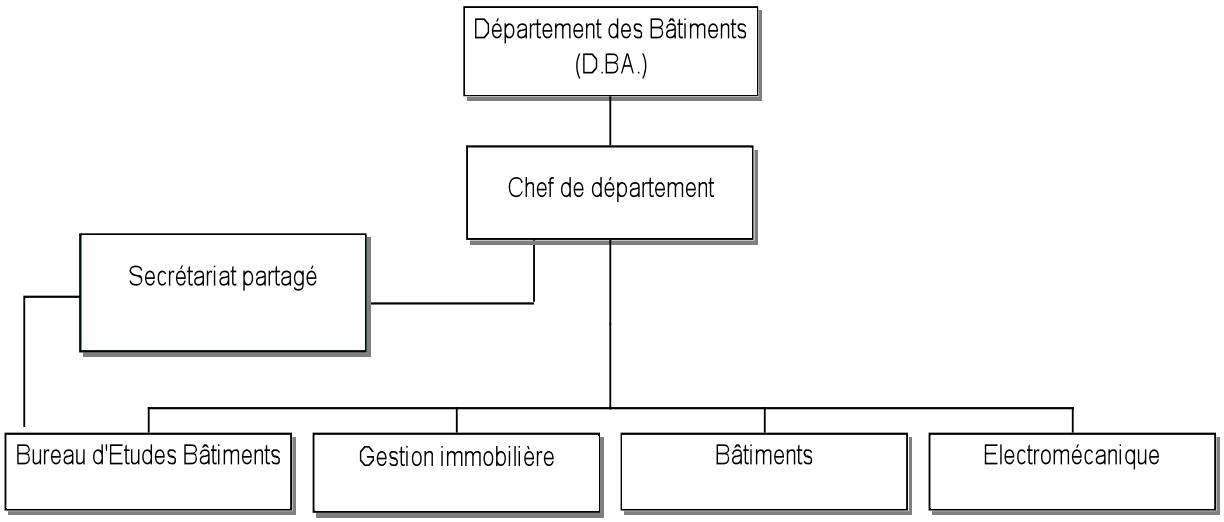
− Travaux réalisés pour l'Administration :
− Services administratifs, techniques, Police et Pompiers: 869 demandes et 1.410.931 tirages,
− Enseignement fondamental, secondaire et artistique: 3.135 demandes et 2.445.061 tirages,
− Mise en oeuvre du papier : 34.302 K° - soit 34,3 tonnes.
− Travaux pour tiers (travaux réalisés pour des activités d'intérêt général) : 160 demandes et 572.294 tirages,
− Facturation matières premières : 15.465,66 € (prise en charge par la Ville : 10.535,00€),
− Les acquisitions sont répertoriées par le service Logistique.

VILLE DE NAMUR

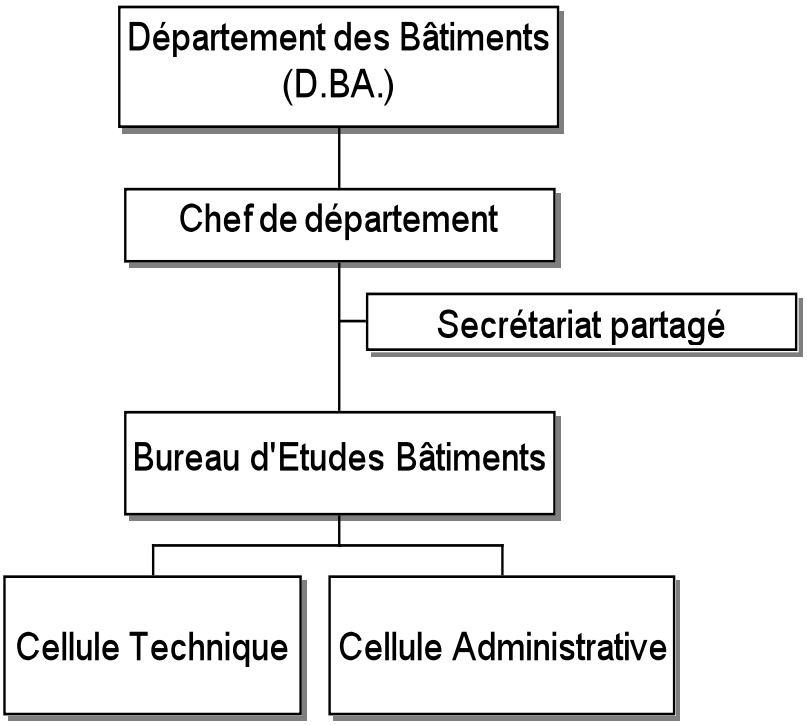
CHAPITRE 5

DEPARTEMENT DES BATIMENTS (D.BA.)




Département des Bâtiments
(D.BA.)
Chef de département
Secrétariat partagé
Bureau d'Etudes Bâtiments
Gestion immobilière
Bâtiments
Electromécanique

1. BUREAU D'ETUDES DES BATIMENTS



1. Composition du service :

2 architectes, 2 juristes , 1 ingénieur, 6 techniciens, 7 agents administratifs.

2. Description du service :

Le service du Bureau d'Etudes Bâtiments est chargé de la gestion administrative et technique des projets de construction et de rénovation des bâtiments communaux hors régie foncière.
Le service est divisé en deux cellules :

La cellule administrative :

Gestion administrative de tous les dossiers traités par le Bureau d'Etudes Bâtiments.

Cette gestion comprend entre autres :

- la présentation des dossiers au Collège communal et au Conseil communal

- l'élaboration des clauses administratives des cahiers de charges

- le suivi complet des procédures de marchés publics – globalement toutes les tâches liées aux procédures de demandes de prix, d'attributions de marchés, de notifications, suivis des cautionnements, des états d'avancement de travaux, de décomptes, de réceptions, etc.

- les relations avec la tutelle d'annulation

- les demandes de subsides et le suivi de ces dossiers

- le suivi des paiements, en collaboration avec le département de la Gestion Financière

- etc.

La cellule technique :

Traite de façon générale tous les marchés de travaux liés aux bâtiments (désignation d'auteurs de projet, de coordination sécurité, procédure de subsides).

Cette gestion comprend entre autres :

- l'analyse et émet son avis fonctionnel et technique sur les propositions qui lui sont faites.

- l'élaboration des clauses techniques des Cahiers de charges.

- la préparation des dossiers au Collège communal et au Conseil communal

- elle assure le suivi journalier du chantier, (état d'avancement, décompte, surveillance du chantier,...)

- etc.

3. Articles budgétaires extraordinaires attachés spécifiquement au service et rapport d'activités

Les dossiers repris ci-dessous ont été traités et ont fait l'objet d'un engagement de dépense avant le 31 décembre 2009. Certains sont donc toujours en cours de réalisation.

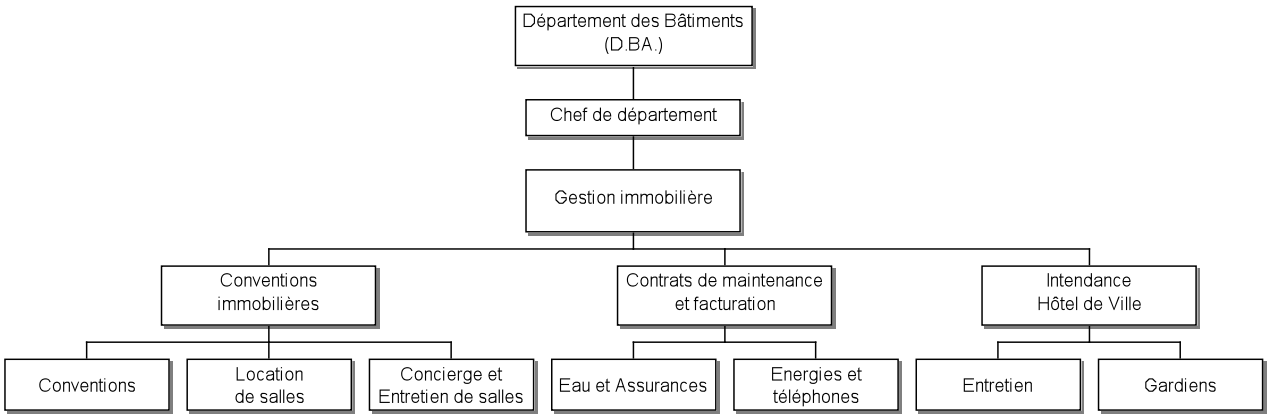
Articles budgétaires	Page	Destination	Objet du Marché	Montant
		Affaires sociales		
136/724-60	13	La Ressourcerie, boulevard d'Herbatte	Remplacement de l'installation de chauffage	66.217,03 €
764/725-54/20090096	35	Salzinnes	Quartier Balances - rue des Bosquets - Remplacement terrain synthétique	26.704,70 €
			Sous-total	**92.921,73 €**
		Associatif		
124/724-60-20090005	9	Tour Marie Spilar	Travaux de nettoyage intérieur	3.139,10 €
124/724-60	9	Rénovation des façades Vedrin	Ancienne maison communale - rue Parmentier	85.108,97 €
131/733-51-20090012	13	Citadelle	Relévé photogrammétrique de la Tour Carrée	5.808,00 €
136/724-60-20090014	13	Salle Al Copette	Travaux prévention incendie	27.188,70 €
136/724-60	13	Salle Al'Copette à Dave	Renouvellement des toitures - (remplacement des recouvrements de toitures avec isolation et placement de panneaux photovoltaïques pour production d'électricité)	132.947,84 €
136/724-60	13	Château du Parc d'Amée à Jambes	Renouvellement des châssis	196.747,82 €
761/724-60	35	Naninne, rue de la Gare, 114	Construction de locaux associatifs destinés aux mouvements de jeunesse	382.693,69 €
			Sous-total	**833.634,12 €**
		Bâtiments communaux		
136/724-60	13	Ateliers communaux "Les Cortils"	Renouvellement alimentation et dévidoirs incendie	35.072,66 €
137/724-53	15	Temploux -	Construction d'un hangar agricole pour le service Espaces verts	137.859,05 €
137/724-53	15	Bâtiment communal au boulevard d'Herbatte	aménagement de la cour et réparation des caves	300.614,01 €
424/731-60	23	Parking de l'Hôtel de Ville	Acquisition et installation de caméras de surveillance au parking de l'Hôtel de Ville	17.438,33 €
			Sous-total	**490.984,05 €**
		Cimetière		
922/843-53	53	Eglise Sainte-Croix à Saint-Servais	Travaux de maçonnerie - lots 1 et 2	29.178,23 €
				29.178,23 €
		Crèche		
844/722-56-20090077	45	Jambes - Belle-Vue	Conception et réalisation d'une crèche	2.338.795,53 €
			Sous-total	**2.338.795,53 €**

		Cultes		
136/724-60	13	Presbytère de Malonne	Mise en conformité de l'installation électrique	15.044,10 €
790/724-60-20090074	41	Eglise Saint-Loup	Travaux de maintenance et de conservation	19.222,00 €
790/724-60-20090074	41	Saint-Loup	Phase VII (partie) - Restauration des confessionnaux S5 et N6	71.438,00 €
790/724-60-20090074	41	Saint-Loup	Phase VII (partie) - Restauration des confessionnaux N8 et N9	88.386,87 €
790/724-60-20090074	41	Saint-Loup	Phase VII (partie) - Restauration des confessionnaux S4 et N7	103.866,00 €
790/724-60-20090074	41	Eglise de Saint-Martin Dave	Restauration - partie 3 - Charpentes et menuiseries extérieures	516.329,83 €
790/724-60	41	Eglise de Wierde	Nettoyage du clocher	4.666,97 €
790/724-60	41	Eglise d'Andoy -	Nettoyage du clocher	4.758,93 €
790/724-60	41	Presbytère Saint-Symphorien à Jambes	Remplacement du recouvrement de la toiture et du clocheton	15.752,87 €
790/724-60	41	Presbytère Saint-Paul à Salzinnes	Réfection de la cour	16.111,85 €
790/724-60	41	Eglise de Naninne	Remplacement du paratonnerre - placement d'une nouvelle flèche à la cime de la croix	24.716,67 €
790/724-60	41	Eglise de Velaine	Reconstruction des trottoirs et d'allées d'accès a l'église et presbytère	27.425,36 €
878/724-54-20090081	51		Réparation des murs cimetières - Lot 1 (Réparation et rejointoyage du mur d'enceinte du cimetière de Boninne)	29.987,36 €
			Sous-total	**937.706,81 €**
		Culturel		
136/724-60	13	Théâtre de Namur	Renouvellement du matériel de régulation de l'installation HVAC du théâtre de NAMUR	105.324,45 €
136/724-60-20090014	13	Bibliothèque communale de Namur	Remplacement des châssis	126.951,99 €
771/724-60	37	Hôtel de Groesbeeck de Croix	Restauration de l'Hôtel de Groesbeeck de croix Lot 1 Restauration des façades, charpente et toitures Gros-œuvre et parachèvements	1.169.027,03 €
771/724-60-20090069	35	Ecole des Bateliers à Namur	Requalification de l'ancienne école des Bateliers en vue d'y installer le Musée Archéologique	4.259.549,92 €
				5.660.853,39 €

		Divers		
124/724-60-20090005	9	Place de l'Ange	Restauration de l'ancienne pompe (Fontaine)	86.442,08 €
124/724-60-20090005	9	Parc Louise Marie	Démolition ruines du chalet du golf	17.546,21 €
131/733-51-20090012	13	Place Marché aux légumes	Relevé photogrammétrique	2.843,50 €
138/733-51-20090025	15	Coordination Sécurité chantier/Phase réalisation	Travaux 2009 - Reconduction pour l'exercice 2009	12.632,00 €
			Sous-total	**119.463,79 €**
		Ecoles		
131/733-51-20090012	13	Ecole de Wartet	Construction d'une extension - Désignation d'un BE en stabilité	13.163,32 €
131/733-51-20090012	13	Ecole de Loyers	Construction d'une extension - Désignation d'un BE en stabilité	13.967,32 €
136/724-60-20090014	13	Ecole maternelle rue Juppin n°1 à Salzinnes	Remplacement des châssis	89.204,83 €
136/724-60-20090014	13	Ecole du Centre	Renouvellement des toitures	273.622,85 €
136/724-60	13	Ecole de Belgrade	Renouvellement des appareils d'éclairages	27.950,89 €
136/724-60	13	Ecole primaire du Parc Astrid à Jambes -	Remplacement des châssis en bois	126.216,31 €
136/724-60	13	Divers bâtiments communaux (écoles d'Erpent, de Bouge-Moulin à Vent, Naninne, Jambes-Velaine, Wépion)	Production décentralisée via panneaux photovoltaïques	221.712,84 €
136/724-60-20090014	13	Ecole primaire rue Juppin n°3 à Salzinnes	Remplacement des châssis	36.761,01 €
136/724-60-20090014	13	Ecole primaire rue de la Colline	Remplacement des châssis	116.074,09 €
136/744-51-20090017	13	Ecole Bouge Moulin à Vent	Acquisition de menuiseries extérieures en Afzélia	40.803,62 €
722/722-60-20090086	En MB 4	Ecole de Wartet sise Voie de la Chasse, 19	Démolition du bâtiment	94.712,31 €
722/722-60-20090086	En MB 4	Ecole communale à Flawinne -	Rénovation des sanitaires	106.111,72 €
722/724-52	29	Ecole Temploux	Démoltion de containers	5.757,50 €
734/723-60	31	Académie des Beaux-Arts	Extension - Construction de trois classes et de deux ateliers	1.099.482,73 €
			Sous-total	**2.265.541,34 €**
		Petite enfance		
136/724-60	13	Crèche « La Ribambelle » à Jambes	Remplacement des châssis en bois	37.087,71 €
			Sous-total	**37.087,71 €**
		Sport		
136/724-60-20090014	13	Terrain de football de Gelbressée	Renouvellement toiture de la buvette et des vestiaires	160.570,27 €
136/724-60-20090014	13	Hall Omnisport de	Remplacement des	16.139,56 €
		Belgrade	appareils d'éclairage	

136/724-60-20090014	13	Beez	Construction d'un centre sportif	62.920,00 €
764/722-54-20090060	35	Beez	Construction d'un centre sportif	2.000.000,00 €
764/724PI-60-20090085	35	Piscine de Salzinnes	Réparation des carrelages des plages et faïençage des bassins	35.374,35 €
764/724PI-60-20090085	35	Piscine de Salzinnes	Traitement du plafond avec amiante au dessus du petit bassin et balcon	41.104,67 €
764/724PI-60-20090085	35	Piscine de Salzinnes	Remplacement des tuyaux d'évacuation des vestiaires collectifs et douches a l'étage	33.892,10 €
764/725-54-20090094	35	Tennis Club d'Amée - Jambes	Couverture de deux terrains de tennis par une structure gonflable	243.984,40 €
			Sous-total	**2.593.985,35 €**
		Stock service Electromécanique		
137/744EM-51/20090024	15	Stock magasin	Matériel électrique, fils électrique divers et câbles	242.000,00 €
137/744EM-51	15	Service Electromécanique	Acquisition de tapis chauffants pour l'église de Dave	10.332,88 €
			Sous-total	**252.332,88 €**
		Total général		**15.652.484,93 €**

2. GESTION IMMOBILIERE



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 3 responsables de cellule
- 5 agents administratifs
- 11 ouvriers
- concierges et écureuses

2. Description du service

Le service de la Gestion immobilière a pour mission la gestion des bâtiments et propriétés communales. Ce service regroupe trois cellules :
La cellule « Conventions immobilières » est chargée de la gestion des conventions (contrats de prêt à usage, contrats de concessions, baux emphytéotiques ou à loyer, …), des locations des salles communales, des locations, vente et achat des propriétés communales hors régie foncière, de la gestion des concierges.
La cellule « Contrats de maintenance et facturation » gère les raccordements et factures d'eau, d'énergie et de téléphonie, les contrats de maintenance et les polices d'assurances responsabilité civile et incendie des immeubles appartenant à la commune.
La cellule « Intendance Hôtel de Ville » assure l'entretien et le gardiennage de l'hôtel de ville.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement utilisés par le service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
DEPENSES

050/125-08 .....Page 16
124/124M-48 .....Page 32
124/125-10 .....Page 32
124/125T-48 .....Page 34
136/123-11.....Page 38
136/125-03 .....Page 38
136/125-06 .....Page 38
136/125-15 .....Page 40
136/126-01 .....Page 40
426/125IL-03 .....Page 60

RECETTES

124/161-01 .....Page 33
124/161T-48 .....Page 33
124/161-48 .....Page 33
124/163-01 .....Page 33
124/163B1-01 .....Page 33
764/161CJ-05 .....Page 91
764/163CT-01 .....Page 91
871/163S1-01 .....Page 129
871/163S2-01 .....Page 129

4. Rapport d'activités

A. Bail emphytéotique et actes divers

1. Bail emphytéotique

- Namur – quartier Saint-Nicolas : approbation du bail emphytéotique avec la Société Publique d'Administration des Bâtiments Scolaires (SPABS) pour la création d'une aire de jeux et de convivialité intergénérationnelle

2. Divers

- Convention Ville – CEFA : approbation de la convention de collaboration et de partenariat portant sur la réalisation de certains travaux dans les bâtiments communaux
- Réseau de distribution d'eau des anciennes communes de Dave, Naninne et Marche-les-Dames : décision de procéder au transfert de propriété au profit de la SWDE

B. Prises en location et mises à disposition d'immeubles

1. Locations par la Ville de biens communaux et mises à disposition

- Beez : futur hall sportif : approbation du contrat de concession avec le Port Autonome de Namur en vue de la création d'un hall sportif à Beez
- Belgrade – rue des Tautîs : approbation du contrat de prêt à usage au profit de l'asbl « La Pétanque belgradoise » pour le local de pétanque
- Bouge – rue Charles Bouvier : approbation du contrat de prêt à usage précaire avec l'asbl « Bouge Tennis Club » pour les terrains de tennis et pavillon
- Dave – rue de la Rêche Terre n°4 : approbation du contrat de prêt à usage précaire avec l'asbl « A l'Copette » pour l'occupation de la salle située au rez-de-chaussée
- Flawinne – rue Emile Vandervelde n°8 : approbation du contrat de prêt à usage précaire avec le groupement colombophile de Flawinne pour un local sis dans l'ancienne école gardienne
- Jambes – rue Charles Lamquet : approbation de l'avenant à la concession avec le Port Autonome de Namur pour la Maison des Jeunes
- Jambes – Château d'Amée : approbation des conventions avec l'asbl « Billard Club de Jambes » pour l'occupation de locaux au 1er étage, avec la Médiathèque de la Communauté française de Belgique pour l'occupation de locaux au 1er étage, avec la Fédération Francophone du Yachting Belge pour l'occupation de locaux au 2ème étage
- Namur – rue de Fer n°54 (rez-de-chaussée n°4) : renouvellement du bail avec la sa « Deutsche Bank » pour une période de 9 ans
- Namur – rue de Fer n°53 (rez-de-chaussée n°3) : acceptation de la résiliation anticipée du bail avec la société Best Shop et approbation du bail commercial avec la société Connections pour une période de 9 ans
- Namur – Place du Théâtre : approbation du contrat de prêt à usage avec l'asbl « Centre Culturel Régional – Théâtre de Namur » pour l'occupation du Théâtre de Namur, du Grand Manège et de l'immeuble sis rue du Théâtre n°11
- Namur (Citadelle) – avenue Jean Ier, n°2 : approbation du contrat de prêt à usage avec l'asbl « Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne de la Communauté Française de Belgique – CAVEMA » pour l'occupation du Centre de Chant Choral
- Namur (La Plante) – rue Alphonse Delonnoy n°2 : approbation du contrat de prêt à usage précaire avec l'Unité Scoute de La Plante et l'asbl « Les Œuvres Paroissiales du Doyenné de Jambes » pour l'occupation du bâtiment
- Suarlée – rue de Dorlodot n°23 : approbation du projet de convention de mise à disposition d'une partie du terrain conclue avec l'asbl « Ecole Sainte-Marie » pour l'implantation de modules préfabriqués destinés à la 45ème Unité scoute Namur-Orneau
- Vedrin – rue Parmentier : approbation du contrat de prêt à usage précaire avec l'asbl « Sports et Culture de Vedrin » pour l'occupation du bâtiment

2. Achat de biens

- Jambes – site de la Porcelaine : achat d'une partie du site au BEP Environnement pour l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers (1.732.500€)
- Jambes – chaussée de Liège n°55-57 : accord sur la promesse d'achat de la propriété (575.000€)

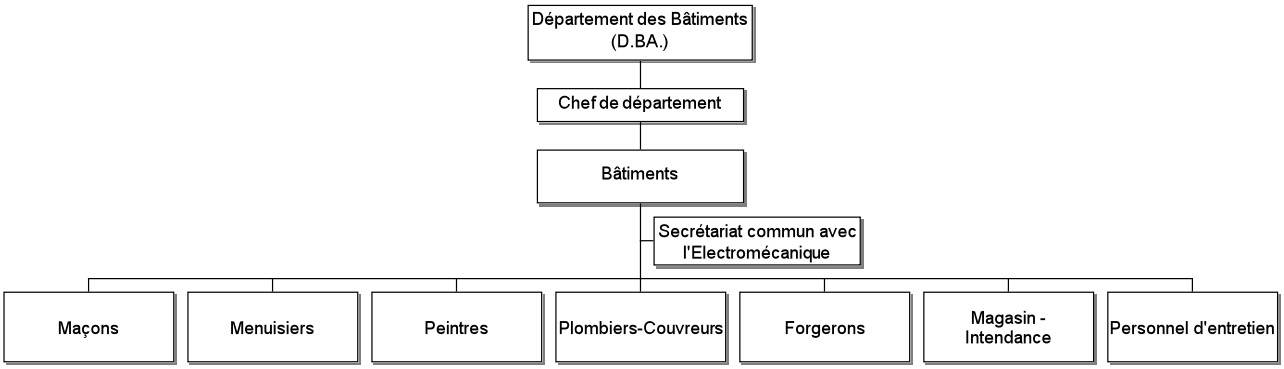
3. Vente de biens communaux

- Décision de procéder à la vente des immeubles situés à :
- Saint-Servais – route de Gembloux, n°48 (ancienne maison communale et salle Simone Henri) : vente au Centre d'Action Laïque
- Belgrade – rue Deneumoustier, n°6

- Namur – place Maurice Servais (crèche « Les P'tits Pouyons »)
- Vedrin – rue Bovesse, n°20b (salle du Transvaal)
- Wierde – rue de Jausse (ancienne école communale)
- Jambes – rue d'Enhaive (pépinière)
- Flawinne – rue Emile Mazy : vente d'une parcelle de terrain (400€ hors frais)
- Saint-Servais – route de Gembloux, n°48 (ancienne maison communale et salle Simone Henri) : approbation du projet d'acte de vente au Centre d'Action Laïque (800.000€)
- Namur – rue Lucien Namêche, n°13 (immeuble Golenvaux) : vente à l'asbl « Saint-Louis » (215.001€ hors frais)

C. Divers
- Modules préfabriqués : location – achat au CPAS de 17 modules

3. BATIMENTS


Département des Bâtiments (D.BA.)
Chef de département
Bâtiments
Secrétariat commun avec l'Electromécanique
Maçons
Menuisiers
Peintres
Plombiers-Couvreurs
Forgerons
Magasin - Intendance
Personnel d'entretien

1. Composition du service :

1 chef de service
2 agents administratif
1 technicien
1 chef d'atelier
6 contremaîtres
60 ouvriers

2. Description du service :

Entretiens et petites réparations des bâtiments communaux, (hors régie foncière).

Travaux de maintenance :
Equipes d'ouvriers chargés des travaux de maintenance dans les bâtiments communaux, partie gros-œuvre, toiture, parachèvements et plomberie. Petits travaux d'extension et d'aménagements divers.

Etudes et suivis de chantiers :
Pour les travaux nécessitant une étude préalable, il arrive que le service des Bâtiments réalise les études au sein même du service, quelquefois en collaboration avec le BEB.
Dans certains cas, les travaux sont confiés à des entreprises externes. La surveillance de ces chantiers est alors assurée par ce service.

Assistance à d'autres services ou lors de circonstances particulières :
Le service est souvent sollicité pour effectuer des prestations qui ne sont pas directement liées à sa mission première.
A titre d'exemple :
- Montage et démontage de chapiteaux (fêtes d'écoles, etc.)
- Effectuer certains transports (fêtes, etc.)
- Installation lors d'élections, …

3. Articles budgétaires extraordinaires attachés spécifiquement au service et rapport d'activités

Les dossiers repris ci-dessous ont été traités et ont fait l'objet d'un engagement de dépense avant le 31 décembre 2009. Certains sont donc toujours en cours de réalisation.

Article budgétaire	Page	Destination	Objet du Marché	Montant
		Maçons		
136/125B-02	38	Cimetière de Bouge	Placement de columbariums	1.100,00 €
136/125B-02	38	Cure de St. Servais	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage	1.300,00 €
136/125B-02	38	Eglise d'Andoy	Rejointoyage	1.000,00 €
136/125B-02	38	Eglise de Boninne	Remplacement cheminée	250,00 €
136/125B-02	38	Cure de Boninne	Plafonnage après pose châssis	675,00 €
136/125B-02	38	Cure de Cognelée	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage	650,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Salzinnes Juppin	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage	620,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Loyers	Préparation des fondations pour pose de modules	650,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Rampe PMR	260,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Loyers	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage (sanitaires)	1.300,00 €

136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage (nouvelle classe d'accueil)	850,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Beez Elisabeth	Réparation sanitaires	300,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade (dentiste)	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage (sanitaires)	1.460,00 €
136/125B-02	38	Ecole d'Heuvy	Réparation escaliers ext.	980,00 €
136/125B-02	38	Local scouts de Jambes	Pose d'un mur et création d'une baie	200,00 €
136/125B-02	38	Locaux scout Géronsart	Murs pour mise en conformité incendie	1.500,00 €
136/125B-02	38	Hall al Chair	Réalisation d'un WC PMR	600,00 €
136/125B-02	38	Ressourcerie	Mise en conformité monte-charge, maçonnerie	690,00 €
136/125B-02	38	Espace Laloux	Réparation faïence sanitaires 1er étage	150,00 €
136/125B-02	38	CSC Géronsart	Placement de nouveaux seuils	700,00 €
136/125B-02	38	Salle Parmentier Vedrin	Maçonnerie, plafonnage, carrelage, faïençage	13.200,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville	Réparation de faïence WC	100,00 €
136/125B-02	38	Atelier du Parc des Sources	Aménagement nouveaux ateliers forge, électro	10.580,00 €
136/125B-02	38	Piscine de St. Servais	Remplacement seuils porte d'entrée	200,00 €
136/125B-02	38	Syndicat d'initiative centre	Remplacement seuils porte d'entrée	190,00 €
			Sous-total	**39.505,00 €**
		Menuisiers		
136/125B-02	38	Eglise d'Andoy	Nouveaux abassons	710,00 €
136/125B-02	38	Cure de Cognelée	Remise en état général	6.200,00 €
136/125B-02	38	Cure de St. Servais	Remise en état général y compris menuiseries ext.	17.150,00 €
136/125B-02	38	Ecole d'Erpent	Cloisons, portes (1er étage)	1.700,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Loyers	Portes sanitaires	200,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Temploux	Cloisons, portes (1er étage)	950,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Froidebise	Cloisons, portes (bibliothèque)	300,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Wépion	Meuble TV	400,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Meuble de cuisine	350,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Nouvelle classe d'accueil: portes, cloisons, plafonds, et châssis	4.400,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade (dentiste)	Menuiseries ext. Et remise en état général du 1er étage	10.800,00 €
136/125B-02	38	Locaux scout Géronsart	Mise en conformité incendie + meubles cuisine	3.800,00 €
136/125B-02	38	Locaux scout Parc Astrid	Meuble évier, porte, tablettes	300,00 €
136/125B-02	38	Hall al Chair	Meubles de cuisine, plancher, cloisons, portes et rampe PMR	1.700,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Salzinnes ONE	Portes, cloisons, caches tuyaux	250,00 €
136/125B-02	38	Ressourcerie	Mise en conformité incendie	1.460,00 €
136/125B-02	38	Château d'Amée	Meubles de cuisine, plancher, cloisons, portes (yachting club)	1.000,00 €
136/125B-02	38	Amis de la terre Dave	Réparation portes	290,00 €
136/125B-02	38	Centre option Jambes	Portes et caches tuyaux	450,00 €
136/125B-02	38	Cabinet médical (Herbatte)	Cloisons, portes, plafonds	1.470,00 €
136/125B-02	38	Salle des mariages	Meuble sono	150,00 €

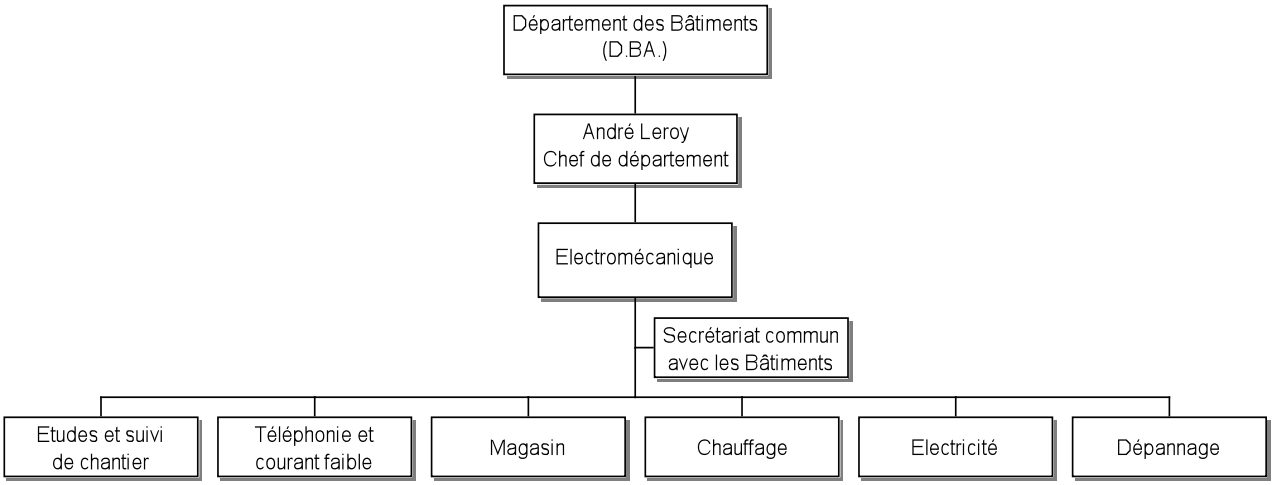
136/125B-02	38	Hôtel de Ville, local archives	Porte RF	250,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville, nv locaux	Portes	675,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville, EDEN	Cloisons, portes	420,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville, jardin	Dalles en bois	1.140,00 €
136/125B-02	38	Atelier du parc des sources -	Aménagement des nouveaux locaux	6.300,00 €
136/125B-02	38	Piscine de St. Servais	Sas d'entrée	2.700,00 €
			Sous-total	**65.515,00 €**
		Peintres		
136/125B-02	38	Cure de Cognelée	Remise en état général	5.000,00 €
136/125B-02	38	Cure de Boninne	Châssis	400,00 €
136/125B-02	38	Eglise de Beez	Baptistaire	230,00 €
136/125B-02	38	Eglise de Malonne	Remise en état général	- €
136/125B-02	38	Eglise de Gelbressée	Porte d'entrée	300,00 €
136/125B-02	38	Cure de St. Servais	Remise en état général	5.000,00 €
136/125B-02	38	Ecole Prof.	Hall, WC, réfectoire, classes	3.200,00 €
136/125B-02	38	Ecole industrielle	Cages d'escaliers	580,00 €
136/125B-02	38	Ecole d'Erpent	Cloisons étage	450,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Loyers	Sanitaires et menuiseries ext.	200,00 €
136/125B-02	38	Ecole du parc Astrid	Cuisine	800,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Bouge Moulin à Vent	Hall et sanitaires mat.	350,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Nouvelle classe, cuisine, réfectoire	400,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Froidebise	Bibliothèque, bureaux	680,00 €
136/125B-02	38	Maison des jeunes de Gelbressée	Châssis	350,00 €
136/125B-02	38	Hall al Chair	WC, bureau, cuisine	500,00 €
136/125B-02	38	Salle de Daussoulx	Châssis	340,00 €
136/125B-02	38	ONE Salzinnes	Diffé. Locaux	600,00 €
136/125B-02	38	Salle de Vedrin	Conciergerie	860,00 €
136/125B-02	38	CSC de Géronsart	Cage d'escalier	300,00 €
136/125B-02	38	Château d'Amée	Locaux du yachting club	2.500,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville	3ème étage	1.250,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville	Casier judiciaire	120,00 €
136/125B-02	38	Cabinet médical (Herbatte)	Diffé. Locaux	850,00 €
136/125B-02	38	Eden	Locaux service R.U.E	500,00 €
136/125B-02	38	Atelier splendor	Conciergerie	1.200,00 €
136/125B-02	38	Piscine de Salzinnes	Douches	650,00 €
			Sous-total	**27.610,00 €**
		Plombiers		
136/125B-02	38	Cimetière de St. Servais	Remplacement chauffe eau	230,00 €
136/125B-02	38	Cimetière de Flawinne	Remplacement wc	290,00 €
136/125B-02	38	Eglise de Malonne	Placement d'un lavabo	200,00 €
136/125B-02	38	Presbytère de Loyers	Pose nouveaux sanitaires	1.120,00 €
136/125B-02	38	Cure d'Erpent	Remplacement WC rez	270,00 €
136/125B-02	38	Cure de St. Servais	Nouveaux sanitaires	2.800,00 €
136/125B-02	38	Cure de Cognelée	Nouveaux sanitaires	620,00 €
136/125B-02	38	Ecole prof	Remplacement planches WC	440,00 €
136/125B-02	38	Ecole des Beaux-Arts	Réparation sanitaires	290,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Beez	Réparation sanitaires	400,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Boninne	Placer auge	700,00 €

136/125B-02	38	Ecole de Wépion	Réparation sanitaires	1.070,00 €
136/125B-02	38	Ecole d'Erpent	Remplacement évier cassé	270,00 €
136/125B-02	38	Ecole du parc Astrid	Remplacement WC	470,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Réparation sanitaires	360,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Flawinne	Remplacement planches WC	100,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Bouge Moulin à Vent	Remplacement planches WC	80,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Wépion	Remplacement planches WC	120,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Beez Elisabeth	Remplacement sanitaires (cour)	820,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Aménagement nouveaux sanitaires (côté cuisine)	1.120,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Flawinne	Remplacement planches wc	180,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade	Remplacement wc	300,00 €
136/125B-02	38	Ecole Loyers	Raccordement modules et cuisine	240,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Salzinnes	Réparation sanitaires + 4 sièges	170,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Naninne	Remplacement WC	120,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Belgrade -	Pose WC et lavabo (nouvelle classe d'accueil)	750,00 €
136/125B-02	38	Ecole d'Erpent	Pose dévidoir hall étage	380,00 €
136/125B-02	38	Ecole du parc Astrid	Remplacement WC en mat.	100,00 €
136/125B-02	38	Ecole Velaine	Réparation sanitaires	120,00 €
136/125B-02	38	Géronsart scout	Placement d'un lavabo	160,00 €
136/125B-02	38	Musée archéologique	Réparation sanitaires	190,00 €
136/125B-02	38	Musée archéologique	Placer WC PMR + évier cuisine	510,00 €
136/125B-02	38	Serres de Mascaux	Réparation sanitaires	210,00 €
136/125B-02	38	Module sanitaires Vedrin	Réparation sanitaires	300,00 €
136/125B-02	38	Salle Laloux	Remplacement chauffe eau	250,00 €
136/125B-02	38	Maison de la Poésie	Remplacement chauffe eau	180,00 €
136/125B-02	38	CSC de Géronsart	Remplacement WC cassé	280,00 €
136/125B-02	38	Différents bât. Com.	Mise en conformité des armoires incendie	1.700,00 €
136/125B-02	38	Terra-Nova	Pose lavabo	170,00 €
136/125B-02	38	Salle Parmentier	Pose sanitaires (conciergerie)	240,00 €
136/125B-02	38	Stade des jeux	Réparation sanitaires	132,00 €
136/125B-02	38	Hall de Wépion	Réparation sanitaires	144,00 €
136/125B-02	38	Château d'Amée	Raccordement nouvelle cuisine	400,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de ville	Pose dévidoir, aménagement WC PMR	1.300,00 €
136/125B-02	38	Cabinet médical	Pose lavabo	650,00 €
136/125B-02	38	Salle des mariages	Raccordement nouvelle cuisine	120,00 €
136/125B-02	38	Interbrew	Réparation sanitaires	450,00 €
136/125B-02	38	Garage rue Motiaux	Réparation sanitaires	170,00 €
136/125B-02	38	Espaces verts	Réparation sanitaires	120,00 €
136/125B-02	38	Espaces verts	Réparation sanitaires suite gel	172,00 €
136/125B-02	38	Interbrew voirie	Réparation sanitaires	410,00 €
136/125B-02	38	Atelier splendor	Placement d'un dévidoir at vitrier	140,00 €
136/125B-02	38	Electro	Réparation sanitaires	140,00 €
136/125B-02	38	Atelier splendor	Remplacement boiler	720,00 €
136/125B-02	38	Hall de Belgrade	Nouvelle installation douche et lavabo	2.200,00 €
136/125B-02	38	Foot Andoy	Réparation sanitaires	300,00 €
136/125B-02	38	Piscine de Salzinnes	Réparation sanitaires	320,00 €
136/125B-02	38	Foot Mascaux	Remplacement évier cassé	230,00 €

136/125B-02	38	Piscine de Jambes	Remplacement chasse WC	140,00 €
136/125B-02	38	CNS	Réparation sanitaires	184,00 €
136/125B-02	38	Foot de Flawinne	Réparation sanitaires	520,00 €
136/125B-02	38	Piscine de Jambes	Remplacement mélangeurs et mitigeurs	1.580,00 €
136/125B-02	38	CNS	Réparation urinoirs	480,00 €
136/125B-02	38	Stade communal	Réparation sanitaires	970,00 €
136/125B-02	38	Piscine de Jambes	Réparation sanitaires (fuite conduite alu)	1.150,00 €
136/125B-02	38	Rue Baivy Jambes (pétanque)	Remplacement WC	510,00 €
136/125B-02	38	CNS	Remplacement tuyauterie suite fuite importante	830,00 €
136/125B-02	38	CNS	Réparation sanitaires	370,00 €
136/125B-02	38	Piscine de Jambes	Réparation sanitaires	142,00 €
136/125B-02	38	Médiévales	Raccordement eau	580,00 €
136/125B-02	38	Fiff	Raccordement eau	600,00 €
			Sous-total	**34.494,00 €**
		Forgerons		
136/125B-02	38	Eglise de la Plante	Barrières	550,00 €
136/125B-02	38	Ecole d'Erpent	Grillages, clôtures et barrières	8.853,00 €
136/125B-02	38	Ecole du parc Astrid Jambes	Portes, grilles	1.250,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Bouge Centenaire	Barrières	350,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Bouge Centenaire	Garde-corps	180,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Wartet	Clôtures et garde-corps	750,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Basse-Enhaive	Clôture	600,00 €
136/125B-02	38	Scout de Vedrin	Grillage protection cuve à gaz	1.650,00 €
136/125B-02	38	PARF	Grilles protection jeux	1.400,00 €
136/125B-02	38	Musée Archéologique	Garde-corps PMR	200,00 €
136/125B-02	38	Grognon	Aménagement boitiers électrique	1.700,00 €
136/125B-02	38	Salle al volée Flawinne	Garde-corps PMR	200,00 €
136/125B-02	38	Tous bâtiments Com.	Réparation serrureries	19.000,00 €
136/125B-02	38	Ancienne école de Gelbressée	Placement grille	800,00 €
136/125B-02	38	Local de la marche St. Eloy	Grillage protection cuve à gaz	850,00 €
136/125B-02	38	Ressourcerie	Grillages	200,00 €
136/125B-02	38	Tous bâtiments Com.	Boîtes aux lettres	400,00 €
136/125B-02	38	Service RUE	Réparation poteaux inox	500,00 €
136/125B-02	38	Hôtel de Ville	Portes local archives, garde-corps jardin	4.450,00 €
136/125B-02	38	Interbrew	Grillages, escalier, garde-corps.	5.972,00 €
136/125B-02	38	Porcelaine	Escalier et passerelle pour compacteur	1.120,00 €
136/125B-02	38	Prêt matériel	Portes grillagées	370,00 €
136/125B-02	38	Atelier du parc des sources	Clôtures	540,00 €
136/125B-02	38	Atelier du parc des sources	Réalisation de racks	20.000,00 €
136/125B-02	38	Foot de Mascaux	Grilles	750,00 €
136/125B-02	38	Mini golf Hastedon	Porte et grilles	450,00 €
136/125B-02	38	Piscines	Réparation de chariots	160,00 €

136/125B-02	38	Piscines de St. Servais	Grilles de ventilation	900,00 €
136/125B-02	38	Stade Com.	Grillages	700,00 €
136/125B-02	38	Fêtes de Wallonie	Potences et taques	1.500,00 €
136/125B-02	38	Namourettes	Réparation portiques	600,00 €
136/125B-02	38	Chapiteaux	Différentes réparations	1.000,00 €
			Sous-total	**77.945,00 €**
		Ardoisiers		
136/125B-02	38	Bibliothèque centre	Réparation zinguerie	200,00 €
136/125B-02	38	Cimetière de Bouge	Remplacement toiture local technique	1.330,00 €
136/125B-02	38	Cure Cognelée	Pose de velux	970,00 €
136/125B-02	38	Eglise st. Albert	Remplacer zinguerie (8750 €)	
136/125B-02	38	Eglise d'Andoy	Remplacement toiture sacristie	610,00 €
136/125B-02	38	Presbytère de Jambes centre	Remplacement toiture	3.000,00 €
136/125B-02	38	Presbytère d'Erpent	Ardoiser le pignon	2.890,00 €
136/125B-02	38	Cure de Boninne	Réparation toiture et pignon	200,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Wépion	Pose de derbigum sur module	1.370,00 €
136/125B-02	38	Ecole de Velaine	Remplacement de 3 coupoles	1.380,00 €
136/125B-02	38	Château d'Amée	Pose vélux (cuisine)	250,00 €
136/125B-02	38	Salle Parmentier	Isolation plate-forme	3.000,00 €
136/125B-02	38	CSC de Géronsart	Réparation sanitaires	310,00 €
136/125B-02	38	Salle de St. Marc	Réparation plate-forme	150,00 €
136/125B-02	38	Economat	Réparation zinguerie	180,00 €
136/125B-02	38	Atelier Splendor	Remplacement de zinguerie	570,00 €
136/125B-02	38	Espace vert	Réparation zinguerie	340,00 €
136/125B-02	38	Tennis de table Vedrin	Réparation toiture	150,00 €
			Sous-total	**16.900,00 €**
		Total général		**261.969,00 €**

4. ELECTROMECANIQUE



1. Composition du service :

1 chef de service
1 ingénieur
1 agent administratif
1 adjoint
4 agents techniques
6 contremaîtres
23 ouvriers

2. Description du service :

Le service Electromécanique est chargé de l'entretien et petites réparations des installations électriques, de chauffage et de téléphonie des bâtiments communaux hors régie foncière.

Travaux de maintenance :

Comprend l'ensemble des équipes d'ouvriers chargés des travaux de maintenance dans les bâtiments communaux, partie techniques spéciales hors plomberie

Etudes et suivis de chantiers :

Pour les travaux de techniques spéciales nécessitant une étude préalable, celle-ci est assurée au sein du service Electromécanique.

Suivi des études et des chantiers confiés en externe :

En fonction de la disponibilité du service, ou en fonction de la complexité et de l'importance de certains projets, les études d'un certain nombre de ceux-ci sont chaque année confiées intégralement à des auteurs de projets externes à la Ville.

Responsable Energie des bâtiments communaux :

Le service assure le suivi énergétique de tous les Bâtiments communaux.
-Cadastre énergétique
- Audit
- Suivi des consommations
- Tableau de suivi des installations
Il y joue également un rôle de "conseiller"

Assistance à d'autres services ou lors de circonstances particulières :

Le service est souvent sollicité pour effectuer des prestations qui ne sont pas directement liées à sa mission première.
A titre d'exemple :
- Montage et démontage d'installations provisoires (fêtes, etc.)
- Sonorisation lors de manifestations diverses (fêtes, etc.)
- Service de garde

3. Articles budgétaires extraordinaires attachés spécifiquement au service et rapport d'activités

Article budgétaire	Page	Destination	Type de matériel	Facturé
		HOTEL DE VILLE		
136/125E/02	38	Espace citoyens	Matériel électrique	3.340,58 €
136/125E/02	38	Espace citoyens	Flakt woods	1.120,00 €
136/125E/02	38	Espace citoyens	Flakt woods	1.100,00 €
136/125E/02	38	Espace citoyens	Wille-Climatisation	5,45 €
			Sous-total	**5.566,03 €**
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Matériel électrique	2.179,45 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Extincteurs	96,61 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Moteur pompe	19,29 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Maintenance chauffage	8,23 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Outillage	80,47 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Groupe de froid	1.839,20 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Eclairage LED	565,00 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Outillage	285,00 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Ascenseurs	45,60 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Tableau électrique	1.045,44 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Filtres	962,86 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville (nouveau)	Ascenseurs	91,21 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville, rue de Fer, 42	Ascenseurs	2.429,73 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville, rue de Fer, 42	Matériel électrique	2.795,47 €
136/125E/02	38	Hôtel de Ville, rue de Fer, 42	Aspirateurs	758,07 €
			Sous-total	**13.201,63 €**
		CITADELLE		
136/125E/02	38	Parc Attractif Reine Fabiola	Matériel électrique	5.007,51 €
136/125E/02	38	Parc Attractif Reine Fabiola	Coffret électrique	100,00 €
136/125E/02	38	Chalet ardennais	Alarme	242,47 €
			Sous-total	**5.349,98 €**
		CULTURE		
136/125E/02	38	Al Volée	Entreprise cuisiniste	300,00 €
136/125E/02	38	Bibliothèque de Namur	Matériel chauffage	1.010,69 €
136/125E/02	38	Chant choral	Matériel électrique	810,29 €
136/125E/02	38	Chant choral	Matériel chauffage	3.081,08 €
136/125E/02	38	Conservatoire	Matériel électrique	2.859,42 €
136/125E/02	38	Musée de Croix	Matériel électrique	141,57 €
136/125E/02	38	Les Côtelis jambois	Matériel électrique	187,84 €
136/125E/02	38	Salle "Espace F. Laloux"	Matériel électronique	40,06 €
136/125E/02	38	Salle "Espace F. Laloux"	Alarme incendie	85,85 €
136/125E/02	38	Salle "Espace F. Laloux"	Matériel électrique	310,90 €
136/125E/02	38	Salle "Le Bienvenu" à Wépion	Cabine HT	392,04 €
136/125E/02	38	Salle "Le Bienvenu" à Wépion	Entrepeneur cuisiniste	1.139,82 €
136/125E/02	38	Salle de Beez	DSC alarme	90,75 €
136/125E/02	38	Salle de Beez	Alarme	139,15 €
136/125E/02	38	Salle Rogier	Matériel chauffage	6.436,37 €
136/125E/02	38	Salle des mariages	Alarme	600,00 €
136/125E/02	38	Salle des mariages	Matériel électrique	1.065,79 €
136/125E/02	38	Seigneurie d'Enhaive	Entreprise d'électricité	976,31 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Entreprise cuisiniste	928,24 €
			Sous-total	**20.596,17 €**

		ATELIERS COMMUNAUX		
136/125E/02	38	Entrepôt Douanes	Matériel électrique	64,13 €
136/125E/02	38	Entrepôt Douanes	Alarme	1.498,36 €
136/125E/02	38	Service Balayage	Matériel téléphonie	7.029,81 €
136/125E/02	38	Service Bâtiments	Matériel électrique	1.475,35 €
136/125E/02	38	Service Bâtiments	Extincteurs	449,93 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Matériel électronique	760,53 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Appareils de mesure	1.090,21 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Matériel électronique	171,05 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Matériel informatique	178,29 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Matériel chauffage	350,00 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Matériel électrique	2.633,59 €
136/125E/02	38	Service Electromécanique, rue Mottiaux	Outillage	135,47 €
136/125E/02	38	Service Environnement, chée de Liège	Ascenseurs	678,81 €
136/125E/02	38	Service Espaces Verts	Moteur pompe	368,13 €
136/125E/02	38	Service Espaces Verts	Alarme	579,59 €
			Sous-total	**17.463,25 €**
		CULTES		
136/125E/02	38	Cimetière de Bricgniot	Matériel électrique	360,36 €
136/125E/02	38	Cimetière de Jambes	Matériel électrique	37,11 €
136/125E/02	38	Eglise de Bouge	Matériel électrique	693,35 €
136/125E/02	38	Eglise de Jambes	IDEG Electricité	113,25 €
136/125E/02	38	Eglise de Temploux	Moteur pompe	150,00 €
136/125E/02	38	Eglise de Temploux	Pompes	481,34 €
136/125E/02	38	Presbytère de Boninne	Matériel chauffage	851,24 €
136/125E/02	38	Presbytère de Champion	Matériel chauffage	2.451,01 €
136/125E/02	38	Presbytère de Cognelée	Matériel électrique	936,75 €
136/125E/02	38	Presbytère de Cognelée	Matériel chauffage	3.192,68 €
136/125E/02	38	Presbytère de Saint-Servais	Coffret électrique	220,99 €
136/125E/02	38	Presbytère de Saint-Servais	Matériel électrique	599,49 €
136/125E/02	38	Presbytère de Velaine	Matériel chauffage	2.081,84 €
			Sous-total	**12.169,41 €**
		CASERNE DES POMPIERS ET SERVICE DE POLICE		
		ENSEIGNEMENT		
136/125E/02	38	Ecole d'Andoy	Coffret électrique	496,10 €
136/125E/02	38	Ecole de Bouge, Centenaire	Matériel chauffage	1.159,07 €
136/125E/02	38	Ecole de Bouge,Moulin à Vent	Matériel électrique	426,97 €
136/125E/02	38	Ecole de Bouge,Moulin à Vent	Alarme incendie	173,21 €
136/125E/02	38	Ecole de la Plante	Matériel chauffage	4.495,02 €
136/125E/02	38	Ecole de Temploux	Matériel chauffage	681,17 €
136/125E/02	38	Ecole de Velaine à Jambes	Alarme	65,81 €
136/125E/02	38	Ecole de Wépion	Alarme	719,95 €
136/125E/02	38	Ecole de Wépion	Ascenseurs	91,21 €
136/125E/02	38	Ecole de Wépion	Matériel électrique	647,57 €
136/125E/02	38	Ecole de Wépion	Alarme incendie	43,56 €

136/125E/02	38	Ecole d'Erpent	Matériel électrique	1.425,93 €
136/125E/02	38	Ecole d'Erpent	Matériel électronique	329,94 €
136/125E/02	38	Ecole du Centre	Matériel chauffage	1.400,00 €
136/125E/02	38	Ecole du Parc Astrid à Jambes	Matériel électrique	101,24 €
136/125E/02	38	Ecole du Parc Astrid à Jambes	Nettoyage hotte	1.145,00 €
136/125E/02	38	Ecole du Parc Astrid à Jambes	Ascenseur	91,21 €
136/125E/02	38	Ecole industrielle, rue Pépin à Namur	Matériel chauffage	2.481,66 €
136/125E/02	38	Ecole, pl. do Bia Bouquet à Belgrade	Matériel électrique	2.545,21 €
136/125E/02	38	Ecole, rue des Tautîs à Belgrade	Alarme	867,57 €
136/125E/02	38	Ecole, rue des Tautîs à Belgrade	Matériel électrique	55,85 €
			Sous-total	**19.443,25 €**
		INFRASTRUCTURES SPORTIVES		
136/125E/02	38	Hall omnisports de La Plante	Matériel électrique	524,12
136/125E/02	38	Hall omnisports de St-Servais	Matériel électrique	64,13 €
136/125E/02	38	Hall omnisports de Tabora	Matériel électrique	437,33 €
136/125E/02	38	Hall omnisports de Tabora	Matériel chauffage	598,95 €
136/125E/02	38	Hall omnisports de Tabora	Moteur pompe	715,49 €
136/125E/02	38	Hall omnisports de Vedrin	Matériel de chauffage	729,70 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Matériel électrique	266,99 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Compresseur	1.566,95 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Outillage	119,79 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Pièces détachées	303,95 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Ascenseur	1.231,78 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Matériel téléphonie	377,81 €
136/125E/02	38	Piscine de Jambes	Moteur pompe	79,91 €
136/125E/02	38	Piscine de Salzinnes	Matériel électrique	181,56 €
136/125E/02	38	Piscine de St-Servais	Air conditionné	194,75 €
136/125E/02	38	Piscine de St-Servais	Ascenseur	768,35 €
136/125E/02	38	Terrain de football d'Andoy	Alarme	406,36 €
136/125E/02	38	Terrain de football de Flawinne	Outillage	102,98 €
136/125E/02	38	Terrain de football Mascaux	Ascenseur	85,91 €
			Sous-total	**8.756,81 €**
		DIVERS		
136/125E/02	38	Crèche de Saint-Servais	Electroménager	31,27 €
136/125E/02	38	Crèche de Saint-Servais	Matériel électrique	38.567,62 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Coffret électrique	215,38 €
136/125E/02	38	Magasin	Matériel électrique	2.280,03 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Matériel chauffage	24.732,02 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Maintenance chauffage	5.076,82 €
136/125E/02	38	Magasin	Bonbonne de gaz	465,68 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Extincteurs	1.953,32 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Alarme	9.434,07 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Matériel de chauffage	1.348,85 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Matériel de cuisine	210,24 €
136/125E/02	38	Magasin	Matériel téléphonie	767,45 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Matériel téléphonie	480,01 €
136/125E/02	38	Immeubles divers	Outillage	866,14 €
136/125E/02	38	Magasin	Outillage	15.140,86 €
136/125E/02	38	Magasin	Quincaillerie	399,63 €
136/125E/02	38	Magasin	Appareils de mesure	767,14 €

136/125E/02	38	Magasin	Echelles	321,48 €
136/125E/02	38	Magasin	Courroie	177,87 €
136/125E/02	38	Magasin	Pompes	457,21 €
136/125E/02	38	Magasin	Outillage	67,98 €
136/125E/02	38	Magasin	Matériel électronique	1.607,22 €
136/125E/02	38	Magasin	Pièces détachées électroniques	47,58 €
136/125E/02	38	Magasin	Accessoires magasin	5.567,21 €
			Sous-total	**110.983,08 €**
		Total général		**213.529,61 €**
		BUDGET CABLES 2009		
		DESTINATION		**Facturé**
137/744EM/51	15	Av Jean Materne 164		1.464,02 €
137/744EM/51	15	Chauffage		1.728,22 €
137/744EM/51	15	Divers chaufferie		438,69 €
137/744EM/51	15	Ecole de Temploux		58,82 €
137/744EM/51	15	Ecole d'Erpent		153,32 €
137/744EM/51	15	Ecole d'Andoy		422,96 €
137/744EM/51	15	Eden		113,98 €
137/744EM/51	15	HDV		1.888,73 €
137/744EM/51	15	Magasin		8.400,20 €
137/744EM/51	15	Pompier		1.125,21 €
137/744EM/51	15	Salle des mariages		80,10 €
137/744EM/51	15	Scout Géronsart		483,50 €
		Total général		**16.357,75 €**
		BUDGET ECLAIRAGE 2009		
		DESTINATION		Facturé
137/744EM/51	15	HDV		6.626,21 €
137/744EM/51	15	Centre culturel des Balances		1963,42
137/744EM/51	15	Halle al Chair		1098,23
137/744EM/51	15	Ecole de Belgrade		1.562,64 €
137/744EM/51	15	Eglise de Boninne		6.719,15 €
137/744EM/51	15	Eglise de Bouge Ste-Marguerite		11.334,90 €
137/744EM/51	15	Eglise d'Erpent		2.211,16 €
137/744EM/51	15	Eglise du Moulin à vent		1.586,34 €
137/744EM/51	15	Presbytère Saint-Servais		266,61 €
137/744EM/51	15	Monument aux morts de Champion		118,15 €
137/744EM/51	15	Hall de Jambes		897,77 €
137/744EM/51	15	Hall de Belgrade		399,45 €
137/744EM/51	15	Cafétéria foot Andoy		2.282,90 €
137/744EM/51	15	Magasin		4.499,88 €
		Total général		**41.566,81 €**
		BUDGET MATERIEL ELECTRIQUE 2009		
		DESTINATION		Facturé
137/744EM/51	15	Château d'Amée		2.534,60 €
137/744EM/51	15	Citadelle		1.038,92 €
137/744EM/51	15	Chaufferies		91,13 €
137/744EM/51	15	Divers bâtiments vannes		2.957,80 €
		chauffage		

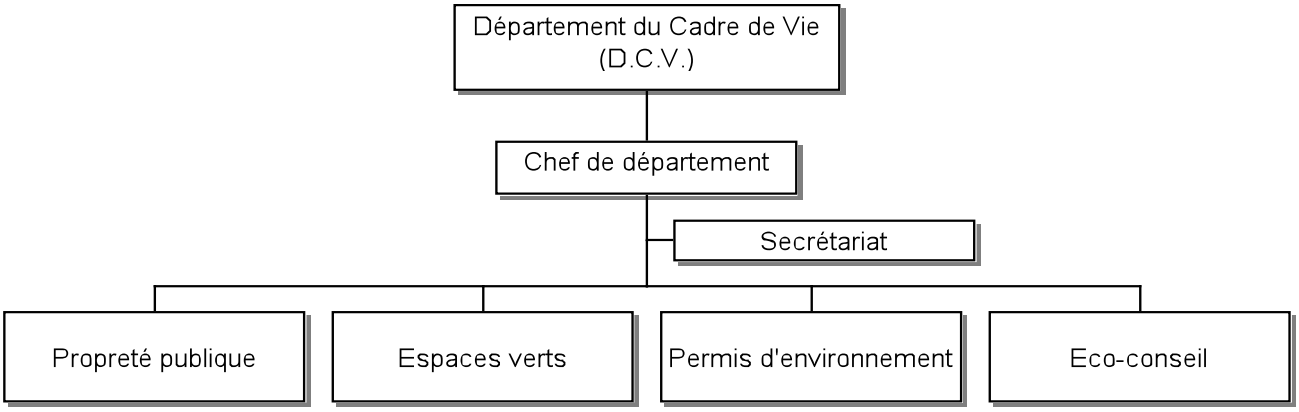
137/744EM/51	15	Diverses armoires de Chauffage		1.384,64 €
137/744EM/51	15	Ecole de Belgrade		118,48 €
137/744EM/51	15	Ecole de Boninne		616,06 €
137/744EM/51	15	Ecole du Centre		596,97 €
137/744EM/51	15	Ecole de Temploux		2.000,82 €
137/744EM/51	15	Ecole de Wépion		268,06 €
137/744EM/51	15	Ecole de Salzinnes rue Juppin		826,36 €
137/744EM/51	15	Ecole d'Erpent		838,44 €
137/744EM/51	15	Ecole d'Andoy		1.238,88 €
137/744EM/51	15	Ecole industrielle		392,71 €
137/744EM/51	15	Eglise Saint-Loup		296,10 €
137/744EM/51	15	Eglise de Temploux		234,84 €
137/744EM/51	15	Container école Loyers		142,83 €
137/744EM/51	15	Cuisine Parc Astrid Jambes		120,56 €
137/744EM/51	15	Fêtes		455,02 €
137/744EM/51	15	Coffret fêtes		803,51 €
137/744EM/51	15	Hall de Belgrade		184,88 €
137/744EM/51	15	Hall de Malonne		363,68 €
137/744EM/51	15	Piscine de Jambes		180,47 €
137/744EM/51	15	HDV		2.060,15 €
137/744EM/51	15	Salle des mariages		463,34 €
137/744EM/51	15	Cabine HT salle des mariages		3.964,00 €
137/744EM/51	15	Interbrew		1.568,78 €
137/744EM/51	15	Magasin		31.939,78 €
137/744EM/51	15	Splendor		2.576,82 €
137/744EM/51	15	Centre culturel des Balances		103,39 €
137/744EM/51	15	Av. Jean Materne 164		1.086,00 €
137/744EM/51	15	Maison Cabrera		861,25 €
137/744EM/51	15	ONE		17,98 €
137/744EM/51	15	Parc Astrid		358,09 €
137/744EM/51	15	Police Hastedon		912,67 €
137/744EM/51	15	Pompiers		1.011,44 €
137/744EM/51	15	Scout Géronsart		2.039,28 €
137/744EM/51	15	Tour carrée		180,08 €
137/744EM/51	15	Sono Electro		588,30 €
		Total général		**67.417,11 €**

VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 6

DEPARTEMENT DU CADRE DE VIE (D.C.V.)





Le Département du Cadre de Vie se compose de (situation au 1er janvier 2009) :

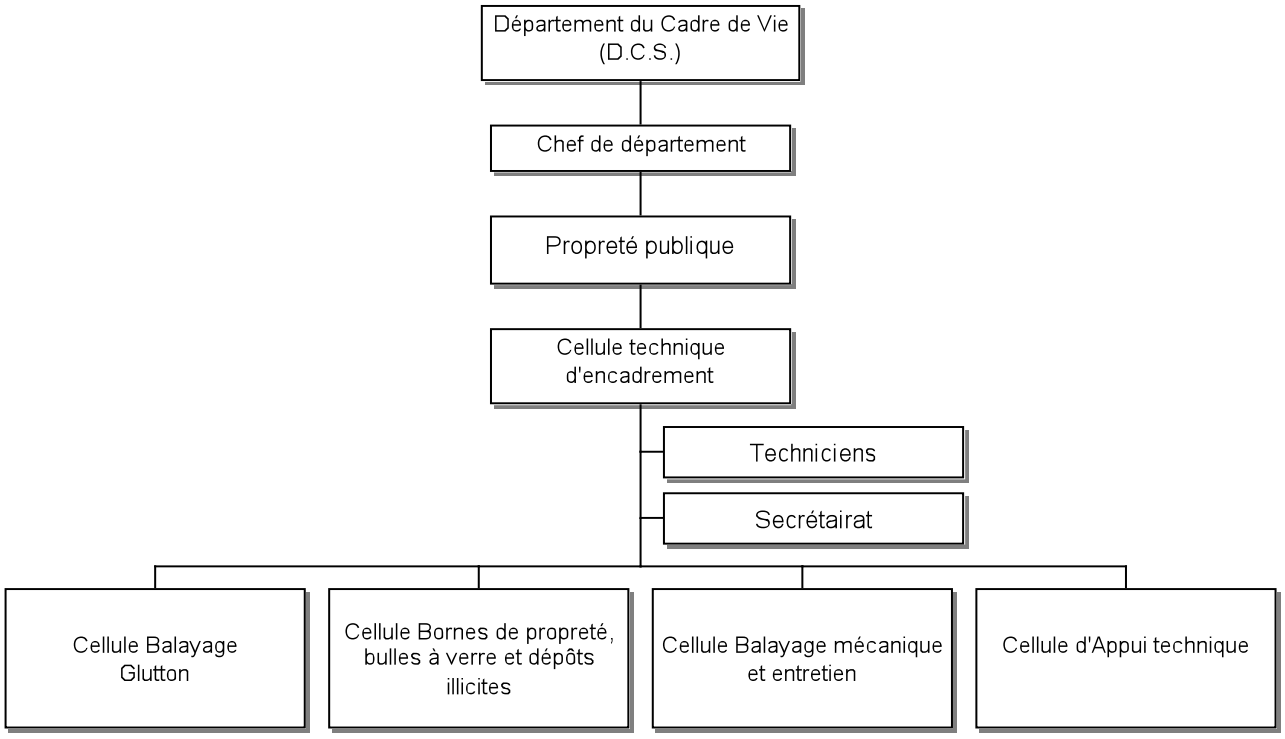
1. 1 Chef de Département
1 agent administratif

2. Quatre services :
- service Propreté publique
- service Espaces verts
- service Permis d'environnement
- service Eco-conseil

3. Personnel
- 05 agents administratifs
- 18 techniciens
- 111 ouvriers (agents Ville)

Siège du DCV et des services Eco-conseil et Espaces verts : rue Frères Biéva, 203 à 5020 VEDRIN

1. SERVICE PROPRETE PUBLIQUE



Sites d'implantation :
– chaussée de Liège, 57 à 5100 Jambes
– rue Piret Pauchet, 73 à 5000 Namir (cellule Balayage « Glutton »)
Le service Propreté publique est composé comme suit (situation au 1er janvier 2009) :
• 1 agent technique en chef
• 1 agent technique
• 1 agent administratif
• 74 ouvriers (53 agents Ville, 6 agents GAU, 6 articles 60, 10 agents BEP)

1.1. Description du service Propreté publique

La propreté publique est un élément primordial pour la qualité de vie des citoyens. Pour ce faire, ce sont plus d'une septantaine de personnes/ouvriers qui y contribuent via notamment le nettoyage manuel et mécanique des voiries (motocrottes, gluttons, …), l'entretien des avaloirs, la vidange des bornes de propreté (poubelles publiques, cendriers urbains).
Spécificité : équipes à timing de prestations différées :

– 05.00 h → 12.00 h
– Week-end : 05.00 h → 10.00 h
– 07.45 h → 16.15 (30) h
– équipes BEP : 13.00 h → 20.00 h + week-end : 08.00 h → 16.30 h

Le service Propreté publique regroupe cinq cellules :

1.1.1. Cellule d'encadrement qui se compose d'un technicien, d'un agent administratif, d'un agent D4, d'un contremaître et de deux brigadiers.

1.1.2. Cellule Balayage (17 agents) qui a pour mission le balayage (manuel ou à l'aide de gluttons) du centre ville et des zones commerciales de Jambes et Saint-Servais (missions généralement à pied et aide de deux petites balayeuses).

1.1.3. Cellule bornes de propreté, bulles à verre, … (40 agents) qui a pour mission le placement, l'entretien et la vidange des bornes de propreté, des cendriers urbains, des totems distributeurs de sacs pour déjections canines, l'enlèvement des dépôts illicites, l'affichage (pose et enlèvement de l'affichage illicite), lutte contre les tags et graffitis, le nettoyage des accotements, l'entretien des aires des bulles à verre, l'entretien des canisettes et la lutte contre les nuisances canines (deux motos spécifiques).

1.1.4. Cellule Balayage mécanique et entretien, hydrocurage, lavage, nuisances canines (22 agents) qui a pour mission le balayage mécanique, l'entretien et le curage des avaloirs des voiries communales et le lavage du centre ville.

1.1.5. Cellule Atelier mécanique (5 agents) qui a pour mission d'intervenir selon les cas, sur les véhicules engins et faire face aux différentes réparations qui en découlent, d'assurer la gestion du pigeonnier municipal, du magasin et de la tenue du stock des sacs poubelles payants.

1.2. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*

DO 875/124AN/02 .....Page 132
DO 875/124AP/02 .....Page 132
DO 875/124MT/02 .....Page 132
DO 875/124NP/02 .....Page 132
DO 876/124/02 .....Page 132
DO 876/124/06 .....Page 132
DO 877/124P/02 .....Page 136
DE 136/743-52/2009-0015 .....Page 14
DE 136/743-98/2009-0016 .....Page 14
DE 875/744-51/2009-0078 .....Page 48

RO 875/161/01 .....Page 133
RO 875/161/02 .....Page 133
RO 875/161/48 .....Page 133
RO 876/161CP/48 .....Créé en cours d'année
RO 876/161ZP/48 .....Créé en cours d'année
RO 876/465/48 .....Page 133

1.3. Rapport d'activités

1.3.1. Poursuivre les actions en matière de lutte contre les graffitis et les tags

➢ Dans le cadre de l'enlèvement des tags et graffitis, dépôt de plainte systématique par le Chef du Département du Cadre de Vie auprès de la section tags et graffitis de la Police locale et enlèvement systématique des tags et graffitis sur la voie publique, le mobilier urbain, les immeubles, les édifices publics ou privés, ainsi que sur tout bien jouxtant ou visible du domaine public, sur l'ensemble du territoire communal (1 agent avec matériel spécifique).

➢ Réalisation d'un reportage photographique avant et après chaque intervention et communication systématique à la Police locale.
Bilan des interventions 2009
2.798 interventions – 2.129 m² de surface détagués.

1.3.2. Limiter l'affichage sauvage

➢ Entrée en vigueur du règlement de police particulier sur la gestion des déchets et la propreté publique intégrant à l'article 27 les disposition en matière d'affichage adopté par le Conseil communal réuni le 15 décembre 2008, abrogeant le règlement de police particulier concernant la propreté de la voie publique.

➢ Edition d'un vade-mecum relatif à l'affichage sur la voie publique présentant les dispositions réglementaires précitées remis systématiquement à tout organisateur d'évènements par le service Gestion du domaine public et Sécurité.

➢ Apposition d'une signalétique précisant les conditions d'utilisation sur les panneaux d'affichage associatif et d'expression citoyenne locale.

➢ Remise en ordre du parc de panneaux d'affichage associatif et d'expression citoyenne locale : enlèvement des panneaux en mauvaise état.

➢ Enlèvement systématique de tout affichage illicite repéré sur le domaine public et dépôt de plainte auprès de la police locale précisant le montant de la redevance concernée. Envoi des redevances après audition par les services de police dès que les coordonnées du contrevenant sont connues.

Bilan des interventions 2009
➢ 46 dépôts de plaintes transmis à la Police locale
➢ 49 procès-verbaux établis par la Police locale avec application de redevances pour un montant total de 39.225,00 €.
Montant perçu au 31 décembre 2009 : 6.100,00 €

1.3.3. Gérer les poubelles publiques

➢ Maintenance des bornes de propreté (quelque 2.700 unités) et remplacement des bornes accidentées, incendiées ou vandalisées.

➢ Acquisition de 160 nouvelles bornes de propreté et de cuves supplémentaires - décembre 2009.

➢ Apposition systématique d'autocollants sur les cuves et conteneurs « Ville » rappelant l'interdiction d'y déposer des déchets ménagers.

1.3.4. Renforcer le nettoyage des voiries, filets d'eau, accotements, trottoirs et halages en zone urbaine et en périphérie

➢ Nettoyage de l'ensemble des avaloirs de l'entité à concurrence de 3 fois par an. A noter que certaines voiries nécessitent un curage plus régulier des avaloirs.

➢ Poursuite du ramassage systématique des animaux morts sur la voie publique (animaux de compagnie et faune sauvage), dépôt au sein des installations du service Propreté publique, enlèvement régulier par une société agréée.

➢ Suite à l'adoption par le Conseil communal réuni le 15 décembre 2008 du règlement de police particulier sur la gestion des déchets et la propreté publique intégrant à l'article 24 des dispositions concernant le nettoyage de l'espace public en cas d'événement organisé sur ou en dehors de la voie publique, rappel systématique des dispositions réglementaires en vigueur aux organisateurs, par le service Gestion du Domaine public et Sécurité, sur base de l'avis émis par le DCV lors de tout événement annoncé.

➢ Participation à l'amélioration du réseau de toilettes publiques :
Location systématique de toilettes mobiles lors de chaque événement organisé par le DCV ;
Imposition systématique de la présence de toilettes lors de l'organisation de manifestations ou événements organisés par la Ville et/ou par des opérateurs extérieurs.

1.3.5. Soutenir le travail des équipes de propreté

Effectifs des équipes de propreté

➢ Reconduction de l'engagement d' « articles 60 ».

➢ Reconduction des équipes d'agents du BEP Environnement assurant des prestations de nettoyage de la Ville – adaptation le 8 septembre 2009 suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement de travail du BEP-Environnement, soit 10 agents à temps plein assurant des prestations de 13h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 16h30 le week-end.

➢ Poursuite de l'engagement de 9 agents sous statut PTP, dans le cadre du programme Wallonet (contrats de deux ans).

Amélioration des équipements du service

➢ Mise en service :
- 1 balayeuse – mai 2009
- 1 hydrocureuse – septembre 2009
- 1 balayeuse-hydrocureuse – septembre 2009
- 3 gluttons électriques (acquis en décembre 2008)

➢ Remplacement d'une balayeuse – attribution en novembre 2009

➢ Acquisition de trois camionnettes – parc automobile

➢ Acquisition de deux caissons de compaction – attribution décembre 2009

➢ Acquisition d'un chargeur élévateur – attribution collège septembre 2009 – livraison en décembre 2009.

1.3.6. Sensibiliser le public à la nécessité du maintien de la propreté - action menée en collaboration avec le service Eco-conseil

➢ Poursuite de la remise d'un kit d'accueil à tous les nouveaux arrivants sur Namur comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets.

➢ Poursuite de l'utilisation du stand itinérant propreté/déchets visant à sensibiliser les citoyens à la propreté publique et à l'éco-consommation en matière de déchets. Equipement d'un véhicule, diffusion de

documents de sensibilisation (brochures, folders, magnets, blocs-notes…). Présence sur le marché de Namur de mai à septembre 2009, animations dans les écoles.

➢ Rappel régulier des devoirs de chaque citoyen dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire.

➢ Lancement d'une campagne de sensibilisation du grand public à la propreté publique sur le thème « mon environnement c'est du propre » via la réalisation et la diffusion régulière d'affiches thématiques :
- o mars : Des objets qui vous encombrent
- o juin : Trottoirs enherbés ou souillés
- o septembre : Dépôts clandestins : gestes anodins

➢ Publication et diffusion en 6.000 exemplaires du livret de conte « Lucien la terreur des trottoirs », outil didactique de sensibilisation à la propreté publique à destination des plus jeunes.

➢ Mise à jour, réédition en août 2009 et diffusion de la brochure « Ensemble réduisons nos déchets », présentant les différentes modalités de collecte des résidus.

➢ Edition de folders de sensibilisation et d'information sur la gestion raisonnée des déchets à destination des populations de langues étrangères (albanais, arabe, russe et turc).

➢ Mise à jour et refonte complète du site du portail www.environnement-namur.be

➢ Réalisation d'une campagne de sensibilisation à la propreté publique ayant pour thème l'utilisation des cendriers urbains

- o campagne d'affichage à caractère humoristique – dessin de Pierre Kroll (édition et diffusion d'une affiche en 2.000 exemplaires et d'une carte de vœux en 11.000 exemplaires) - décembre 2009 ;
- o Acquisition et distribution de 5.000 cendriers de poche ;
- o Acquisition de 235 cendriers urbains (dont 25 bornes cendriers) dans le cadre d'un marché de fourniture passé par appel d'offres général (livraison et mise en œuvre en 2010) ;
- o Inscription de cette action dans le cadre de la campagne régionale « A la poubelle.be » en vue d'obtenir un subside de 10.000 €.

➢ Réalisation et diffusion en collaboration avec le BEP environnement et l'asbl Fost + du calendrier 2010 de collecte des déchets ménagers accompagné de conseils pratiques – décembre 2009.

➢ Sensibilisation de la population à la mise en place le 2 novembre de la collecte en porte-à-porte des matières organiques par le BEP Environnement et adaptation des dispositions réglementaires :

- o Réalisation d'une exposition sur la gestion des matières organiques et le gaspillage alimentaire composée de 8 panneaux ;
- o Réalisation et diffusion d'une affiche de promotion de cette nouvelle filière de collecte et d'un magnet thématique sur le gaspillage alimentaire ;
- o Mise en œuvre d'un stand itinérant sur cette thématique ;
- o Réalisation et diffusion de spots radios ;
- o Organisation en collaboration avec le BEP environnement de la diffusion d'un rouleau gratuit de sacs biodégradables, contre remise d'un bon spécifique envoyé par le BEP aux ménages namurois :
  Echange du bon : du 13 octobre au 30 novembre 2009

Lieux :
- A l'espace R batte (Ravik boutik)
- Au BEP à Salzinnes
- Au BEP à La Porcelaine
- Au marché aux anciennes variétés
- Sur les sites décentralisés lors de la journée de l'arbre
- A l'Hôtel de Ville

o Organisation d'un cours de cuisine offert à une dizaine de citoyens sur le thème « éviter le gaspillage alimentaire et accommoder ses restes » sur base d'un concours organisé via Namur magazine, en collaboration avec l'école professionnelle Roger Lazaron. Cours organisés les 29 septembre, 6, 13, 20 et 27 octobre 2009 de 18H à 20H30 ;
o A l'occasion du Salon Valériane (4-5-6 septembre), sensibilisation des citoyens au compostage individuel et à la gestion des matières organiques, annonce de la prochaine collecte en porte-à-porte des matières organiques (stand de 18m² – panneaux sur le compostage, le gaspillage alimentaire et la collecte des matières organiques).

1.3.7. Poursuivre les campagnes de lutte contre les déjections canines

➢ Maintenance des canisettes installées sur le territoire communal (nettoyage journalier et désinfection) et sensibilisation des riverains afin de promouvoir leur utilisation.

➢ Maintenance des 68 totems distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal.

➢ Acquisition de 57 totems – décembre 2009.

➢ Acquisition et réception de 200.000 sachets spécifiques pour les totems distributeurs en cours d'année.

➢ Acquisition de 350.000 sachets spécifiques pour les totems distributeurs – décembre 2009.

➢ Passage régulier des deux motos assurant la collecte des déjections canines plus particulièrement dans les espaces piétonniers et sur les halages.

1.3.8. Tenter de résoudre les problématiques liées à la présence d'animaux en ville

➢ Problématique des chats errants : action menée en collaboration avec le service Eco-conseil :
o Organisation d'une campagne de stérilisation des chats errants ;
o Désignation d'un vétérinaire dans le cadre d'un marché global de services passé par procédure négociée portant sur les exercices 2009 et 2010 ;
o 130 chats stérilisés (69 mâles et 61 femelles).

➢ Poursuite du ramassage systématique des animaux morts sur la voie publique (animaux de compagnie et faune sauvage), dépôt au sein des installations du service Propreté publique, enlèvement régulier par une société agréée (Rendac).

➢ Problématique des pigeons :
o Maintenance régulière du pigeonnier installé square Léopold, approvisionnement en nourriture et eau, prélèvement systématique des œufs ;
o Suivi vétérinaire assuré dans le cadre d'un marché de services passé par procédure négociée couvrant les exercices 2007 à 2010.

➢ Dératisation :

o Poursuite du marché de fourniture et de services relatif à la dératisation de l'ensemble du territoire de la Ville et aux interventions de désinfection sur les propriétés communales, marché couvrant les exercices 2008 à 2014.

o La dératisation porte sur :
- ➢ tout le réseau des égouts publics;
- ➢ les points d'infestation en surface, immeubles, terrains... et leur voisinage;
- ➢ les cours d'eau et leurs abords.

1.3.9. Mener des actions en matière de recherche des infractions et renforcer la lutte contre les dépôts clandestins

➢ Recherche régulière d'indices au sein des dépôts illicites, dans les sacs-poubelles non conformes et dans les valisettes par les agents du service Propreté publique et dépôt de plainte systématique par le Chef de Département du Cadre de Vie auprès de la section environnement de la Police locale.

➢ Organisation de plusieurs opérations « coups de poing », en collaboration avec la section environnement de la Police locale pour la recherche et l'identification des dépositaires de sacs non conformes, notamment le dimanche.

Bilan des interventions 2009 :

En matière de dépôts de sacs non conformes ou de dépôts illicites :

➢ 1.128 demandes d'interventions en matière environnementale enregistrées par la Police locale ;
➢ 175 avertissements dressés ;
➢ 384 PV initiaux rédigés et transmis au parquet ;
➢ 228 redevances établies par le service Propreté sur base des procès-verbaux pour une somme totale de 35.040,64€ ;
➢ Redevances correspondantes perçues au 01/10/09 : 11.479,00€.

En matière de déjections canines :

➢ Pas d'avertissement dressé
➢ Pas de PV rédigé

1.3.10. Eviter les dépôts illicites de carcasses d'ovins à l'occasion de la Fête du Sacrifice - action menée en collaboration avec le service Eco-conseil

Cette action est engagée dans le but d'assurer la protection de l'environnement et de la santé publique, en tenant compte de la législation relative au bien être animal.

Mise en oeuvre d'une unité mobile de sacrifice d'ovins afin d'assurer l'organisation de la Fête du sacrifice (permis d'exploiter pour les installations d'abattage pour une durée de 5 ans obtenu en 2008) :
- reconduction du marché de maintenance de l'unité ;
- adjudication d'un marché de services pour les prestations des bouchers ;
- reconduction du marché de contrôle vétérinaire ;
- introduction et obtention de l'agréation de l'AFSCA ;
- installation d'une bergerie, des dispositifs d'accueil et de sacrifice et des unités de collecte des déchets en résultant (prise en charge financière des résidus par le SPW);
- 398 ovins sacrifiés en novembre 2009.

1.3.11. Collaborer à la collecte des déchets spéciaux
Organisation avec le BEP-Environnement de la collecte gratuite sur les parcs à conteneurs de Namur des couvertures de silo, bâches de protection hors gel, enrubannages de fourrage… ainsi que des cordes à ballots. Bilan : 13,32 tonnes de bâches et 1,90 tonne de cordes à ballots collectées – mai 2009.

1.3.12. Organiser la collecte des sapins de Noël
Organisation de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites des Grands feux et sur l'aire de compostage de Naninne. Collecte de 4.876 petits sapins et de 30 grands sapins – janvier 2009 – action menée en collaboration avec le service Espaces verts.

1.3.13. Encourager et valoriser les actions visant au développement d'une économie sociale en matière de déchets

➢ Poursuite de la convention de collaboration avec les asbl d'économie sociale dans le cadre de la collecte des textiles en cabine.

Suivant les dispositions de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 avril 2009 déterminant les modalités de gestion des déchets textiles ménagers, mise en ordre administrative (Conseil communal du 19 octobre 2009) : approbation des conventions passées avec les asbl Terre, Les Petits Riens et Oxfam relatives à la collecte des déchets textiles ménagers.
Bilan de collecte 2009 : 110 cabines - 915,34 tonnes.

➢ Poursuite du service de collecte à domicile, sur demande, des objets encombrants permettant leur valorisation et leur recyclage. Ce marché de services poursuit un double objectif environnemental et social :

o Sur le plan environnemental il a pour objet les prestations suivantes : la collecte globale des objets encombrants en bon ou mauvais état à domicile, sur rendez-vous sur appel téléphonique, le tri, le démantèlement et le traitement des objets valorisables par recyclage et par réemploi, la priorité étant donnée au réemploi. La collecte est assurée exclusivement sur le territoire de la Ville de Namur ;
o Sur le plan social, le prestataire de services veille d'une part, à créer des emplois locaux pour les personnes fragilisées sur le marché de l'emploi, en collaboration avec différentes associations namuroises et, d'autre part, à créer des activités sociales pour des personnes handicapées mentales, afin de renforcer l'activité locale dans le secteur du réemploi.
o 5.734 personnes ont eu recours à ce service en 2009 et 1.299,47 tonnes d'encombrants ont ainsi été collectés.

➢ Réception du prix belge de l'environnement pour le projet de valorisation des encombrants mené en collaboration avec la Ressourcerie Namuroise.

➢ Signature de conventions de services entre la SCRL La Ressourcerie Namuroise, la cellule Mobilier et l'asbl EASF visant la création d'une Maison du Réemploi « Ravik Boutik » inaugurée en mai 2009.

➢ Signature d'un contrat de prêt à usage de locaux sis Boulevard d'Herbatte pour l'hébergement de la maison du réemploi « Ravik Boutik ».

➢ Participation à divers ateliers et matinées d'études consacrés à l'accès aux marchés publics pour les entreprises d'économie sociale.

➢ Proposition de clauses environnementales et/ou sociales pour les cahiers des charges de différents services communaux et accompagnement de ces services pour la mise en oeuvre concrète (ex : marché d'acquisition de produits d'entretien et de diverses fournitures et marché d'acquisition d'un lave-vaisselle industriel pour le service Prêt matériel).

➢ Intégration de critères environnementaux et/ou sociaux dans les cahiers de charges réalisés par le service Environnement pour ses différents marchés (collecte des objets encombrants, entretien des espaces verts, gestion en lutte intégrée des serres communales, mise en page et impression de brochures).

➢ Appel aux EFT (entreprises de formation par le travail) pour l'organisation d'un marché de services en vue d'assurer le nettoyage des locaux du Guichet de l'énergie.

1.3.14. Gestion des déchets : suivi général de l'organisation des collectes, adjudications et facturation

➢ Missions confiées au BEP environnement dans le cadre des différentes conventions liant la Ville au BEP-Environnement :

o Collectes systématiques en porte-à-porte des déchets ménagers, des PMC, des papiers-cartons et depuis le 2 novembre des déchets organiques ;
o Collecte du verre en bulles vertes et blanches ;
o Gestion des parcs à conteneurs et de la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) des ménages et des bâches agricoles ;
o Prise en charge des déchets assimilés, des encombrants, des pneus de voitures des services (y compris les résidus issus des bornes de propreté et des dépôts illicites).

➢ Sur appel, collecte des encombrants confiée à la Ressourcerie Namuroise dans le cadre d'un marché de services passé par appel d'offres général avec publicité européenne.

➢ Collecte des vêtements en cabine dans le cadre de conventions passées avec les asbl Oxfam, les Petits Riens et Terre.

➢ Transport des boues de balayage et de curage des avaloirs sur l'unité de traitement de la société All Clean, à Sombreffe dans le cadre d'un marché de services.

➢ Transport des encombrants bois des services et issus des dépôts illicites sur l'unité de tri de la scrl Retrival, dans le cadre d'un marché de services.

➢ Enlèvement des déchets spéciaux des services et issus des dépôts illicites rassemblés dans des conteneurs spécifiques sur le site de la station de transfert du service Propreté publique confié à la société Véolia Environmental de Braine le Château, dans le cadre d'un marché de services.

➢ Transport des inertes des services (hors service Voirie) et issus des dépôts illicites sur l'unité de tri et de valorisation namuroise de la société Recynam à Lives-sur-Meuse.

Bilan des collectes de déchets en 2009

Nombre d'habitants au 01/01/2009 : 108.507 (données Etat civil au 01/01/2009)

	Tonnes	Tonnes
Classe 2		
*ordures ménagères	15.143,50	**19.406,80**
* poubelles publiques, dépôts clandestins et déchets des services	1.831,46	
* encombrants services et illicites	405,78	
* encombrants de classe 2 provenant des parcs à conteneurs	2.026,06	
Organiques	267,76	**267,76**
Boues d'avaloirs (classe 2)	1.289,52	**1.289,52**
classe 2 – VALORISATION		
* encombrants bois des services	65,28	**4.390,49**
* encombrants collectés par la Ressourcerie namuroise Sur les parcs	1.299,47	
* encombrants bois PAC	3.025,74	
classe 3		
* services communaux (hors Voirie)	0,00	**0,00**
classe 3 – VALORISATION		
* parcs à conteneurs	11.447,11	**12.020,11**
* services communaux	573,00	
Compostage		
* parcs à conteneurs	6.660,38	**7.859,70**
* services	1.199,32	
Recyclage		
* métaux parcs à conteneurs	763,05	**16.005,57**
* métaux des services	48,97	
* papiers/cartons (pàc – porte à porte)	8.575,54	
* PMC (pàc - porte à porte)	1.916,92	
* verre (pàc – bulles - porte à porte)	3.679,46	
* vêtements – conventions (Terre, Oxfam et Petits rien)	750,17	
* vêtements PAC	106,29	
* vêtements - hors convention (Curitas)	165,17	
DEEE petit électroménagers	370,00	**730,43**
Gros électroménager	172,86	
TV/écrans	187,57	

DEEE petit électroménagers	370,00	**730,43**
Gros électroménager	172,86	
TV/écrans	187,57	
Déchets spéciaux et huiles		
* parcs à conteneurs	330,93	**339,98**
* piles (BEBAT)	Pas d'info	
* piles PAC	5,15	
* services	3,90	
Frigolite	24,30	**24,30**
Bâches agricoles et cordes à ballots	15,22	**15,22**
Pneus		
* parcs à conteneurs	58,38	**58,38**
* services – via BEP	0	
bouchons de Liège	1,19	**1,19**
TOTAL	**62.409,45**	**62.409,45**

	Kilos/habitant	
classe 2 (dont 139,56 kg de déchets ménagers par habitant)	178,85	**178,85**
Recyclage	147,51	
Compostage	72,43	**268,03**
Valorisation bois et encombrants	40,46	
DEEE petits électroménager	6,73	
Gros électro, TV et écrans		
Divers (frigolite, bouchons, pneus, bâches agricoles)	0,90	
Déchets spéciaux	3,13	**3,13**
Inertes mis en Centre d'Enfouissement Technique (CET) (hors Voirie)	0	**110,78**
Valorisation inertes (hors Voirie)	110,78	

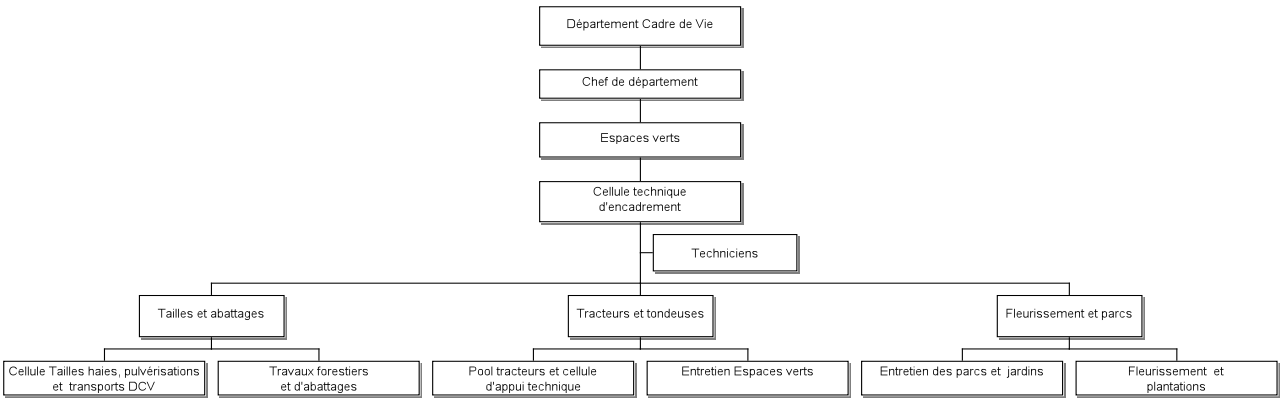
1.3.15 Gestion des déchets : gestion administrative

• Communication au SPW de la déclaration portant sur le régime de la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers en avril 2009.

• Etablissement en collaboration avec le service des Finances du tableau coût-vérité et de ses annexes obligatoires et transmission au SPW dans les délais prescrits.

• Sur base des nouvelles dispositions réglementaires régionales imposant la mise à disposition de sacs gratuits à la population, étude des modalités de distribution, contact avec les distributeurs potentiels, établissement des modèles de convention et préparation des adaptations réglementaires nécessaires. Mise en œuvre en stand-by suite au report de l'entrée en vigueur de cette disposition par le SPW.

2. SERVICE ESPACES VERTS



Sites d'implantation :

– rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin
– pépinière communale, rue d'Enhaive, 284 à 5100 Jambes

Le service Espaces verts est composé comme suit (situation au 1er janvier 2009):
- 1 chef de service
- 4 agents techniques
- 58 ouvriers + 2 articles 60

En date du 13 octobre 2009, conclusion d'une convention de gestion coordonnée des espaces verts de la Ville et du CPAS ainsi que de la cellule insertion « espaces verts – maraîchage du CPAS » - entrée en vigueur en 2010.

2.1. Description du service Espaces verts

Fleurissement de la Ville, entretien des arbres d'avenues, des parcs et squares du domaine communal. Tonte des pelouses, entretien végétal des chemins vicinaux, des bois communaux, des cimetières, fauchage des accotements, travaux de désherbage divers, inventaires des arbres remarquables, arbres communaux, parcs, …, gestion et entretien de certains espaces verts propriétés du SPW.

Le service Espaces verts regroupe sept cellules :

2.1.1. Cellule technique et d'encadrement
– 5 techniciens
– 2 contremaîtres en chef
– 2 contremaîtres
– 3 brigadiers

2.1.2. Cellule taille de haie en ce compris le magasin qui a pour missions les tailles de haies, la pulvérisation et tous les transports relevant du D.C.V. (4 agents).

2.1.3. Cellule travaux forestiers et pépinière (7 agents) qui a pour missions l'abattage et l'élagage de tout arbre qui, par mesure de sécurité ou à la suite d'intempéries, demande une intervention, l'entretien des bois communaux soumis au régime forestier et de leurs équipements (aires de repos…), l'entretien de la pépinière communale.

2.1.4. Pool tracteurs et cellule appui technique qui a pour missions le fauchage des accotements et la tonte des grandes pelouses, l'entretien des chemins vicinaux dès que la saison commence. En hiver, cette équipe effectue la taille des arbres d'avenues (9 agents). Un camion avec chauffeur s'occupe de l'évacuation des déchets verts. Un atelier mécanique fait partie de cette cellule.

2.1.5. Cellule entretien espaces verts qui a pour mission la tonte des pelouses et les entretiens divers (12 agents).

2.1.6. Cellule entretien des parcs et jardins (parcs Astrid, Ste Calixte, Louise-Marie, La Plante, Amée et jardins thématiques), cimetières et îlots de voirie (7 agents).

2.1.7. Cellule fleurissement et plantations qui comprend les équipes des serres et du fleurissement urbain et des plantations (14 agents).

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*

DO 766/124MT/02 .....Page 101
DO 766/124PL/02 .....Page 102
DO 878/124PL/02 .....Page 138
DE 136/743-52/2009-0015 .....Page 14
DE 766/725-54/2009-0064 .....Page 36
DE 766/743-98/2009-0065 .....Page 36
DE 766/744-51/2009-0066 .....Page 38

DE 875/744-51/2009-0078 .....Page 48
RO 640/161/12 .....Page 71
RO 640/161/13 .....Page 71
RO 766/161/48 .....Page 71
RO 875/161/48 .....Page 133

2.3. Rapport d'activités

2.3.1. Initier une approche différente de la gestion des coins verts intégrés à l'espace urbain

➢ Poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires – 26 conventions au 31/12/09.

➢ Reconversion progressive des massifs d'annuelles en massifs mixtes (annuelles – vivaces – arbustes).

➢ Poursuite du programme de lutte intégrée au sein des serres communales et engagement d'un programme du même type sur le verger didactique de Temploux.
Serres : La lutte intégrée s'organise d'une part, à partir d'un planning préventif qui a pour objectif de limiter la croissance de certains ravageurs (des auxiliaires sont introduits en mars et mai suivant le planning) et d'autre part, à partir des observations d'infestations (des prédateurs sont introduits dans les cultures et, au besoin, des insecticides biologiques peuvent être utilisés). Dans le cadre d'un marché de fournitures et de services, différentes visites techniques sont assurées par une société spécialisée qui fournit les prédateurs et les produits nécessaires.
Verger de Temploux : L'utilisation de pesticide est proscrite dans ce verger. Plusieurs facteurs permettent d'y réduire les risques de maladie et donc la nécessité de traitement, notamment :
- choix de variétés locales résistantes aux maladies (RGF), telles que chancre ou moniliose ;
- utilisation systématique du mulching ;
- usage d'engrais organique naturel à la plantation ;
- semis de bandes fleuries destinées à attirer les auxiliaires de lutte à proximité des arbres fruitiers ;
- en 2009 : installation complémentaire de pièges à phéromones destinés à lutter contre la mouche du pommier.

➢ Participation à la semaine sans pesticide : portes ouvertes au verger de Temploux, le 21 mars 2009.

➢ Poursuite de la mise en œuvre du schéma d'application pour l'utilisation d'herbicides moins toxiques pour l'environnement.

➢ Rédaction d'une note d'orientation en matière d'espaces verts, de propreté et de gestion des déchets à l'attention des lotisseurs adoptée par le Collège.

2.3.2. Assurer un fleurissement de qualité de la ville

Points de fleurissement : 100 parterres et 2.256 jardinières de tous types.

Le Fleurissement d'été 2009

➢ Mise en place et fleurissement des différentes vasques, jardinières, jardinières suspendues, suspensions rondes, jardinières galbées, bacs d'orangerie, appliques demi-jardinières rondes fixées sur luminaires…

➢ Fleurissement des anciennes vasques et jardinières en plastique, en béton galet, des bacs Marie et des bacs en plastique recyclé distribués sur tout le territoire communal, des monuments et des parterres.

➢ Les matières premières : mise en œuvre dès mai 2009 de plus de 105.000 plantes généralement cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et prestocells (mini-mottes) hors 3.950 plantes finies livrées en mai pour assurer le garnissage de quelque 400 jardinières des commerçants.

Le Fleurissement d'hiver 2009

116.706 plantes ont été mises en place dès mai 2009 pour assurer le fleurissement hivernal 2009/2010 et du printemps dont : 45.571 bulbes (13 variétés de tulipes, 6 variétés de narcisses et 1 variété de jacinthes), 71.135 bisannuelles (9 variétés de pensées et 2 variétés de myosotis, 2 variétés de choux d'ornement, 2 variétés de pâquerettes, 1 variété de giroflée).

➢ Suspensions garnies de pensées, de tulipes ou narcisses (bulbes) rues du Collège, de la Croix, Fossés Fleuris et Haute Marcelle, place de la Wallonie, Impasse St Joseph, place d'Armes, place Joséphine Charlotte (mâts), place de la Gare (mâts), ponts de l'Evêché, de Jambes et de la Libération ainsi qu'avenue Félicien Rops.

➢ Garnissage des pots géants, parterres et vasques de myosotis, pensées, tulipes, jacinthes, narcisses.

➢ Garnissage des autres vasques de pensées, tulipes et narcisses.

➢ Garnissage des parterres.

2.3.3. Poursuivre le programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux

➢ Mise à jour du recensement des arbres d'avenues et de l'état sanitaire de chaque arbre.

➢ Remplacement systématique des arbres d'alignement dépérissants.

➢ Mise à jour régulière de l'inventaire des arbres remarquables.

➢ Relevé régulier de l'état sanitaire des arbres remarquables propriétés de la Ville par un technicien.

➢ Aménagement du Jardin des Petits fruits à Wépion :
Le Jardin des petits fruits a surtout pour vocation de présenter un échantillonnage des petits fruits cultivables chez nous, ainsi que des méthodes et pratiques pour réussir leur culture.

Installé près du Musée de la Fraise, à Wépion, il proposera un complément à ses collections, sur le terrain. Ainsi un espace sera entièrement dévoué à la fraise et à sa culture : parcours historique, zone de culture comme chez les producteurs, avec des variétés de grosse production, mais aussi tout un panel de fraises particulières, anciennes ou spéciales, roses, jaunes et blanches.

A la fois didactique et touristique, il se veut lieu de démonstration, de promenade, d'animation et de détente, de découverte et d'apprentissage.

Diverses collaborations sont envisagées avec des institutions (home du CPAS « le Grand Pré », avoisinant…), avec les associations (Musée de la Fraise, cercles horticoles…) et avec la population (voisinage, écoles…).

- o Elaboration du projet en collaboration avec le bureau d'études ;
- o Approbation des travaux et du cahier des charges et décision de solliciter des subsides dans le cadre de l'arrêté du Régent (Conseil communal du 16 février 2009) ;
- o Désignation de l'adjudicataire en septembre 2009 (début des travaux en 2010) ;
- o Réception le 21 décembre 2009 de l'arrêté de subvention.

➢ Projet de création d'un jardin des Symboles dédié à Jean Chalon :

Elaboration d'un projet de création d'un jardin des symboles au sein du parc Louise-Marie, à l'emplacement de l'ancien golf. Ce projet vise à présenter le végétal sous l'angle de la symbolique, les mythes et légendes qui y sont liés et sera dédié à Jean Chalon, botaniste namurois. Ce jardin serait prolongé par un parcours initiatique au départ des essences présentes actuellement sur le site :

- o Collège du 11 août 2009 : accord sur de principe ;

o Le parc étant classé comme site, communication de la note descriptive du projet d'aménagement du Jardin Jean Chalon a la Direction du patrimoine du SPW en août, ainsi qu'au Fonctionnaire délégué en septembre ;
o Une recherche documentaire visant à développer ce sujet complexe a été confiée à l'asbl Histoires de Plantes dans le cadre d'un marché de services par procédure négociée ;
o Le bureau d'études est chargé de l'établissement au cours de l'exercice 2010 du cahier des charges en concertation avec le service Espaces verts et l'asbl.

➢ Création de nouveaux aménagements (à Jambes, rue Charles Lamquet – école de Basse Enhaive et au carrefour des rues des Comognes et de la Poudrière ; à Saint Marc, rue de la Cointe ; à Bouge, rue Saint Luc).

➢ Essais de plantations de plantes couvre-sols, menés en collaboration avec le centre technique horticole de Gembloux, dans le cadre d'un projet de recherche/développement sur les plantes couvre-sols et les produits de paillage, s'inscrivant dans le cadre de la gestion durable des espaces verts en permettant de limiter les entretiens (enjeu économique), de réduire l'utilisation des herbicides et de protéger les sols (enjeux environnementaux). Essais menés à Jambes au niveau des ilots de voirie, rue de Dave (passage à niveau de Velaine) et avenue du Petit sart, ainsi qu'à Namur, Impasse de l'Hôpital militaire.

➢ Tailles d'entretien, allégement et enlèvement du bois mort opérés par les agents du service Espaces verts sur plusieurs sujets, notamment dans les parcs.

➢ Poursuite des plantations d'essences de collections (arboretum de la Citadelle, parc Louise-Marie, parc de La Plante, espace jouxtant le cimetière de Bricgniot à Saint-Servais).

➢ Instauration d'un programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux : plantation de 352 arbres hautes-tiges, 1.078 arbustes notamment des plantes pour haies, 7.888 plantes vivaces sur le territoire communal par le service Espaces verts.

➢ Gestion dynamique de la pépinière communale sise rue d'Enhaive, à Jambes.

➢ Préparation du transfert de la pépinière à Temploux. Participation aux négociations, préparation de la demande de permis d'urbanisme, préparation et passation de marchés (acquisition du matériel de clôture, des matériaux d'empierrement, d'une serre tunnel…).

➢ Poursuite de la restructuration végétative dans les parcs (parc de La Plante - parc Louise-Marie - parc Astrid - parc d'Amée - square Baron Fallon - parc de Bouge) : plantation de jeunes sujets et d'arbres d'essences rares, restauration des massifs arbustifs, mise en valeur de l'aspect de conservatoire végétal.

➢ Réalisation de ruchettes à abeilles et guêpes solitaires, ces insectes jouant un rôle de premier ordre dans la pollinisation des fleurs et arbres fruitiers. Mise en place de celles-ci dans les parcs et squares.

2.3.4. <u>Développement de l'utilisation des parcs comme lieux de convivialité</u>

➢ Organisation de trois concerts et visites guidées dans les parcs :
– Parc de La Plante, à Namur (12 juillet) – 250 personnes (25 visiteurs) ;
– Parc du Centenaire, à Wépion (26 juillet) – 100 personnes (45 visiteurs) ;
– Square Fallon, à Namur (9 août) – 200 personnes (40 visiteurs).

➢ Animations dans les jardins à thème :
– Jardins des plantes à couleurs (5 journées d'animations « portes ouvertes » – 142 participants, 9 journées de stage – 129 participants, 9 visites guidées pour groupes – 195 participants).
– Jardin médiéval (6 journées d'animations entre mai à octobre 2010 – jardin ouvert en visite libre de 14h00 à 18h00 en juillet-août, à l'exception du lundi).
– Jardin des senteurs (4 journées d'animations entre juin à septembre 2010), accès libre toute l'année.
Visites guidées des deux jardins : 393 visiteurs.

➢ Entretien de la végétation dans les cimetières via de nouvelles plantations ou le remplacement de portions de haies ou d'arbres dépérissants.

2.3.5. Renforcer les missions du service Espaces verts

➢ Poursuite de la collaboration avec l'asbl L'Atelier dans le cadre de l'entretien des cimetières, des pieds d'arbres, sentiers vicinaux…

➢ Participation des agents des services à diverses formations.

Acquisition de véhicules

➢ Remplacement de deux bras faucheurs – attribution Collège 3 novembre 2009.

➢ Acquisition d'une grue 6T/m pour le camion de l'équipe d'abattage – attribution Collège juin 2009.

➢ Acquisition d'une ramasseuse de feuilles – attribution Collège décembre 2009.

➢ Acquisition d'un nettoyeur haute-pression – attribution Collège décembre 2009.

➢ Acquisition de 150 poteaux en chêne pour signalétique arboretum – attribution Collège décembre 2009.

Mise en service :

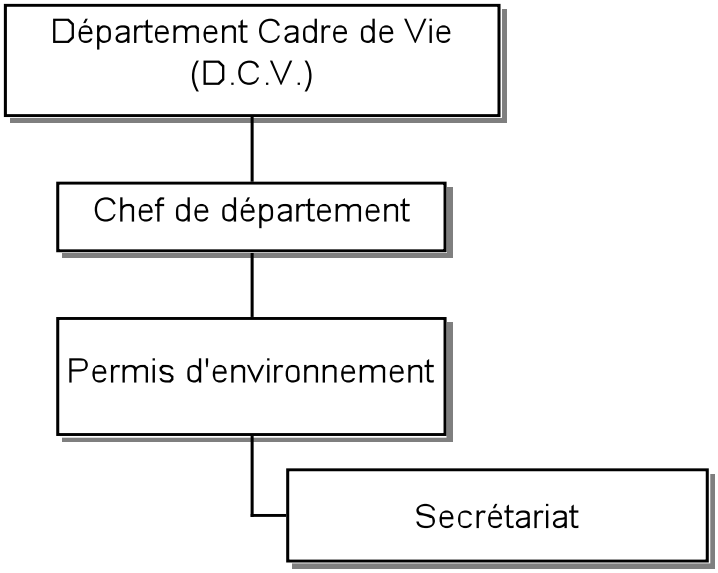
➢ d'une petite arroseuse – mai 2009.

➢ de trois fourgonnettes – mars et avril 2009.

Amélioration des infrastructures

➢ Installation de rayonnages – magasin de l'atelier mécanique (matériel acquis en 2008).

3. PERMIS D'ENVIRONNEMENT



Site d'implantation :
– Hôtel de Ville à 5000 Namur

Le service Permis d'environnement se compose de :
– 1 Chef de service
– 1 agent administratif (mi-temps)
– 2 agents techniques

3.1. Description du service Permis d'environnement

Ce service assure les missions suivantes :
– instruction des dossiers de permis d'environnement et de permis unique
– la gestion des dossiers administratifs des cours d'eau non navigables
– le suivi des enquêtes publiques environnementales
– les arrêtés d'insalubrités
– le suivi des plaintes relatives aux permis d'environnement et aux établissements classés

3.2. Article budgétaire attaché spécifiquement au service

ARTICLE	*BUDGET COMMUNAL*
425/124AF/02	.....Page 60

3.3. Rapport d'activités

3.3.1. <u>En matière de permis d'environnement et de permis uniques</u>

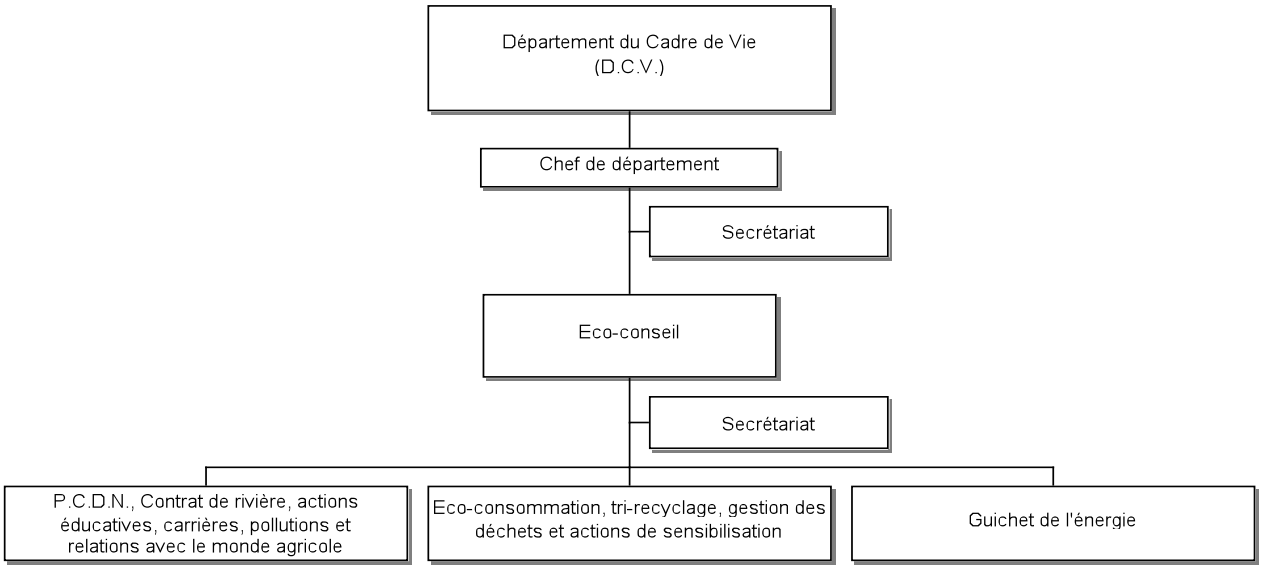
La mission principale du service Permis d'environnement est la gestion des demandes de permis d'environnement (P.E. – autorisation pour exploiter une activité ou une installation) et de permis uniques (P.U. – permis d'environnement plus un permis d'urbanisme). En effet, la procédure relevant de l'arrêté du Régent du 11 février 1946 approuvant les titres I et II du Règlement Général pour la Protection du Travail (RGPT) a fait place à la procédure relevant du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

En 2009, 195 dossiers ont été traités au total, dont :
➢ 1 dossier de permis uniques de 1ère classe
➢ 14 dossiers de permis uniques de 2ème classe
➢ 23 dossiers de permis d'environnement de 2ème classe
➢ 153 dossiers de déclaration

Dans ce cadre et en application du Décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement, un dossier a également été traité.

Le service gère aussi d'autres types de dossiers dans diverses matières :
➢ En matière de sécurité publique : 8 dossiers visant des problèmes de sécurité publique ont été traités.
➢ En matière d'affichage notarial et d'enquête commodo incommodo, 286 affiches notariales ont été placées par les afficheurs communaux, la répartition et la facturation étant effectuées par le service.
➢ En matière de législation sur les cours d'eau non navigables (Partie administrative), un dossier a été traité.
➢ Consultation du public avant l'introduction d'un permis d'environnement de classe 1 : 2 dossiers.
➢ Enquêtes régionales et fédérales : 2 dossiers

4. SERVICE ECO-CONSEIL



Sites d'implantation :
– Service Eco-conseil, rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin
– Guichet de l'Energie, rue Rogier, 89 à 5000 Namur

Le Service Eco-conseil est composé comme suit (situation au 1er janvier 2009):
• 1 chef de service – Eco-conseiller
• 1 second Eco-conseiller
• 3 agents administratifs
• 6 agents techniques

4.1. Description du service Eco-conseil

Le service Eco-conseil se caractérise par différentes actions de sensibilisation qui ont trait aux matières environnementales, au compostage, à l'éco-consommation, aux pollutions.

Le service Eco-conseil se compose de quatre cellules :

4.1.1. Cellule secrétariat et information (téléphone vert) qui traite le secrétariat de l'ensemble du service Eco-conseil et s'investit dans les différentes manifestations qu'il organise.

4.1.2. Cellule Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), contrat de rivière, actions éducatives, carrières, pollutions, chemins vicinaux et relations avec le monde agricole dont les missions sont notamment :

– en partenariat avec tous les acteurs de terrain et le Service Public de Wallonie, la mise en valeur progressive du patrimoine naturel de la Ville et le développement de toutes ses potentialités ;
– la gestion des espaces naturels communaux tels les anciennes carrières d'Asty Moulin, du Piroy et le verger didactique de Temploux…
– le suivi du Contrat de Rivière de la vallée de la Haute Meuse ;
– les relations avec le monde agricole ;
– le suivi des conventions nature telles que « Combles et clochers », « fauchage tardif »…
– la participation aux réunions de concertation en matière urbanistique (aspect « nature ») ;
– la rédaction d'avis sur les aspects santé des dossiers « antennes GSM » ;
– l'organisation annuelle de la quinzaine de la nature, de la ferme en ville et du marché aux variétés anciennes horticoles, de la journée de l'arbre, des portes ouvertes du service Espaces verts et du Verdur troc et l'organisation des opérations d'abattages dans le cadre de la Fête du Sacrifice ;
– l'organisation de visites guidées (pépinière communale, serres communales, verger de Temploux, jardins thématiques, …) ;
– la réalisation d'actions de sensibilisation telles que la campagne nichoirs, des plantations didactiques ;
– la réalisation de brochures, documents d'information, articles…
– le suivi des dossiers de classement, travaux d'inventaires des monuments, sites, arbres… pour les sites naturels et sites classés ;
– l'inventaire des arbres remarquables ;
– les constats de dégâts agricoles et horticoles (secrétariat de la « commission des constats de dégâts agricoles et horticoles ») et l'appui administratif aux agriculteurs sinistrés lors des calamités naturelles.

4.1.3. Cellule Eco-consommation, tri-recyclage, gestion des déchets et actions de sensibilisation – Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE).
Cette cellule s'occupe :
– des actions de sensibilisation comme le compostage individuel, l'éco-consommation et le tri recyclage ;
– de la réalisation de brochures, documents d'information, articles…
– du traitement des dossiers de demandes de primes langes lavables et citernes à eau de pluie et des dossiers de location-vente de fûts composteurs et fûts à eau de pluie.

4.1.4. Guichet de l'énergie (3 agents techniques)
Promotion de l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) et des énergies renouvelables. Conseils aux citoyens dans les domaines de l'énergie et diffusion des renseignements relatifs aux aides énergétiques.

4.2. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
DO 766/122/48 .....Page 102
DO 766/124AE/02 .....Page 102
DO 766/124EV/48 .....Page 102
DO 766/332HM/02.....Page 110
DO 766/332PE/02 .....Page 110
DO 773/124/02 .....Page 102
DO 875/124AN/02 .....Page 132
DO 876/124/48 .....MB
DO 879/331EN/01 .....Page 138
DO 879/435GE/01 .....Page 138
DE 766/725-54/2009-0064 .....Page 36
RO 766/161/48 .....Page 93
RO 875/161/48 .....Page 133
RO 766/465-S1.48.....Page 93
RO 879/465GE-01.....Page 139

4.3. Rapport d'activités

4.3.1. Améliorer la gestion des déchets des ménages et poursuivre les opérations menées en matière de gestion intégrée des déchets

➢ Poursuite de la mise en œuvre du système du sac-poubelle réglementaire payant. Au 31.12.2009 : 70 points de vente de sacs réglementaires, dont 1 distributeur automatique à l'hôtel de Ville.

➢ Mise à disposition d'un quota de rouleaux de sacs-poubelles réglementaires ou de sacs-poubelles communaux à divers publics-cibles tels que les gardiennes d'enfants à domicile encadrées SONEFA et les gardiennes d'enfants à domicile conventionnées ONE exerçant leur activité sur le territoire de la Ville, la zone de Police, le CPAS, les logements sociaux.

➢ Mise à disposition gratuite de sacs bleus PMC pour les écoles, associations…

➢ Poursuite du service de livraison des sacs payants réglementaires aux petits commerces distributeurs.

➢ Diffusion de blocs-notes en papier recyclé à l'occasion d'animations, notamment sur le stand itinérant propreté/déchets.

➢ Octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables : 24 primes octroyées en 2009.

➢ Suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur, le secrétariat étant assuré par le service Eco-conseil.

➢ Participation des guides composteurs à différentes manifestations : Journée « portes ouvertes » du service Espaces verts (mai 2009), Marché aux anciennes variétés (octobre 2009), Journée de l'arbre (novembre 2009) …

➢ Suivi des sites communaux de compostage : Pépinière communale et site de la Porcelaine à Jambes (site utilisé notamment par le Resto du Coeur de Namur et la banque alimentaire de Namur) - service des Espaces verts, à Vedrin - Homes La Closière, Les Chardonnerets et St-Joseph du CPAS – écoles communales de Beez, Belgrade Boverie, Belgrade Tautis, Jambes Parc Astrid, Jambes Basse-Enhaive, Jambes Froidebise, Salzinnes (rue de la Colline) et Naninne - Espace communautaire de Salzinnes.

➢ Poursuite du système de location - vente de compostières : 243 compostières mises à disposition en 2009.

➢ Suivi de la mise en œuvre dès le 2 novembre 2009 de la collecte en porte-à-porte des déchets organiques.

➢ Edition et diffusion en 10.000 exemplaires de l'agenda de l'éco-consommation 2010 – thème « La collecte des matières organiques, je participe », sensibilisant notamment les citoyens au compostage individuel et au tri des matières organiques – diffusion en décembre 2009.

➢ Rédaction d'une note d'orientation en matière d'espaces verts, de propreté et de gestion des déchets à l'attention des lotisseurs adoptée par le Collège.

4.3.2. Développer des actions de promotion des filières de recyclage

➢ Sensibilisation des services communaux au tri-recyclage de leurs déchets et au choix de la meilleure filière de valorisation ou de traitement – janvier – février 2009.

➢ Mise en œuvre d'un plan d'actions et de sensibilisation au tri-recyclage des déchets dans les établissements scolaires communaux via la réalisation d'un audit dans le but de diminuer le coût de la gestion des déchets au niveau communal et réalisation d'animations scolaires en avril et septembre 2009.

➢ Aménagement de l'espace R Batte, espace d'exposition au sein du magasin Ravik boutik de la Ressourcerie namuroise, boulevard d'Herbatte, 8 à Namur. Dans ce cadre, réalisation d'un album présentant les filières du réemploi, de bannières avec des slogans en matière d'éco-consommation, de fiches étiquettes conseils, d'une exposition de douze panneaux pour les animations didactiques de l'espace et d'un cahier de jeux A5 (en deux parties : album légendé + cahier de jeux).

➢ Réalisation d'une exposition à l'espace citoyen annonçant l'ouverture de l'espace R Batte – mai 2009.

4.3.3. Favoriser l'éco-consommation et l'URE

➢ Suivi du site internet www.energie-namur.be s'adressant au grand public et visant à faire connaître le programme énergétique de la Ville de Namur.

➢ Organisation en collaboration avec l'asbl Empreintes d'animations intitulées « mission URE » dans les écoles de l'entité.

➢ Diffusion de stickers énergie reprenant 10 conseils pratiques à placer aux endroits adéquats.

➢ Rédaction de fiches « conseil énergie » dans le Namur Magazine.

➢ Diffusion de la brochure « Les bonnes ficelles de l'énergie » reprenant les comportements généraux à mettre en œuvre afin de réaliser des économies d'énergie.

➢ Participation à la campagne « Display » organisée par le réseau Energie-Cités.

➢ Réalisation d'animations sur le thème de l'URE dans les écoles communales via le stand itinérant « énergie » version scolaire.

➢ Soutien des activités du CPAS relatives à l'URE par la mise à disposition du matériel didactique réalisé par le service Environnement.

➢ Diffusion à l'ensemble des agents communaux d'un tapis de souris reprenant des conseils en URE pour une utilisation optimale des outils informatiques.

4.3.4. Impliquer les services communaux en vue d'une consommation durable en interne à l'Administration

➢ Participation active aux formations relatives à l'intégration de critères environnementaux dans les cahiers des charges.

➢ Participation à l'élaboration des cahiers des charges relatifs à l'acquisition de produits d'entretien et intégration de critères environnementaux.

➢ Réalisation d'un cahier des charges relatif à l'acquisition de gobelets en plastique réutilisables et information des services communaux.

➢ Acquisition de gobelets réutilisables et mise à disposition pour certains services communaux.

➢ Elaboration des critères environnementaux et éthiques à intégrer dans les cahiers des charges relatifs à l'acquisition de boissons par le SIC.

➢ Acquisition par la Ville via son service Economat de papier labellisé FSC et PEFC pour l'administration.

➢ Diffusion de conseils en éco-consommation via Intranet – fréquence mensuelle.

➢ Conception de séances d'information sur l'utilisation des produits d'entretien à destination du personnel d'entretien.

➢ Participation aux séances d'information des nouveaux agents communaux, rédaction d'un document de synthèse sur les activités du service Eco-conseil publié dans le livret d'information distribué à ces séances.

➢ Organisation d'animations scolaires sur la prévention des déchets et les achats futés.

4.3.5. Servir de relais pour l'information des consommateurs et induire des changements de comportement

➢ Thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'art d'accommoder les restes développée à l'occasion du lancement de la collecte sélective des résidus organiques.

➢ Collaboration à l'organisation d'un séminaire sur la production de semences dans le jardin familial, avec l'asbl Kokopelli – 7 et 8 mars 2009.

➢ Promotion de l'utilisation de gobelets réutilisables (en lieu et place des gobelets jetables) via la mise à disposition de ces gobelets à diverses associations :
- Club de Volley « Res non verba » (250 gobelets) : en 8 février 2009 ;
- Folknam (500 gobelets) : en avril 2009 ;
- Pro canina (150 gobelets) : en mai (journée portes ouvertes) et septembre (concours Agility) ;
- Rotary club (150 gobelets) : en mai et juin 2009 ;
- Fêtes de Wallonie : …

➢ Distribution de 5.000 sacs réutilisables, à l'occasion du Marché aux anciennes variétés et du petit élevage – octobre 2009.

➢ Mise en valeur des produits locaux lors du Marché aux anciennes variétés – octobre 2009.

➢ Distribution de 10.000 sacs pochettes réutilisables et agendas de l'éco-consommation, lors de l'achat d'un rouleau de sacs-poubelles réglementaires – décembre 2009.

➢ Poursuite du système de location - vente de fûts à eau de pluie - 50 fûts mis à disposition en 2009.

➢ Octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie – 25 primes octroyées en 2009.

➢ Octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables – 24 primes octroyées en 2009.

➢ Diffusion du calendrier « éco-consommation » de la Région wallonne via les guichets de la Maison des Citoyens – décembre 2009.

➢ Annuellement, réalisation de plusieurs campagnes d'actions concrètes de sensibilisation à l'éco-consommation dans le cadre de l'AGW du 17 juillet 2008 (diffusion d'un agenda dédié à l'éco-consommation, de sacs réutilisables, de blocs-notes en papier recyclé, de sacs porte-bouteilles, de magnets…).

➢ Inauguration en mai d'un espace de sensibilisation spécifiquement dédié à l'éco-consommation et au réemploi (espace R Batte).

➢ Refonte du site internet www.environnement-namur.be en mettant en avant l'éco-consommation et la gestion raisonnée des déchets.

4.3.6. Assainir et réhabiliter certains sites

➢ Organisation, en collaboration avec les citoyens, d'une opération de ramassage des déchets abandonnés au sein du site naturel des anciennes carrières d'Asty-Moulin, à Saint-Servais, dans le cadre d'une journée d'animation de l'espace – 18 octobre 2009.

4.3.7. Valoriser les actions en faveur de la nature menées par le milieu associatif

➢ Relais des activités des associations naturalistes au travers des différents canaux communaux de communication (information sur les activités dans la Newsletter liée au site www.nature-namur.be et dans les pages Environnement du Namur Magazine).

➢ Mise en valeur de diverses associations dans le cadre de la Quinzaine de la Nature à Namur – octobre 2009.

➢ Collaboration avec les cercles horticoles et l'asbl guides composteurs pour la distribution de plants dans le cadre de la journée de l'arbre – 21 novembre 2009.

➢ Mise à disposition de locaux pour des réunions d'associations naturalistes :
– Pépinière communale, rue d'Enhaive : école d'apiculture de Namur ;
– Service Espaces verts à Vedrin : guides composteurs de Namur, Contrat de Rivière de la vallée de la Gelbressée, asbl Kokopeli.

➢ Mise à disposition de sites pour l'installation de ruchers : verger didactique de Temploux, pépinière communale, à Jambes.

4.3.8. Développer les actions de sensibilisation et d'éducation

➢ Organisation de stages d'initiation aux teintures végétales.

➢ Réalisation et présentation durant l'été de l'exposition « les fibres textiles, support à la couleur » dans le cadre de l'animation du jardin conservatoire de plantes tinctoriales sur le site des Espaces verts à Vedrin.

➢ Transformation du bulletin de liaison « Namur capitale Nature » en Newsletter informatique : 4 parutions par an et éditions spéciales en fonction des évènements organisés par la Ville (Journée Portes-ouvertes Espaces verts, Quinzaine de la Nature, Journée de l'arbre…).

➢ Gestion régulière du portail nature en véritable « journal en ligne » de la nature à Namur.

➢ Organisation du 10 au 25 octobre 2009 de la Quinzaine de la Nature, comprenant notamment :
o l'organisation d'une ferme en Ville place d'Armes, les 23 et 24 octobre ;
o une exposition de minéraux « les Alpes s'invitent à Namur » à la Galerie du Beffroi, du 10 octobre au 1er novembre ;
o une exposition de minéraux et de fossiles à l'arsenal, le 11 octobre ;
o un concours et des expositions photographiques d'art animalier via l'asbl Aves, du 10 octobre au 1er novembre ;
o une exposition « La ruralité en noir et blanc » place d'Armes, les 23 et 24 octobre ;
o des visites guidées : circuit minéral le 11 octobre, promenade thématique les places de marché de Namur le 17 octobre, journée à Asty Moulin le 18 octobre, promenade ornithologique en partenariat avec l'asbl AVES le 25 octobre, rendez-vous sur les sentiers de Jambes le 25 octobre ;
o l'organisation du marché aux Anciennes Variétés Horticoles place d'Armes, le 17 octobre ;

o des animations nature : 9 journées scolaires « S'émerveiller pour mieux protéger » et le spectacle « Igor, l'ourson qui venait du froid », du 12 au 19 octobre

➢ Edition de brochures :
« Les Alpes s'invitent à Namur – Exposition de minéraux alpins » – dans le cadre de la quinzaine de la nature ;
« La cuisine au miel, 25 recettes au miel » – dans le cadre du Marché Horticole.

➢ Organisation de quatre points de distribution (place de la Jonquière à Champion, pépinière communale à Jambes – Espace R Batte à Namur et salle du Bienvenu, à Wépion) et distribution de 5.845 plants forestiers (26 essences) dans le cadre de la Journée de l'Arbre – 21 novembre 2009.

➢ Parution d'articles dans les pages environnement du trimestriel « Namur magazine ».

4.3.9. Développer un véritable éco-tourisme

➢ Réalisation de feuillets de présentation et de folders spécifiques aux trois jardins à thèmes et envoi aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme situés en Région Wallonie-Bruxelles.

➢ Organisation d'animations dans les jardins thématiques existants.

➢ Edition en 5.000 exemplaires du catalogue « Quand Namur révèle sa vraie nature » présentant les atouts éco-touristiques de la Ville de Namur.

➢ Traduction en anglais, néerlandais et allemand et diffusion du folder « Quand Namur révèle sa vraie nature » aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme de la Région Wallonie-Bruxelles et lors des salons fréquentés par l'Office du tourisme.

➢ Mise à jour régulière de la rubrique spécifique « Jardins à thèmes » sur le site internet www.nature-namur.be dédiée au « Jardin des senteurs », au « Jardin des plantes à couleurs » et au « Jardin des deux tours » afin d'informer les Namurois et les touristes de ces initiatives.

4.3.10. Soutenir les actions menées dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)

➢ Suivi des inventaires des propriétés communales boisées soumises et non soumises au régime forestier et des espaces semi-naturels du domaine communal. La Ville de Namur est propriétaire de 319 hectares 95 de bois soumis au régime forestier, de 46 hectares 98 de bois non soumis et de 35 hectares 64 d'espaces semi-naturels.

➢ Suivi de la convention « Fauchage tardif des bords de routes ».

➢ Contrôle annuel des aménagements réalisés dans le cadre de la convention Combles et Clochers.

➢ Suivi des aménagements en faveur des batraciens lors de la période de migration sur les sites de Dave (route de Naninne – pose de barrières à grenouilles) et Lives-sur-Meuse (route de Loyers – pose de barrières) – février à avril 2009.

➢ Suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation…).

➢ Entretien régulier du site du volcan du Piroy, à Malonne.

➢ Suivi du plan de gestion des carrières d'Asty-Moulin et poursuite des travaux de sécurisation.

➢ Elaboration d'un projet d'aménagement, de mise en valeur et de reconnaissance en Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB) d'une zone humide à Jambes sur une propriété de la SCRL le Foyer Jambois et Extensions au lieu-dit la Poudrière à Jambes :

o Bail emphytéotique conclu entre la SCRL et la Ville (Conseil communal du 18 mai 2009) ;
o Introduction d'une demande de permis d'urbanisme auprès du Fonctionnaire délégué ;
o Approbation des travaux d'aménagement d'un cheminement piéton et de création d'un étang, du cahier des charges et des plans y afférents et décision de solliciter les subsides de la Région wallonne (Conseil communal des 22 septembre 2009 et 19 octobre 2009) ;
o Engagement de négociations dans le cadre de la conclusion d'une convention de création d'une ZHIB par le SPW.

➢ Engagement d'un projet de réhabilitation du site de l'étang Sous la Ville à Naninne, visant à revitaliser et réaménager l'espace public et à favoriser la pratique de la pêche ainsi que l'accueil du public :

o Présentation du projet aux riverains le 22 septembre et mise sur pieds d'un comité d'accompagnement ;
o Approbation du projet et du cahier spécial des charges (Conseil du 19 octobre 2009) ;
o Elaboration du dossier de demande de permis d'urbanisme, introduit en décembre auprès du Fonctionnaire délégué ;
o Prises de contacts en vue de la conclusion d'une convention de mise à disposition de l'étang Sous la Ville pour la pratique de la pêche, à l'asbl Fédération Halieutique de la Haute-Meuse namuroise.

➢ Elaboration d'un plan stratégique de développement de la nature dans le périmètre de la Citadelle et s'insérant dans le portefeuille de projets développés par la cellule Citadelle : gestion technique, expertise et coordination du groupe nature confiée à l'Institut de conseil et d'études en développement durable dans le cadre d'un marché de services par la voie de la procédure négociée (Collège du 24 novembre 2009).

4.3.11. Développer la sensibilisation et l'information en matière de protection de l'environnement en zone rurale

➢ Information des agriculteurs quant à la collecte gratuite des bâches et cordes sur les parcs à conteneurs – février 2009.

➢ Informations sur le monde agricole à destination des écoles et du grand public dans le cadre de la Ferme en Ville – 23 et 24 octobre 2009.

➢ Affiliation à l'asbl Phyteauwal.

4.3.12. Valoriser les initiatives du monde agricole

➢ Organisation d'un concours d'ovins dans le cadre des journées portes ouvertes du service Espaces verts en collaboration avec l'Association Régionale « Les Éleveurs Namurois » – mai 2009.
Démonstration et concours de tonte, démonstration de la pratique du filage de la laine, démonstration de dressage de chien de berger et exposition de chèvres et moutons.

➢ Organisation de la Ferme en Ville - Place d'Armes – octobre 2009.

➢ Organisation de balades à travers champs – octobre 2009.

➢ Organisation du Marché aux Anciennes Variétés Horticoles et du Petit Elevage - place d'Armes – octobre 2009.

4.3.13. Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau

➢ Utilisation par les services, d'herbicides à moindre toxicité en application très localisée et recours au désherbage manuel dans les zones sensibles.

➢ Suivi des actions du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse.

➢ Entretien régulier des étangs du Petit Ry à Jambes, du Piroy à Malonne et du parc des Sources à Namur.

➢ Initiation d'un projet de mise en valeur de l'Etang sous la Ville à Naninne.

4.3.14. Maintenir et développer la biodiversité en forêt tout en garantissant son rôle économique et sa vocation didactique et pédagogique

➢ Suivi de la labellisation PEFC (label pour la gestion durable de la forêt) pour les forêts namuroises.

➢ Gestion des massifs boisés de la Citadelle : éclaircies en fonction des semis naturels.

➢ Plantation de massifs arbustifs en lisière et en sous-bois.

➢ Gestion et entretien des bois et boqueteaux non soumis au régime forestier.

➢ Organisation des travaux hors devis DNF dans les bois communaux (intervention sur chablis, dégagement de sentiers forestiers…).

➢ Organisation et suivi en collaboration avec la DNF des ventes de bois sur pieds (gré à gré ou ventes de coupes et futaies).

➢ Suivi des coupes de futaies feuillues et résineuses (vente le 30 octobre 2009).

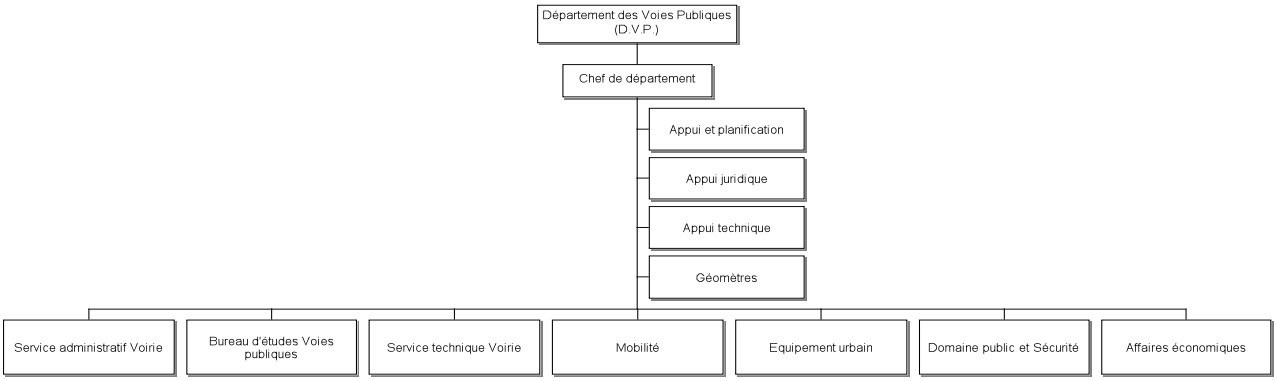
➢ Organisation et suivi des ventes de bois dans les biens non soumis au régime forestier et des ventes de bois de chauffage communaux.

VILLE DE NAMUR

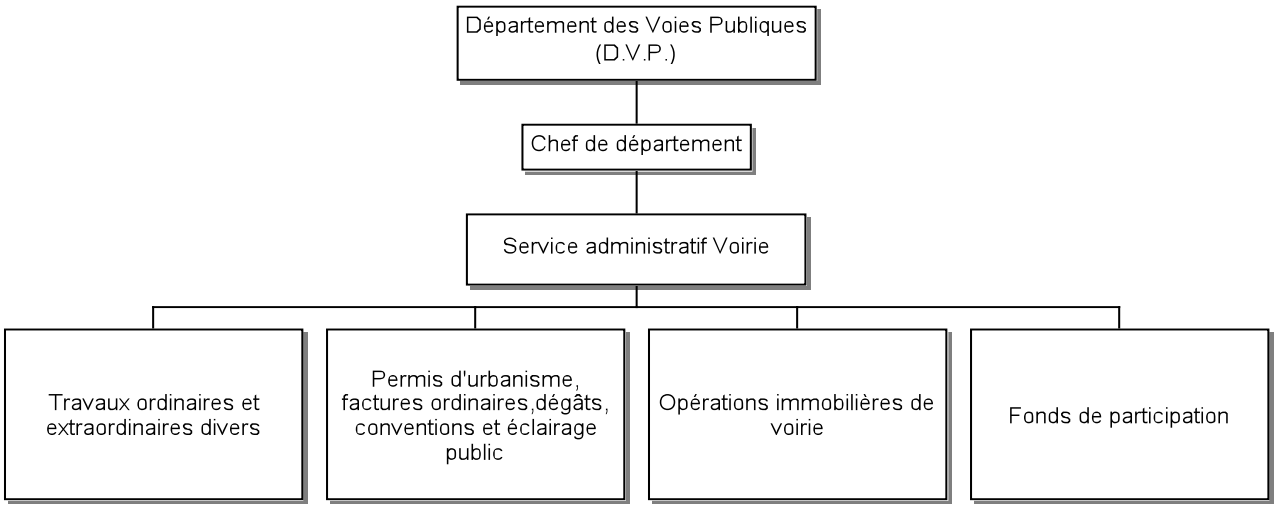
CHAPITRE 7

DEPARTEMENT DES VOIES PUBLIQUES (D.V.P.)




Département des Voies Publiques (D.V.P.)
Chef de département
Appui et planification
Appui juridique
Appui technique
Géomètres
Service administratif Voirie
Bureau d'études Voies publiques
Service technique Voirie
Mobilité
Equipement urbain
Domaine public et Sécurité
Affaires économiques

1. SERVICE ADMINISTRATIF VOIRIE



1. Composition du service

1 chef de service
9 agents administratifs

2. Description du service

Le service administratif Voirie se compose de 4 cellules :

- Travaux ordinaires et extraordinaires divers : gestion des dossiers travaux (projets – procédures subventions Service Public de Wallonie – Tutelle –adjudications – suivi des chantiers – états d'avancement….)
- Permis d'urbanisme, factures ordinaires, dégâts, conventions et éclairage public :
  - ∗ permis d'urbanisme : transmis des permis aux divers services (espaces verts, technique Voirie, …..) + rapport
  - ∗ factures ordinaires (bons de commande)
  - ∗ gestion dossiers dégâts (rapport service technique, transmission dossiers assurance, -factures….)
- Opérations immobilières de voirie : gestion des dossiers reprise des voiries, emprises, sentiers vicinaux,…)
- Fonds de participation

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
138/733-51	Page 2
421/731-58	Page 2
421/731-60	Page 2
421/731-60	Page 2
421/731PT-60	Page 2
426/731V-53	Page 2
877/732PT-60	Page 4
877/735-60	Page 4

4. Rapport d'activités
Statistiques générales

Dossiers présentés au Collège communal : 542
Dossiers présentés au Conseil communal : 132
Raccordements et désobstructions effectués : 49

Dégâts occasionnés :
a) à de la signalisation routière lors d'accidents de la circulation : 31 dossiers
b) plainte en R.C. Voirie : 127 dossiers

Courriers : - nombre d'entrées : 607
- nombre de sorties : 733

Factures : - extraordinaires traitées : 154
- ordinaires traitées : 296

1.1. Travaux terminés – décomptes

a) Travaux subsidiés :

Bouge : réfection de la voire rue Saint-Luc (2ème partie) .....313.128,04 €

Vedrin : aménagement de la place Longuenesse .....157.178,85 €

b) Travaux hors plan triennal :

Bouge : réfection de la chaussée et des trottoirs rue Saint-Luc (1ère partie) .....445.701,56 €

Dave : égouttage et réfection de voirie rue de Saint-Hubert .....508.578,74 €

Erpent : aménagement d'une aire de dépose minute et création d'un trottoir rue Drève du Parc....46.835,13 €

Flawinne : mise en œuvre d'un ouvrage de retenue des eaux rue Charles Degalan .....31.366,83 €

Jambes : amélioration des cheminements piétons et entretien des rues Mazy (pie) et Verte.....145.193,71 €

Jambes/Namur : réparations des trottoirs quartier.....240.690,99 €
du parc d'Amée et quartier ders Balances à Salzinnes

Namur : entretien de diverses rues du Grand Namur (secteurs Centre, Sud, Malonne et Wépion) .....311.954,52 €

Loyers : reconstruction du mur de soutènement rue de Maizeret .....117.919,61 €

Namur : réfection à l'identique de la place Marché aux Légumes .....265.884,49 €

Namur : réparations ponctuelles et localisées de trottoirs dans le Grand Namur .....94.625,13 €

Namur : réparations localisées de diverses voiries du Grand Namur .....69.325,98 €

Namur : réfection des chaussées et des trottoirs rues Dandoy et du Pied Noir .....113.574,05 €

Namur : aménagement de l'Esplanade du Grognon .....398.265,59 €

Namur : fourniture de pavés naturels en vue de l'aménagement du centre-ville (phase 1) .....679.225,58 €

Namur : réparations du revêtement hydrocarboné rue de Bomel (pie) .....4.447,54 €

Naninne : amélioration du réseau d'évacuation des eaux de surface .....96.730,25 €
des rues des Flawnées, Chaudes Voies, des Acquises et du Hameau

Saint-Marc : égouttage exclusif rue de la Cointe et place communale .....278.835,65 €

Saint-Servais : placement d'une clôture en vue de sécuriser .....6.896,52 €
le site des fours à chaux aux anciennes carrières d'Asty Moulin

1.2. Travaux en cours

a) Travaux subsidiés (Plan escargot) :

Namur : aménagement de la rue et place de l'Ange en .....929.575,78 €
une zone de rencontre et réfection de la partie centrale de la rue de Marchovelette

b) Travaux plan triennal :

Dave : rue de Naninne – réfection d'une partie de la voirie.....44.613,91 €
et création d'un aqueduc – avenant n° 1

Erpent : rue d'Erpent-Val – réfection de la voirie et création d'un aménagement de sécurité .....184.959,81 €

Malonne : égouttage et réfection de la voirie rue d'Insepré – avenant n° 2.....36.500,00 €

Namur : rues Del Marmol et de la Chapelle et Saint-Servais :

rue Jean Chalon – réfection des trottoirs et entretien de la chaussée.....349.741,93 €

Namur : égouttage et entretien de la chaussée et des accotements.....983.421,43 €
des rues des Bosquets et Woitrin

Entretien de diverses rues du Grand Namur (Nord-Est et Nord-Ouest) – avenant n° 1 .....99.000,00 €

Entretien de diverses rues du Grand Namur (secteurs Sud et Centre) – avenant n° 1.....143.550,00 €

Saint-Servais : rues Docteur Haibe, Chapelle Saint-Donat .....259.342,74 €
et rue du Pavillon – réfection des voiries

Temploux : égouttage des rues Pachy Zabette et de l'Ermitage Saint-Hilaire.....383.713,21 €

Vedrin : réfection de la rue Alfred Brasseur – avenant n° 1 .....73.505,03€

c) Travaux hors plan triennal :

Dégâts d'hiver 2008/2009 : entretien par raclage/ .....174.318,65 €
pose de revêtement hydrocarboné d'une partie des rues
du Grand Feu à Bouge et Marcel Lecomte à Wépion

Bouge : stabilisation du mur de soutènement situé rue Georges Attout .....22.912,56 €

Flawinne : réfection de la chaussée et des trottoirs rue Auguste Lebrun .....236.527,56 €

Jambes/Malonne/Wépion : curage de canalisations .....55.004,02 €

Namur : réparations ponctuelles et localisées de trottoirs dans le Grand Namur .....68.030,85 €

Namur : réfection de la voirie et des trottoirs rue d'Harscamp.....68.248,21 €

Namur : curage de canalisations dans diverses rues du Grand Namur .....63.416,10 €

Namur : étude de stabilité d'un mur de soutènement .....6.413,00 €
et de la réfection d'une ruelle d'accès situés entre les rues des Verriers et de Coquelet

Namur : entretien des chaussées des voiries du Grand Namur .....148.842,10 €
programme tri-annuel de raclage/pose et d'enduisage

Namur : réfection de la chaussée et des trottoirs rue du Lombard .....190.366,28 €

Namur : réfection de la rue Piret Pauchet dans sa partie .....67.349,75 €
comprise entre l'entrée du site de l'ancien abattoir et la rue des Maraîchers

Namur : réfection d'une partie des trottoirs de la rue Marie-Henriette.....67.186,56 €

Namur : placement et fourniture de filins dans diverses rues du Grand Namur .....34.037,30 €

Namur : aménagement d'un cheminement vélos/piétons le long du Rempart de la Vierge .....134.367,11 €

Namur : pose de signalisation routière et mise en œuvre .....76.922,12 €
de marquage au sol dans diverses rues du Grand Namur

Namur : aménagement du carrefour d'Harscamp (trottoirs) .....21.634,80 €

Naninne : aménagement des abords de l'étang de Naninne, rue des Gerboises .....75.407,20 €

Temploux : amélioration du cheminement des Comognes .....76.850,73 €

Wépion : amélioration du cheminement piéton du chemin .....83.146,44 €
des Matines entre la rue de Melin et la chaussée de Dinant

Wépion : aménagement du jardin des Petits fruits .....96.590,52 €

1.3. Travaux en projets

a) Travaux subsidiés :

Bouge : aménagement des abords de l'Institut Médico Pédagogique .....243.670,76 €
rue de l'Institut et Namur : aménagement des abords de l'école communale d'Heuvy

Jambes : réfection de la rue de Géronsart, ...357.456,19 €
partie entre la rue Major Mascaux et la rue de Sedent

Saint-Servais : réfection de la chaussée et des trottoirs rues Florent Dethier et Asty Moulin .....297.321,22 €

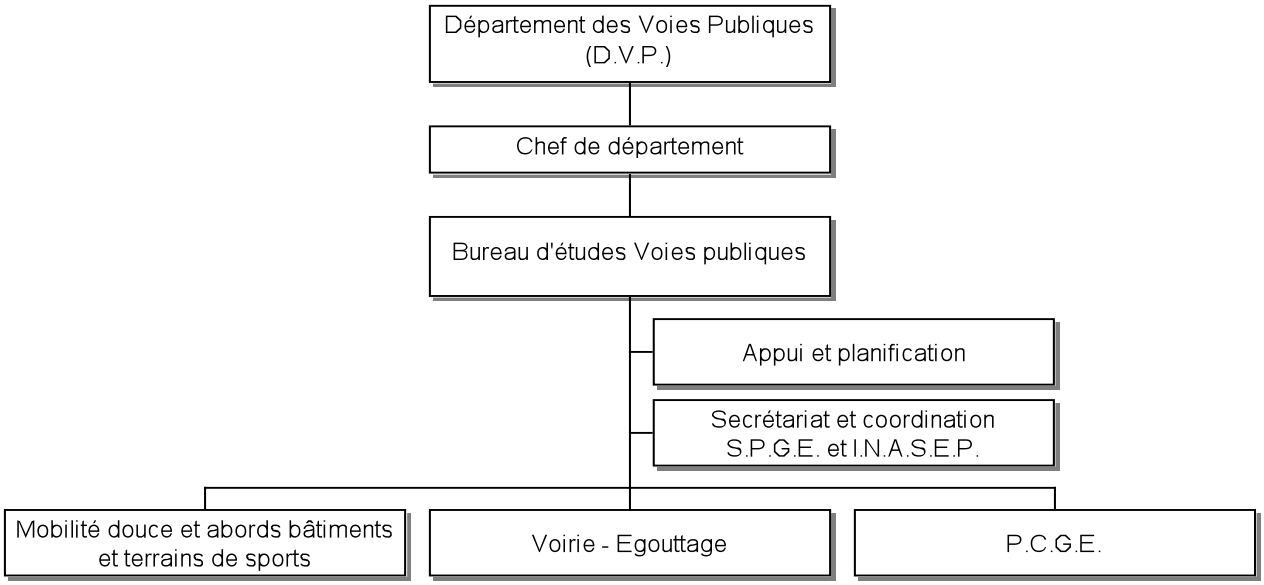
b) Travaux hors plan triennal :

Jambes : aménagement d'un cheminement piétons et création d'un étang rue de la Poudrière ....73.749,50 €

Namur : aménagement de l'espace public rues Dohet, des Houblonnières et Théodore Baron....383.788,68 €

Namur : conception et réalisation de nouveaux garde-corps .....20.000,00 €
de deux escaliers d'accès au passage souterrain de la place de la Gare

2. BUREAU D'ETUDES VOIES PUBLIQUES



1. Composition du service :

1 chef de service
1 secrétaire
10 agents techniques

2. Description du service :

- Cellule « Mobilité douce et abords bâtiments et terrains de sports » :
  ⇨ Missions :
  • Etudes de projets relatifs au DCV
  • Etudes de projets relatifs au DBA (pour les abords des bâtiments communaux)
  • Etudes de projets relatifs au DEL (pour les petites infrastructures sportives)

- Cellule : PCGE (plan communal général d'égouttage) :
  ⇨ Missions :
  • Mise à jour du fond de plan cartographique de Namur avec les données en matière d'égouttage
  • Gestion du PASH (plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques)
  • Transmis de renseignements pour permis d'urbanisme, permis de lotir, certificats d'urbanisme
  • Investigations sur le terrain en matière d'égouttage
  • Suivi des chantiers liés à l'épuration du Grand Namur (Intercommunales « INASEP »)

- Cellule « Voirie-Egouttage » :
  ⇨ Missions :
  • études de projets d'aménagements des voies publiques et de projets d'égouttage
  • Suivi de certaines études réalisées par des organismes extérieurs
  • Avis sur des dossiers « urbanisme »
  • Elaboration des demandes de permis d'urbanisme
  • Rapports techniques divers
  • Conseils techniques au bénéfice d'autres services
  • Assistance « chantiers »
  • Avis sur dossiers « sécurité publique » et « affaires de police » en matière de sécurité routière

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Voir :
- DVP (services administratifs des travaux)
- DVP (service équipement urbain)
- DVP (Mobilité)
- DBA
- DCV

} *En vue de l'exécution de chacun des projets, nous nous référons à l'article budgétaire (ordinaire ou extraordinaire) du demandeur*

4. Rapport d'activités

Cellules « Mobilité douce et abords bâtiments et terrains de sports » :

entités	***rues***	***projet x= plan o=csc****	***suivi chantier***
Gelbressée	aménagement du parvis de l'Eglise		x
Jambes	terrain de hockey synthétique		x
	étang de la Poudrière	xo	
	étang de la Poudrière	xo	
Namur	Bd d'Herbatte : cour des entrepôts communaux	xo	
Naninne	étang "sous la ville"	xo	
	terrain de football synthétique		x
	étang "sous la ville"	xo	
	rue de Ste Anne création d'un parking	xo	
Wépion	jardin des petits fruits		x

Cellule « PCGE » :

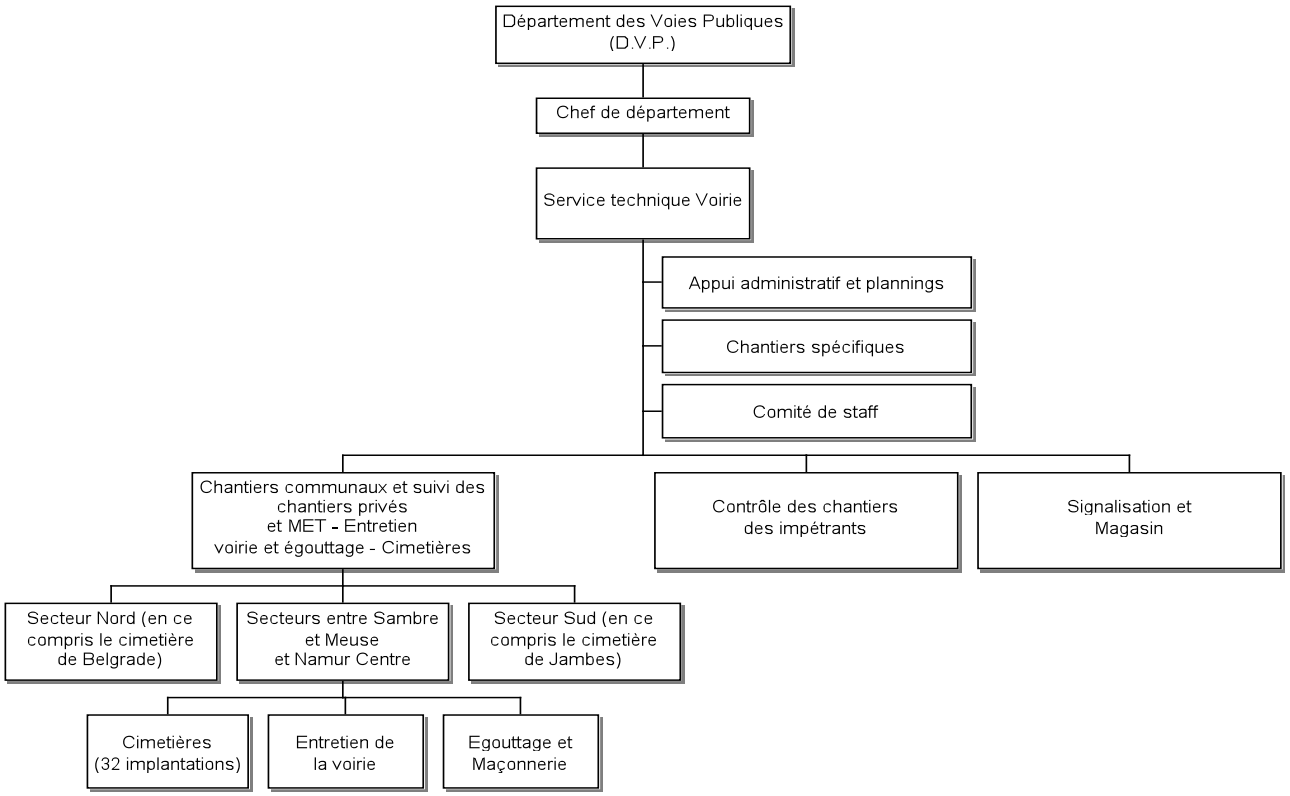
	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008 au 25 11 09**	**2009 au 14 09 10**
Demandes de renseignements	227	241	316	279	267	268	224	174
Permis d'urbanisme	242	227	239	217	237	239	188	164
Permis de lotir	23	20	15	12	10	8	8	7
Divisions de biens				1	1			
Certificats d'urbanisme	60	123	97	97	91	109	21	79
Construction station épuration individuelle	8	6	12	0	6	7	10	
Demandes primes à l'épuration individuelle	2	1	2	3	4	2	1	
Fiches de transmission d'informations au Chef de Département				14	9	12	7	
Renseignements pour plan triennal					69	23	54	3
Avis de principe							1	
NOMBRE TOTAL DOSSIERS	**562**	**618**	**681**	**623**	**694**	**668**	**514**	**427**

Cellule « Voirie – Egouttage » :

entités	*rues*	*esquisse d'avant projet*	*Projet x= plans o=csc**
	réfections de voiries,égouttage,aménagments		
Boninne	rue Mahaut : création d'un aqueduc		o
Erpent	rue Régnier Durette : création d'un aqueduc		xo
Flawinne	rue de la Leuchère		xo
	rue Marcel Héron		o
	rue A Lebrun (ligne TEC)		o
Grand Namur	réfection de divers trottoirs		o
	curage d'égout et inspection caméra		o
	réparations localisées de trottoirs		o
	entretien de diverses voiries du grand Namur: droit de tirage 2010 - dossier de candidature pour subsides	x	
Jambes	Chaussée de Liège		xo
	rue Mazy - suite		x
	plan escargot 2010 avenue Materne et cheminement cyclo piétons dossier de candidature pour subsides	x	
Namur	rue d'Harscamp		o
	rue Lelièvre	x	
	rues Loiseau et Lecoq		x
	rue Henri Lemaître		xo
	rues Nanon, des Carrières et de l'Industrie : fiche "plan triennal"	x	
Namur La Plante	rues T. Baron, des Houblonnières et Dohet		x
Saint Servais	rues J. Bours et Ancienne chaussée de Perwez		o
Temploux	rue A. Grosjean - route de Spy : fiche "plan triennal"	x suite	
	rue Saint Antoine : fiche " plan triennal"	x	
	signalisation et mobilier urbain		
Grand Namur	marché de pose de signalisations routières verticales		o
	marché de fournitures de mobilier urbain (bacs à fleur et potelets en bois)		o
	marché de fournitures et pose de mobilier urbain (bancs et arceaux anti parking)		o
Namur	marché de fournitures et pose de mobilier urbain (potelets de la rue des Brasseurs)		xo
	marché de fournitures et pose de mobilier urbain (bancs et banquettes de la place de l'Ange)		o

	aménagements de sécurité routière		
Belgrade	rue Deneumoustier		xo
Jambes	pose de bornes anti parking au Bd de Meuse		x
	Sul de Jambes		x
	cheminement cyclo piétons entre la rue d'Enhaive et l'avenue J. Materne		xo
Namur La Plante	rues T Baron, des Houblonnières et Dohet, av de la Pairelle : mise en zone 30		x
Namur Belgrade Flawinne	chemin de la Basse Sambre		xo
Namur	mise en zone 30 de la Corbeille		xo
	amélioration de traversées piétonnes du centre ville	x	
	place Monseigneur Heylen (suite travaux de l'INASEP)		x
	rue Pepin : marquage Sul signalisation		x
Temploux	rue A. Grosjean – route de Spy		x
participations aux suivis des études et/ou chantiers par organismes externes			
Dave	suppression PN Dave "état" rue de St Hubert étude SNCB		
Flawinne	pont sur ligne SNCB : rue du Déversoir - chantier SNCB		
Jambes	avenue Materne (partie communale) =étude SRWT		
	avenue Materne (partie régionale) étude SW		
	suppression PN de l'avenue Materne étude SNCB		
	place de la Gare Fleurie + rond point de l'av. Materne SPW SNCB VDN	x	
Namur	chantiers divers Collecteurs et Vortex INASEP		
	mur de soutènement de la rue des Verriers bureau d'études "Delta"		
	rue des Bouchers : étude de la Province		
Naninne	suppression PN68 : rue de la Gare étude SNCB		
	cimetières		
Gelbressée	aménagement des accès au cimetière		xo
	revitalisations urbaines		
Jambes	rue Lamquet et cité du souvenir - aménagements dans la cadre d'une revitalisation urbaine		xo
	rue de Waseige	x	
Namur	rue des Tanneries	x	
	quartier des Célestines		xo
	rue Basse Marcelle		x

3. SERVICE TECHNIQUE VOIRIE



1. Composition du service

1 Chef de service (Ingénieur)
7 Agents techniques en chef
1 Contremaître en chef
3 Contremaîtres
45 Ouvriers qualifiés

2. Description du service

L'activité du service technique Voirie consiste à assurer :
- l'entretien de la signalisation verticale et horizontale ;
- les travaux dans les cimetières ;
- la pose de nouvelles signalisations routières ;
- la réparation ponctuelle de la dégradation de voirie (enduisage-asphaltage) ;
- le nettoyage et le reprofilage d'éléments linéaires et localisés (rejointoyage) ;
- les réparations des défectuosités de revêtement, dallage, pavage dues à des causes naturelles ;
- le nettoyage des fossés ;
- le reprofilage des accotements ;
- l'entretien des garde-corps ;
- l'entretien des canalisations d'égouttage, des chambres de regard.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

Crédit de fonctionnement

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
Voirie
421/124/02.....Page 15
421/140/02.....Page 15
421/140/06.....Page 15
421/140/11.....Page 15
421/140/12.....Page 15
421/140/48.....Page 15
423/140/02.....Page 15
423/140MO/02.....Page 15
425/124V/02 .....Page15
Eaux usées
877/124V/02 .....Page 26
Cimetières – Protection – Envir.
878/124/02.....Page 26

4. Rapport d'activités

Marquages routiers :
Application de 2.885 kg de peinture soit 4.758 m² de signalisation horizontale et de 495,81 m² de lignes et symboles préfabriqués rétroréfléchissants en thermoplastique (marquage routier thermocollant)

Signalisation routière :
Mise en place des supports verticaux de signaux routiers, réalisation des mentions additionnelles nécessaires à la matérialisation des délibérations du Conseil communal en matière de mesures de circulation et de sécurité ainsi qu'en matière d'information d'animation événementielle.

Réparations et entretien de voiries :
Mise en œuvre sur le réseau routier et urbain de 467,67 tonnes d'enrobés stockables.

Entretien d'espaces piétonniers, d'équipement de voirie et d'égouttage :
- Remise sous profil d'éléments linéaires (filets d'eau, bordures, bandes de contrebutage).

- Remise sous profil d'avaloirs, de chambres de visite, de canalisations d'égout public.
- Entretien de dallage et pavage de trottoirs, de squares et de revêtement d'espaces piétonniers.
- Entretien de mobilier urbain, potelets de dissuasion, bornes et bacs à fleurs dans les espaces piétonniers.
- Entretien, curage de fossés et de canalisations d'égouts publics (900 kg de produits d'entretien).
- Réhabilitation de chemins de petite vicinalité.

Les différentes prestations ont nécessité l'approvisionnement et la mise en œuvre de 19,2 tonnes de ciment, 127,85 tonnes de sable gras, 37 tonnes de sable de Rhin, 26 m³ de béton préparé en centrale, 36,250 m³ de sable stabilisé au ciment, 266,15 tonnes de dolomies (gravier d'or).

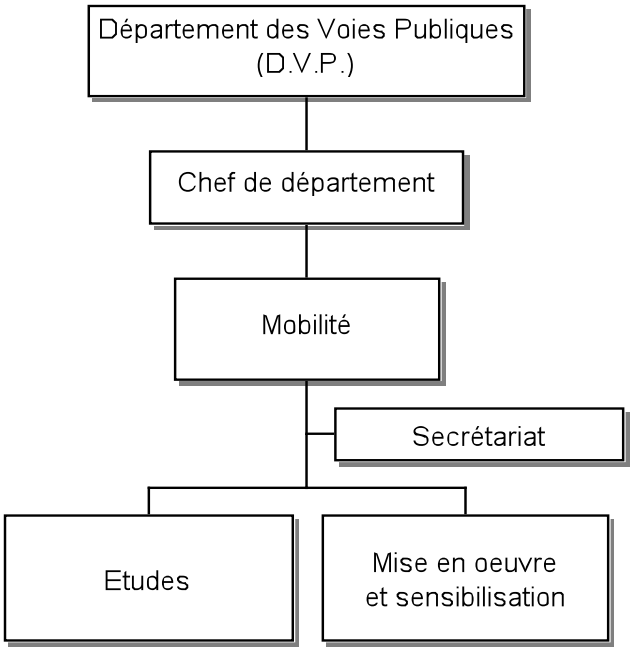
Les divers travaux et prestations dans le domaine de la voirie, de l'égouttage et des cimetières ont généré le transport et la mise en décharge de 485,90 tonnes de déchets inertes et de 310,70 tonnes de déchets valorisables.

Activités exécutées à l'initiative de l'Administration centrale :
Mise en place de dispositions de sécurité pour la matérialisation à l'essai des aménagements visant à une meilleure convivialité des lieux.

Déneigement :
Durant la période hivernale 2009-2010, il a été procédé à l'épandage de 1.226,41 tonnes de chlorure de sodium en vrac afin d'assurer la viabilité hivernale du réseau communal routier ainsi que 75 tonnes de chlorure de sodium en sacs pour maintenir la sécurité de passage piétonnier dans les squares, espaces piétonniers ainsi que dans les accès et allées de cimetières lors des inhumations.

Inhumations et cimetières :
Les prestations pour les travaux d'inhumation ont généré le transport et la mise en décharge de 457,82 tonnes de déblais d'excavation et de 59,36 tonnes de déchets verts. La mise en état des parcelles d'inhumations a nécessité la mise en œuvre de 532,87 tonnes de dolomies et l'entretien des allées 240 tonnes de «2/8» et 330 tonnes de «8/14» (empierrement de concassé calcaire).

4. MOBILITE


Département des Voies Publiques
(D.V.P.)
Chef de département
Mobilité
Secrétariat
Etudes
Mise en oeuvre
et sensibilisation

1. Composition du service

1 chef de service
3 agents administratifs

2. Description du service

Le service Mobilité est chargé de la coordination des études et de la mise en œuvre des actions relatives à la mobilité (tous modes) sur le territoire de Namur.
Le service Mobilité se compose de deux cellules : « Etudes » et « Mise en œuvre et sensibilisation » :

- Cellule « Etudes » : plans communaux de mobilité, plans de stationnement, études d'aménagements, avis mobilité sur dossiers d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, plan vélo, étude d'un plan de déplacement des agents communaux (PDA), etc.,
- Cellule « Mise en œuvre et Sensibilisation » : suivi de la mise en œuvre des différents dossiers étudiés (suivi des décisions du comité interne mobilité, du comité vélo, du comité PMR), mise en œuvre d'actions pour la politique cyclable, pour l'accessibilité des PMR (notamment dans le cadre des événements festifs namurois), pour le PDA, etc.; organisation d'événements liés à la sensibilisation des actions menées et diffusion des informations y afférant (Semaine de la Mobilité, Fêtes des brevetés vélos, site Internet, dépliants, Namur Magazine, etc.).

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*

Budget ordinaire : recettes

421/465RU/02 .....page 55
522/161MO/01.....page 65
522/465MO/01.....page 65

Budget ordinaire : dépenses

522/124MO/48.....page 66

Budget extraordinaire :
dépenses (en collaboration
avec le service Travaux)
138/733MO/51.....page 15
421/731MO/60.....page 21

4. Rapport d'activités

1. <u>Cellule « Etudes »</u>

- finalisation de l'étude de réaménagement et requalification des espaces du centre ville,
- finalisation et adoption de l'étude d'aménagement de P+R autour de Namur,
- élaboration du Plan communal de Mobilité de Jambes (réunions techniques, du comité de pilotage, des panels de participation citoyenne, de commerçants, etc.),
- dans le cadre du PCM-Jambes, participation aux études d'aménagement de l'av. Materne, de la place de la Gare Fleurie et de la fermeture du passage à niveau Materne,
- élaboration du Plan de stationnement des quartiers de St-Servais – Bomel,
- élaboration du Plan namurois du Vélo,
- participation à l'Etude de faisabilité d'aménagement de et autour de la dalle de la gare,
- réalisation d'une étude mobilité autour du futur Palais de Justice (PRU),
- participation à l'étude, menée par la SRWT, d'aménagement des arrêts de la ligne 8 pour les PMR,
- préparation et dépôt du dossier de candidature pour la subvention régionale Plan Escargot 2009 (radars répressifs),
- organisation de 13 réunions du Comité interne de suivi du PCM-Namur,
- organisation de 7 réunions du Comité Vélo,
- organisation de 7 réunions du Comité PMR,

- examen et avis mobilité pour 15 demandes de permis d'urbanisme, 2 demandes de permis unique, 9 autres demandes urbanisme et fréquentes réunions de concertation pour des dossiers d'aménagement du territoire,
- participation à l'étude, menée par le SPW, d'aménagement de la N4 entre Jambes et Wierde,
- participation à l'étude du Schéma de structure et du Règlement communal d'urbanisme,
- participation à l'étude du Schéma directeur d'aménagement durable d'Erpent.

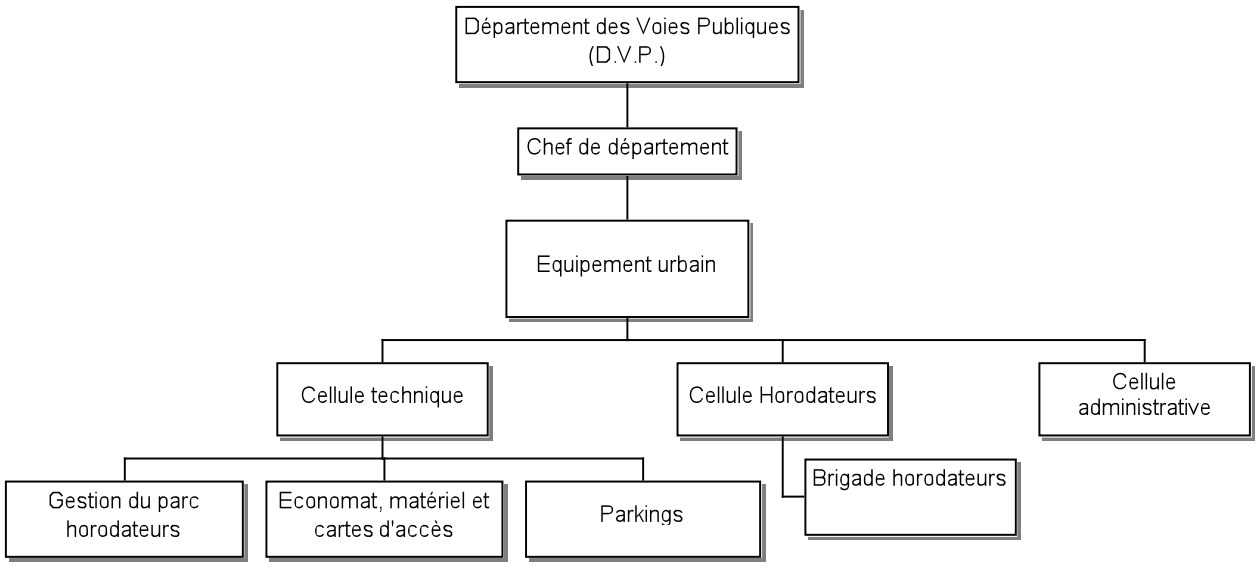
2. Cellule « Mise en œuvre et Sensibilisation »

2.1. Mise en œuvre
- suivi des formations et passage des brevets du cycliste pour 600 élèves (30 classes), en concertation avec l'asbl ProVelo,
- finalisation de la préparation d'une carte cyclable (rassemblement des données, fonds de plans, vérification, textes, etc.),
- collaboration à la préparation de la mise en place du Point Vélo en gare de Namur,
- mise en œuvre de l'opération Samedi Mobile (piétonnier le samedi après-midi, navettes et forfait P+R gratuits),
- mise en œuvre et suivi des mesures d'accessibilité pour les PMR, dans le cadre des événements suivants : Elections, Festival des Arts Forains, Fêtes de Wallonie et Fêtes de fin d'année,
- organisation et suivi de la composition d'une base de données relative au degré d'accessibilité, selon le type de handicap, des bâtiments publics, commerces et Horeca du centre ville,
- organisation et suivi de la mise en œuvre d'une cartographie pour les aspects mobilité (une vingtaine de couches dont : stationnement voitures selon les zones horodateurs ou bleue, parkings vélos, toilettes PMR, itinéraire navettes P+R, itinéraire Namourette, quartiers, portes, etc.),
- mise en œuvre et suivi des mesures mobilité pour les Fêtes de fin d'année (navettes et P+R gratuits, ouverture des parkings, etc.),
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Plan de déplacement des agents de l'administration, dont la diffusion des résultats de l'enquête sur le déplacement des agents et le lancement des messages mensuels aux agents « La Mobilité vous fait bouger ! »,
- organisation et suivi de comptages véhicules rue Godefroid (évaluation mise en place site propre bus),
- organisation et suivi de comptages véhicules rue des Dames Blanches (demande inversion de sens),
- organisation et suivi de comptages véhicules ceinture Nord, rond-point Léopold et place de la Station (dans le cadre de l'étude de trafic autour du projet de la dalle de la gare),
- organisation et suivi d'une enquête d'utilisation des cartes riverains dans les rues commerçantes (Fer, Ange, Patenier et Materne),
- organisation et suivi d'une enquête satisfaction auprès des usagers du Samedi Mobile (évaluation de l'opération).

2.2. Sensibilisation
- organisation de la Fête des brevetés cyclistes (juin),
- organisation de 3 « spéciales » pour le Samedi Mobile (lancement, « Les bus à l'état pur » et « Tous passent partout »),
- organisation d'actions dans le cadre de la Semaine de la Mobilité (Plan de déplacement des agents communaux, …),
- réaménagement de tout le site Internet sous la forme propre à l'administration et mise à jour continuelle, notamment en fonction des événements (cartographie de la mobilité, opération Samedi Mobile, ...).

En 2009, le service Mobilité a reçu de la Région Wallonne deux « Mobility Awards » (sur sept) pour les actions menées depuis 10 ans par les Conseillers en Mobilité de la Ville de Namur.

5. EQUIPEMENT URBAIN



1. Composition du service

1 Chef de service
5 Agents administratifs
1 Agent technique
9 Brigade « contrôle du stationnement »
10 Personnel technique

2. Description du service

Le service Equipement Urbain se compose de 3 cellules, à savoir :
- Cellule administrative
- Cellule technique
- Cellule Horodateurs

Il a pour mission de créer, d'organiser et de gérer les emplacements de stationnement des véhicules sur le domaine public ou sur les terrains mis à la disposition du public.
Dans cette optique, il assume l'exploitation des horodateurs, ainsi que la gestion des parkings Hôtel de Ville, P+R Namur-Expo, P+R St-Nicolas, parking des Champs-Elysées et parking des Casernes.
Le service gère également les bornes d'accès au piétonnier et au chemin de halage.
Il a également la gestion des contrôleurs du stationnement ainsi que la délivrance des cartes « riverain »..

Il est aussi chargé :
- de l'élaboration du cahier de charges et de la gestion de la Namourette;
- de l'élaboration du cahier de charges des vélos en libre service (VLS);
- de l'élaboration du cahier de charges et de l'exécution du marché des abris pour voyageurs;
- de l'élaboration du cahier de charges du marché relatif aux enlèvements des véhicules en infraction.

Son activité s'étend également aux équipements tels que :
- mobilier urbain (bancs, range-vélos, jardinières, potelets, signalisation dynamique, etc.);
- signalisation d'intérêt général ou touristique, à l'exception de celle résultant de l'application des règlements de circulation routière;

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
DO 424/123-16	Page 60
DO 424/124DT-48	Page 60
DO 424/124HO-06	Page 60
DO 424/124HO-48	Page 60
DO 424/124MU-06	Page 60
DO 424/124MU-48	Page 60
DO 424/124PA-06	Page 60
DO 424/124SU-02	Page 60
DO 424/124SU-06	Page 60
DO 424/124TC-06	Page 60
DO 424/126-01	Page 60
DO 424/124PA-48	Page 60
DE 424/731-60	Page 26
DE 424/744-51	Page 26
DE 425/731-53	Page 26
DE 425/741-98	Page 26

4. Rapport d'activités

Gestion des horodateurs et des parkings de la ville :

Horodateurs
Actuellement au nombre de 150 pour gérer plus de 2000 places de stationnement.

Zone Rouge (max : 2 h)	30'	0,25 €
	1 h	1,00 €
	2 h	3,00 €
Zone verte (max: 4h)	30'	0,25 €
	1 h	0,75 €
	4 h	3,00 €
Zone orange (max: 8h)	30'	0,25 €
	1 h	0,50 €
	8 h	4,00 €

Cartes « riverain » (2403 cartes délivrées)

Zone bleue

1ere carte:	10,00 €/an
2e carte:	150,00 €/an

Zone horodateur
80,00 €/an

Parking de l'Hôtel de Ville - parking ouvert de 07h30 à 19h30 du lundi au samedi.
358 places dont 3 P.M.R.
44 locataires 1er sous-sol et 250 abonnés « Ville de Namur »

Parking des Casernes – parking accessible 24h/24
650 places dont 6 PMR
856 abonnements délivrés

P+R Namur-Expo - parking accessible 24h/24
475 places dont 11 places P.M.R.
207 abonnements délivrés

P+R Saint-Nicolas - parking accessible 24h/24
276 places dont 6 P.M.R.
212 abonnements délivrés

Parking des Champs-Elysées - parking accessible 24h/24
754 places dont 6 P.M.R.
675 abonnements délivrés

Bornes « accès piétonnier » et chemin de halage (297 cartes délivrées)
Carte magnétique délivrée (10,00 € en cas de perte) aux:
- Administrations publiques
- Riverains (garage) ou déménagements
- Festivités et entrepreneurs 5,00 €/jour avec caution de 50,00 €

Ouverture de :
05h30 à 07h30
09h00 à 11h30
17h30 à 20h00

Recettes et dépenses liées à la fonction première du service de l'Equipement urbain

Recettes

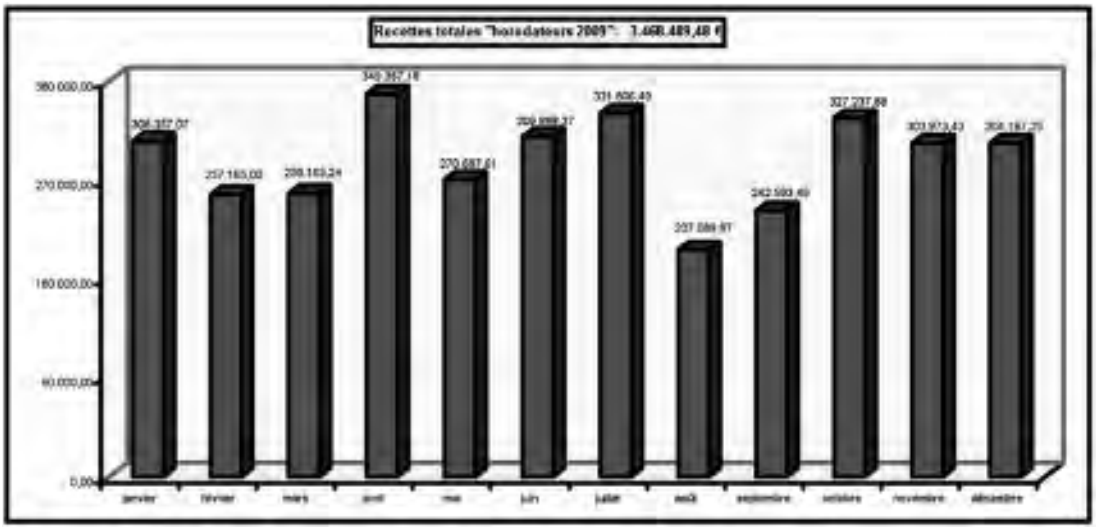
1) Horodateurs .....**3.468.489,48 €**
a) Recettes billets horodateurs .....1.447.736,00 €
b) Contentieux horodateurs .....71.725,65 €
c) Recettes perçues aux horodateurs .....1.711.266,12 €
d) Recettes perçues aux horodateurs – proton .....139.563,62 €
e) Cartes « riverain » .....98.198,09 €
2) Parking Hôtel de Ville .....**519.135,94 €**
a) Caisses automatiques .....405.797,35 €
b) Pupitre (encaissement par les caissiers) + factures + abonnements .....113.338,59 €
3) Parking des Champs-Elysées .....**221.477,10 €**
4) P+R Saint-Nicolas .....**160.042,16 €**
5) Parking Namur – Expo .....**185.835,35 €**
6) Parking Casernes .....**145.310,00 €**

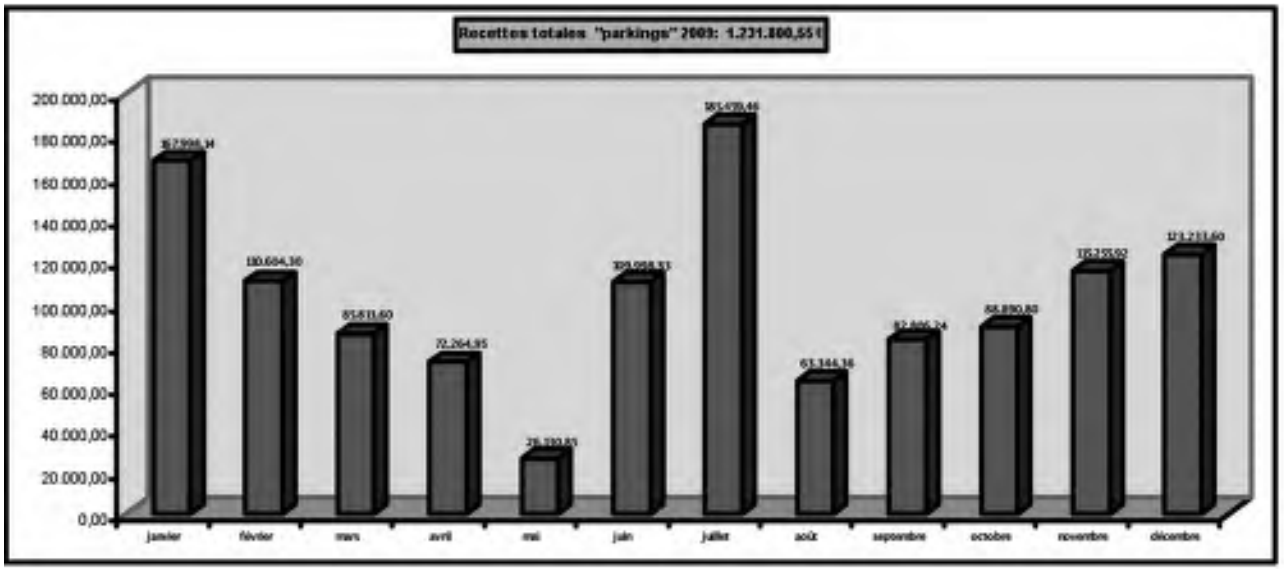
Dépenses liées à la fonction première du service de l'Equipement urbain

Parkings
Mise en conformité des portails du P+R Namur-Expo .....13.533,85 €
Adaptation des volets .....5.435,32 €
Acquisition et installation de caméras de surveillance au parking Hôtel de Ville .....17.438,33 €
Acquisition et installation d'un lecteur de badges au parking Hôtel de Ville .....19.481,00 €

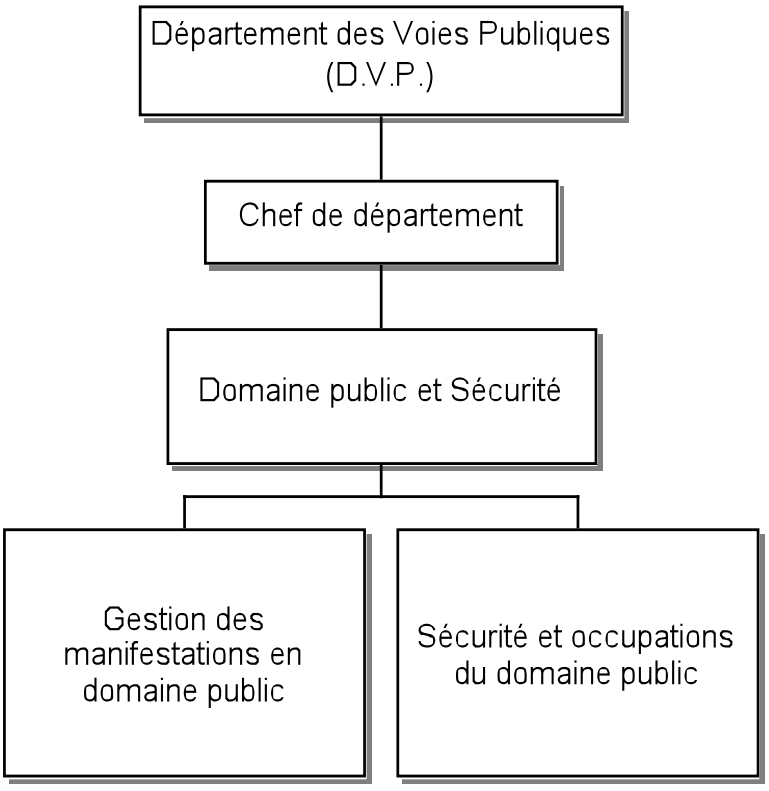
Aménagement urbain
Fourniture, placement et mise en service des bornes télescopiques .....95.047,00 €
(deuxième phase)
Acquisition de 16 tables « pic-nic » et de 32 bancs .....12.061,28 €
Acquisition de 50 jardinières .....21.934,52 €
Acquisition de 155 potelets amovibles .....42.985,25 €
Acquisition de 6 mâts et 10 drapeaux .....3.775,20 €
Acquisition d'un panneau d'affichage associatif .....4.114,00 €
Acquisition abris vélos .....53.240,00 €
Acquisition de 30 barrières décoratives .....10.418,10 €
Placement du mobilier urbain .....50.000,00 €

Divers
Intervention dans les navettes T.E.C. - P+R Saint-Nicolas et Expo .....495.538,08 €
Acquisition d'une remorque pour le service technique .....2.992,28 €
Acquisition d'un vélo électrique .....2.059,00 €
Acquisition de 3 panneaux d'information dynamique .....71.506,77 €




Recettes totales "parkings" 2009: 1.231.880,55 €
200.000,00
180.000,00
160.000,00
140.000,00
120.000,00
100.000,00
80.000,00
60.000,00
40.000,00
20.000,00
0,00
janvier
février
mars
avril
mai
juin
juillet
août
septembre
octobre
novembre
décembre

6. DOMAINE PUBLIC ET SECURITE



1. Composition du service

1 chef de service
7 agents administratifs

2. Description du service

Le service Domaine public et Sécurité regroupe de nombreuses matières et chacun doit être à même de répondre aux attentes aussi diverses soient-elles, soit :

- règlements complémentaires à la police de la circulation routière;
- taxis sur la voie publique;
- arrêtés du Bourgmestre;
- occupations de voirie (chantiers, échafaudages, déménagements,…);
- autorisations de terrasses;
- manifestations sur la voie publique et en-dehors;
- tutelle du CPAS;
- calamités;
- concerts;
- soirées dansantes;
- visites de prévention incendie (gestion administrative);
- publications;
- affichage sur la voie publique;
- autorisations de vente sur la voie publique (fraises, frites, …);
- autorisations de distribution sur la voie publique.

3. Rapport d'activités

1. La police
Arrêtés de M. le Bourgmestre : 752
Ordonnance du Conseil communal :
- mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des Fêtes de Wallonie

2. Règlements complémentaires :
26/01/2009 :
Flawinne, rue C. Hennuy et M. Héron : sens unique limité
Malonne, rue du Broctia : sens unique limité
Namur, rue de l'Abbaye et rue Henri Lecocq : suppression d'emplacements pour handicapés
Wépion, chemin du Beau Vallon : limitation de tonnage

16/02/2009 :
Belgrade, rue Denison : sens unique limité
Bouge, rue Charles Bouvier : sens unique limité
Namur et Jambes : sens uniques limités
Saint-Servais, cité Floréal et rue de l'Avenir : sens uniques limités
Belgrade, rue Marcel Gourdin : instauration d'une zone 30
Wépion, clos des Rocailles : stationnement interdit

16/03/2009 :
Malonne : - rue Sous-la-Grange : limitation de circulation
- chemin de Reumont : sens unique limité
Saint-Servais, quartier Saint-Donat : limitation de circulation et création de stationnements
Namur :- rue Bord de l'Eau : instauration d'une zone bleue
- rue de Bomel : stationnement des riverains
- rue Henri Lecocq : stationnement interdit
Temploux, rue Commandant Materne : instauration d'une zone 30
Wierde, rue du Vieux fermier : instauration d'une zone 30
Namur : délimination de la zone agglomérée-modifications

27/04/2009 :
Namur : créations d'emplacements pour personnes handicapées et suppression de zones de livraison
Malonne, rue Chapelle Lessire : création d'un passage pour piétons
Namur :- rue Emile Cuvelier : abrogation des flèches de sélection
- quai de l'Ecluse : instauration d'une zone bleue
- rue des Bourgeois : création d'une zone de stationnement pour cars

18/05/2009 :
Saint-Servais, rues des Trois Piliers et Louis Hicguet : création de passages pour piétons

14/09/2009 :
Namur :- boulevard du Nord : instauration de la priorité de droite
- rue Borgnet : installation d'horodateurs et stationnement des riverains
- place de la Station : stationnement pour personnes à mobilité réduite
- rue du Pont : stationnement pour personnes à mobilité réduite
- rue des Croisiers : stationnement pour personnes à mobilité réduite
- avenue de la Plante : instauration d'une zone bleue
- rue de Balart : limitation de tonnage
Bouge, rue Georges Attout : limitation de tonnage

19/10/2009 :
Namur :- rue des Noyers : suppression du stationnement alternatif
- rue Basse Neuville : inversion du sens unique
Namur et Saint-Servais : instauration d'une zone bleue "excepté riverains"
Namur, rue du Pont : stationnement pour personnes à mobilité réduite

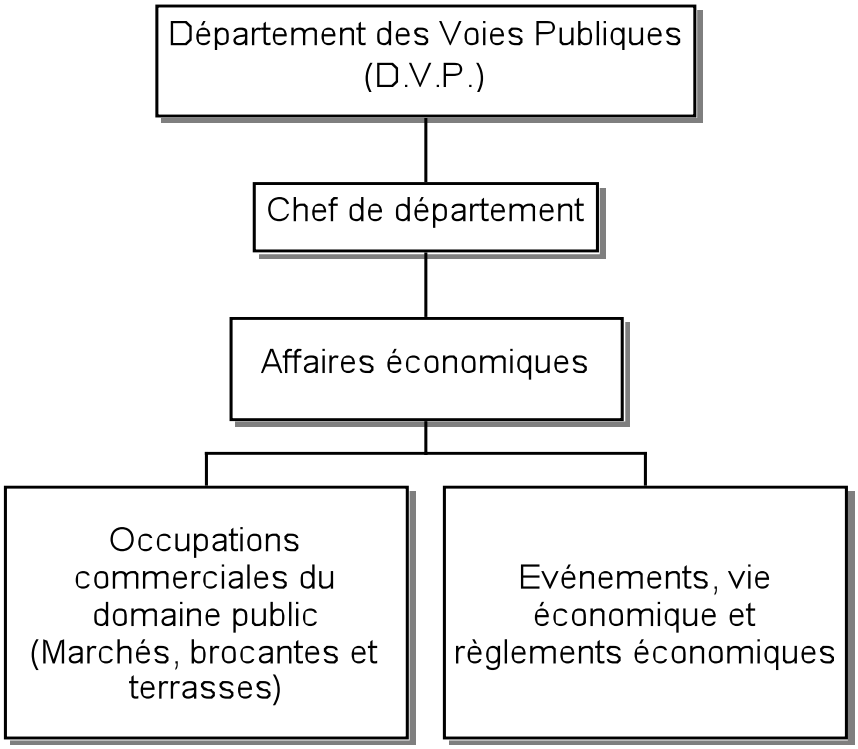
14/12/2009 :
Bouge :- rue de l'Institut : création d'une zone de stationnement
- chaussée de Louvain : stationnement des riverains et horodateurs
- création de passages pour piétons
Jambes, rue Champêtre : suppression du stationnement alternatif
Namur :- rue Lelièvre et rue Grafé : sens unique limité
- boulevard du Nord : priorité de droite

3. Taxis
Agréations chauffeurs : 18
Autorisations : 36

4. Autorisations diverses
Autorisations pour soirées dansantes : 35
Autorisations pour publicités provisoires : 79
Autorisations pour les concerts : 24
Autorisations pour véhicules publicitaires : 48

5. Autorisations diverses
Autorisations pour soirées dansantes : 35
Autorisations pour publicités provisoires : 79
Autorisations pour les concerts : 24
Autorisations pour véhicules publicitaires : 48

7. AFFAIRES ECONOMIQUES



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 5 agents administratifs

2. Description du service

Fondé en 1995, le service des Affaires économiques s'est vu confier, depuis février 2001, la gestion du service des Marchés.

Le service se compose de deux cellules :
1. Occupations commerciales du domaine public
2. Evénements, vie économique et règlements économiques

3. Article budgétaire attaché spécifiquement au service

ARTICLE *BUDGET COMMUNAL*
522/124AU-48 .....Page 68

4. Rapport d'activités

1. Occupations commerciales du domaine public

• Occupation du domaine public (terrasses, chevalets, étals, etc.)

Toute occupation du domaine public requiert une autorisation préalable de l'Administration communale et est soumise au paiement d'une redevance.

Le Grand Namur est couvert par les agents recenseurs qui ont pour missions :

- la réalisation des enquêtes en vue d'accorder les autorisations pour le placement de terrasses, bacs à glace, étals, tableaux, chevalets, appareils distributeurs, etc.
- le contrôle et le recensement de cette occupation,
- l'établissement et l'envoi des droits de place (redevances).

☞ ***Répartition de l'occupation domaine public 2009***

	Centre-ville	Périphérie	Total
Terrasses	99	23	121
Chevalets	204	34	238
Distributeurs	1	4	5
Etals	90	23	123
Valves	1	0	1

☞ ***Droits de place 2009***

Terrasses	67.740 €
Chevalets, valves, étals	28.968 €
Distributeurs	1.750 €
Divers	6.301 €
TOTAL	*104.759 €*

Dossiers particuliers 2009 :

- révision de l'implantation des terrasses sur la place Marché aux Légumes à l'issue des travaux de réfection de la place,
- accord de principe du Collège d'installer rue Notre-Dame des terrasses sur plancher à l'issue des travaux de réfection de la rue.

• Organisation des 7 marchés et des 2 brocantes hebdomadaires dans l'entité de Namur.

Marchés et brocantes hebdomadaires :

Marchés

Lundi de 8h à 13h	Belgrade
Mardi de 8h à 13h	Salzinnes
Mercredi de 12h à 18h30	Namur (Gare)
Mercredi de 14h à 19h	Boninne
Jeudi de 8h à 13h	Jambes
Vendredi de 15h à 19h	La Plante (bio, fermier et artisanal)
Samedi de 8h à 13 h	Namur

Brocantes

Samedi de 8h à 13h	Namur (rue des Carmes)
Dimanche de 6h à 13h	Jambes (quai de Meuse et bvd de la Meuse)

• Marché exceptionnel : organisation du traditionnel marché de l'Ascension à Jambes

• Perception des droits de place sur les marchés et brocantes et des redevances pour raccordement à l'électricité :

☞ **Droits de place 2009**

Marchés organisés par la Ville .....410.898,00 €
Autres marchés (Beffroi, Village de Noël, …) .....4.872.32 €
Brocantes organisées par la Ville (Jambes, Carmes).....42.047,50 €
Autres brocantes.....28.687,50 €
Total .....486.505,32 €

Redevances raccordements électriques.....14.081,30 €

• Gestion des dossiers administratifs des ambulants (abonnements, liste d'attente, …).

• Gestion des dossiers administratifs des brocanteurs professionnels (abonnés).

• Réservations et inscriptions à la brocante de Jambes par téléphone, mail, fax ou sur simple visite au bureau du lundi 8h au vendredi 12h précédant l'événement.

• En 2009, modification du règlement relatif aux droits de place sur les marchés et redevances relatives au raccordement électrique :
Objectif : moduler la hauteur des droits de place sur les marchés en intégrant des facteurs aléatoires tels que les conditions climatiques difficiles et les déplacements liés à des travaux ou à des événements festifs, culturels, sportifs ou autre.

• Concertations avec les ambulants et brocanteurs :
Concertation dans la perspective du déplacement d'une partie du marché de Namur (rue de l'Ange) en raison des travaux programmés en 2010.

• Modifications / déplacements de marchés :
- prolongation du marché de Namur le 15 août 2009 jusqu'à 17 heures,
- déplacement du Marché de La Plante (octobre 2009) de l'av. F. Rops vers le parking du centre sportif de La Plante en raison des travaux du Vortex,
- déplacement du marché aux chrysanthèmes de la place de l'Ange vers le Grognon en raison de l'implication de l'opération « Samedi Mobile » sur l'accès à la rue de l'Ange rendue piétonne pour l'occasion.

• Perception de la redevance pour les Gens du Voyage (ponctuel)

• Perception de la redevance pour les Gens du Voyage (ponctuel)

2. Evénements, vie économique et règlements économiques

• Délivrance des autorisations d'ouverture des débits de boissons et des patentes (uniquement pour les débits fixes) :
- Autorisations d'ouverture couplées à la délivrance de la patente : 57 unités.
- Autorisations d'ouverture : 1 unité.
- Patentes : /.

• Délivrance de l'attestation de Licence C pour la Commission des Jeux de Hasard dans l'Horeca :
- Attestations de Licence C : 22 unités.
- Demandes de renseignements pour la Commission des Jeux de Hasard : 8 unités.

• Interface entre les commerçants et l'administration communale
- Aider les commerçants dans leurs démarches vis-à-vis de l'Administration en les aiguillant vers le(s) service(s) compétent(s) et en les informant sur les divers règlements communaux qui leur sont spécifiquement applicables [ex. : enseignes (permis d'urbanisme, taxes)], redevances sur l'occupation du domaine public, dispositions en matière de propreté publique, etc).
>> Mise à jour continue du « Guide pratique pour les nouveaux commerçants » avec une partie consacrée à l'« Horeca ».
- Relayer les problèmes de certains commerçants auprès du service compétent
(ex. : mobilier urbain endommagé, avaloirs bouchés, etc).

• Dérogations au repos hebdomadaire accordées aux commerçants et artisans situés dans les 21 anciennes communes non reconnues comme « centres touristiques » : 15 dérogations accordées.

• Dérogation aux heures de fermeture obligatoires : pas de demande sollicitée.

• Gestion de dossiers ponctuels liés au commerce :
Participation le 16 octobre 2009 aux « Routes du Commerce » initiées par l'UCM sur le centre-ville. Action qui consiste à organiser des visites guidées des « coulisses » des commerces tenus par des artisans ou commerçants indépendants qui, à cette occasion, mettent en exergue leur savoir-faire et leurs produits ou services (25 participants).

• Réunions avec les Associations de commerçants du Grand Namur :
Le Grand Namur compte 5 associations de commerçants : Bouge, Jambes, Namur, Saint-Servais et Salzinnes.
Organisation et suivi des réunions qui ont pour but d'avoir un dialogue permanent « Ville-Commerçants » (thèmes abordés : illuminations, propreté publique, fêtes de fin d'année, braderies, …).
Organisation d'un concours dans le cadre des Fêtes de fin d'année (Jambes : décoration de sapins ; Salzinnes : décoration de vitrines).

• Aide aux Associations de commerçants
Apporter une aide ponctuelle aux associations de commerçants qui en font la demande, notamment dans le cadre de la mise en place d'une animation particulière (ex. : distribution de dépliants, affiches, courriers, …).

• Participation au « Comité Interne Mobilité » (Ville) où sont abordés les dossiers liés à la Mobilité : 13 réunions.

• Enquêtes agricoles :
La direction « Statistique et Information économique » du Service Public Fédéral « Economie, PME, Classes Moyennes et Energie » impose aux communes d'organiser un minimum de deux recensements agricoles par an, le plus important étant celui réalisé durant le mois de mai (situation au 1er mai 2009).
Depuis 2008, dans un souci de simplification administrative, la direction « Statistique et Information économique » a remplacé le recensement par une enquête par sondage, seules les exploitations reprises dans l'échantillon (75% des exploitations, soit 82 exploitations en 2009) sont invitées à répondre à l'enquête complète.
La deuxième enquête, organisée au 1er septembre, a concerné 23 maraîchers agriculteurs.

• Collaboration avec l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains)
Aide dans différents projets menés à bien par l'asbl (ex. : outil de gestion, animations lors des Fêtes de fin d'année, etc.).

L'action de l'association de gestion centre-ville se concentre sur les trois missions suivantes :

1. Statistiques :
   - établir et actualiser un état des lieux du centre-ville (répartition des commerces par secteur d'activités, etc ...);
   - collecter des informations auprès des utilisateurs du centre-ville pour alimenter la réflexion des services communaux en charge de projets les concernant;

2. Interface :
   maintenir le contact avec les commerçants du centre et apporter une aide à ceux de la périphérie (guide des commerces, illuminations, etc).

3. Animations :
   - initier de nouvelles actions et soutenir celles-ci le temps nécessaire à leur mise en route (ex. : Espace Beffroi, parking SNCB);
   - perpétuer les actions déjà engagées ("Ville fleurie ", 14-21 juillet);

• Participation aux réunions du Comité de direction (10 réunions), du Conseil d'Administration (2 réunions) et l'Assemblée générale.

• Participation à la plate-forme locale du marché du Brabant wallon et de Namur :

Cette plate-forme est l'une des 11 plates-formes locales créées à l'initiative du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (1 par province + 1 pour la Région de Bruxelles-Capitale) qui s'adressent aux représentants des acteurs économiques locaux (PME, commerçants, grands opérateurs, consommateurs, autorités locales,…) concernés par la réglementation économique.

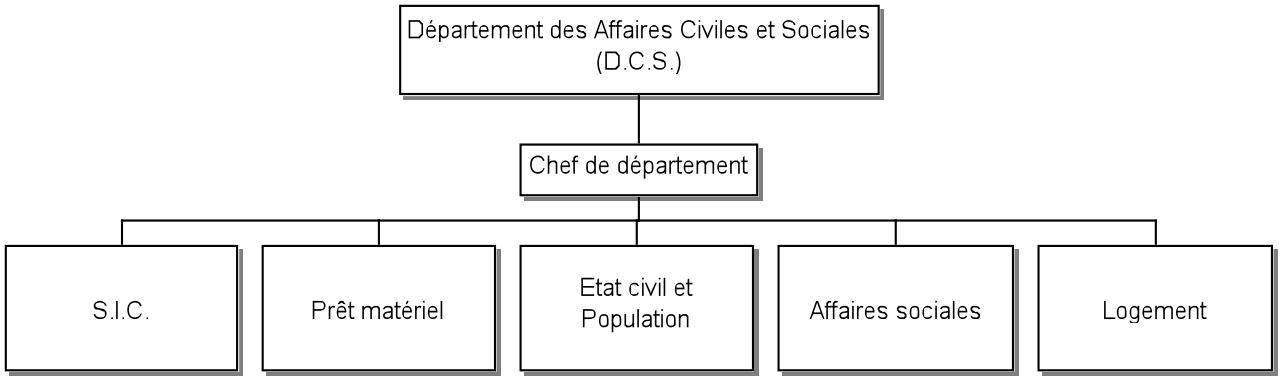
Ces plates-formes ont pour missions :
- d'observer le marché des biens et des services au niveau local afin de détecter et d'analyser les nouvelles pratiques commerciales, les éventuels dysfonctionnements et, si possible, veiller à les anticiper,
- de favoriser l'échange d'informations entre les acteurs économiques locaux et l'autorité fédérale compétente pour l'application de la réglementation économique,
- de proposer aux autorités compétentes des réponses constructives aux problèmes rencontrés en faisant appel, au besoin, à des experts.

VILLE DE NAMUR

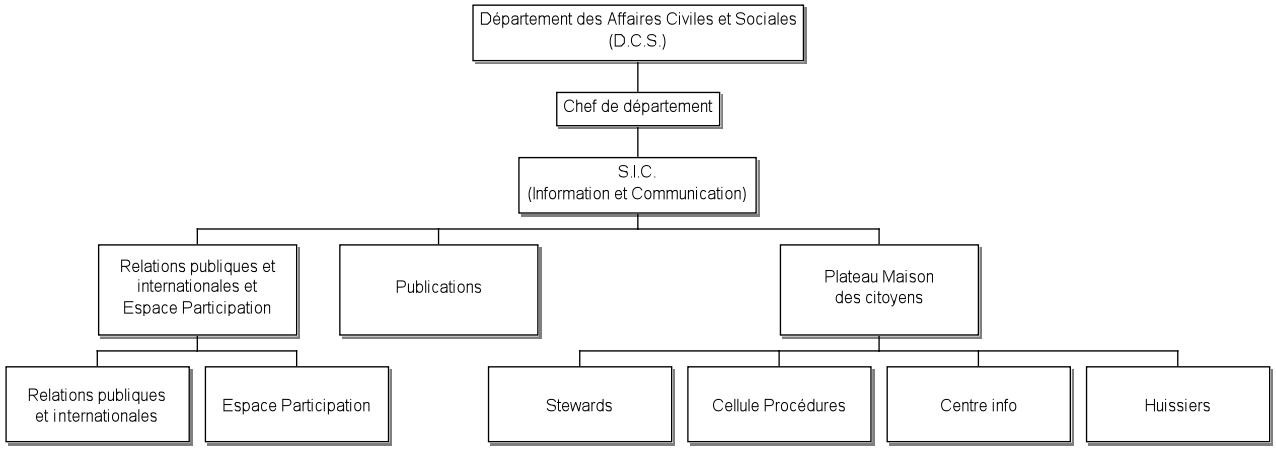
CHAPITRE 8

DEPARTEMENT DES AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES (D.C.S.)




Département des Affaires Civiles et Sociales
(D.C.S.)
Chef de département
S.I.C.
Prêt matériel
Etat civil et
Population
Affaires sociales
Logement

1. INFORMATION & COMMUNICATION



1. Composition du service

Un Chef de service et 25 agents administratifs (équivalents temps pleins) + 1 article 60
Le service est composé de 3 cellules, avec un responsable à la tête :
- Relations Publiques & Internationales et Espace Participation
- Publications
- Maison des Citoyens

2. Description du service

Au service du Collège et de l'ensemble des services communaux, le SIC a en charge la gestion de l'information et de la communication à destination du citoyen.
Ceci comprend en première ligne l'accueil du citoyen à la Maison des Citoyens (ainsi que via l'adresse information@ville.namur.be, la ligne 081246246 et la gestion du courrier entrant ou sortant de l'administration) et développe divers outils participatifs afin de renforcer et encourager une participation active du citoyen à la gestion de la commune (réunions riverains, ateliers participatifs, groupes de travail sur des thématiques telles que le schéma de structure, le plan de mobilité,…).
Le SIC est également chargé de la gestion des publications de la Ville dont principalement le trimestriel Namur Magazine et le site Internet www.ville.namur.be (en ce compris l'outil « Vos procédures de A → Z », également disponible à la Maison des Citoyens).
En collaboration avec le service Communication de la Police de Namur, le SIC gère la communication de crise lors de déclenchement du PCUI (plan communal d'urgence et d'intervention) ainsi que lors de tout événement le justifiant (par exemple incendie de l'école d'Andoy en juin ou de la gestion de la grippe A/H1N1).
Enfin, le SIC gère le volet protocolaire des événements organisés ou soutenus par la Ville, est l'intermédiaire privilégié de la Ville de Namur avec la presse (organisation des conférences de presse, gestion des communiqués et dossiers de presse,…) et développe la communication autour de divers projets et événements organisés ou soutenus par la Ville.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
131/121-03	Page 36
131/123-16	Page 36
131/123RI-16	Page 38
134/124PC-02	Page 36
131/124AC-48	Page 36
104/123-07	Page 26
104/123IV-13	Page 26

4. Rapport d'activité

4.1. Les relations publiques et internationales

• *Information Presse*

La cellule Relations publiques gère les contacts presse, sous forme de :
• Rédaction et/ou diffusion des communiqués de presse officiels de la Ville
• Information officielle de la presse à l'occasion des 10 Conseils communaux annuels
• Organisation et/ou collaboration à l'organisation des conférences de presse officielles :

15 janvier	Tirage au sort des listes d'Assises
16 janvier	Conseil consultatif des aînés
22 janvier	Projet de rénovation du cinéma Caméo
23 janvier	Hall sportif de Beez
26 janvier	Présentation du budget 2009
30 janvier	25 ans du Verdur Rock
4 février	Etude Centre ville
6 février	Signature de la Charte Namur-Québec
13 février	Prix de la fédération du béton au Grognon

13 février	Rapport annuel de la police
5 mars	Candidature de Namur comme métropole culturelle
9 mars	Journée de la femme
13 mars	Grands projets urbains
16 mars	Dégâts d'hiver en voiries
16 mars	Festival pour la dignité
19 mars	La nuit de l'obscurité et Earth Hour
20 mars	Ouverture de la saison touristique
20 mars	Evénements sportifs 2009
21 mars	Journée mondiale de la Poésie
25 mars	Lutte contre les cafards
26 mars	Bilan des actions en faveur des piétons
26 mars	Folknam
27 mars	PARF
31 mars	Un geste, un sourire
2 avril	Schéma de structure
9 avril	Festival Tintin
16 avril	Salon de l'aquarelle
16 avril	Semaine de l'aménagement durable
17 avril	Journée de la santé
23 avril	Spectacle du JBN
29 avril	Exposition La fraise et le renard
29 avril	Politique muséale
4 mai	Pavillon vélo
7 mai	Ravik Boutik
6 mai	Parc en ribambelle
15 mai	Village provençal
26 mai	Mémorandum de l'association des grades légaux
28 mai	Festival et Concours Verdur Rock
28 mai	Projet Relance
11 juin	La citadelle prend deux ailes
12 juin	Fête de la musique
15 juin	Foire de juillet
18 juin	Samedis mobiles
25 juin	Beau Vélo de Ravel
29 juin	Fêtes de Wallonie
3 juillet	Nocturnes de juillet
10 juillet	PCM de Jambes
16 juillet	Le Moyen âge au quotidien
22 juillet	Baladins du Miroir
10 août	Brocante de Temploux
25 août	Pic Nic Festival
31 août	Rentrée du Conservatoire
3 septembre	Journées du patrimoine
3 septembre	Décisions budgétaires consécutives au séminaire du Collège
4 septembre	P+R
10 septembre	Réfection de la rue de l'Ange
11 septembre	Semaine de la mobilité
11 septembre	Spectacle Hypothésarts
14 septembre	PCM de Jambes
14 septembre	L'Armée romaine à la Citadelle
16 septembre	Fêtes de Wallonie : Exceptés Jeunes
16 septembre	Cyclo-cross
18 septembre	Brevets cyclistes
18 septembre	Inauguration de la rue Moncrabeau
24 septembre	Quinzaine de la nature
25 septembre	Exposition urbaine
30 septembre	Semaine européenne de la démocratie locale
30 septembre	Remise de trois Joellettes à l'asbl Handi-rando

1er octobre	Routes du commerce
7 octobre	Portes ouvertes Pompiers + grimp day
8 octobre	Na-Mur / Fatal footprint
14 octobre	Journée du refus de la misère
20 octobre	Chantiers INASEP
23 octobre	Halloween à la citadelle
30 octobre	Schéma de structure
13 novembre	Rénovation de la galerie St Joseph
16 novembre	La politique namuroise du logement
18 novembre	Fêtes de fin d'année
23 novembre	Questions de société
4 décembre	Fouilles Porte de Bordial
14 décembre	Présentation budget 2010
16 décembre	Nouvelle caserne des pompiers
18 décembre	Parrain'âge
23 décembre	Portes fermées, commerces ouverts

• *Gestion ou cogestion d'Evénements*

La cellule Relations publiques met sur pied des événements Ville de "A à Z" ou participe à leur élaboration en partenariat avec d'autres services Ville ou avec des partenaires extérieurs :

➢ La nuit de l'obscurité
➢ Festival Tintin
➢ Olympiades
➢ Festival des Arts Forains
➢ Vitasanté
➢ Fête de la musique
➢ Remise des brevets cyclistes
➢ Remise des certificats d'étude de base
➢ Médiévales de la citadelle
➢ Beau vélo de Ravel
➢ Journées du Patrimoine
➢ Fêtes de Wallonie
➢ Festival International du Film Francophone
➢ Fêtes de fin d'année

• *Relations internes Ville*

La cellule Relations publiques gère divers événements annuels qui permettent de développer un esprit d'entreprise positif et conforme aux valeurs du Service public :

➢ Réception du nouvel an du personnel
➢ Remise des médailles du travail aux agents
➢ Petit-déjeuner au profit du Télévie
➢ Soirée agents Ville au festival des folklores
➢ Séance aux agents Ville au FIFF
➢ Cogestion de l'occupation du Théâtre royal pour les partenariats de la Ville
➢ Cogestion de l'occupation de l'Espace Beffroi pour les partenariats de la Ville
➢ Validation des communiqués internes lancés sur le réseau
➢ Mise à jour de la signalétique de l'Hôtel de Ville
➢ Mise à jour du répertoire téléphonique
➢ Mise à jour des bases de données thématiques diverses dont les annuaires téléphoniques

• *Information du Citoyen*

La cellule Relations publiques diffuse l'information directement auprès des citoyens par :

➢ Diffusion des avis aux riverains et aux commerçants sur base des mesures de police et des travaux en cours, cartes de riverains, infos marchés….
➢Affichage sur les panneaux bord de routes en fonction du calendrier des événements
➢Affichage sur le panneau électronique de l'avenue Golenvaux, en fonction des embarras de circulation et du calendrier des événements
➢Informations thématiques
➢Confection de dossiers thématiques d'informations générales sur Namur
➢Co-gestion du volet communication du Plan Communal d'Urgence et d'Intervention, en partenariat avec le service communication de la police locale

• *Missions protocolaires*

La cellule Relations publiques gère la représentation officielle de la Ville aux cérémonies patriotiques et aux manifestations commémoratives, la logistique pour les réceptions, repas et réunions officielles ainsi que la gestion du scénario, du protocole et de la logistique des réceptions officielles de la Ville :

4 janvier	Concert du Nouvel An
8 janvier	Vernissage exposition « Bancs publics »
1er février	Hommage à François Bovesse
2 février	Challenge Ville de Namur
5 février	Vernissage de l'exposition des photographes de presse
17 février	Hommage à Albert Ier
5 mars	Vernissage de l'exposition « L'univers d'un sculpteur » 13 mars
	Commémoration de la St Patrick / Fraternelle de la 4ème brigade d'infanterie XXX
21 mars	Congrès annuel de la Fédération Royale Nationale du 11 novembre
3 avril	Inauguration du nouvel accueil touristique
3 avril	Vernissage de l'exposition « Sur les traces de Tourgueniev »
7 avril	Commémoration du 15ème anniversaire de l'assassinat des paras de Flawinne
15 avril	Inauguration du guichet social unique
18 avril	Folknam
20 avril	Vernissage de l'exposition « Namur vu du ciel »
24 avril	Exposition florale à St Loup
24 avril	Vernissage exposition d'aquarelle
24 avril	Vernissage de l'exposition « Namur et ses enceintes »
1 au 10 mai	Festival pour la dignité
3 mai	Commémoration patriotique Vétérans Léopold II Parc Astrid
3 mai	Journées Portes-Ouvertes aux Espaces verts
4 mai	Vernissage exposition contre l'homophobie
8 mai	Ouverture du Festival Tintin
8 mai	Vernissage de l'exposition « La fraise et le renard dans la bd »
12 mai	Inauguration des Olympiades
14 mai	Vernissage de l'exposition « Une année culturelle à Namur »
15 mai	Cérémonie au monument aux morts du Génie à Jambes
15 mai	Inauguration de la place Marché aux légumes
18 mai	Remise du Prix Blondeau
19 mai	Vernissage de l'exposition « Non au Noma »
22 mai	Ouverture officielle des Arts Forains
26 mai	Inauguration d'une parcelle verte à Germinal
29 mai	Cérémonie de la Fraternelle Royale des Anciens du 2ème Chasseurs à Cheval
29 mai	Inauguration de la Court'échelle
3 juin	Inauguration du local « Les petits namourois »
3 juin	Inauguration du village provençal
3 juin	Vernissage de l'exposition « Jeunesse-Citoyenneté- Mémoire »
14 juin	Commémoration patriotique des chasseurs ardennais
19 juin	Conférence du corps des pompiers

19 juin	Inauguration Fête de la Musique
20 juin	Vernissage de l'exposition annuelle des Beaux-Arts
25 juin	Remise des brevets cyclistes
26 juin	Journée du souvenir / Cérémonie d'hommage à Flawinne
29-30 juin	Remise des certificats d'étude de base
30 juin	49ème anniversaire du Congo
2 juillet	Vernissage de l'exposition « Le temps des confitures »
2 juillet	Vernissage de l'exposition « Sculptures dans la ville »
3 juillet	Ouverture de la foire de juillet
3 juillet	Accueil du jumelage Temploux-St Fargeau Ponthierry
13 juillet	Inauguration des Nocturnes franco-belges
13 juillet	Fête nationale française
15 juillet	Vernissage de l'exposition « 25 ans de Verdur Rock »
18 juillet	Accueil Dynamobile
21 juillet	Fête nationale belge
25 juillet	Réception à l'occasion du Festival des folklores
26 juillet	Commémoration AMI-FP/Vriend à Erpent
18 août	Commémoration du bombardement de Namur
30 août	Cérémonie au monument aux morts à Andoy
30 août	Inauguration terrain synthétique
1er septembre	Vernissage de l'exposition « Tranche de vie »
4 septembre	Accueil du Schweppes European Trophy
6 septembre	Inauguration du local scout de Wépion
10 septembre	Exposition R. Bastin / Journées du Patrimoine
11 septembre	Vernissage de l'exposition « Gens de Namur »
12 septembre	Remise des clés aux Présidents de Quartiers
13 septembre	Noces d'or
16 septembre	Hommage à François Bovesse
19 septembre	Réception officielle des Fêtes de Wallonie
26 septembre	Accueil officiel dans le cadre de l'Armée romaine à la Citadelle
10 octobre	Journées Portes-Ouvertes Pompier + Grimp Day
16 octobre	Inauguration du bâtiment « anciennement AMP »
17 octobre	Ouverture du marché horticole
24 octobre	Vernissage de l'exposition « Fatal Foot Print »
8 novembre	Commémoration du Relais Sacré
11 et 15 nov	Commémorations de l'Armistice
15 novembre	Fête du Roi
19 novembre	Vernissage de l'exposition « Noël d'antan, Noël de fer blanc »
24 novembre	Ligue d'Athlétisme
2 décembre	Ste Barbe des Pompiers
4 décembre	Ouverture des Fêtes de fin d'année
5 décembre	Inauguration des locaux associatifs à Géronsart
12 décembre	Inauguration de la patinoire de fin d'année

• *Participation citoyenne*

D'une obligation légale dans le cadre d'un processus administratif au montage d'un projet commun avec des citoyens directement concernés, la participation citoyenne prend différents visages. L'Espace participation tente de répondre à ces enjeux par la mise sur pied de l'étape de plus en plus nécessaire de l'écoute préalable du citoyen. L'Espace participation répond ainsi à des obligations légales tout en prenant le temps de développer des missions propres pour élargir le débat.

<u>Réunions d'information aux riverains des projets d'aménagement</u>

11 février	Panel Centre ville
26 février	place Marché aux légumes
26 février	étude du centre ville
19 mars	Plateau d'Erpent
30 mars	rue Notre-Dame
2 avril	rue Florent Dethier et Asty moulin

18 juin	rues des Bosquets et Woitrin
31 août	PCM Jambes
2 septembre	La Plante
9 septembre	Pont du Déversoir
16 septembre	Rue Charles Lamquet
8 octobre	Rue Jules Bours et ancienne Chaussée de Perwez
13 octobre	Rue de l'Ange
26 novembre	Rue Lemaître
18 décembre	Rues Charles Lamquet et adjacentes

Réunion Nouveaux habitants : 3 fois sur l'année

Ateliers Urbains PCM Jambes 3, 6 et 20 mars, 21 et 28 avril, 25 juin, 7 septembre et 15 octobre

Ateliers Urbains Schéma de Structure 29 octobre, 12, 19 et 26 novembre, 9 décembre

Gestion d'événements de sensibilisation grand public

➢ 18 au 26 avril : Semaine Aménagement Durable
➢ 14 mai : Speed politing à l'occasion des élections régionales
➢ 15 au 24 octobre : Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL)

4.2. Les Publications

Publications « papier »
- Magazine d'information communal « Namur Magazine » : numéros 61, 62, 63 et 64 (tirage : 48.000 exemplaires)
- Agenda annuel : deux éditions (janvier-juin et juillet-décembre 2009)
- Reportages photographiques (événements, inaugurations, patrimoine…)
- Relecture de documents (brochures, dépliants…) édités par d'autres services communaux

→ Chaque publication est mise en ligne sur le site Internet.

Gestion du site www.ville.namur.be
- Mise à jour du site Internet
- Mise en ligne des portails de l'Académie des Beaux-Arts, du Conseil Consultatif des Aînés, du Conservatoire, des Sports et du Service Régional Incendie
- Portails en chantier : Mobilité, Citadelle et Bibliothèques publiques
- Formation continue des agents communaux à la mise à jour décentralisée
- Traduction de pages en néerlandais, allemand et anglais, dans le cadre de l'appel à projets « Ouverture des communes aux langues »
- Accueil et encadrement de stagiaires

Campagnes Vidéo
- Dans le cadre d'une campagne de valorisation des agents communaux « Tous les jours avec vous », réalisation de quatre clips avec mise en ligne sur internet et diffusion via Canal C, la Maison des Citoyens…
- Projet de réalisation de trois spots touristiques saisonniers (événements + patrimoine) sur supports DVD pour mise en ligne sur www.ville.namur.be et autres supports internet ou audiovisuels.

4.3. La Maison des Citoyens

Le plateau

La Maison des Citoyens a ouvert ses portes en juillet 2007.
Elle accueille, en moyenne, près de 1000 personnes par jour
- 800 personnes comptabilisées par la gestion de files
+
- les personnes prises en charge par des services indépendants de la gestion de files (guichet social unique, cellule décès-cimetière, écrivain public, fonds mazout)

- les personnes redirigées vers les autres services de l'administration
- les personnes qui obtiennent réponse à leur question au Centre Info et ne doivent pas être dirigées vers un bureau de la Maison des Citoyens

Accueil du citoyen - information générale et orientation vers les services spécifiques;
Visiteurs et appels téléphoniques au bureau d'accueil central ;
Visiteurs, appels téléphoniques, courriers papiers et courriers électroniques au service Information.

En 2009, plusieurs cellules ont rejoint la Maison des Citoyens :
- la cellule inscriptions aux stages et aux plaines de vacances
- la cellule Décès-Cimetière.

Ces cellules s'ajoutent aux divers autres :
- Centre Info (+ Call Center)
- Stewards
- Guichets Etrangers
- Guichets Pop
- Guichets Rapides
- Guichet Taxes/Sacs Poubelles
- Elections
- Noces d'or
- Permis de conduire / casier judiciaire
- Guichets Mariage-Naissance-Actes
- Guichets Pensions
- Espace Participation.

Le fonctionnement de la Maison des Citoyens se base sur une double organisation: Front Office (FO) et Back Office (BO). Le service aux citoyens ne peut être rendu que dans le cadre d'une collaboration entre ces deux niveaux.

Nouveautés en 2009 :
- lancement des cartes électroniques pour les personnes étrangères,
- lancement des cartes électroniques pour les moins de 12 ans,
- distribution des sacs biodégradables,
- de manière à permettre aux citoyens étrangers résidant à Namur de réaliser leur déclaration d'impôts par internet, Namur s'est fait bureau régional de la Fedict (demandes de token introduites auprès des stewards),
- démarrage du renouvellement des cartes électroniques pour les Belges,
- mise en place d'un accès informatique aux médecins non informatisés dans le but d'enregistrer les vaccinations contre la grippe A H1N1 ;

La fréquentation mensuelle est en moyenne de 15.000 citoyens. En 2009, le pic a été atteint en juin avec 17.039 citoyens comptabilisés en gestion de files.

Procédures

Différentes procédures sont constamment mises à jour pour permettre le bon fonctionnement du plateau de la maison des citoyens.

- Mise à jour continue du thésaurus / Vos démarches de A à Z
- Mise à jour des files d'attente
- Nouvelle farde pour accueil et centre info + mise à jour
- Elaboration du mini guide (170 pages)
- Formation mensuelle sur thèmes divers repris dans mini guide
- Continuation des quizz (Questions/Réponses à destination des agents)
- Demande d'intervention pour les problèmes de voirie, d'éclairage public,…
- RDV téléphonique du samedi

Stewards

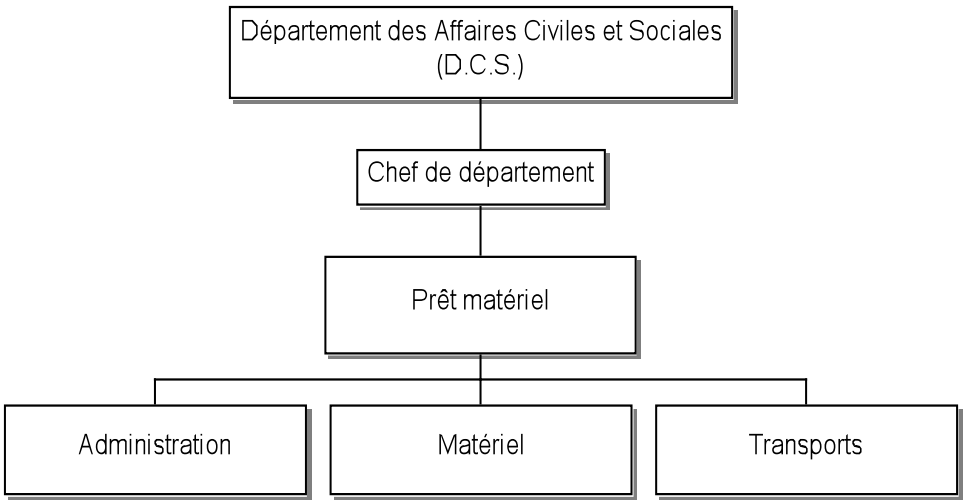
Deux stewards de la Maison du Citoyen ont pour principales missions d'accompagner le citoyen (accueil du citoyen, orientation en fonction de sa demande vers un service de l'administration communale, accompagnement des personnes fragilisées, …) et d'apporter un soutien logistique et technique aux agents du plateau (dépannage de première ligne des outils informatiques, distribution du courrier sur le plateau, gestion de l'économat,…).

Huissiers

Les huissiers sont chargés de la gestion du courrier et des salles de réunion :

- Gestion quotidienne du courrier entrant et sortant: trier, timbrer, distribuer, reprendre, expédier, dans les bâtiments communaux, mais aussi dans divers autres organismes ;
- Encodage des recommandés ;
- Gestion des salles de réunion : veiller à assurer l'approvisionnement en marchandises, répondre aux demandes de boissons ;
- Déplacement à domicile dans le cadre d'une collaboration avec le service Population;

2. PRET MATERIEL



1. Composition du service

- 1 chef de service ;
- 2 agents administratifs ;
- 2 contremaîtres ;
- 13 ouvriers.

Le service est constitué de 3 cellules :

• La cellule administrative qui s'occupe des réservations et de la facturation ;
• La cellule « matériel » qui assure l'entretien des drapeaux et leur prêt, la vaisselle, les tentes canopy, les barbecues, etc et livre les produits d'entretien pour les services communaux et écoles ;
• La cellule « transports » qui effectue les livraisons du gros matériel : podiums, barrières de sécurité, tentes, tables et chaises, etc.

2. Description du service

• Le but principal du service Prêt matériel est de fournir le matériel nécessaire aux activités des services communaux de la Ville de Namur : réceptions officielles, fêtes scolaires, journées portes ouvertes, aspects sécuritaire (barrières Nadar), …
• Certains organismes extérieurs peuvent également solliciter son intervention. Ce sont principalement les autres communes, la police fédérale, mais aussi les asbl sous certaines conditions précisées dans un règlement approuvé par le Conseil communal. Le classement par catégorie d'utilisateurs détermine le degré de gratuité des prestations.
• Les particuliers peuvent également recourir au matériel mais, en dernière position dans la liste des priorités.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
Dépenses ordinaires
135/124EQ-02 .....page 36
136/124PM-02 .....page 38
136/124TP-02 .....page 38
136/124PM-06 .....Page 38
136/124PM-08 .....Page 38

4. Rapport d'activités

1. Gestion des Produits d'entretien : (1 ouvrier)

Nombre de livraisons : 680
Nombre de sites desservis : 99

Le terme « Produits d'entretien » regroupe tant le matériel d'entretien (torchons, raclettes, brosse, etc..) que les produits proprement dits (détergent vaisselle, crèmes à récurer, détergent pour le sol, les vitres, etc.).
Il convient également d'ajouter à cette liste, les produits d'hygiène destinés au personnel communal : papiers hygiéniques, papiers essuies mains, savons, etc.

Ecoles maternelles et primaires, conservatoire, beaux arts, .. ;	30	34 345, 99 €
Bâtiments sportifs	15	15 234,67 €
Hôtel de Ville	1	6 822,88 €
Commissariat de Police	2	8 525,16 €
Autres services	51	23 866,00 €
TOTAUX :	99	88 794,70 €

Nombre de produits d'entretien disponibles : 26
Nombre d'articles – matériel : 76

2. Location et prêt de matériel : (1 contremaître et 3 ouvriers)

Catégories d'utilisateurs	Nbre d'interventions
Catégorie 1 : services communaux, de sécurité, autres communes, Province et région wallonne	436
Catégorie 2 : manifestations nationales, partenariat Ville, associations mandatées par la Ville, associations caritatives ou sociales	373
Catégorie 3 : associations philanthropiques, clubs sportifs, mouvements jeunesse, groupes politiques, comité de quartier, personnel communal et CPAS	1347
Catégorie 4 : autres et particuliers	154
Total :	2 310

(nombre stable par rapport à 2008 suite au refus de prendre des réservations entre début novembre et fin décembre : personnel en congé)

3. Transports et montages : (1 contremaître et 9 ouvriers)

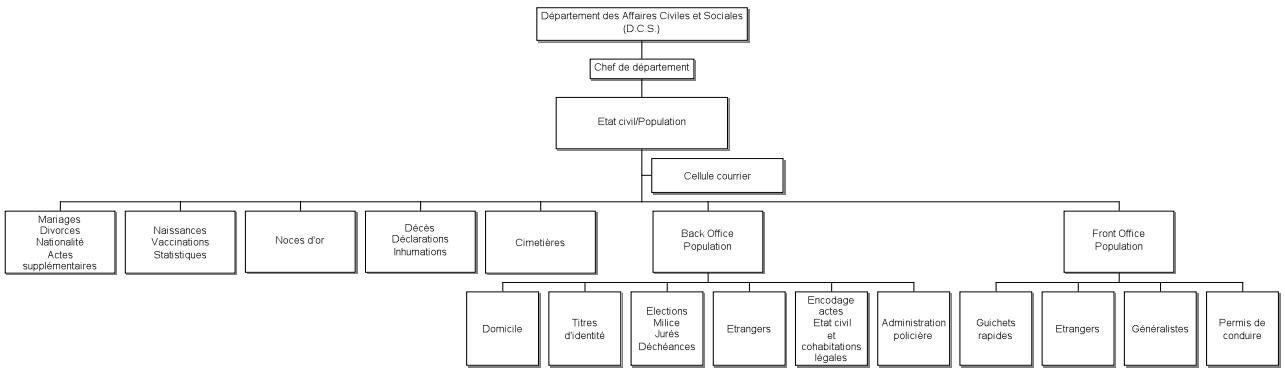
1695 interventions = augmentation de 10 % par rapport à 2008.

Il convient également de prendre en compte le fait que non seulement le nombre d'interventions augmente mais aussi que les volumes de matériel sont en très nette augmentation. Cela peut s'expliquer par le succès grandissant des manifestations desservies : il n'est pas rare de constater qu'une petite fête d'école qui drainait une centaine de personnes devienne une manifestation de 500 à 600 personnes.

Livraisons (liste non exhaustive) - sans montage : 1441
- Palettes de produits et matériel pour l'Hôtel de Ville
- Idem pour services de Police
- Championnats divers : Subbuteo, Echecs, …
- Expositions service de la Culture
- Manifestations sportives, courses à vélo, jogging, …
- Kiosques mobiles pour les autres communes
- Barrières Nadar : Wallonies, matchs de Foot URNamur (Police), …

Livraisons (liste non exhaustive) : - avec montage : 254
- Olympiades
- Open de Tennis à Géronsart
- Podiums, estrades et chapiteaux pour fêtes scolaires

3. POPULATION - ETAT CIVIL



1. Composition du service

1 Chef de service
2 Adjoints au chef de service

Les agents administratifs interviennent dans le cadre d'une rotation front-office/back-office.
La liste ci-dessous est établie en fonction des postes (pas d'équivalents temps pleins)

Front-office :

Population :
Guichets généralistes : 20 agents (8 à 10 guichets)
Guichets rapides : 9 agents (3 à 5 guichets)
Guichets population étrangère : 9 agents (2 à 3 guichets)
Guichets permis de conduire : 5 agents (1 guichet ouvert)
Etat civil :
Guichets mariages : 5 agents (1 guichet)
Guichets naissances : 5 agents (1 guichet)
Guichets décès : 5 agents (1 guichet)
Guichets cimetière : 3 agents (1guichet)

Back-office :

Population :
Cellule domicile : 9 agents
Cellule titres d'identité : 9 agents
Cellule élection – milice – jurés - déchéances : 3 agents
Cellule étrangers : 11 agents
Cellule encodage état civil – cohabitation légales : 2 agents
Cellule administration policière : 9 agents
Cellule courrier : 3 agents
Etat civil :
Cellule mariage : mariages– divorces – nationalités – actes supplémentaires : 5 agents
Cellule naissance : naissances – vaccinations – statistiques : 5 agents
Cellule décès : déclarations – inhumations : 5 agents
Cellule cimetière : 1 responsable coordinateur et 3 agents
Cellule noces d'or : 1 agent

2. Description du service

L'objectif poursuivi par le service consiste en la tenue à jour des registres de l'état civil, de la population et des étrangers. Plus particulièrement et conformément à cet objectif, ces missions visent à enregistrer les changements de domicile, à délivrer les titres d'identité, à délivrer les différents documents extraits de ces registres, à tenir à jour le casier judiciaire, à organiser les élections, à enregistrer les différents actes d'état civil et à assurer la gestion administrative des cimetières.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
104/121EC-48 .....Page 26
104/123EC-48 .....Page 28
105/123NO-16 .....Page 28

4. Rapport d'activités

Le service s'adresse à l'ensemble des citoyens namurois qui ont l'obligation de se présenter à intervalles réguliers afin de répondre aux différentes obligations administratives. Ce qui représente une fréquentation de plusieurs centaines de personnes par jour.
Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 et le samedi sur rendez-vous de 8h30 à 11h30.

Chiffres de la population :
- 108.956 habitants au 31/12/2009

POPULATION

Dossiers d'inscriptions et de radiations :
- inscriptions venant d'une autre commune (dossiers) : 4.054
- inscriptions d'office (personnes belges) : 4
- radiations d'office (personnes belges) : 227
- radiations pour une autre commune (dossiers) : 3.405
- radiations pour l'étranger (dossiers) : 157
- refus d'inscription - entrées (dossiers) : 285
- mutations intérieures belges – étrangers (dossiers) : 5.402
- refus inscription mutation intérieure belges – étrangers (dossiers) : 416
- mutations intérieures d'office (personnes belges) : 100
- annulation de radiations d'office (personnes belges) 6
- annulation de mutations intérieures d'office (personnes belges) 5
- dossiers ouverts au Ministère de l'Intérieur : 4

Enregistrement des actes d'état civil au Registre national :
- Décès extérieurs : 139
- Décès à Namur : 1.152
- Mariages extérieurs : 94
- Mariages à Namur : 469
- Divorces extérieurs : 338
- Divorces à Namur : 248
- Actes divers : 526
- Nationalités (dossiers) : 212
- Naissances extérieures : 94
- Naissances à Namur : 1.141

Cartes d'identité :
- cartes électroniques délivrées : 12.010
- cartes provisoires : 647
- déclarations de perte ou de vol : 3.227
- modèles 1 et cartes moins de 12 ans : (belges et étrangers) :
  1.237 Certificat d'identité moins de 12 ans et 3.866 Kids-ID 5.103

Dons d'organes :
- expressions volontaires : 181
- oppositions : 7

Enregistrement du mode de sépulture :
- demandes : 162

Passeports :
- délivrance : 4.137

Certificats d'hérédité :
- délivrance : 9

Courrier Etat civil-Population (fusion) :
- courrier libre – état civil : 3.645
- courrier libre - population : 5.029
- courrier timbré – état civil (demandes par courrier-mail-fax) : 3.476
- courrier timbré – population (demandes par courrier-mail-fax) : 2.582
- courrier timbré – état civil (demandes via Internet) : 2.475
- nombre de mails expédiés suite demandes internet : 1.936
- changement d'adresse par courrier : 256

Recherches généalogiques :

- actes de décès : 50
- actes de naissance : 92
- actes de mariage : 29
- compositions de ménage : 7
- recherches de moins d'une heure : 94
- recherches de plus d'une heure : 47
- résidence avec historique 11
- courriers envoyés : 46

Elections, dossiers de non-électeurs :

- déchéances parentales, minorités prolongées, interdits, séquestrés : 31
- personnes sous administration provisoire : 392
- personnes représentées (administrateur provisoire) : 396
- déchéances électorales : 469
- personnes sous tutelle dative : 45

En 2009, ont eu lieu des élections européennes et régionales :

- nombre d'électeurs :81.891
- nombre d'électeurs ressortissants européens résidant en Belgique : 197
- nombre de bureaux de vote : 117
- nombre de bureaux de dépouillement : 82
- Présidents et assesseurs : encodage, désignations, volontaires 4.326

Cohabitations légales :

- demandes : 345
- cessation : 80

Voiries :

- codes – rues qui ont été créées et introduites au fichier national, suite à la dénomination de nouvelles voies publiques, ainsi que les modifications de dénominations existantes : 3

Communications de données :

- dossier adresse non communicable avec suite favorable : 9

Registre National :

- annulation de dossiers au Registre national : 17

Secteur Etrangers :

- inscriptions venant de l'étranger (dossiers) : 898
- inscriptions venant d'une autre commune (dossiers) : 578
- radiations (dossiers) : 364
- enregistrement d'actes d'état civil : 154
- bulletins de renseignements et bulletins registre d'attente : 1.638
- déclarations de perte de carte d'identité : 220
- demandes d'autorisation d'établissement : 38
- permis de travail : 445
- cartes d'identité électroniques : 2.630
- attestations d'immatriculation orange : 499
- attestations d'immatriculation mauve : 1
- délivrance annexe 8 : 310
- prorogation certificat d'inscription registre étrangers : 182
- prolongations attestations d'immatriculation : 1.252
- attestation annexe 15 : 317
- délivrance annexe 19 : 363
- délivrance annexe 19ter : 186
- attestation annexe 33 (étudiants frontaliers) : 440

- déclarations d'arrivée : 195
- déclarations de présence : 78
- certificats d'hébergement : 43
- demandes de régularisation : 402
- radiations d'office (personnes) : 193
- mutation intérieures d'office (personnes) : 5
- annulation de radiation d'office 1

Secteur Permis de conduire :
- permis originaux et renouvellement :.....2.416
- permis de conduire provisoire (mod 18, mod 36, mod 3).....2.323
- internationaux : 294
- duplicata (perte-vol-photo abîmée) :.....1.826
- déchéance droit de conduire : 555

Secteur Casier judiciaire :
- bulletins de renseignement Parquets, Trib. Jeunesse et 1ère Instance : 4.253
- bulletins de renseignement naissance : 126
- avis casier judiciaire communal : 469
- décès casier judiciaire communal :.....1.065
- bulletins de condamnation : 3.696
- bulletins transaction : 78
- casier judiciaire entrant :.....5.392
- dossiers de réhabilitation : 32
- rappel casier judiciaire : 46
- incapacité électorale : 141
- déchéances permis de conduire : 555
- art. 53/54 : 3
- distinctions honorifiques : 170
- certificats bonne vie et mœurs : 14.488
- attestations : 829
- changements de domicile : 4.437
- casier judiciaire négatif : 4.830
- extraits registre national : 2.369
- jurés : 239
- classement : 3.870

ETAT CIVIL

Naissances :
- Actes de naissance : 3.580
- 1.880 pour le CHR
- 1.652 pour Ste Elisabeth
- 42 pour la Maison des Naissances
- 6 au domicile des parents

Décès :
- Déclarations de décès dont transcriptions d'actes de décès de Namurois rédigés : 1879
- Incinérations : 490

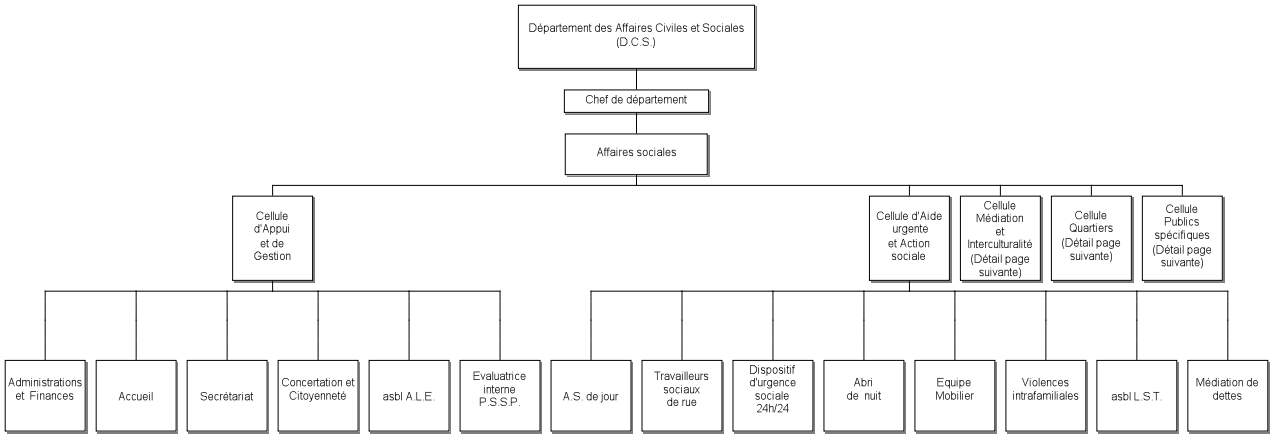
Mariages :
- Actes de mariages dressés : 457
- Déclarations de mariage : 463

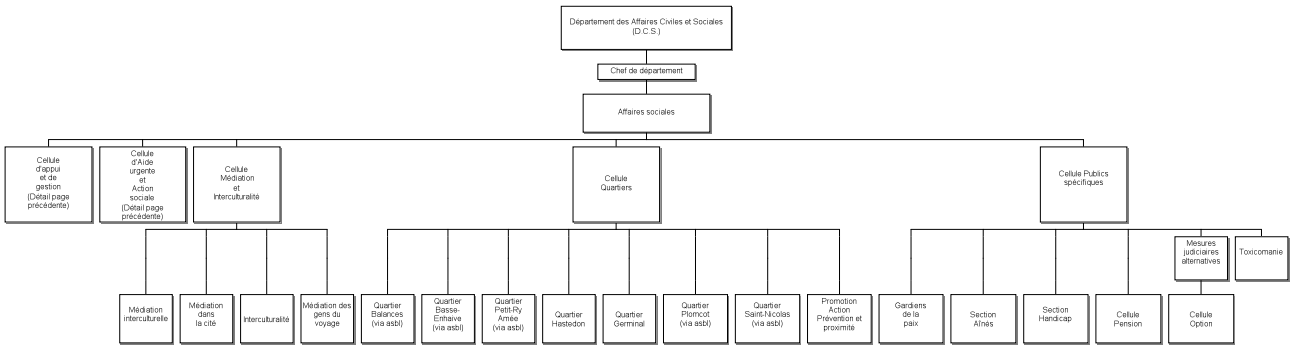
Divorces :
- Divorces transcrits : 343
- 140 par consentement mutuel
- 112 pour cause déterminée
- 91 pour cause de désunion irrémédiable

Nationalité :
- Transcription d'actes de changement de nationalité : 233
- 88 acquisitions de nationalité belge du conjoint (art16)
- 132 déclarations de nationalité belge (art 12 bis)
- 3 recouvrements de la nationalité belge (art.24)
- 9 attributions de la nationalité belge (art.8)
- 1 déclaration d'attribution de la nationalité belge (art.11 bis)

Actes supplémentaires :
- Actes supplémentaires : 642
- 429 reconnaissances prénatales
- 105 reconnaissances postnatales
- actes divers dont :
  4 annulations d'un acte de reconnaissance
  11 attributions du nom patronymique
  7 adoptions simples
  5 adoptions plénières
  1 annulation de mariage
  20 contestations de paternité
  2 transcriptions de décès
  8 établissements d'une filiation paternelle
  21 transcriptions de naissance
  2 changements de nom
  7 changements de prénom
  1 transcription de mariage
  1 dispositif d'un jugement tenant lieu d'acte de naissance
  8 arrêtés royaux de changement de nom
  4 transcriptions
  6 arrêtes ministériels de changement de prénom

4. AFFAIRES SOCIALES





1. Composition du service

1 Chef de service
Le service des Affaires sociales qui compte 108 agents, se compose d'un chef de service aidé dans sa tâche de gestion par 5 responsables de cellules.

1) La cellule d'appui et de gestion
Cette cellule est composée de 13 travailleurs. Les métiers administratifs composent principalement cette cellule. La responsable gère également l'évaluatrice interne du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, l'équipe concertation et citoyenneté ainsi que les relations avec l'Agence locale pour l'emploi.
2) La cellule aide urgente et action sociale
Cette cellule est composée de 27 travailleurs. Cellule aux métiers plus différenciés qui comprend des assistants sociaux, une psychologue, des éducateurs, un contremaître, des ouvriers.
3) La cellule médiation et inter-culturalité
Cette cellule est composée de 8 travailleurs. Les métiers pratiqués ici sont ceux de la médiation qui est devenue une technique d'intervention spécifique auprès de la population. Une travailleuse est chargée des relations à l'inter-culturalité.
4) La cellule quartiers
Cette cellule est composée de 26 travailleurs. Les métiers de l'animation et de l'éducation président quasi exclusivement à cette cellule. Deux concierges d'un hall sportif (Plomcot) et d'un espace communautaire font également partie de cette cellule. Enfin, un travailleur est chargé de la promotion des actions de préventions et de proximité.
5) La cellule publics spécifiques
Cette cellule est composée de 34 travailleurs. Les métiers pratiqués au sein de cette cellule sont ceux des administratifs, assistantes sociales, gardiens de la paix, criminologue, médecins et éducatrices.

2. Description du service

Le service des Affaires sociales gère plusieurs programmes importants que sont le Plan de Prévention et de Proximité devenu au 01 avril 2009 le Plan de Cohésion Sociale (Région), le Plan Stratégique de Sécurité et de

Prévention (Fédéral), les Mesures Judiciaires Alternatives (Fédéral), le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (Fédéral et Région), etc..
Cette diversité d'intervenants financiers ajoutée à la multiplicité des interventions générées par les demandes de la population amène le service à gérer un éventail important et différent de projets à destination de la population.

Le travail administratif et financier du service s'amplifie d'année en année et est le résultat d'un souci de plus en plus grand de tous les pouvoirs subsidiants de veiller à ce que l'argent public soit dépensé en parfaite corrélation avec les objectifs des subventions obtenues par la Ville.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
RO 832/465CP-01	page 119
RO 832/465TG-01	page 119
RO 832/161-48	page 119
RO 832/465CR-01	page 119
RO 832/465FI-01	page 119
RO 832/465RO-01	page 119
RO 832/465RU-01	page 119
RO 875/465ES-02	page 133
DO 832/124DE-48	page 120
DO 832/124TG-48	page 120
DO 832/332-02	page 122
DO 832/435CP-01	page 122
DO 832/435CR-01	page 122
DO 832/435FI-01	page 122
DO 832/435RU-01	page 122

DO 835/332-02 .....page 122
DO 834/124-48 .....page 122
DO 844/123AS-16 .....page 124
DO 844/124AS-48 .....page 124
DO 844/124ED-48 .....page 124
DO 844/332AL-02 .....page 126
DO 844/332AS-02 .....page 126
DO 844/332AU-02 .....page 126
DO 844/332GL-02 .....page 126
DO 844/332SI-02.....page 126
DO 844/332CI-03 .....page 126
DO 844/332RC-03.....page 126
DO 871/123PS-48 .....page 128
DO 875/435ES-01 .....page 132

DO 832/744-51 EXTRAORDINAIRE

4. Rapport d'activités :

1. CELLULE D'APPUI ET DE GESTION

Appui administratif et financier
L'équipe d'appui et gestion est chargée de l'ensemble du suivi administratif et financier des projets (subsidiés ou non) menés par les nombreuses équipes composant le service. Elle s'occupe également de la gestion administrative du personnel du service qui compte un effectif de presque 108 agents dont près de la moitié sont détachés dans diverses asbl du territoire namurois pour la mise en œuvre locale des programmes de subventions de la région wallonne et du fédéral (par exemple les asbl Sésame, Phénix, Maison des Jeunes de Basse-Enhaive, Espace Communautaire des Balances, Espace Communautaire du Petit Ry, SEMJA Option, asbl Red, ALE, etc.).

Fonds les plus conséquents confiés au service des Affaires sociales pour la mise en œuvre d'actions locales par les pouvoirs régionaux ou fédéraux :

Fonds d'impulsion à la politique des immigrés .....33.000,00 €
Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention .....674.872,00 €
Plan de Cohésion Sociale .....1.050.509,00 €
Eté Solidaire, je suis partenaire .....7.500,00 €
Mesures Judicaires Alternatives .....194.348,53 €
Relais Social Urbain Namurois .....234.646,00 €

Accueil
Les services proposés par les Affaires sociales sont tellement divers qu'un accueil visant le décodage et l'orientation de la demande de l'usager est indispensable.

Secrétariat
Le secrétariat du service, véritable courroie de transmission, veille à la coordination de l'information entrante et sortante pour la trentaine d'équipes formant le service.

Promotion des actions du Plan de Cohésion Sociale
Cette équipe se charge du soutien promotionnel des actions réalisées par le service des Affaires sociales et ses partenaires dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale en appuyant l'organisation de nombreux événements tels que des fêtes de quartiers, le bien connu Télévie, le festival d'éducation à l'image Imag'in, etc.

Citoyenneté & Concertation - Conseil Consultatif du Social (C.C.S.)
Les partenaires de la coordination
Le répertoire du C.C.S est mis à jour en temps réel sur le site Internet de la Ville de Namur. Il se compose actuellement de 139 associations membres.
L'équipe concertation & citoyenneté gère les réunions du comité de pilotage du CCS afin de coordonner ses actions et d'actualiser régulièrement le répertoire.

Le Bilan social Namurois
L'échevin des Affaires sociales et du logement en collaboration avec le Président du Centre Public d'Actions Sociales ont sollicité l'ensemble du milieu associatif namurois afin de dresser le bilan social global de Namur.

⇒ 4 ateliers de travail et de réflexion ont émergé suite à la présentation de ce bilan
⇒ Echanges et travail en réseaux
⇒ Logement (ce groupe a été scindé en deux sous-groupes en décembre)
⇒ Jeunesse (ce groupe a pris fin en septembre 2009)

Lien social
Ces groupes de travail se sont réunis dès le mois de septembre 2007 à raison d'une fois par mois et ont repris ce rythme dès la rentrée de septembre 2009.
Entre-temps, les 4 groupes de travail ont pu proposer, en juin 2009, lors de la journée du Bilan Social, à l'ensemble du CCS, leurs réflexions ainsi que les pistes d'actions concrètes qu'ils souhaitent voir mises en place.

L'équipe concertation & citoyenneté a assuré le secrétariat et la logistique de ces groupes et a permis l'organisation de l'événement "Semaine d'échanges au sein du CCS" initié par le groupe de travail "Echanges et travail en réseau" ainsi que la mise sur pied de 4 modules de formation à l'attention des membres du CCS (Violences intrafamiliales ; Gestion des conflits ; Ecoute active ; Soutien aux aidants proches), initiés par le groupe de travail "Lien social".

Eveil à la citoyenneté responsable
Animations
Un catalogue d'animations est en permanence à la disposition des établissements scolaires de tous les réseaux ainsi qu'aux milieux associatifs namurois. Les demandes se sont traduites par l'organisation de 53 séances au profit de 952 personnes en 2009.

Appui logistique aux événements "citoyens"
Appui logistique et aide à l'organisation de la "parade des lanternes" organisée par l'ASBL Fonds Wallon de Lutte contre la Pauvreté à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté le 17 octobre 2009.

Organisation de l'événement "VITASANTE" les 23,24 et 25 avril 2009 dans les jardins du Mayeur. Exposition vivante, animations, conférences, débats : "la santé sous toutes ses formes".
L'idée principale est de partager les savoirs et savoir-faire en matière de santé à travers des thèmes tels que l'alimentation, l'hygiène de vie, l'environnement, l'estime de soi, la qualité de vie, la vie affective et le sport.

Evaluation
L'évaluation a pour but de mesurer les résultats obtenus par la mise en œuvre des projets développés par le service des Affaires sociales. Cette équipe joue également un rôle de soutien pédagogique dans l'écriture et le développement de nouvelles actions. Finalement, elle est chargée de la réalisation et de la mise à jour du diagnostic local de sécurité et du diagnostic de cohésion sociale.

2. CELLULE AIDE URGENTE ET ACTION SOCIALE

1. Les assistants sociaux de jour

L'équipe est constituée de 2 assistantes sociales pour 2 TP.

Volume de travail

Nombre de personnes reçues dans le cadre des permanences à l'Hôtel de Ville	792	82%
Visites à domicile	179	18%
Total prestations :	**971**	**100%**

Remarques :
1. Ce chiffre ne comprend pas le nombre de personnes reçues sur rendez-vous, en dehors des permanences
2. La baisse de fréquentation des permanences par rapport à l'année précédente peut se justifier par l'instauration du Guichet Social Unique. On peut en effet supposer qu'en l'absence du GSU, les personnes se seraient dès lors présentées aux permanences des ASJ.

Les permanences du GSU ont été tenues du 16 avril 2009 au 18 décembre 2009. Les permanences ont été assurées à tour de rôle, tous les matins de 8h à 12h au sein de la Maison des Citoyens par les travailleurs sociaux du CPAS (13/mois), du Centre de Service Social de Namur (3/mois) et les Assistantes sociales de Jour (7/mois).
Sur cette période 441 personnes ont été reçues et les problématiques principales concernaient le logement, le matériel et les finances.

3. 60% des visites à domicile sont effectuées chez des personnes de plus de 60 ans.
⇒ 26% des visites concernent les difficultés financières et matérielles,
⇒ 21% les problématiques liées au 3ème âge (aides à domicile, placement en maison de repos, désorientation, isolement),
⇒ 20% l'accompagnement des usagés dans leurs démarches,
⇒ 14% la problématique du logement,
⇒ 11% l'aide administrative
⇒ 7% santé mentale et/ou assuétude
⇒ 1% litiges avec fournisseur d'énergie.

Problématiques rencontrées

Difficultés financières (55%)
⇒ demandes d'attestations visant à bénéficier des magasins sociaux tels que : la Ravik Boutik, la Fourmi, la Cigogne, St Vincent de Paul et la Croix-Rouge,
⇒ demandes d'interventions financières via "budget enfants défavorisés",
⇒ demandes pour bénéficier d'un chauffage d'appoint, d'un déménagement social, etc.

Problématique du logement (15%)
⇒ Recherche d'un logement adapté aux moyens financiers du demandeur, à la taille de la famille, aux conditions de salubrité et de sécurité
⇒ recherche d'une maison d'accueil
⇒ conflits locataires-propriétaires
⇒ expulsions, etc.

Demande d'information ou d'orientation dans les domaines suivants (15%)
⇒ la sécurité sociale
⇒ la petite enfance, l'enfance, l'adolescence (crèches, écoles, garde, loisirs …)
⇒ les problèmes familiaux (conflits, rupture, violence, …)
⇒ toxicomanie, santé mentale
⇒ les personnes âgées (garde et soins à domicile, MR et MRS, loisirs …)
⇒ la législation du travail, du divorce, du logement, etc.

Entretiens et accompagnements dans le cadre des suivis de dossier (11%)

Difficultés à traiter des démarches administratives relatives (4%)
⇒ à la rédaction d'un courrier (mission d'écrivain public)
⇒ à la demande d'allocations, de primes ou de bourses
⇒ au paiement de taxes ou impôts
⇒ aux litiges avec les fournisseurs d'énergie et sociétés de télécommunication, etc.

2. Les travailleurs sociaux de proximité

L'équipe est constituée de 3 travailleurs sociaux (2,5 TP).

1° Le travail social de proximité avec les personnes SDF
Les assistants sociaux visent à établir un contact notamment en rue, voire un accompagnement des personnes sans abri ou pratiquant la mendicité.
Le travail de proximité est un relais indispensable entre les personnes et les services sociaux et / ou institutionnels.

Le travail social de proximité s'effectue à différents niveaux :

⇒ le zonage (rencontre des SDF en rue);
⇒ les permanences à l'Hôtel de Ville;
⇒ l'accompagnement à la recherche de logement ou d'hébergement;
⇒ la permanence "expulsion".

1) Volume de travail

Nombre total de dossiers traités : 312(*) dont 176 nouveaux dossiers (ce qui représente 56% des dossiers traités).
Nombre total de prestations : 1314 se répartissant comme suit :

Au bureau .....808.....61%
En rue .....93.....7%
En institution .....144.....11%
A domicile .....174.....13%
Divers.....95.....8%

(*) Sur 312 usagers rencontrés, 67 pratiquent la mendicité (21% de la population rencontrée)

2) Problématiques abordées

demandes d'écoute (entretiens).....41%
aides pour démarches administratives.....12%
recherches de logement.....18%
aide alimentaire et/ou vestimentaire 17%
demandes d'orientation.....9%
demandes de soins de santé 2%
problèmes de violence 1%

Les démarches des travailleurs sociaux s'orientent de plus en plus vers la réinsertion.
Celle-ci passant par :

⇒ la satisfaction des besoins primaires;
⇒ le recouvrement de droits à un revenu ou une indemnité;
⇒ l'accès aux soins de santé;
⇒ l'accès à un logement ou à un hébergement.

2° La permanence expulsion

Evolution de la permanence depuis sa création

Année	**Nombre requêtes**	**Dossiers**	**%**
2001	306	93	30,4
2002	339	93	27,4
2003	209	54	25,8
2004	215	54	25,1
2005	274	64	23,4
2006	281	89	31,7
2007	310	119	38
2008	341	103	30
2009	466	158	33,9

Toutes les personnes qui reçoivent une requête en expulsion sont invitées à se rendre à la "permanence expulsion". Celle-ci est organisée à l'Hôtel de Ville tous les lundis après-midi. La permanence est tenue conjointement avec une assistante sociale du CPAS. Voici les résultats enregistrés en 2009 :

3) Volume et type de travail

466 personnes ont été invitées à se présenter à la "permanence expulsion" pour les motifs suivants :
⇒ 394 requêtes en expulsion (action en justice à la demande du propriétaire);
⇒ 37 jugements d'expulsion (sur décision du juge de paix);
⇒ 22 citations (convocation d'un locataire à une audience);
⇒ 13 significations (jugement d'expulsion communiqué au locataire).

Tous ont été convoqués et 158 personnes ou familles se sont présentées à la permanence ou ont pris contact avec le service.

4) Résultats obtenus

Sur les 158 situations examinées suite au passage à la permanence :
⇒ 10 expulsions ont été effectives.
⇒ 134 solutions sont intervenues donc requêtes annulées suite à :
- 56 arrangements avec le propriétaire
- 63 relogements
- 15 hébergements

⇒ 3 situations inconnues ou non encore résolues
⇒ 1 personne a été incarcérée
⇒ 2 situations concernaient un garage ou un commerce
⇒ 1 situation concernait une personne illégale
⇒ 7 personnes/familles ont été hébergées en maison d'accueil.

3. L'accompagnement psychologique

L'accompagnement psychologique (une psychologue à 1/2 temps) est une action préventive qui consiste à apporter une écoute adéquate aux personnes vivant des situations de logement problématiques ainsi qu'aux sans-abri. Il vise aussi à assurer le suivi de leurs demandes en les orientant vers des services spécialisés. Cette aide est précieuse lors d'une expulsion, d'accidents collectifs (incendie) ou pour les personnes hébergées dans les logements d'urgence et de transit.

1° Volume et type de travail
La psychologue a effectué :
⇒ 316 entretiens au profit de 79 usagers (65% au bureau et 35% à domicile)
⇒ 328 interventions. Celles-ci sont diverses : réunions internes et externes (partenariat, projet pluridisciplinaire pour l'usager), rapports, orientations vers d'autres services, réponses à des demandes (informations, relais pour un suivi…) internes et externes, préventions expulsion, interventions extérieures (violences conjugales, squats…).

2° Problématiques exprimées – problématiques identifiées
Compte tenu des problématiques identifiées (voir tableau ci-dessous), la psychologue a cherché à permettre aux usagers de dépasser un moment de crise, de mieux gérer leur vie ou certains aspects de leur existence.
La psychologue s'est particulièrement investie avec les personnes dont les difficultés psychologiques faisaient obstacle à l'obtention et/ou à la bonne gestion d'un logement.
Problématiques identifiées (313)

Problème locatif 82
Problème financier 88
Dépression.....37
Rupture familiale 26
Assuétudes 9
Maladie 2
Violence conjugale 2
Maladie mentale.....16
Handicap 12
Autre 39

4. Dispositif d'Urgence Sociale

Volume et type de travail
Cinq travailleurs sociaux assurent une permanence téléphonique via le n° vert 0800/124.20 à toutes heures du jour et de la nuit et ce 365 jours/an.
Nombre de personnes différentes ayant fait appel au service : **858**
Nombre d'interventions : **5901**

Type de requête

Requête	**Nombre**	**%**
Information	460	7,5
Intervention d'urgence	981	16,5
Orientation	469	8
Suivi d'une situation	3523	60
Relais	468	8
TOTAL	**5901**	**100%**

En plus de la permanence téléphonique, le DUS assure une permanence chaque soir à l'abri de nuit.
Outre le passage à l'abri de nuit, les travailleurs sociaux ont des contacts réguliers avec les assistants sociaux de jour, les travailleurs sociaux de proximité et l'accompagnement psychologique. Un nombre important d'usagers fréquentent les différents services, il est important d'échanger les informations et d'harmoniser les interventions. En plus des échanges quotidiens, des réunions inter équipes sont organisées tous les lundis matin.

Typologie des problématiques

L'analyse des 5901 interventions fait apparaître la répartition suivante :
A = suivant la demande exprimée
B = suivant la problématique décelée par le travailleur social.

	Problématiques	**A**	**B**
1	Ecoute	28%	30%
2	Habitat	20%	20%
3	Aide matérielle	19%	18%
4	Santé	7%	7%
5	Aide administrative	12%	13%
6	Couple et famille	3%	2%
7	Autres	1%	1%
8	Relais vers autre service	10%	9%
	Total	**100%**	**100%**

5. Abri de nuit

Type d'organisation
L'abri de nuit assure un hébergement d'urgence de bas seuil avec un délai maximum d'hébergement fixé à cinquante nuits par an afin d'éviter les processus d'installation dans le système.
Cette structure constitue une première étape à un processus de réinsertion.
Le soir, le Dispositif d'Urgence Sociale est présent lors de l'arrivée des personnes et le matin, une permanence est assurée à l'Hôtel de Ville par les Travailleurs Sociaux de Proximité pour les personnes fréquentant l'abri de nuit.
Il est géré par une équipe de 5 éducateurs (4,5 TP). La capacité d'accueil est de 14 lits. Cette capacité est portée à maximum 20 lits en hiver.

Fréquentation
Au cours de cette année, l'abri de nuit était ouvert du 1er janvier au 02 août et du 24 août au 31 décembre, soit 344 jours d'ouverture. Durant ces périodes, l'abri de nuit a accueilli 330 personnes différentes (87% d'hommes et 13% de femmes) pour un total de 3630 nuitées. Voir ci-dessous la répartition détaillée :

	2006	2007	2008	2009
Nuitées hommes	3020 (91%)	3427 (91,9%),	3213 (87%)	3252 (90%)
Nuitées femmes	285 (9%)	302 (8,1%)	488 (13%)	378 (10%)
Nombre total de nuitées	3305 (100%)	3729 (100%)	3701 (100%)	3630 (100%)

L'âge moyen du public est de 38 ans mais les "plus de 60 ans" représentent 5,76% des hébergés.

6. Equipe Mobilier

Expulsions
Cette équipe s'occupe, selon la loi et le règlement communal, de la gestion administrative des expulsions, inventaires des meubles et effets personnels des personnes expulsées qui se trouvent sur la voie publique, transport et entreposage de ceux-ci, tri et vente après 6 mois des objets et meubles non repris.
L'équipe a géré 91 ouvertures de dossiers "expulsion" en 2009 dont 47 expulsions ont été effectives.

Dons et livraisons
Cette équipe effectue également la reprise à domicile des dons et la restauration éventuelle. Jusque fin avril 2009, l'équipe effectuait la vente de meubles aux familles démunies. Depuis mai 2009, le magasin Ravik Boutik a repris le relais.
La cellule a reçu en 2009 des dons de 275 personnes et représentent 1520 objets.
L'équipe mobilier a effectué 272 livraisons (205 livraisons lors de la vente de meubles par l'équipe mobilier et 67 livraisons dans le cadre de la Ravik Boutik).

Les objets trouvés
Les objets trouvés sur le territoire communal restent un mois au bureau de police avant d'être ensuite transférés à la cellule Mobilier.
En 2009, 150 objets trouvés ont été acheminés par les services de Police à l'équipe mobilier.

Consigne
Une consigne offre aux personnes sans-abri la possibilité de déposer leurs effets pour une durée de 1 mois maximum par an, moyennant le paiement d'une somme modique, à savoir 1,25 € par semaine, sauf la première semaine où cette somme est majorée d'une caution de 1,25 € qui est restituée lors de la reprise des objets en consigne.
Le nombre de dépôts pour l'année 2009 s'élève à 34 et représente 281 semaines de garde, soit une moyenne de 9,5 semaines de garde par consigne.

Soutien logistique et technique pour le service des Affaires sociales et l'administration
➢ montage et démontage des lits à l'abri de nuit pour le plan hiver ;
➢ aide à l'état des lieux d'entrée et de sortie pour les logements d'urgence, de transit et d'insertion directement gérés par la Ville ;
➢ remise en état des logements d'urgence ;
➢ transport du prêt matériel pour l'équipe des aînés ;
➢ aide au montage et au démontage pour différentes manifestations organisées par le service.
➢ déménagements internes dans l'hôtel de Ville ;
➢ collaboration avec le CPAS ;
➢ renfort du service bâtiment pour des transports (rentrée scolaire) ;
➢ dépôt à la poste des envois pour les taxes communales ;
➢ prêt des camions lors des élections, etc.

Partenariat pour les plans "hiver" et "canicule"
L'équipe mobilier stocke et gère les bouteilles d'eau, les gourdes, les casquettes et établit un rapport à la Ville et au RSUN en fin de saison.
L'équipe mobilier stocke et gère le parc des vingt Zibrocamin.

La coordination d'aide aux déménagements sociaux
Un travailleur à temps partiel (2/5 TP) coordonne les trois opérateurs (équipe mobilier, l'asbl Saint-Vincent de Paul et l'asbl Compagnons dépanneurs) et les demandes de déménagements introduites par les travailleurs sociaux (Ville-CPAS-CSSN) concernant des familles en grande précarité.

En 2009, 49 demandes ont été introduites et 40 déménagements ont été effectués (3 refusés et 6 annulés).

7. Violences intrafamiliales

Pour l'année 2009, le service de prévention des violences familiales, "D'une Rive à l'Autre" a traité 348 demandes venant des professionnels confrontés aux violences intra-familiales et a effectué 814 entretiens. 41,02% des demandes des professionnels sont formulées pour un soutien et un accompagnement des situations auxquelles ils sont confrontés, 20% pour des renseignements, 26,41% pour des mises en réseaux et 12,40% pour des formations.
Les professionnels proviennent pour 79,31% d'entre eux du secteur social, 8,04% du secteur judiciaire, 11,20% du secteur scolaire, 1,43% du secteur médical.
15,95% de dossiers ont eu trait à des problèmes de violence psychologique; 79,78% pour des violences physiques et psychologiques; 4,25% des demandes relèvent de problèmes d'abandon/ de négligence.
Ces situations de violences se déroulent pour 25,53 % entre les parents et les enfants et 70,21 % entre partenaires, 1,06 % entre grands-parents et petits enfants.

Par ailleurs, le service a participé et organisé différentes actions de préventions telles que la campagne "Rubans blancs", une exposition sur le thème des violences familiales, la projection du DVD "Quand tu frappes, tu dérapes" au Caméo, les journées de la santé, les semaines d'échanges du Conseil consultatif du social. De même, le service a organisé en collaboration avec l'échevinat des Affaires sociales et de la Petite Enfance une concertation sur le soutien à la parentalité.

De plus, 28 formations ont été données par le service de prévention des violences familiales sur la thématique des violences familiales auxquelles 322 personnes ont participé.

8. Tremplin Logement

Depuis le 14 août 2009, une assistante sociale à temps plein a été engagée afin de mener à bien ce projet.

Objectifs

1. Permettre une meilleure connaissance de la disponibilité des logements d'urgence, de transit et d'insertion sur la commune de Namur

Création d'une base de données comprenant :
- Le cadastre des logements d'urgence, de transit et d'insertion sur la commune de Namur (fiches descriptives de chaque logement et des services ayant la gestion de ces logements).
- Le planning d'occupation des logements d'urgence, de transit et d'insertion de la commune de Namur qui est géré et mis à jour régulièrement.
- L'assistante sociale est accessible pour l'ensemble des partenaires (ayant des logements d'urgence, de transit, d'insertion ou non) concernant le cadastre et le planning des occupations (exemple : afin d'orienter une personne qui souhaite introduire une demande).
- Pour que la mise à jour régulière de la base de données ait lieu, les partenaires du projet ayant des logements informent l'assistante sociale de l'état d'occupation des logements.

2. Organiser une gestion commune des logements d'urgence, de transit et d'insertion de la commune de Namur

Candidatures

⇨ Les partenaires qui possèdent des logements d'urgence et/ou de transit et/ou d'insertion continuent à recevoir les candidatures pour leurs logements.

⇨ Les partenaires qui possèdent des logements d'urgence et/ou de transit et/ou insertion envoient les candidatures qu'ils ont prises en compte pour leur liste d'attente à l'assistante sociale du projet. Cette démarche permet à l'assistante sociale du projet de prendre connaissance des candidatures de l'ensemble de la commune.

⇨ Les services qui ne possèdent pas de logements peuvent orienter les usagers qu'ils rencontrent et expriment une demande de logement d'urgence, de transit et d'insertion auprès de l'assistante sociale du projet.

Attributions

⇨ Réflexions avec les partenaires propriétaires de ces types de logement sur l'entité quant à la constitution d'un comité d'attribution des logements.

3. Renforcer et/ou réaliser l'accompagnement social des personnes hébergées dans les logements d'urgence, de transit et d'insertion de la commune de Namur

Proposer aux services partenaires de réaliser, totalement ou partiellement, l'accompagnement social de ces logements.

Public-cible

1) Les familles/personnes en état de précarité, sur le territoire namurois, se trouvant sans logement pour différentes raisons : logement déclaré insalubre ou inhabitable ; expulsion ; conflit familial ; catastrophe telle qu'incendie, inondation… Ces personnes ont un besoin urgent de logement.
2) Services de la commune de Namur :
- pouvant mettre des logements d'urgence et/ou de transit et/ou d'insertion à disposition ;
- et/ou qui en ont la gestion ;
- et/ou effectuent l'accompagnement social.

Mise en place du projet

Pour la mise en place pratique du projet, l'assistante sociale a contacté les partenaires par téléphone et a participé régulièrement à des réunions en interne.
Par la suite, elle a rencontré les partenaires : 5 rencontres des partenaires ont eu lieu du 14/08/09 au 31/12/2009. Ces rencontres ont nécessité des contacts téléphoniques, la réalisation d'une présentation power-point du projet et des déplacements.
Lors des présentations du projet, 7 intervenants sociaux ont été rencontrés.

Candidatures reçues

Mois :	Nombre de demandes :	Nombre de personnes :
sept-09	5	7
oct.-09	7	15
nov.-09	9	16
déc.-09	5	11
Total :	**26**	**49**

Demandes rencontrées :

⇒ Les 26 demandes concernent avant tout de l'information/orientation.
Services principaux vers lesquels les demandeurs ont été orientés ou pour lesquels ils ont reçu des informations:
- Sociétés de logements, GLN, Fonds du Logement,
- CPAS,
- Maisons d'accueil,
- Autres équipes du service des Affaires sociales (ASJ-TSR-DUS)
- Service aide matérielle (alimentaire, ameublement)

⇒ 2 demandes ont abouti à un hébergement et donc à une prise en charge – accompagnement social.

9. Médiation de dettes (CPAS)

Permanences

Continuité de l'action médiation de dettes.
Abandon des permanences médiation de dettes en dehors des heures classiques de bureau (1er mercredi

du mois de 17h à 18h30) dès juin 2009.
Projet groupe appui : "les bons plans du mardi" (organisation de réunions rencontre entre personnes suivies par le service de médiation pour un partage d'expérience et une initiation à une gestion budgétaire saine) a été abandonné en mai 2009.

Dossiers traités en 2009
Personnes s'étant présentées lors des permanences : 476
Dossiers traités (dossiers en règlement collectif de dettes inclus) :334
Dossiers en règlement collectif de dettes en cours : 27

10. LST

Insertion socioprofessionnelle (LST coopérative)
- Nombre de travailleurs en insertion (sous contrat)
Il est important de préciser que toutes les personnes énumérées ci-dessous sont des travailleurs précarisés sur le marché du travail et qui ont le moins de facteurs favorisant l'accès à l'emploi (expérience, connaissances, logement,…)

- Travailleurs sous contrat dans l'entreprise : 5 personnes (de plus de 25 ans) dont 3 "demandeurs d'emploi difficiles à placer" (au sens du décret du 18 décembre 2003 relatif aux Entreprises d'Insertion)
- Travailleurs ayant quitté l'entreprise bénéficiant d'un suivi : 2 jeunes de 18 à 25 ans.
- Nouvelles demandes : 4 personnes ont été accueillies et réorientées
- Les familles : régulièrement, l'accompagnement social réalisé avec les travailleurs amène à mettre en place un travail en réseau avec toute leur famille.
- Dans le cadre de l'asbl : une dizaine de personnes issues de la grande pauvreté ont été accompagnées ponctuellement : aide dans la réalisation de CV, accompagnement dans des centres de formation, information sur les divers plans d'embauche et sur les formations existantes, préparation aux convocations de l'ONEm, réflexion globale sur le parcours de recherche d'emploi et le projet de vie, etc.

- Réunion équipe / entretiens individuels
Nous réalisons une réunion d'équipe par semaine (de 2h00 à 3h00).

- Démarches effectuées dans le cadre de l'accompagnement.

- Démarches avec les travailleurs (l'endettement, la gestion de l'argent : contact avec les créanciers, le secrétariat social, les contributions, etc.).

- Démarches avec les personnes postulant dans l'entreprise : aide dans la réalisation de CV, recherche d'un autre lieu de formation (EFT, atelier protégé, etc.)

- Démarches avec les anciens travailleurs sans emploi : aide administrative et soutien dans les démarches à réaliser auprès de diverses institutions (CPAS, ONEm, Forme, Centre de formation).

- Démarches avec les personnes rencontrées à la permanence LST : aides à la réalisation de CV, informations diverses sur les formations et les contrats de travail, réflexions sur leur parcours professionnel et/ou de recherche d'emploi.

- Démarches avec les familles : un suivi tout particulier a été réalisé avec la famille du travailleur en invalidité.

- Nombre de travailleurs embauchés après formation à LST :
En 2009, 3 anciens travailleurs ont progressé dans leurs parcours : un a été engagé en article 60, un sous contrat à durée déterminée et le dernier a entamé une nouvelle formation en régie de quartier (avec comme projet de revenir à la coopérative par la suite).

LST jeunes
L'action menée par LST consiste à permettre à des jeunes issus de milieux défavorisés de se retrouver, de réfléchir et d'exprimer leur quotidien. Des ateliers créatifs et des réunions de réflexion à partir de leurs expériences de vie sont régulièrement organisés.

Objectifs :
Aider des jeunes issus de milieux défavorisés en "révolte" à prendre la parole en groupe et maintenir des liens d'écoute et de dialogue, à porter leur parole à l'extérieur.
Donner à ces jeunes d'autres moyens que la violence pour exprimer leurs souhaits.
Apprendre à ces jeunes à chercher des solutions constructives en s'appuyant sur les potentialités du groupe.

Public ciblé : tout jeune, à partir de 12 ans, issu de milieux défavorisés de Namur.

Public atteint en 2009 :
Une petite quarantaine de jeunes de 12/18 ans dont les familles vivent des difficultés liées à la pauvreté. Ces jeunes sont pour la plupart en enseignement professionnel ou spécialisé. En outre, des démarches administratives, de recherche d'emploi, d'aides diverses sont effectuées avec les familles (toutes) et les jeunes ayant quitté le groupe (14 jeunes adultes cette année).
La majorité des familles ont un contrat de location, pour la plupart dans des logements à caractère social (Fond du logement et sociaux).
Aucune contrainte n'est imposée au jeune, il vient au groupe de LST s'il le souhaite. Si ce n'est pour finaliser un projet (atelier théâtre, par exemple), un engagement est demandé.

Activités développées (ateliers, réunions,…) ponctuellement ou régulièrement.
Les réunions des "caves"
L'année s'est basée sur la poursuite du thème "La violence" commencé l'an dernier. Le thème de la violence a été largement abordé.
Les réunions ont permis de concrétiser la présentation du spectacle "Pas de blabla avec les jeunes", mener une réflexion sur chaque scène du spectacle pour en réaliser un livre (en suspens depuis octobre 2009), penser l'organisation d'une soirée contes avec "Les Salauds d'pauvres", organiser la participation aux concours photos des droits de l'homme organisée par le FIFF et Justice et Paix "Différence indifférence".

Les démarches
Depuis septembre 2009, une permanence a lieu tous les lundis matins dans l'association. Lieu d'écoute, de débats, d'accompagnement pour des démarches sociales.

Les ateliers
Nos échanges
Expression au départ de dessins, de jeux et d'activités extérieures.

Théâtre
En mai 2009, présentation du spectacle 'Pas de blablas avec les jeunes' devant une petite centaine de personnes.

- Des soirées théâtre avec le groupe des jeunes dont le thème est proche des sujets de discussions ou des ateliers : " Je suis libre, hurle le ver luisant", "facteur, svp" et " Franz et André.

- Instauration dès 2009 d'une demi-heure d'expression par le corps et non plus par la parole : les jeunes créent des statues en groupe pour dire leurs émotions sur le débat entamé l'heure précédente.

Dessin
- expression sur papier par découpage et collage. Les modules ont été exposés lors de l'exposition "Fugues" en octobre 2009.
- Atelier dessin-BD sur le thème du logement. L'atelier avait lieu après l'expression en groupe. Les jeunes pouvaient exprimer leur vécu, une des bandes dessinées est reprise dans le journal "La main dans la main".

Photos
- Le projet est de rendre public, en 2010, le travail sur la famille. L'activité est organisée avec le soutien d'un photographe professionnel.
- Deuxième projet : participation au concours organisé par la Ville de Namur "Banc public", l'exposition a eu lieu en janvier 2009, six jeunes ont présenté leurs travaux. L'exposition est ensuite passée dans les locaux de la permanence de LST durant l'année.
- Autre projet : mise en exposition, sous cadre de photos sur le thème des mains. Exposition des travaux dans "Fugues" en octobre 2009. Ces travaux seront exposés à l'asbl Troc en 2010.

- Participation au concours "Différence-indifférence" concours de photos des droits de l'homme organisé par le FIFF et Justice et Paix. Exposition des travaux sur le chapiteau du FIFF, lors des l'exposition "Fugues" et en 2010 à la permanence de LST ainsi que sur le site de l'association.

Chant
Souhait d'un atelier chant, qui a peu fonctionné par manque d'un professionnel dans ce domaine.

Sport
Une journée vélo pour tous.

3. CELLULE MÉDIATION – INTERCULTURALITÉ

Depuis juillet 1998, la cellule de Médiation regroupe les axes de médiation suivants : la médiation interculturelle, la médiation de conflits de voisinage (renommé médiation dans la Cité), la médiation scolaire interculturelle, la médiation des gens du voyage, et les projets liés à l'interculturalité.

Fin 2009 la cellule a géré 883 dossiers dans les différents champs de médiation. Pour l'axe scolaire, il est plus difficile de quantifier exactement le nombre de dossier étant donné qu'il s'agit le plus souvent d'actions collectives ou de travail en réseau interprofessionnel.

La Médiation interculturelle
Cet axe est composé de 4 médiatrices interculturelles (arabophone, albanophone, turcophone, subsaharienne) à temps partiel.

Pour l'année 2009, l'équipe a géré 754 dossiers et comptabilisé 1250 interventions, 46% du public sont des femmes, 53% des demandeurs sont âgés de 25 à 44 ans. Au niveau de leurs revenus, 16% sont sans ressources et 29,20% bénéficient du revenu d'intégration sociale. Au niveau de leur nationalité d'origine, on compte 11,40 % d'albanophones, 34,40% d'arabophones et 19,90% de turcs, 20,60% de subsahariens. Les demandes font référence à différents domaines d'intervention : 82,10% de médiations administratives et sociales, 17,80% de médiations familiales et de couples, 4,10% de médiations scolaires, 4,80% de médiations de conflits de voisinage, 4,90% pour les médiations en insertion socio-professionnelle et en santé mentale, 10,70% de médiations logements.

Médiation de voisinage
Cet axe est composé d'une médiatrice à temps plein. Pour l'année 2009, elle a géré 107 dossiers de conflits de voisinage, tant à portée individuelle qu'à portée collective, les principaux griefs décelés dans ce type de conflit sont majoritairement les relations entre personnes (17,2%), les groupes de jeunes jugés dérangeant (5%), les problèmes liés à la santé mentale (2%), les plantations (13,3%) et les nuisances sonores (21,17%). Elle a comptabilisé 503 interventions. Au niveau du public rencontré : 56% sont des femmes, 41% des demandes concernent des personnes âgées de plus de 55 ans, 45,80% sont pensionnés. Au niveau de leur nationalité, ils sont majoritairement belges (89,70%). Les médiés habitent le grand Namur pour 77,30% d'entre eux.

Médiation gens du voyage
Sur le territoire namurois, de mars à octobre 2009, 10 groupes moyens de 10 à 30 caravanes ont séjournés durant une période allant de 3 à 15 jours. Les partenariats qui ont été établis au fil des années entre les différents intervenants permettent de mener une politique de gestion des séjours plus efficace et plus proche des citoyens, notamment par l'écoute accordée tant à la population qu'aux autres intervenants. Deux règlements communaux relatifs à la gestion du séjour et à la perception de redevances sont applicables sur le territoire local. Namur, comme 8 autres communes wallonnes, s'est en outre associée comme partenaire à la Région Wallonne dans le cadre du projet pilote sur la gestion du séjour temporaire des gens du voyage.

Ce partenariat a permis notamment :
1. L'octroi de 8 points APE aux villes pilotes et l'engagement d'une médiatrice des gens du voyage à temps plein pour début 2010,
2. Le dégagement de subsides pour l'aménagement et l'équipement d'aires d'accueil pour les gens du voyage.

L'accueil et l'accompagnement des enfants primo-arrivants en milieu scolaire

Ce nouveau champ de la médiation, développé depuis octobre 2007 dans le cadre du Fond d'Impulsion à la Politique des Immigrés a permis l'engagement d'une médiatrice interculturelle à ½ temps.

L'année 2009 a été consacrée à :

1) La réalisation d'une table ronde avec tous les directeurs d'écoles suite à l'état des lieux réalisé en 2008 et aux propositions concrètes relative à l'amélioration de l'accueil des enfants en milieu scolaire.

2) La naissance du projet "Ecole ouverte au Monde" impulsé dans 3 implantations scolaires de Namur (Plomcot, Jambes Parc Astrid, et Salzinnes). Ce projet regroupe un panel d'actions et de projets tels que :

⇨ Les ateliers contes bilingues organisés dans les locaux de la bibliothèque communale, avec une conteuse professionnelle de langue française et un adulte volontaire pour la langue d'origine. Le même conte est raconté dans les deux langues. Ce projet permet aux enfants de découvrir les contes venus d'ailleurs, ainsi que les livres.

⇨ La participation aux réunions de parents organisées de façon ponctuelle avec les professionnels concernés par la situation de l'enfant, tels que : logopèdes, AS, CPMS, instituteurs, et ce afin de répondre aux problématiques vécues par l'enfant dans son apprentissage et son orientation future éventuelle.

⇨ La participation à une réunion d'accueil dans les 3 écoles destinée aux familles primo-arrivantes afin de faciliter la communication avec l'école dès le départ.

⇨ Les réunions avec les équipes pédagogiques des 3 établissements scolaires précités.

⇨ Le lancement du projet Parrain'âge avec l'UTAN : des volontaires apportent un soutien individuel aux enfants en difficulté dans l'apprentissage de la langue française.

Les projets interculturels :

Plan Local d'Intégration (PLI) et Plate-Forme de l'Interculturalité (PFI)
Dès 2008, 2 projets ont vu le jour simultanément :
La plateforme de l'Interculturalité est une initiative de l'Echevin des Affaires sociales, du logement et de la santé qui a souhaité ouvrir un espace permanent de dialogue entre la Ville et les acteurs de terrain pour définir des pistes d'actions répondant aux besoins spécifiques des différentes communautés vivants sur le territoire namurois.

Le Plan Local d'Intégration résulte de la volonté du Ministre de l'Action sociale de développer des plans locaux d'intégration visant à refléter et à mettre en évidence les besoins spécifiques et émergeants à rencontrer en matière d'intégration au niveau local. Le Centre Régional d'Intégration a un rôle important de soutien à la Ville dans le développement du PLI. Le principe du PLI a été adopté par le Conseil communal le 8 juin 2008 et un premier bilan a été présenté au conseil communal du 24 mars 2009.

Les 2 projets ont trouvé leur articulation dans la mise en place de 5 ateliers thématiques :

<u>3 ateliers pilotés par la Ville</u> (ils ont démarré en septembre 2009)

⇨ Scolarité et alphabétisation : 9 membres inscrits - 2 réunions d'atelier

⇨ Culture, diversité et citoyenneté : 11 membre inscrits – 4 réunions d'atelier

⇨ Accueil des primo-arrivants : 10 membres inscrits – 3 réunions d'atelier

<u>2 groupes pilotés par le CAI</u>

⇨ Intégration socioprofessionnelle : démarrage des groupes de travail en octobre 2009 (5 réunions) afin de mobiliser les partenaires potentiels et leurs publics pour organiser une journée "Place à l'emploi" en avril 2010.

⇨ Cultes : démarrage prévu en 2010

Les ateliers sont accessibles à l'ensemble des membres du paysage interculturel namurois qui constitue l'Assemblée générale. Le répertoire des membres est actualisé en permanence et diffusé par l'administration communale.
Les 5 ateliers du PLI se sont dotés d'un Comité d'accompagnement qui prévoit de se réunir chaque semestre.

Accueil des nouveaux habitants d'origines étrangères

En marge du PLI et de la PFI la cellule Médiation a proposé des actions destinées à faciliter l'arrivée et l'intégration des primo-arrivants qui élisent domicile à Namur :

⇨ Conception d'un mini guide d'informations sur les services et institutions : (format de poche, informations synthétiques et concrètes, plan).

⇨ Accueil personnalisé, à l'Hôtel de Ville, des nouveaux habitants d'origines étrangères (projet à l'étude compte tenu des besoins spécifiques des différentes nationalités et critères géopolitiques).

4. CELLULE QUARTIERS

Contexte de travail

La cellule "Quartiers" au sein du service des Affaires sociales mène des actions de proximité et de prévention au sein de 8 quartiers à forte densité de population dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Région Wallonne et du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) du Ministère fédéral de l'Intérieur et cela en synergie avec le secteur associatif.
Il s'agit des quartiers situés aux Balances (Salzinnes), à Basse-Enhaive, au Petit-Ry et Amée (à Jambes), à Hastedon et à Germinal (Saint-Servais), et au centre ville et périphérie pour le quartier St Nicolas et Plomcot.

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2007- 2010 (PSSP) (ex contrat de sécurité - volet socio-préventif) permet de diminuer le sentiment d'insécurité en appréhendant toute une série de phénomènes (délinquance juvénile, violences familiales, nuisances sociales,…).

Le Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 (ex Plan de Prévention de Proximité - PPP) de la Région Wallonne vise une intervention sociale dans ces quartiers à forte densité de population par la prévention de la précarisation, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.
Des axes thématiques concrets de travail sont identifiés tels que l'insertion socioprofessionnelle, le logement, la santé et le renforcement des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels dans une dynamique générale de développement social.

Les problématiques rencontrées sur le terrain sont donc variées et les phénomènes diversifiés nécessitant tant une approche de généralistes que de spécialistes. Les équipes socio-éducatives en place sont souvent les premiers interlocuteurs directs pour la population.

Des partenariats et des synergies sont développés avec les acteurs locaux et des professionnels sont sollicités pour des projets ciblés en vue d'aborder des thèmes précis (assuétudes, violences familiales et interpersonnelles, environnement, ...).

Cadre institutionnel et ressources humaines
En termes de ressources humaines affectées au secteur des quartiers, ce sont au total, pour 2009, 31 agents Ville qui travaillent sur le terrain au sein des quartiers précités soit à temps plein, mi-temps ou 4/5 temps.

Cadre institutionnel et ressources humaines

En termes de ressources humaines affectées au secteur des quartiers, ce sont au total, pour 2009, 31 agents Ville qui travaillent sur le terrain au sein des quartiers précités soit à temps plein, mi-temps ou 4/5 temps.
Les travailleurs socio-éducatifs (éducateurs et animateurs) en place dans les quartiers dépendent soit, en direct du service des Affaires sociales et sont gérés localement par un coordonnateur responsable, soit sont mis à disposition d'une asbl, par le biais d'une convention, pour développer plus précisément ces actions PCS ou PSSP dans le quartier desservi par l'institution en question. Dans ce cas de figure, ils sont sous l'autorité directe fonctionnelle du responsable local (directeur ou coordonnateur) de l'asbl tout en restant hiérarchiquement aussi lié à la Ville.

Deux concierges sur fonds propres sont affectés à la surveillance des bâtiments communaux situés au quartier des Balances et à Plomcot et gérés par des maisons de jeunes.

Outre la mise à disposition de personnel, ces asbl se voient aussi accorder, via des conventions, des moyens financiers à titre de frais de fonctionnement pour mener à bien les missions qui leur sont confiées.
Une responsable de la cellule "Quartiers" assure la coordination des actions menées sur le terrain tant d'un point de vue administratif que méthodologique et cogère aussi l'encadrement du personnel avec le chef de service des Affaires sociales et les coordonnateurs locaux.
Fin 2009, la cellule a été renforcée d'une personne temps plein pour venir en appui aux quartiers et favoriser la promotion de leurs actions.

Actions menées en 2009

Au niveau des quartiers

Différentes activités collectives socio-éducatives, pédagogiques et récréatives (y compris des activités culturelles et sportives) sont proposées à destination de tous les habitants de ces quartiers et les différents groupes qui les composent, à savoir : les enfants, les (pré)adolescents, les jeunes adultes, les adultes et personnes âgées.

Ces activités se déroulent en phase avec le rythme scolaire. Pendant l'année, des ateliers (théâtre, rap, mini-foot, création et bricolage,...) ou des groupes de paroles et de rencontre (jeunes, femmes, seniors,…) se déroulent de manière hebdomadaire.
Durant les congés scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques,...) divers stages thématiques sont organisés.
Aux grandes vacances d'été, ce sont généralement des plaines d'initiative volontaire qui sont mises sur pied et couvrent une partie de celles-ci.

Par ailleurs, de manière ponctuelle ou occasionnelle, ont lieu des excursions, des sorties familiales et des événements ou manifestions comme une fête des voisins, une fête de quartier avec brocante, une chasse aux œufs, un goûter de fêtes de fin d'année ou pour la galette des rois, etc.

Enfin, d'autres projets spécifiques ou ponctuels, à court ou moyen terme, peuvent émerger en fonction des opportunités de partenariat ou suite aux initiatives qui émanent tant des travailleurs que du public ou des partenaires et acteurs locaux.
C'est notamment, en 2009, le projet d'aménagement d'une parcelle verte en plein cœur de la cité sociale de Germinal issu d'une collaboration entre le service des Affaires sociales, le centre de formation professionnelle "la Maison de Géronsart", la Joie du Foyer et le service Environnement. Cette parcelle a été officiellement inaugurée le 26 mai 2009.

Toutes ces activités visent à mobiliser le plus possible les habitants du quartier pour favoriser les contacts et les échanges entre les différentes catégories de personnes (les jeunes, les aînés, les belges et les personnes d'origine étrangère) en vue d'un rapprochement social, mais aussi pour valoriser leur présence sur le quartier, susciter une ouverture vers l'extérieur et changer positivement l'image du quartier.

Dans ce sens, l'impulsion et le soutien de la mise sur pied de comités de quartiers est un autre levier que les quartiers activent dans la mesure du possible en fonction de la motivation et l'implication des habitants dans ce processus participatif et citoyen.

Projets ciblés thématiques : Eté Solidaire et FIPI

A côté des ces actions locales menées par et dans chaque quartier, des subventions supplémentaires, via des appels à projets comme celui d'Eté Solidaire (via la Région Wallonne) ou du FIPI (via le Fédéral), ont permis à certains quartiers de réaliser des projets ciblés thématiques en 2009 tout comme en 2008.

Eté solidaire, je suis partenaire :

"Eté solidaire, je suis partenaire" est une initiative de la Région Wallonne qui donne la possibilité à des jeunes âgés de 15 à 21 ans d'être engagés pendant 10 jours dans le cadre d'un contrat d'étudiant par les communes, les CPAS, les sociétés de logement de service public ou les hôpitaux psychiatriques régionaux et de s'impliquer dans un processus d'initiation à la citoyenneté.

Les objectifs de l'opération sont de développer le sens de la citoyenneté chez les jeunes en les impliquant dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement ; de promouvoir chez les jeunes le sens de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficultés et favoriser les liens intergénérationnels ; d'améliorer l'estime de soi des jeunes et leur image auprès de la population par la démonstration de leur capacité à s'impliquer dans une activité au bénéfice de la collectivité et, enfin, de promouvoir la valeur du travail auprès des jeunes.

En 2009, le service des Affaires sociales a à nouveau participé à cette opération
Au total, ce sont 12 jeunes (8 garçons et 4 filles) issus des quartiers de Germinal et de Hastedon qui ont bénéficié de cette opération et ont réalisé diverses actions au sein des dits quartiers (nettoyage et embellissement des sites) mais aussi envers la population et la maison de quartier par des services de proximité rendus (courses, rangement, peinture,...) tout en étant eux-mêmes sensibilisés au respect de la nature et du cadre de vie.

Fonds d'Impulsion à la politique des immigrés :

Dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI), le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR) alloue au service des Affaires sociales une subvention annuelle sur base d'appels à projets afin d'élaborer des initiatives visant l'interculturalité et l'intégration socioprofessionnelle des personnes de nationalité ou d'origine étrangère issues des ZAP (Zone d'Action Prioritaire). Pour Namur, la ZAP 37 reprend deux quartiers : les Balances et Plomcot.

Les Affaires sociales réalisent des activités dans ce cadre en s'appuyant sur l'associatif présent.

Si le projet, initié en 2008 sur le quartier de Plomcot, de rénovation de la Chapelle et sa transformation en un lieu de rencontre durable interculturel a été poursuivi en 2009, il n'en va pas de même pour le quartier des Balances.

En effet, la Maison des jeunes et Espace communautaire s'est trouvée dans l'impossibilité de mener à bien sa mission et leur projet a été abandonné en cours de route.

En inter-quartiers

Certaines actions et projets font l'objet d'une mobilisation de plusieurs quartiers, souvent à géométrie variable, ou les regroupent dans une dynamique inter-quartiers.
C'est notamment le cas, pour 2009, autour de 3 axes de travail :

- ⇨ les violences intrafamiliales (VIF) ;
- ⇨ l'insertion socioprofessionnelle (ISP) et le projet RELANCE ;
- ⇨ le travail de rue ou de proximité (TP)

Projet VIF

Le projet VIF est maintenant devenu récurrent et programmé à moyen et long terme. Initié en 2006, il a connu une évolution importante en 2007 par la réalisation d'un spectacle "Quand tu frappes, tu dérapes". Il est piloté par deux cellules : celle des quartiers et celle de l'aide urgente et actions sociales dont le secteur des violences intrafamiliales dépend.

L'évaluation positive faite, en 2008, a débouché sur la production, en 2009, d'un DVD reprenant l'enregistrement du spectacle et distribué à l'ensemble des partenaires et des acteurs du projet lors d'une séance collective de projection court-métrage au Caméo. Cette séance était aussi ouverte, au tout public en vue de valoriser autrement cette production inter-quartiers et de sensibiliser de nouvelles personnes à la problématique des violences intrafamiliales.

Ensuite, tous les partenaires ont, à nouveau, été consultés pour connaître leurs motivations à continuer sur ce thème. La majorité a souhaité refaire un nouveau spectacle mais au départ, cette fois, d'une trame commune travaillée ensemble et mettant l'accent sur les pistes de solution face à la problématique en étendant celle-ci également aux violences interpersonnelles en dehors de la sphère familiale.

Une réorientation du projet est ainsi actuellement en cours d'élaboration pour une nouvelle représentation qui aura lieu en 2011.

Projet RELANCE

Le projet Relance est le fruit d'un partenariat entre la cellule "quartiers", la Mirena et le CAI qui a démarré, en juin 2009, au sein des 8 quartiers précités.
Il a pour objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle, en particulier pour les personnes moins qualifiées, selon la méthode propre de jobcoaching développée par la Mirena.

Au programme, un accueil personnalisé en vue de définir un projet professionnel, aider dans les démarches, se présenter auprès d'un employeur, orienter vers des formations ou prospecter pour un stage en entreprise.

Le C.A.I., quant à lui, met à disposition du projet sa compétence et sa connaissance des spécificités des personnes d'origine étrangère. Il s'agira de soutenir dans les démarches préalables à la recherche d'emploi tel que constituer un dossier d'équivalence de diplôme ou encore valoriser les atouts spécifiques des personnes étrangères dans leurs outils de recherche.

Des permanences sont assurées au sein des maisons des jeunes ou de quartiers par les responsables du projet, en étroite collaboration avec les équipes éducatives locales.
Les premiers résultats atteints font état d'une quarantaine de dossiers suivis.

Projet Travail de Rue ou de Proximité

Le travail de rue ou de proximité à développer dans les quartiers, figure parmi les objectifs tant du PCS que du PSSP.

L'année 2008 a été consacrée à réfléchir aux contours de l'outil de travail pour aboutir, en septembre 2009, à la rédaction d'un projet et à l'identification des travailleurs de terrain. Ceux-ci ont alors entamé, dès octobre, une formation spécifique qui se terminera en juin 2010.

Ce projet va permettre de développer, au sein des équipes éducatives des quartiers, une méthode structurée et organisée de zonage actif et proactif, à temps partiel, dans les quartiers qui a pour buts :

⇨ d'être au contact des personnes directement en rue au sein du quartier ;
⇨ de rencontrer d'autres personnes que celles fréquentant les maisons de jeunes et de quartiers ;
⇨ de se faire connaître et d'inviter ces personnes à participer aux activités d'animation proposées par les équipes éducatives sur le quartier ;
⇨ d'être attentif aux phénomènes et problématiques présentes sur le territoire du quartier de manière globale et transversale ;
⇨ d'être à l'écoute des préoccupations et problèmes des habitants ;
⇨ de les orienter adéquatement vers d'autres opérateurs selon la nature des besoins soit au sein du quartier soit vers d'autres institutions en activant alors son rôle de personnes relais.

Au niveau de la coordination

A la tête de la cellule Quartiers, la responsable assume plusieurs missions, à savoir prioritairement :

⇨ la coordination des actions menées par la Ville dans les quartiers et relevant du PSSP et du PCS;
⇨ la gestion administrative des projets et du personnel qui en écoule ;
⇨ l'encadrement méthodologique et pédagogique des équipes socio-éducatives et le suivi des activités sur le terrain ;
⇨ la justification pédagogique auprès des pouvoirs subsidiants.

De plus, elle se préoccupe de développer une dynamique d'échanges et de synergies entre les différentes équipes sur le terrain et, au niveau local, entre les acteurs et intervenants professionnels. Elle vise aussi le décloisonnement du public des quartiers notamment par des projets inter-quartiers.

L'appui logistique, technique et organisationnel à prodiguer aux équipes des quartiers a été renforcé, en 2009, par l'affectation d'un agent supplémentaire.

La visibilité, la valorisation et la promotion des actions menées au sein des quartiers et par la cellule pourra ainsi aussi être un peu plus être prise en charge.

Les autres grandes orientations de travail suivies par la coordination, en 2009, ont été les suivantes :
Au niveau des équipes :

⇨ la poursuite du travail de recadrage du personnel pour plus de professionnalisme ;
⇨ le soutien de la nouvelle direction de l'équipe des Balances ;
⇨ le rapprochement des 2 équipes œuvrant sur St-Servais pour plus de collaborations et de synergies ;
⇨ le suivi individualisé au niveau des demandes et des besoins de formation du personnel éducatif ;
⇨ l'activation de supervisions collectives en fonction des besoins ;
⇨ la poursuite des réunions inter-quartiers des responsables locaux et de la dynamique inter-quartiers ;

Au niveau des actions et projets :
⇨ l'évaluation des activités PSSP 2008 et pour une partie 2009 ;
⇨ la reformulation du PPP selon la nouvelle approche PCS ;
⇨ la contribution à l'élaboration d'un projet de travail de rue ou de proximité et sa mise sur pied ;
⇨ la poursuite de l'ancrage et la visibilité de la cellule "Quartiers" tant au sein de l'Administration qu'au niveau du réseau social et professionnel namurois ;
⇨ l'activation de partenariats internes et externes.

5. CELLULE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Gardiens de la Paix
Les Gardiens de la Paix ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité par une présence visible en rue. Leur champ d'action s'articule autour de quatre grands axes : la présence et la surveillance aux abords des écoles (en matière de sécurité routière principalement) ; la présence et la surveillance en rue ; la détection de problèmes "techniques" (propreté, éclairage, voirie, etc.) à relayer aux services compétents et la convivialité avec la population.

Par ailleurs, une collaboration existe avec les différents chefs de service afin de définir les coopérations possibles entre l'équipe des Gardiens de la Paix et les services communaux, ainsi que le mode de transmission des informations.

Outre leur fonction de surveillant habilité chaque matin et chaque soir aux entrées et aux sorties d'écoles, l'équipe des Gardiens de la Paix a réalisé 1023 rapports en 2009 :

⇨ 549 pour des problèmes relevant du D.C.V.
⇨ 238 pour la voirie
⇨ 76 pour la police
⇨ 127 pour le mobilier urbain
⇨ 16 pour l'éclairage public
⇨ 11 pour le MET
⇨ 3 pour Electrabel
⇨ 1 pour les établissements classés
⇨ 1 pour les coins de jeux
⇨ 1 pour l'urbanisme

D'autre part, ils ont participé à des activités organisées par divers services communaux ou extérieurs :

⇨ Sécurisation de la corbeille lors de l'organisation de "la nuit de l'obscurité" par le service Mobilité ;
⇨ Sécurisation aux abords de diverses écoles lors de l'organisation des différentes journées du brevet cycliste sur la demande du service Mobilité ;
⇨ Sécurisation groupes scolaires lors de la Fête de la Musique (Rythmo parade) sur la demande de Madame l'Echevine des Fêtes;
⇨ Sécurisation du site du Verdur Rock organisé par le service Jeunesse ;

⇨ Sécurisation de divers sites lors des Médiévales organisés par la cellule Animation-Culture-Tourisme-Citadelle ;
⇨ Accompagnement d'enfants vers et de la gare pour une activité organisée par le service Jeunesse (excursion à Han sur Lesse) ;
⇨ Sécurisation de divers endroits pour Le Beau Vélo de Ravel sur la demande du SIC ;
⇨ Sécurisation du site lors de l'organisation de l'Armée Romaine organisée par la cellule Citadelle ;
⇨ Sécurisation suite à l'arrivée de 3000 scouts organisée par le service Jeunesse ;
⇨ Sécurisation d'enfants aux départs et arrivées des autocars des plaines de vacances organisées par le service Jeunesse ;
⇨ Distribution d'avis aux riverains lors de l'organisation de la manifestation "Namur à toute allure" organisée par le service des Sports ;
⇨ Sécurisation des animations organisées dans le cadre du Festival Tintin sur la demande du service Jeunesse.

Section travaux d'intérêt général

SEMJA OPTION
Jusqu'au 31 décembre 2008, l'activité du SEMJA Option se déroulait dans le cadre de deux conventions.

La première, entre le Service public fédéral Justice et la Ville de Namur, reste toujours d'actualité et prévoit l'octroi par le S.P.F.J. à la Ville d'un subside annuel qui permet à celle-ci d'engager du personnel pour l'organisation des peines alternatives instituées dans le cadre de la Médiation pénale et de la Probation (lois du 10 février 1994) et de la Peine de Travail Autonome (loi du 17 avril 2002).

En ce qui concerne la deuxième convention, entre la Ville de Namur et le centre Option ASBL, la Ville mettait ce personnel à la disposition de l'association. La Ville allouait au centre Option un subside annuel de fonctionnement en vue de permettre l'application des mesures de travail d'intérêt général (T.I.G), de peine de travail autonome (P.T.A.) et de formation en habiletés sociales (F.H.S.).
Depuis le 1er janvier 2009, il y a eu dissolution de l'asbl. Dès lors, le Centre Option est devenu un service propre à la Ville de Namur dépendant du service des Affaires Sociales et a été renommé "Semja Option".

Les M.J.A. ou mesures judiciaires alternatives constituent aujourd'hui des mesures pénales autonomes. Elles visent à empêcher le déclassement social produit par l'emprisonnement. Aussi le justiciable est maintenu en liberté pour effectuer soit un travail d'intérêt général, soit une peine de travail autonome, soit une formation en habiletés sociales.

Ces mesures possèdent leurs qualités intrinsèques, qui en font des leviers de changement intéressants dans la lutte contre la récidive.

La formation en habiletés sociales (F.H.S.) s'attache au traitement de problématiques qui ont mené la personne devant les instances judiciaires : non emploi, recours répétitif à des comportements de vols ou de violences. Il s'agit d'une démarche individualisée, qui tient compte des situations - problèmes des personnes et cherche avec elles des réponses créatives.

Le nombre total de prises en charge en 2009 s'élève à 134 dossiers. En un an, ce chiffre global a légèrement diminué. Cela s'explique probablement par l'augmentation du nombre total des heures effectuées par les justiciables ce qui signifie que l'équipe a encadré moins de dossiers mais que les dossiers mettaient plus de temps (vu l'augmentation du nombre d'heures) à se clôturer. De plus, l'équipe Option a subit de nombreux changements durant l'année 2009.

Même si les mesures de T.I.G. ont été réintroduites dans le cadre de la Médiation pénale, seulement quatre travaux d'intérêt général ont été confiés au service, contre 121 peines de travail autonomes (P.T.A.).

Les mesures de F.H.S. sont en baisse par rapport à leur niveau de 2008. Cette diminution s'explique par l'incapacité actuelle de répondre à toutes les demandes de formation qui ont été formulées au cours de cette année en raison du changement survenu au sein de l'équipe. Au lieu de deux intervenants pour dispenser les formations en habiletés sociales, il n'y en avait plus qu'un qui était formé à en assurer la gestion. Pour améliorer cette situation, des formations complémentaires sont nécessaires pour ce type d'intervention.

Au cours de l'année 2009, sur l'ensemble des dossiers clôturés, 78% des mesures ont été menées à bien, tandis que 11% ont été interrompues. L'exécution de ces peines de travail a été interrompue en raison de manquements imputables aux justiciables (absences injustifiées, carence du prestataire,...). 10 prises en charge n'ont pas du tout débutées (Intake), soit 11% des dossiers clôturés en 2009; le justiciable faisant déjà défaut dans la phase préparatoire à l'exécution de sa mesure (absences répétées aux rendez-vous fixés, non présentation sur le lieu de prestation, déménagement, etc.). Ces dossiers repris en Intake concernent 4 peines de travail et 6 formations individuelles.
Il est à constater une diminution des prestations interrompues (13% en 2008 pour 11% en 2009), mais une augmentation des dossiers suspendus (9% en 2008 pour 14% en 2009).

Des mesures menées à bien ont augmenté (73% en 2008 pour 78% en 2009).

Il faut également constater, qu'en moyenne, le nombre d'heures par intervention est de plus en plus élevé ce qui entraine une plus longue prise en charge des dossiers pour nos intervenants sociaux.
Ce qui implique que malgré une diminution du nombre de dossiers PTA (121 PTA en 2009) qui ont été confiés en 2009, le nombre total des heures effectuées par le prestataire reste plus important qu'en 2007 (140 PTA) et il reste pratiquement similaire à 2008 (136 PTA).

PHENIX - SEMJA
Composé
- ⇨ d'une éducatrice spécialisée (4/5tp)
- ⇨ d'un travailleur social (1/2tp)

Le service des mesures judiciaires alternatives : le travail du service MJA peut se réaliser
- ⇨ au sein de la prison de Namur,
- ⇨ au service Accueil et
- ⇨ au sein du Centre de Jour à Jambes
- ⇨ 65 mesures pour 408 heures de thérapie individuelle (60 pour 363 en 2008):
- ⇨ 42 mesures ADP - Médiation (47 en 2008)
- ⇨ 23 mesures Autres (probation) (13 en 2008)
- ⇨ 31 mesures pour 5513 heures de thérapie de groupe : (30 pour 4495 en 2008)
- ⇨ 20 mesures ADP /Médiation (22 en 2008)
- ⇨ 11 mesures Autres. (8 En 2008)

RED - Responsibility Experience Defensive

Deux agents à temps plein, subsidiés par le Service Public Fédéral Justice, sont détachés au sein de l'asbl RED afin d'encadrer et d'accompagner les personnes condamnées dans le cadre d'une mesure judiciaire alternative en matière de roulage.
Les peines de travail autonome et les travaux d'intérêt général sont effectués au Centre Hospitalier Régional de Namur tant en semaine que durant les week-ends.

L'asbl RED travaille avec 6 services dits "de soins" (la neurochirurgie, la gériatrie, l'orthopédie, la revalidation, la chirurgie et la dialyse), 8 services techniques (le brancardage, la maintenance ouvrière, la mécanique, la menuiserie-ébénisterie, la lingerie, les cuisines, le service des parkings-espaces verts du CHR et le laboratoire : gestion de la réserve) et 2 services administratifs (le laboratoire : traitement de texte et l'accueil).

Dans le cadre de la formation de groupe, l'association organise également des cours de conduite défensive d'une demi-journée aussi bien sur circuit que dans un trafic journalier.
Les objectifs de l'asbl RED sont de sensibiliser les auteurs d'infractions à la problématique des victimes d'accidents, de favoriser une prise de conscience des dangers de la route et d'en ajuster son comportement.

Les infractions de roulage pouvant toucher tous les publics, il nous paraît indispensable de leur permettre d'effectuer leur prestation en conciliation avec leur vie privée et professionnelle.

Pour l'année 2009, le nombre total de prises en charge s'élève à 108 dossiers pour un nombre total de 4638 heures d'encadrement. La moyenne des heures par prestataire de peine de travail autonome est de 69,5 heures. La population masculine est la plus concernée et l'âge moyen des prestataires est de 35 ans. Pour permettre une exécution rapide et efficace des heures d'intérêt public, plus de 90% des W-E ont été assurés alternativement par les 2 agents.

Section Assuétudes

L'asbl SESAME

Le Centre Namurois d'Accueil et de Soins pour Toxicodépendants et Proches a pour spécificité l'accueil et les soins en ambulatoire aux usagers de drogues et leurs proches, par une équipe pluridisciplinaire (psychologues, assistants sociaux et médecins) tant sur un axe curatif que préventif.
Une partie de cette équipe relève du Plan de Cohésion Sociale et est détachée du service des Affaires sociales auprès de l'association.
L'asbl SESAME est active dans le domaine des usages de drogues (légales et illégales) et des dépendances. L'association vise à contribuer au mieux-être des usagers et de leur entourage.

Le centre de consultations
Le centre de consultations accueille toute personne ayant un problème d'assuétudes avec ou sans produit (licite ou illicite).

L'équipe pluridisciplinaire psycho-médico-sociale propose :

- ⇨ un accueil, des informations, des relais, une écoute ainsi que des réponses adaptées à chaque demande ;
- ⇨ un suivi médical incluant la possibilité de traitement de substitution ;
- ⇨ un suivi psychologique pour les usagers mais aussi leurs proches (individuel, en couple ou en famille)
- ⇨ un accompagnement social dans les démarches, des relais vers l'extérieur.

Le but de nos actions est de permettre aux usagers de drogues et leurs proches de développer un mieux-être sans imposer un sevrage ou une quelconque orientation thérapeutique.

Données chiffrées des consultations à Sésame en 2009 :
Pendant l'année 2009, il a été comptabilisé 3.134 demandes de rendez-vous.
Ces demandes ont débouché sur 2.075 consultations effectives pour 279 consultants, dont 248 usagers et 54 proches (pour le restant, 412 rendez-vous sont reportés, 601 autres n'ont pas lieu, mais un contact est repris les jours suivants et 46 n'ont jamais eu lieu).

Entretiens en cabinet de consultations
Durant l'année, les entretiens qui se sont déroulés en cabinet, se sont répartis comme suit :

139 entretiens d'accueil (122 d'usagers et 17 de proches)
742 consultations psychologiques (641 d'usagers et 101 de proches)
26 consultations de couples et de familles (25 d'usagers et 1 de proches)
941 consultations médicales
227 consultations sociales (220 d'usagers et 7 de proches)

Le travail de prévention, d'information et de documentation
Le service de documentation ainsi que les animations et formations proposées à des publics divers (étudiants, enseignants, parents, professionnels du secteur psycho-médico-social, animateurs de mouvements de jeunesse, animateurs de mouvements sportifs, etc.) ouvrent une réflexion sur les assuétudes et permettent d'appréhender cette problématique en dehors des schémas de pensée dominants, jetant ainsi les bases d'un autre rapport avec les drogues axé sur la promotion de la santé.
Le travail de prévention touchant essentiellement de très nombreux jeunes, le centre Sésame est engagé dans des partenariats concernés, dans la réflexion intra-muros et dans une formation continue sur la période adolescentaire dans tous ses aspects.
Depuis 2008, une réflexion porte sur l'incorporation de la prévention au sein des différents sous-groupes professionnels.

Le travail en milieu carcéral
Grâce à une subvention de la Région wallonne, une sous-équipe de deux psychothérapeutes travaille extra-muros dans les prisons de Namur, de Dinant et d'Andenne et continue intra-muros à Sésame, la plupart des traitements avec les détenus en libération conditionnelle ou non.

En 2008, une attention particulière a été portée sur la participation active de Sésame dans le réseau associatif spécifique au milieu carcéral.

Le partenariat
Présence et engagement de Sésame tant dans les projets Ville ou projets Province que dans le réseau assuétudes namurois (CAAJ, CLPS, TOXINAM, Infor Jeunes, Blé en Herbe,…) dont les partenaires s'unissent pour faire progresser des champs d'action dans la problématique assuétudes.
Depuis 2008, Sésame participe à de nouvelles initiatives (projet Ecole-Liens, Relais Santé, Relais Social Urbain Namurois, etc.).

Les objectifs poursuivis sont :
1. potentialiser la réponse offerte à nos consultants,
2. échanger au niveau des pratiques et s'enrichir de l'expertise de nos partenaires.

L'asbl PHENIX

Service Accueil Namur
Composé
- ⇨ d'une assistante sociale TP (4/5tps)
- ⇨ d'un psychologue TP
- ⇨ d'un travailleur social à 1/2 tps
- ⇨ d'une secrétaire à 1/2tps

Le Service Accueil a traité :
- ⇨ 380 (304 en 2008) dossiers différents,
- ⇨ 693 (500 en 2008) entretiens individuels (d'une heure en moyenne) au service Accueil (Namur étape 1 du programme) et
- ⇨ 1596 (1567 en 2008) (au Centre de Jour) (Jambes étape 2 et 3 du programme),
- ⇨ 6154,50 (1439,75 en 2008) heures d'accueil et de thérapie (activités) de groupes dans la Maison de Namur et
- ⇨ 32.388,25 (27.827,75 en 2008) heures à Jambes

Axe prévention/Sensibilisation
Le programme de Prévention en Ecoles fait partie intégrante du Projet Phénix.
Il veut prévenir l'abus de substances psychotropes chez les élèves des établissements scolaires du namurois.
Ce sont des équipiers de Phénix, anciens toxicomanes, qui témoignent de leur parcours et spécialement de ce qu'ils ont perdu du fait de leur consommation.
- ⇨ 1829 élèves (jeunes) (1731élèves lors de 54 séances en 2008)

Axe Groupe Solidarité : Parent Proches

Entretiens de soutien individuel	43 - (34 en 2008)
Nombre de Groupes Solidarité	20 - (21 en 2008)
Participants	165 - (129 en 2008)
Moyenne de participants	8,3 - (6,1 en 2008)

Le nombre et la fidélité des participants à ces groupes sont à souligner. Cela s'explique, non seulement, par le besoin qu'ont les parents et proches de toxicomanes de partager leurs difficultés mais également par l'accueil qui leur est réservé.

Pensions

Demandes de pensions	2008	2009
Secteur salarié : (Retraite salarié, GRAPA, conjoint séparé, divorcé, survie)		
Secteur indépendant : (Retraite indép., conjoint séparé, divorcé, survie)		
Total demandes de pensions	**407**	**393**

Dossiers handicapés

Avantages sociaux et fiscaux	185	126
Allocations de remplacement et d'intégration :	722	797
Allocations personnes âgées :	450	406
Cartes de stationnement	192	236
Total dossiers handicapés	1549	1958

Autres demandes

Arrérages pensions :	11	12
Rentes de guerre :	8	8
Archives	4	6
Total divers	23	26
Euthanasie	15	73
Total des demandes	1979	2450

Courrier (allocations pour personnes handicapées, pensions, divers)

⇨ Composition de ménage, certificats de vie, de résidence et de nationalité via cellule Courrier population

⇨ Convocations pensions via le secrétariat des Affaires sociales.

Visites à domicile

⇨ Demandes de pension de retraite et demandes d'allocations pour personnes handicapées

⇨ Demandes d'emplacement de parking pour personnes handicapées

⇨ Dossiers contributions : aide à la déclaration

⇨ Diverses tâches pour le service Population (photos, changements d'adresse, cartes d'identité,…)

Interventions téléphoniques

⇨ Demandes d'état d'avancement de certains dossiers compliqués auprès du Service public fédéral Affaires sociales (bureau médical de Jambes).

⇨ Toute demande de renseignements auprès de l'Office National des Pensions à Bruxelles, du bureau régional de Namur et du bureau des conventions internationales à Bruxelles.

Accueil du public pour renseignements divers et délivrance de documents gratuits

⇨ Compositions de ménage (cartes familles nombreuses TEC, mutuelle, allocations familiales, bourses d'études,…), certificats de résidence + historique des adresses, certificats de nationalité (souvent pour OSSOM et Fonds des Calamités, Fonds des ouvriers de la construction, Belgacom, …), extraits du registre de la population avec filiation (pour institutions étrangères), certificats de vie (France, Allemagne, Grand-Duché du Luxembourg, Belgique,…), renouvellement tarif téléphonique social,…

⇨ Chômage : estampillage des formulaires C3 temps partiel.

Convocations

⇨ des veuves et veufs non pensionnés ;

⇨ de toute personne entrant en ligne de compte (paiement des frais funéraires) pour l'obtention d'arrérages échus et non payés à la personne décédée (pension ou allocations pour handicapés),…

⇨ divers.

Maison des citoyens

La cellule "Pensions" a été intégrée dans l'espace de la Maison des citoyens. De ce fait, de nombreuses tâches dévolues auparavant uniquement au service Population sont prises en charge partiellement par la cellule "Pensions".

Travail le samedi

Permanences organisées tous les samedis de 8h30 à 11h30 (sur rendez-vous).

SECTION AÎNÉS

Le Conseil Consultatif des Aînés (CCA)

Le CCA s'est réuni 4 fois (dates : 13/02, 08/05, 11/09 et 20/11/2009)
Les quatre commissions de travail ont poursuivi leurs activités :

1) La commission Médias et actions intergénérationnelles s'est réunie cinq fois les : 15/05, 04/09 ,23/10, 13/11 et 18/11/2009.
Participation active des membres du CCA et de ceux de cette commission à la conception de scénettes et de spots sur Canal C pour une présentation visant à mieux faire connaître les activités du CCA.
Réflexions, élaboration et conception du "Guide des aînés Namurois", en partenariat avec la cellule "Aînés".

2) La commission Environnement s'est réunie cinq fois (les 21/01, 18/03, 10/06, 16/09 et 18/11/2009).
Sujets abordés :

⇨ Propreté publique

⇨ Poursuite de son travail: sensibilisation du citoyen à adopter plus de respect des lieux publics, et demande adressée aux autorités communales pour une plus grande répression de ces incivilités (telles que: déjections canines, tags, cannettes sur la voie publique,…)

⇨ Containers pour bulles à verres

⇨ Les membres de la commission ont rencontré différents services:

⇨ service des Espaces verts – Eco-conseil pour la présentation des axes de prévention, du compostage industriel et de la collecte des matières organiques.

⇨ Visite de "Ravik Boutique" et présentation de deux services:
- La Ressourcerie namuroise.
- La cellule Mobilier.

3) La commission Mobilité et sécurité s'est réunie six fois sur l'année :
les 26/01, 09/03, 20/04, 08/06, 28/09 et 16/11/2009.
Elle a poursuivi trois objectifs durant cette année 2009 :

⇨ L'aménagement des trottoirs.

⇨ Les passages pour piétons : temps de traversée trop court pour les piétons dans les passages qui leur sont réservés.

⇨ Les emplacements de parking réservés aux personnes à mobilité réduite.

⇨ Par ailleurs, les membres de la commission mobilité ont rencontré différents services :
- l'Echevine de la mobilité et son service afin de lui soumettre ses priorités.
- la cellule Médiation et Interculturalité, laquelle a présenté son ouvrage sur la prévention des accidents domestiques.
- les Pompiers, pour préparer un feuillet à insérer dans le "Guide des aînés namurois" sur la prévention des accidents domestiques.

⇨ Enfin, la commission a défendu la demande déjà introduite par l'IMP de Bouge, visant des aménagements particuliers et nécessaires aux abords de cette institution, en faveur des personnes handicapées.

4) Commission "Bien être et santé" : s'est réunie quatre fois : 20/04, 20/05, 28/09 et 16/11/2009.
Elle a abordé les points suivants :

⇨ Organisation de conférences - débat sur le thème : "Un toit pour mieux vieillir"- le 02/02/2009

⇨ Réalisation d'un livret sur cette thématique comment rester chez soi plus longtemps.

⇨ Les pensions et les enjeux pour le futur.

⇨ L'espérance de vie, quel monde voulons-nous ?

⇨ La sécurité et le vol.

⇨ Les membres de cette commission ont accueilli une professionnelle qui a abordé la présentation des formations qu'elle propose sur :
- l'écoute des personnes
- le chemin du deuil
- les ressources de la personne fragilisée
- l'estime de soi
- la culpabilité
- la haine
- la colère

Par ailleurs le Conseil consultatif des aînés a marqué son accord de principe sur la poursuite des formations initiées par la section des aînés :

1. Initiation à l'utilisation du GSM (Projet ayant débuté en 2007), il s'agit d'une activité intergénérationnelle.

2. Initiation à l'utilisation d'un moteur de recherche en collaboration avec la Bibliothèque communale de Namur.

3. Remise à niveau des connaissances du code de la route intitulée :
"Les secrets d'une conduite adaptée", donnée par un instructeur d'une école de conduite agréée.

4. Première approche de l'ordinateur

Celle-ci fait suite aux évaluations des autres initiations dans lesquelles les aînés ont émis le souhait que la Ville puisse poursuivre ces activités intergénérationnelles en mettant sur pied des formations à une première approche de l'utilisation de l'ordinateur.
Un Folder a été conçu et élaboré par la cellule "Aînés" et distribué aux aînés.
Cette formation a débuté en janvier 2010 grâce à l'intérêt que l'Institut
Mariette Delahaut a manifesté pour ce projet novateur.
Aucune école namuroise n'avait encore organisé ce type de formation.
Enfin, un appel à projet "Avec ma commune, je participe" a été introduit le 22/04/2009, présentant les travaux menés par le Conseil consultatif des aînés namurois.

La musique prend l'air

En 2009, deux représentations ont été offertes en faveur des aînés, en collaboration avec le service de la Culture, le service des Affaires sociales - cellule Aînés et l'IMEP :

1) 18 mars 2009 s'est tenu un concert au Home Saint-Joseph, mieux connu sous le nom des "petites sœurs des pauvres"

2) 18 Décembre 2009, un autre concert a été organisé au Centre Hospitalier régional de Namur

Voisin'âge

Ce projet est né de deux constats :
1) Le nombre de personnes âgées en situation d'isolement est en constante augmentation
2) Nombreuses sont les solidarités dans les différentes entités namuroises mais important est aussi le sentiment d'isolement des aidants proches dont font partie les voisins.

C'est donc pour répondre à ces deux constats que "Voisin'âge" est né.

D'une part, il est proposé de recréer des liens au sein des rues et/ou des quartiers par des visites de "voisins-volontaires". A l'instar du projet "Veilleurs en Voisins" de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), les voisins-volontaires "repèrent" les personnes âgées isolées proches d'eux et, avec l'accord des personnes, leur rendent des visites régulières.

D'autre part, est offert à ces aidants proches un encadrement leur permettant d'obtenir un véritable soutien quotidien dans leurs actions (permanence téléphonique, rencontres bimestrielles, formations,…).

En 2009, la cellule a principalement travaillé sur la suite de la phase de mise en place du projet (réalisation du folder, rencontre des différents partenaires sur les entités communales, promotion du projet, élaboration d'une convention, mise en règle juridique et administrative, …) ainsi que la phase d'exécution (formation des premiers volontaires, début des visites aux personnes âgées isolées, suivi et encadrement des volontaires,...).

Fin 2009, Voisin'âge comptait 7 volontaires qui rendaient visite à 11 personnes âgées isolées.
Le projet a été subsidié par le Relais Social Namurois Urbain (RW) de 2007 à 2009.

Livres à toi

Description du projet :
Livres à toi est un service de portage de livres à domicile initié par le service des Affaires sociales en collaboration avec la Bibliothèque communale de Namur.

Au travers de ce service, nous désirons porter une attention toute particulière aux aînés et aux personnes à mobilité réduite en leur offrant :

⇨ un accès plus facile à la lecture
⇨ la possibilité de faire, à domicile, des petites escapades aux destinations les plus diverses : connaissance de soi, des autres, du monde, aventures, amour, énigmes, rêves, nature,…

Ce service se veut être un outil pertinent :
⇨ pour combattre l'isolement des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite
⇨ pour favoriser l'accès à la lecture
⇨ pour soulager les quotidiens des personnes ciblées grâce à la lecture et à ses bienfaits.

Public cible

Les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes à mobilité réduite en situation d'isolement.
En 2009, la cellule a principalement travaillé sur la phase de mise en place du projet en collaboration avec la bibliothèque communale.

Rendez-vous de proximité – deuxième édition

Un programme varié a été proposé aux aînés namurois, l'objectif étant de sortir les personnes âgées de leur isolement en allant à leur rencontre.
1251 aînés ont participé au total.

Tenue des registres des maisons de repos

La section "aînés" est chargée d'assurer la tenue des Registres des Maisons de repos se trouvant sur le territoire de Namur.
Cette mission incombe à Monsieur le Bourgmestre, lequel a donné délégation à l'Echevin des Affaires sociales.

Dans le cas d'une fermeture de maison de repos, la section des aînés a été appelée à intervenir pour reloger rapidement des pensionnaires.
Vu les circonstances de cette fermeture, et le caractère précaire de cette situation, un relevé précis a été rédigé sur les différents cas de fermeture de maisons de repos.

Activités intergénérationnelles en collaboration avec les associations patriotiques
Au sein du Conseil consultatif des aînés, le représentant des Associations patriotiques a évoqué la proposition de réaliser un travail intergénérationnel pour perpétuer le devoir de mémoire.
Toutes les associations patriotiques namuroises ont été contactées et un questionnaire fouillé leur a été présenté afin de connaître leurs attentes.
A la suite du dépouillement de ce questionnaire, est apparue la nécessité de faire connaître les mouvements patriotiques et l'objectif qu'ils poursuivent.
Un travail de sensibilisation est envisagé avec les écoles par le biais d'une exposition didactique et pédagogique.

Section Handicap

La section handicap vise à développer une politique dynamique dans l'intégration de la personne handicapée au sein de la ville.

Réflexions en partenariat afin de mettre en place des projets concernant des thématiques spécifiques, poursuite de la plateforme handicap.

Plateforme :
- 1 réunion (10.12.09)
- Taux de participation : (20/84)*100 = 24%

Groupes de travail :
- Insertion professionnelle : 0 réunion
- Intégration scolaire : 0 réunion
- Loisirs : 4 réunions (janvier, mars, avril, mai).
- Taux de participation : moyenne de 5/6 = 83%.
- Communication :
  4 réunions (février, mars, avril, mai)
  Taux de participation : Moyenne 5/9 = 56%

Le taux de participation peu élevé incite à trouver une autre formule de partenariat. Les propositions et remarques des deux groupes de travail seront intégrées dans la poursuite de l'action.

Accessibilité aux loisirs.
Mise à disposition de 3 joëlettes à l'asbl Handi-Rando subventionnées par la Fondation Vélove.

Les actions suivantes sont presque finalisées :

- Folders et Sentiers randonnées joëlettes (SRJ) en cours d'impression. Les SRJ seront à disposition des usagers souhaitant louer une joëlette et les folders seront envoyés dans les différentes institutions et services travaillant avec les personnes porteuses d'un handicap physique ou visuel et ce, dans toute la Wallonie.

- Réception de 3 chaises hippocampes. Etat d'avancement : la mise à disposition via la location est en attente car les boxes pour les ranger ne sont toujours pas installés.

- Brochures promenades en chaises roulantes : la réalisation est terminée (récolte et tris des informations, photos, plans…). Elles sont en cours d'impression.

Accessibilité de certains lieux publics

- 2500 folders "toilettes publiques accessibles" ont été imprimés et distribués.
- Informations quant à la possibilité de louer ou d'acheter des rampes "adaptables"

Soutien d'initiatives extérieures sollicitant un investissement de l'administration communale
5 initiatives soutenues :

1) Aménagement d'un espace vert au sein du quartier de Germinal par des stagiaires d'un centre de formation professionnelle.

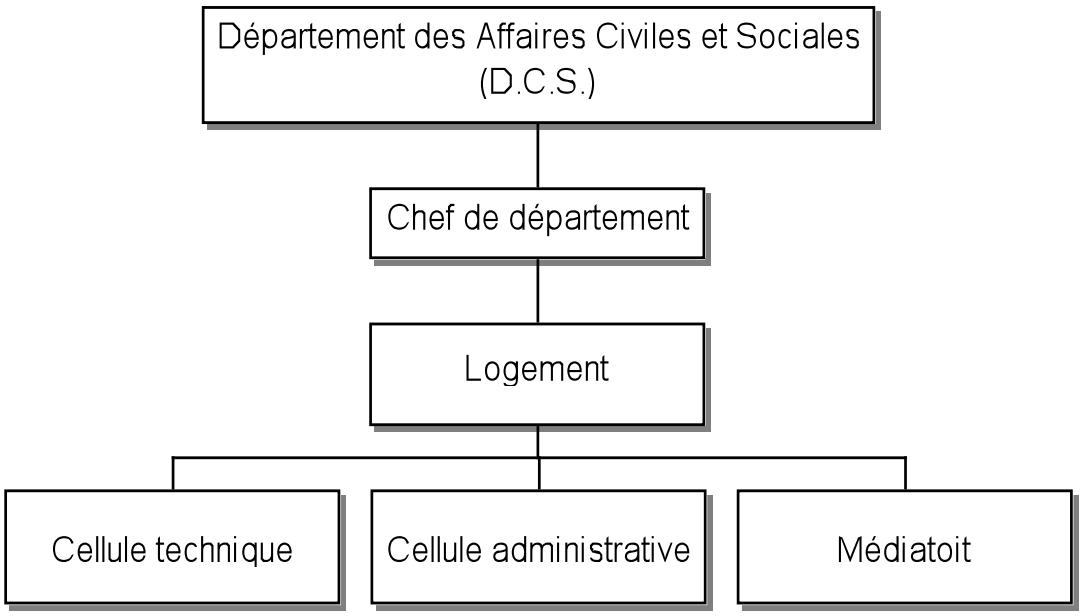
2) Mise en place d'ateliers pédagogiques de sensibilisation au handicap (pendant une semaine) à destination des enfants âgés de 10 à 14 ans. Ces ateliers étaient dispensés par handicap international et dans le cadre de Fatal foot print.

3) Mise en valeur et propositions d'aide à de nouveaux services (comme Li Bia Service-service de répit). Proposition d'intervenir pour l'impression de folders, leur diffusion par envoi postal, et via le site de la Ville.

4) Relais des demandes vers le pouvoir politique

5) Réponses aux demandes ponctuelles des professionnels (sur transports, loisirs, sports, logement, répit, …)

5. LOGEMENT


Département des Affaires Civiles et Sociales (D.C.S.)
Chef de département
Logement
Cellule technique
Cellule administrative
Médiatoit

1. Composition du service

En cours d'année, le service est passé de 6 à 10 agents :

Chef de Service	1
Cellule technique	4 agents dont 1 Art 60
Cellule administrative	3 agents dont 1 Art 60
Cellule Médiatoit	2 agents (1,5 équivalent temps plein)

2. Description du service

Dans le cadre du Code Wallon du Logement, la commune via son service du Logement détermine les mesures à prendre pour diversifier les types de logements disponibles et pour lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements.
Elle fixe les objectifs et les principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent sur son territoire et élabore, en concertation avec les différents partenaires, le programme communal d'actions en matière de logement.

Les missions du service se répartissent en trois axes principaux:

1. La qualité du logement: salubrité, surpeuplement, permis de location, immeubles inoccupés, etc;
2. L'ancrage communal du logement: concertation avec les partenaires en vue de permettre la diversification du type de logements sur le territoire: logement social, moyen, de transit, d'insertion, pour personnes âgées, à mobilité réduite, intergénérationnel, etc;
3. L'information des bénéficiaires de la politique du logement sur les aides et les droits en matière de logement, ainsi que sur les procédures en matière de recours. De plus, la cellule Médiatoit propose tant aux locataires qu'aux propriétaires: la médiation logement, l'information et les conseils en matière de logement, le développement de projets collectifs (projet d'information sur le bail, ...), l'accompagnement juridique occasionnel lors de conflit de voisinage.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
RO 922/465 LI-01	page 143
DO 921/124-48	page 144

4. Rapport d'activités

4.1. Statistiques générales

COURRIERS

Courriers entrants	1863
Courriers sortants	1936

PERMIS DE LOCATION

Dossiers recevables	238
Pour logements individuels	146
Pour logements collectifs	92

PERMIS D'URBANISME

Dossiers	18
Pour logements individuels	47
Pour logements collectifs	7

PRIMES

Total cumulé de notifications	3166
Notifications	300
Ruptures d'engagement	30

SALUBRITE

Dossiers	137
Pour logements individuels	142
Pour logements collectifs	12

Dossiers avec visite 88
logements individuels visités 93
logements collectifs visités.....2
Arrêtés 7

REGROUPEMENT FAMILIAL

Demandes recevables 88
Attestations de logement suffisant délivrées 81
Attestations de logement suffisant refusées 4
Sans suite 3

MEDIATOIT

Dossiers 257
de médiation.....50
d'info/conseil 207
Interventions.....652
en médiation.....269
en info/conseil 383
Interventions téléphoniques 143
Séances d'info bail 6
Participants 40

4.2. Ancrage communal

Suivi des précédents plans d'ancrage communal.
Organisation de la concertation entre les représentants de la commune, du C.P.A.S., de toute société de logement de service public qui dessert la commune et de tout organisme qui participe à la politique locale du logement.

4.3 Permis de location

Sont soumis au permis de location les logements collectifs et les petits logements individuels de superficie inférieure ou égale à 28m² loués ou mis en location à titre de résidence principale ou dont la vocation principale est l'hébergement d'étudiants.

Nombre de permis de location instruits: 238
Nombre de 1ère demande:.....134
Nombre de renouvellement: 106

Répartition des logements:

- Nombre de logements individuels:.....146
- Nombre de logements collectifs: 91
- Nombre d'unités individuelles de logements collectifs: 612
- Nombre d'unités de logement:.....758

Une campagne d'information portant sur la législation relative au permis de location a été menée à l'attention des propriétaires d'immeubles situés dans 10 rues de la commune.

Le choix des rues s'est opéré en fonction des données chiffrées issues des dossiers de permis de location déjà traités, ainsi qu'en fonction d'une répartition géographique.

Ont ainsi été informés 569 propriétaires représentant un parc de 361 immeubles.

Le service a été contacté par ± 30,76% des destinataires qui désiraient obtenir des informations complémentaires ou informer le service de la situation de leur immeuble.

Suite à cette campagne d'information, les permis de location pour quelques 50 unités de logement ont ainsi été introduits conformément au Code Wallon du Logement.

Ce qui porte à 174 les unités de logement disposant dudit permis pour les 10 rues sélectionnées.

4.4. Permis d'urbanisme

Analyse des dossiers de permis d'urbanisme relatifs à la construction, rénovation, réhabilitation de logements.
Nombre de dossiers analysés: 18
Nombre de logements individuels concernés: 47
Nombre de logements collectifs concernés: 7
Nombre d'unités individuelles de logements collectifs: 68
Nombre d'unités de logement concernées: 115

4.5. Primes

Engagement d'occupation des logements, pendant une période déterminée, par les bénéficiaires de primes régionales.
Arriérés des demandes de 2000 à 2008: 539
Notifications reçues en 2009: 300
Total des notifications reçues: 3166
Ruptures d'engagement signalées au SPW : 30

4.6. Salubrité

6-1- Dossiers

Réception des informations sur les logements ne répondant pas aux normes de salubrité. En réponse à ces constats, une visite des logements concernés est réalisée et la situation est analysée en vue de prendre les mesures adéquates.

Nombre de dossiers instruits:

Répartition des logements:
- Nombre de logements individuels: 142
- Nombre de logements collectifs: 12
- Nombre d'unités individuelles de logements collectifs: 20
- Nombre d'unités de logement: 162

Nombre de dossiers ayant nécessité une visite: 88

Répartition des visites:
- Nombre de logements individuels visités: 93
- Nombre de logements collectifs visités: 2
- Nombre d'unités individuelles de logements collectifs visitées: 2
- Nombre d'unités de logement visitées: 95

Facteurs d'insalubrité les plus souvent rencontrés (sur 145 unités de référence):
- Instabilité: 29 soit 20%
- Humidité: 72 soit 49,66%
- Installation électrique et/ou de gaz: 56 soit 38,62%
- Ventilation: 34 soit 23,45%
- Eclairage naturel: 23 soit 15,86%
- Equipement sanitaire: 3 soit 2,07%
- Installation de chauffage: 4 soit 2,76%
- Structure et dimension: 48 soit 33,10%
- Circulation au niveau des sols et planchers: 32 soit 22,07%
- Respect de la vie privée: 5 soit 3,45%
- Absence de permis de location: 61 soit 42,07%
- Absence et/ou insuffisance de détecteur d'incendie : 32 soit 22,07%

6-2- Arrêtés

Nombre total d'arrêtés : 7
Répartition des arrêtés :
Réhabilitation : 2
Inhabitabilité : 4
Surpeuplement : 0
Fermeture : 1
Nombre d'immeubles concernés : 7
Nombre d'unités de logement concernées: 7
Répartition des arrêtés par unité de logement :
Réhabilitation: 2
Inhabitabilité:.....4
Surpeuplement : 0
Fermeture : 1

6-3- Utilisation par l'Echevin du Logement de la délégation lui donnée par Monsieur le Bourgmestre.

La délégation a porté sur les auditions réalisées dans le cadre de l'article 7 du décret du 29 octobre 1998 instituant le Code wallon du Logement et de l'article 8 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 03 juin 2004 relatif à la procédure en matière de respect des critères de salubrité des logements et de la présence de détecteurs d'incendie.
Nombre de dossiers avec demande d'audition: 2

4.7. Regroupement familial

Depuis l'entrée en vigueur, au 1er juin 2007, de la loi du 15/09/06, les membres de la famille souhaitant rejoindre un ressortissant non européen admis ou autorisé à séjourner en Belgique pour une durée illimitée ou autorisé à s'y établir ou autorisé à séjourner en Belgique pour une durée limitée doivent notamment apporter la preuve que l'étranger rejoint dispose d'un logement suffisant pour lui-même et les membres de sa famille. Dans ce cadre, le service Population cellule Etranger transmet les demandes de regroupement familial afin de visiter les logements en vue de la délivrance de l'attestation de logement suffisant.

Nombre de demandes reçues : 88
Nombre d'attestations délivrées :.....81
Nombre d'attestations non délivrées : 4
Nombre de demandes sans suite : 3

Ces 88 demandes concernaient l'arrivée de 126 personnes dont 49 mineurs.

4.8. Médiatoit

La cellule Médiatoit a intégré le service du Logement en mai 2009.
Toutefois, les informations portent sur l'année civile 2009.
Le travail de la cellule porte sur trois axes : la Médiation, l'Info Conseil Logement et les projets collectifs de séances d'information sur le bail.

		Nombre de dossiers	Nombre d'interventions
TELEPHONE			143
MEDIATION	Locataires	28	134
	Propriétaires	22	135
	Total	50	269
INFO/CONSEIL	Locataires	191	347
	Propriétaires	16	36
	Total	207	383
TOTAL		257	652

En partenariat avec le service « Info Conseils Logement » du SPW, six séances collectives d'information sur le bail, la salubrité et les logements sociaux ont été proposées à un public de quelque 40 personnes.

Les séances s'adressent d'une part aux personnes précarisées, le plus souvent des groupes d'adultes fréquentant les associations locales, et d'autre part aux personnes d'origine étrangère fréquentant des cours d'alphabétisation.

Toutes les évaluations retournées par les partenaires étaient positives.

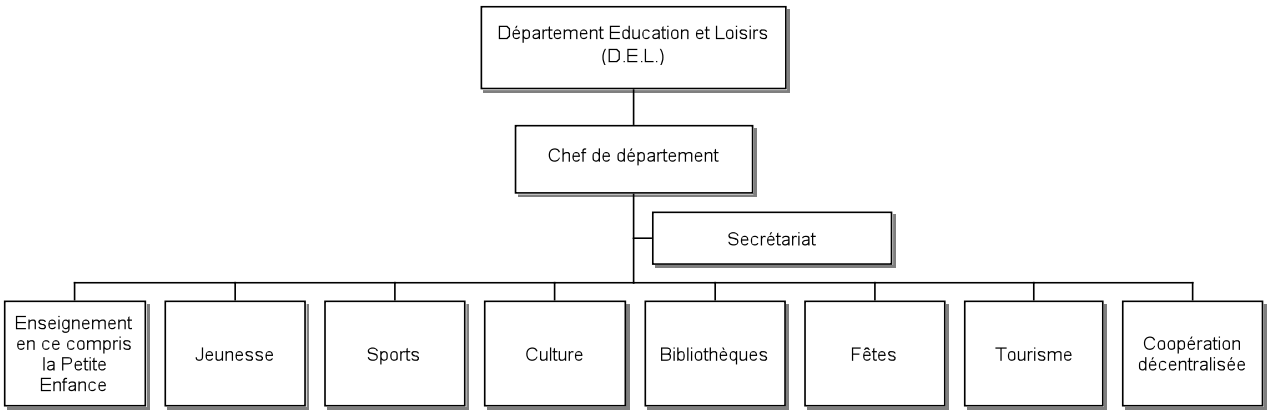
Un dossier pédagogique vient en support à la séance qui est basée sur une présentation orale accompagnée d'une projection d'écrits, de photos et d'images.

VILLE DE NAMUR

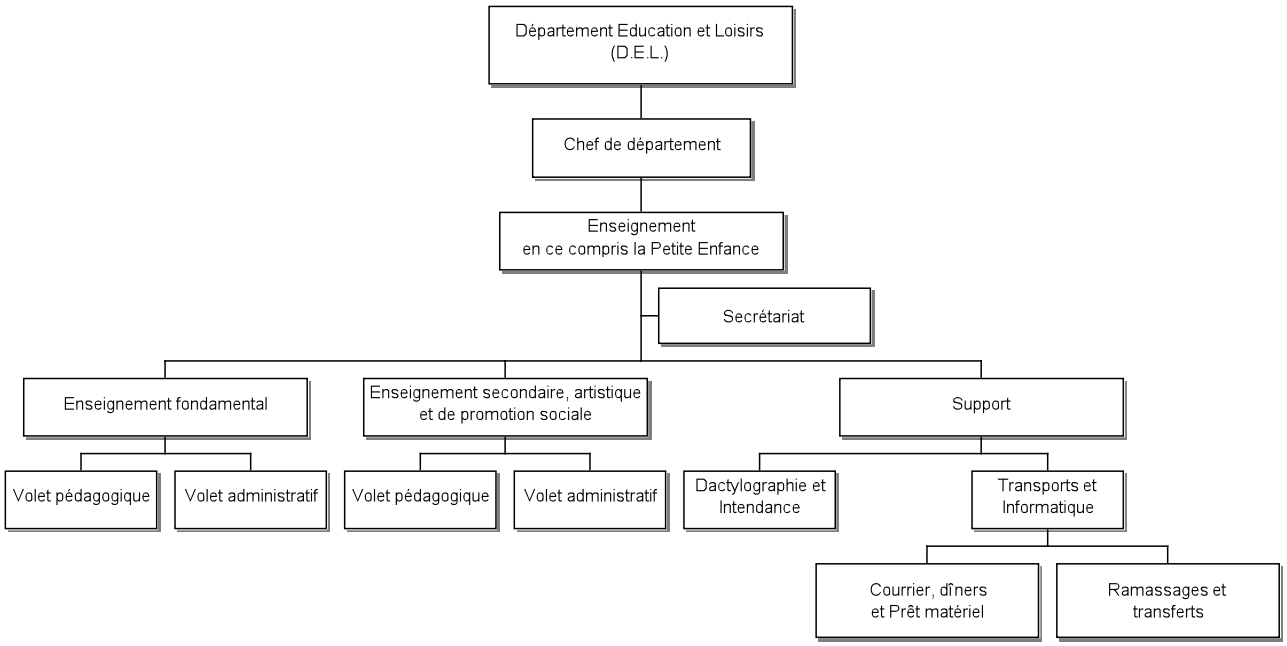
CHAPITRE 9

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION ET DES LOISIRS (D.E.L.)




Département Education et Loisirs (D.E.L.)
Chef de département
Secrétariat
Enseignement en ce compris la Petite Enfance
Jeunesse
Sports
Culture
Bibliothèques
Fêtes
Tourisme
Coopération décentralisée

1. ENSEIGNEMENT EN CE COMPRIS LA PETITE ENFANCE



1. Composition du service :

1 chef de bureau administratif

Le service de l'Enseignement est composé de 3 cellules :
- Enseignement fondamental :
  1 inspectrice coordinatrice, 1 secrétaire, 10 directions d'école
  employés : ½ chef de service administratif
  1 gradué spécifique
  2 employés d'administration

- Enseignement secondaire, artistique et de promotion sociale :
  4 directions d'école
  employés : 1 chef de service administratif
  2 + 1 9/10ème employés d'administration

- Support :
  1 + ½ employés , 1 responsable, 11 + 3 4/5ème chauffeurs

2. Description du service :

Le service Enseignement agit en tant que service du personnel des membres du corps enseignant et assimilé fonctionnant dans les écoles communales, à cette précision près que si la Ville est bien l'employeur de ces agents, la Communauté française en reste le pouvoir subsidiant. Les règles et normes qu'elle édicte sont donc de stricte application dans nos établissements scolaires.
La supervision pédagogique de l'enseignement fondamental est assurée par une inspectrice-coordinatrice.
Le service gère également et principalement avec :
- le service du Personnel : les carrières des membres du personnel d'appui;
- le service de la Logistique : les marchés publics relevant des fournitures et services nécessaires au bon déroulement des études;
- les différents services techniques : les aspects propres aux bâtiments et aux aires de jeux.

Une équipe de 14 chauffeurs assure les transports scolaires via un charroi d'une douzaine de véhicules.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

3. 1. Service ordinaire

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
722/121-01	p. 76
722/123UV-48	p. 76
722/124F -02	p. 76
722/124-08	p. 76
734/124BA-02	p. 82
734/124BX-02	p. 82
734/124CO-02	p. 82
735/123CE-48	p. 82
735/124EI-02	p. 82
735/124EP-02	p. 82

3. 2. Service extraordinaire

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
05/743-98	p. 29
722/744-51	p. 29
734/744BA-51	p. 31
734/744CO-51	p. 31
735/744EP-51	p. 31
735/744IN-51	p. 31

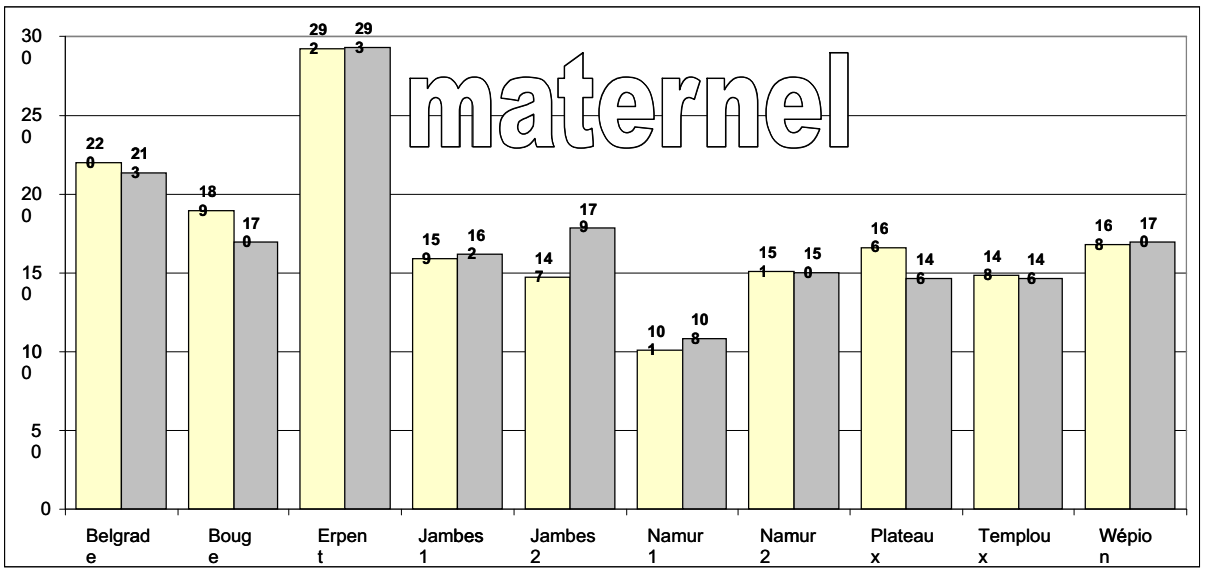
4. Rapport d'activités

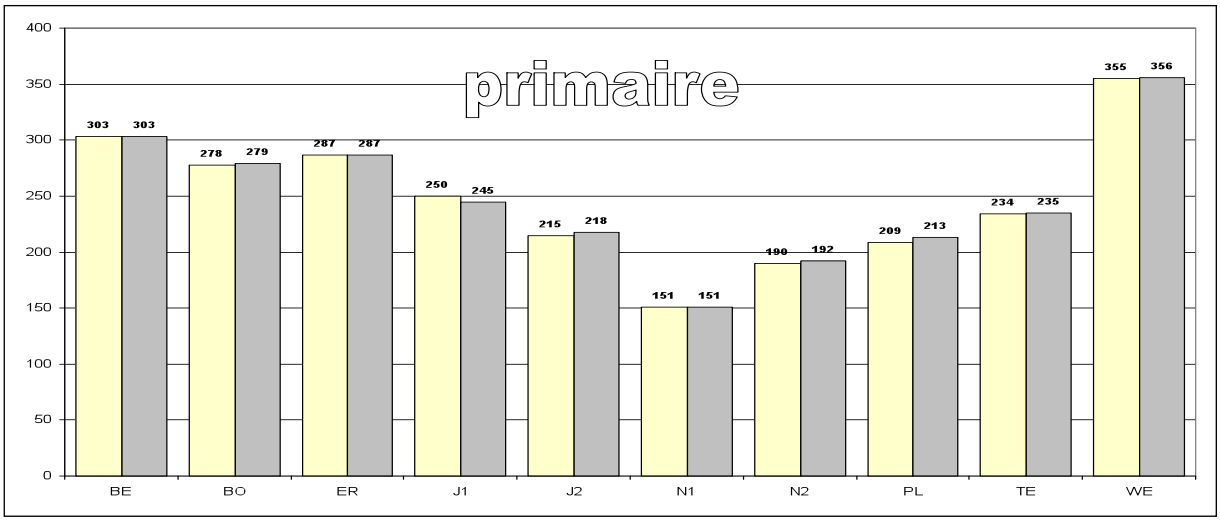
4.1. Enseignement fondamental :

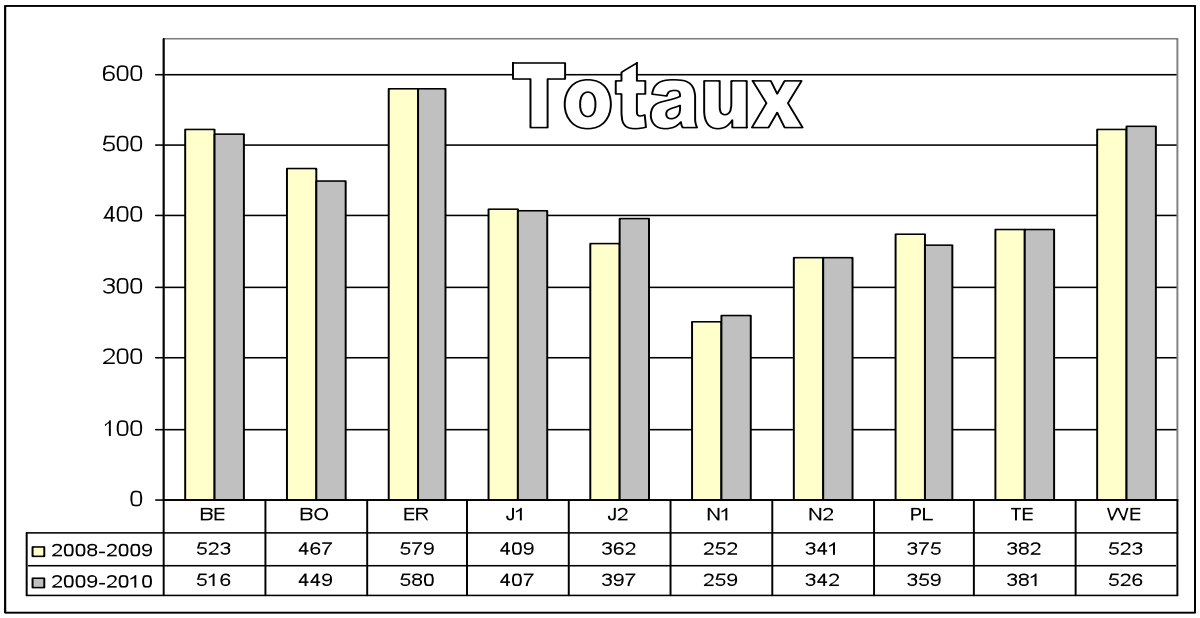
4.1.1. Population scolaire au 30 septembre 2009 pour les maternelles (année scolaire 2009/10) et au 15 janvier 2009 pour les primaires (année scolaire 2009/10)

Ecoles	***Sections***	***Primaire***	***Maternelle***
Belgrade	Centre	303	158
	La Boverie	/	55
Bouge	Centenaire	66	36
	Moulin-à-Vent	150	95
	Beez	63	39
Erpent	Erpent	258	246
	Boninne	29	47
Jambes 1	Parc-Astrid	166	97
	Salzinnes	56	46
	Plomcot	23	19
Jambes 2	Velaine	158	108
	Andoy	60	71
Namur 1	Heuvy	73	50
	Basse-Enhaive	78	58
Namur 2	La Plante	57	60
	La Court'Echelle	26	19
	Naninne	109	71
Les Plateaux	Froidebise	84	52
	Loyers	77	52
	Marche-les-Dames	52	42
Temploux	Temploux	141	93
	Flawinne	94	53
Wépion	Wépion	356	170
Total		**2479**	**1737**
Année précédente		2472	1741

Comparaison des années 2008-2009 et 2009-2010







	BE	BO	ER	J1	J2	N1	N2	PL	TE	WE
2008-2009	523	467	579	409	362	252	341	375	382	523
2009-2010	516	449	580	407	397	259	342	359	381	526

4.1.2. Organisation pour l'année scolaire 2009/2010

Directeurs sans classe.....10 suite à la création de l'école des Plateaux au 01/09/2009
Instituteurs et institutrices primaires .....151 dont 31 temporaires
Instituteurs et institutrices maternels .....107 dont 23 temporaires
Puéricultrices définitives 4
Puéricultrices APE 7
Maîtresses de psychomotricité .....9 dont 5 temps pleins
Maîtres spéciaux .....49 dont 25 temps pleins
Assistants PTP.....7
Total.....**344**

4.2. <u>Enseignement secondaire, artistique et de promotion sociale</u> :

4.2.1. Institut communal Roger Lazaron
4.2.1.1. Section école professionnelle :
4.2.1.1.1 .Population scolaire année 2009-2010 (au 15 janvier 2010)

Travaux de bureau.....41
Hôtellerie 33
Horticulture-art floral 36
Vente 34

7ème hôtellerie 5
7ème G.P.E.....18
7ème horticole 3
Total 170

4.2.1.1.2. Certificats de qualification

6ème année
Travaux de bureau.....4
Vente 7
Horticulture 8
Hôtellerie 6
Total 25
7ème année
G.P.E.....10
Hôtellerie 3
Total 13

4.2.1.2. Section école des Beaux-Arts :

Population scolaire au 31 janvier 2010 : 112 élèves (124 l'année précédente).
Diplômes de fin de cycle secondaire supérieur : 28

4.2.1.3. Organisation pour l'année scolaire 2009-2010 (2 sections) :

Directeur 1
Professeurs 55
Chef d'atelier 1
Surveillants-éducateurs .....6 dont 2 temps partiels
Educateur-économe 1
Chef de culture 1
Commis-dactylographe .....1 (2 mi-temps)
Total 66

4.2.2. Académie des Beaux-Arts (enseignement secondaire artistique à horaire réduit) :

4.2.2.1. Population scolaire au 31 janvier 2010 : 1588 élèves contre 1619 l'année précédente

Entités	Préparatoire	Autres Filières	Totaux
Namur	452	656	**1108**
Huy	116	135	**251**
Dinant	36	25	**61**
Ciney	67	57	**124**
Vresse/Semois	16	28	**44**
			1588
Cours complémentaires (Histoire de l'art)			**176**

4.2.2.2. Organisation pour l'année scolaire 2009/2010 :

Directeur 1
Sous-directrice.....1
Professeurs .....31 + 2 agents contractuels (22/38èmes)
Surveillants-éducateurs .....2 (45 périodes)

4.2.2.3. Diplômes de fin de cycle : Ont obtenu le diplôme d'enseignement secondaire supérieur artistique à horaire réduit :

Intitulé du cours	***Transition longue (8h/semaine + 2 h d'histoire de l'art)***
Recherches graphiques et picturales (dessin)	1
Recherches graphiques et picturales (peinture)	7
Volume (sculpture)	1
Image imprimée (infographie)	2
Image imprimée (gravure)	2
Total	13

4.2.3. Conservatoire :

4.2.3.1. Population scolaire au 31 janvier 2010

- Enseignement de plein exercice (humanités artistiques) :
78 élèves dans le domaine des « Arts de la parole et du théâtre »
avec un total de 131 périodes de cours
- Enseignement à horaire réduit (promotion socio-culturelle) : 1358 élèves
Nombre d'élèves par cours :

Domaine de la musique

Cours de base	
Formation musicale	708
Formation instrumentale :	
Clarinette et saxophone	71
Contrebasse	9
Flûte traversière et piccolo	73
Guitare et guitare d'accompagnement	127
Hautbois et cor anglais	8
Orgue et claviers	15
Percussions	27
Piano et claviers	295
Trombone et tuba	10
Trompette	30
Violon et alto	121
Violoncelle	23
Cours complémentaires	
Chant d'ensemble	94
Histoire de la musique et analyse	30
Ecriture musicale et analyse	15
Formation générale jazz	18
Ensemble instrumental	121
Musique de chambre instrumentale	35
Guitare d'accompagnement	6

Domaine des arts de la parole et du théâtre

Cours de base	
Diction – éloquence	24
Déclamation – interprétation	49
Art dramatique – interprétation	98
Cours complémentaires	
Diction orthophonie	49
Atelier d'applications créatives et art dramatique	118

Domaine de la danse
Cours de base
Danse classique 175
Expression chorégraphique 14
Total .....1358 élèves/2357 inscriptions
Année précédente .....1396 élèves/2235 inscriptions

4.2.3.2. Organisation pour l'année scolaire 2009/2010 :

Directeur.....1
Sous-directeur 1
Professeurs 63
Secrétaires .....3 (dont ½ temps)
Surveillant-éducateur 1

4.2.4. Ecole industrielle :

4.2.4.1. Population scolaire de l'année 2009/2010

Secondaire inférieur
Français langue étrangère débutant.....115
Français langue étrangère élémentaire 60
Néerlandais élémentaire 86
Anglais élémentaire 115
Allemand élémentaire.....23
Espagnol élémentaire.....69
Italien élémentaire 26

Secondaire supérieur
Néerlandais moyen.....111
Néerlandais conversation.....9
Anglais moyen 126
Anglais conversation 16
Espagnol moyen.....87
Français langue étrangère moyen 111
Connaissances de gestion de base 56
Bureautique et système d'exploitation 73

Enseignement supérieur de type court
Bachelier en secrétariat de direction 58
finalité : entreprise et administration
Gradué en informatique industrielle 37
Webmaster – option web developper.....15
Bachelier en chimie – finalité : chimie appliquée 32

Formations continuées
Convention CEFORA : bureautique et langues 391
RGB (révision générale des barêmes).....66
Nombre de formations organisées 193
Nombre de personnes accueillies 1257
Nombre d'inscriptions.....2554

4.2.4.2. Organisation pour l'année 2009-2010 :

Directeur.....1
Econome .....½
Surveillants-éducateurs 2
Professeurs.....57 temps partiels
Personnel d'entretien et concierge 1,5

4.2.4.3. Diplômes et certificats de fin d'études :

Secondaire inférieur

Français langue étrangère débutant.....11
Français langue étrangère élémentaire 14
Néerlandais élémentaire 17
Anglais élémentaire 18
Espagnol élémentaire.....5
Italien élémentaire 5

Secondaire supérieur

Anglais moyen 5
Espagnol moyen.....5
Français langue étrangère moyen 8
Connaissances de gestion de base 29

Enseignement supérieur de type court

Bachelier en chimie – finalité : chimie appliquée 3
Graduat en secrétariat 4
Total 124

4.3. Accidents scolaires pour la période du 01.09.2009 au 31.08.2010

4.3.1. Accidents survenus aux élèves (couverts par Ethias)

Belgrade.....46
Bouge.....25
Erpent.....45
Jambes 1 24
Jambes 2 20
Namur 1 9
Namur 2 20
Plateaux 28
Temploux 20
Wépion 38
Institut Roger Lazaron – Beaux-Arts 9
Institut Roger Lazaron – Ec. professionnelle 10
Académie des Beaux-Arts 0
Conservatoire.....0
Ecole industrielle 0
Total 294
Année précédente 349

4.3.2. Accidents survenus aux enseignants (subventionnés = couverts par la Communauté française)
13 ayant entraîné 257 jours d'incapacités contre 13 accidents et 159 jours d'incapacités au cours de la période précédente.

4.4. Dossiers présentés au Collège communal :

Enseignement 3
Enseignement fondamental 593
Institut Roger Lazaron 74
Académie des Beaux-Arts 25
Conservatoire.....109
Ecole industrielle 126
Total 930

4.5. Dossiers présentés au Conseil communal :

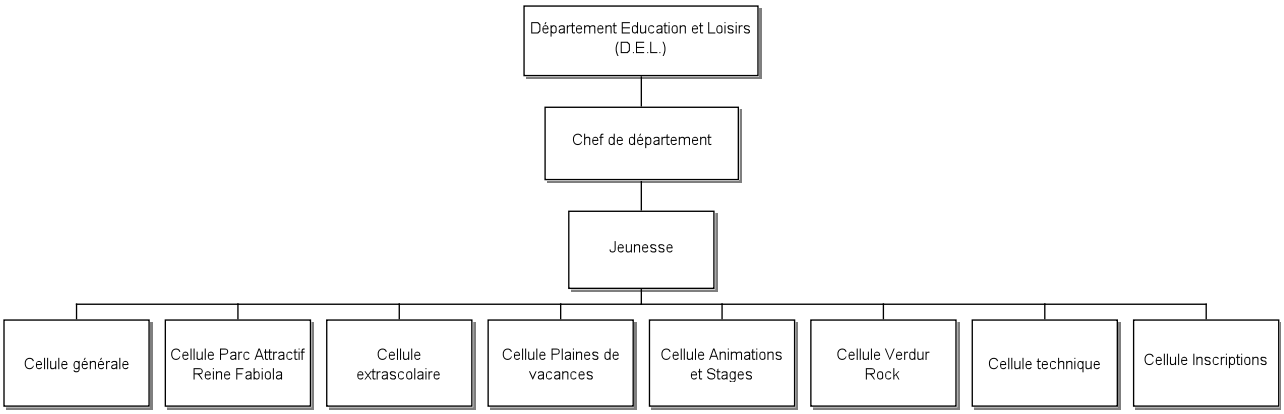
Enseignement fondamental 101
Institut Roger Lazaron 84
Académie des Beaux-Arts 19
Conservatoire 38
Ecole industrielle 8
Institut Roger Lazaron et Académie 1
Total 251

4.6. Sonefa :

Statistiques de fréquentation			
Infrastructure	**Capacité**	**Nombre d'enfants**	**Nbre de présences**
Les P'tits Pouyons	90 + 3 *	186	15.302
La Ribambelle	30	63	6.273
La Cajolière	42	87	7.350
Les Canailloux	21	47	3.833
Piconette	18	42	3.187
Mi P'tit Colau **	24	38	2.435
Les P'tits Galopins	12	29	2.302
Les Bouts d'Choux	30 + 12	101	8.292
Accueillantes conventionnées	330 ***	548	56.495

** 3 places SEMA*
*** La crèche a ouvert ses portes en mars 2009*
**** Moyenne sur 4 trimestres (337+333+324+325) : nombre de places fluctuant chez les gardiennes*

2. JEUNESSE


Département Education et Loisirs (D.E.L.)
Chef de département
Jeunesse
Cellule générale
Cellule Parc Attractif Reine Fabiola
Cellule extrascolaire
Cellule Plaines de vacances
Cellule Animations et Stages
Cellule Verdur Rock
Cellule technique
Cellule Inscriptions

1. Composition du service

1 Chef de service
1 adjoint au chef de service
16 agents administratifs
11 agents « ouvriers »
1 article 60

2. Description du service

Afin de remplir ses différentes missions, le service Jeunesse est organisé en 8 cellules distinctes et complémentaires à savoir :

1. Cellule Générale
2. Cellule Parc attractif Reine Fabiola
3. Cellule Extrascolaire
4. Cellule Plaines de vacances
5. Cellule Animations et Stages
6. Cellule Verdur Rock
7. Cellule Technique
8. Cellule Inscriptions

Le service Jeunesse développe différents services et produits à destination de la population, qu'il s'agisse d'événements ponctuels ou récurrents, de stages à cinq jours, d'une journée festive ou événementielle déterminée.
Trois axes de travail principaux sont à distinguer en fonction de l'âge concerné, eux-mêmes subdivisés en sous-catégories :

- axe « enfance » : tranche 3-5ans / tranche 6-12 ans ;
- axe « ados » : tranche 13-15 ans / tranche 16-18 ans ;
- axe « jeunes adultes » : 18-26 ans.

En sus de ces distinctions par âges, il est également possible de distinguer différents types d'activités :

- activités occupationnelles et/ou éducatives de longue durée (jusqu'à 5 jours) à destination principalement des enfants : plaines de vacances, stages, accueil extrascolaire (travail de fond à long terme financé par la Communauté française),… ;
- activités ponctuelles éducatives et/ou événementielles à destination des enfants : « Place aux Enfants », « Fête des Enfants », « Théâtre à l'Ecole », « Fête du Vélo », « Saint-Nicolas »,… ;
- activités ponctuelles de prévention, d'éducation, d'écoute de la parole des jeunes et de citoyenneté à destination des adolescents : « Jeunesse – Citoyenneté - Mémoire », « Semaine Questions de Société », « Conseil Jeunes »,… ;
- activités festives et culturelles ponctuelles à destination des adolescents et jeunes adultes : festival « Verdur Rock », « concours rock jeunes talents »,… ;
- activités formatives à destination du personnel chargé de l'encadrement de certaines activités ;
- gestion du Parc attractif Reine Fabiola : à destination des enfants et des familles, dans le cadre idyllique de la Citadelle de Namur ;
- divers : animations et formations « Parents-Secours »,...

Le service Jeunesse est par ailleurs reconnu par la Communauté française en tant qu'opérateur de formation de moniteurs de plaines de vacances, ainsi qu'en matière d'accueil extrascolaire (deux emplois temps pleins sont notamment financés par la Communauté française à cet effet).

Le service Jeunesse comporte également une Cellulle technique permettant d'assurer le soutien logistique nécessaire à la bonne marche de ces divers projets et activités, l'entretien et l'inspection des aires de jeux sur le territoire communal (contrôle de la sécurité, acquisition de nouveaux modules de jeux,…),…

Enfin, le budget Jeunesse comporte également de nombreux articles budgétaires spécifiques permettant le subventionnement de nombreuses associations actives dans le domaine de la jeunesse à Namur, ainsi qu'en matière d'organisation de plaines d'initiatives volontaires (opérateurs de plaines de vacances extérieurs à la Ville).

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
761/123J-16	Page 100
761/124AJ-48	Page 100
761/124PA-48	Page 100
761/124SU-48	Page 100
761/124VR-48	Page 100
761/332AJ-02	Page 104
761/332AB-03	Page 104
761/332BA-03	Page 104
761/332BE-03	Page 104
761/332CH-03	Page 104
761/332EJ-03	Page 104
761/332IJ-03	Page 104
761/332JB-03	Page 104
761/332JC-03	Page 104
761/332PL-03	Page 104
761/332SI-03	Page 104
761/435ES-01	Page 104
766/124EC-02	Page 102
761/724-60	Page 36 (Ext)
761/725-54	Page 36 (Ext)
761/744-51	Page 36 (Ext)

4. Rapport d'activités

Axes de travail à maintenir ou à développer

Jusqu'à présent, le service Jeunesse a fortement développé l'axe « enfance », au détriment de l'axe « ados » et « jeunes adultes ». Les actions du service en matière de prévention et d'écoute des Jeunes furent également limitées.

Le service Jeunesse est également considéré par de nombreux opérateurs comme un auxiliaire de choix en matière de prévention à destination des jeunes, notamment par le biais des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et technique.

En conséquence, le service Jeunesse a développé les axes suivants :

1) en matière de plaines de vacances, augmentation la capacité en fonction des besoins de la population.

2) en matière de stages pour enfants (tranche 3-5ans / tranche 6-12 ans), il y a lieu de prôner le statu quo : conserver les stages dont le taux de remplissage est le plus élevé, tout en développant éventuellement l'une ou l'autre initiative complémentaire.

3) en matière d'activités ponctuelles éducatives et/ou événementielles à destination des enfants, il y a également lieu de prôner le statu quo, l'offre du Service Jeunesse demeurant suffisante actuellement, ce qui n'empêche pas le développement ou la mise à l'essai de l'une ou l'autre activité complémentaire.

4) en matière de stages pour ados (tranche 13-15 ans / tranche 16-18 ans) : développement d'une offre de stages cohérente, abordable, susceptible de rencontrer à la fois les attentes des parents et celles des adolescents, tout en veillant à maîtriser les coûts, en sus de l'offre déjà présente en 2008. Il ne s'agit pas ici de développer une offre pléthorique en l'état actuel. Le développement de l'axe ados se fera progressivement, étant donné le caractère difficile du public visé, ainsi que compte tenu du fait que ces jeunes ne nécessitent pas toujours une prise en charge spécifique pendant les vacances scolaires (demande plus faible). Le Service Jeunesse sera particulièrement attentif à l'aspect qualitatif dans le cadre des stages ados ; il ne s'agit pas, à ce stade, de proposer une capacité d'inscription très importante et il y a lieu de réévaluer ponctuellement les initiatives mises en route.

5) en matière d'activités ponctuelles de prévention et d'éducation à destination des adolescents :

a. poursuite du projet « Jeunesse – Citoyenneté - Mémoire », tout en veillant à étoffer l'offre dans ce domaine (autres lieux, dimension internationale : Auschwitz,…) et, le cas échéant, favoriser les synergies transversales au sein de la Ville et les partenariats externes public/privé (par exemple : New, Fondation Auschwitz,…) ;
b. pérennisation de l'organisation d'une semaine « Questions de Société » (à destination des adolescents de 13-15 ans en 2008) et de veiller à toucher les publics 13-15 ans et 16-18 ans par le biais des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et technique ;
c. réalisation et promotion de toute action de prévention à destination des jeunes.
d. rappelons le discours prononcé à l'occasion de la fête nationale par SAR le Roi Albert II, insistant sur les problématiques du suicide des jeunes et de la violence des jeunes.

6) en matière de parole des jeunes : développement du Conseil jeunes à Namur qui est prévu initialement pour les jeunes de 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème années d'enseignement secondaire, professionnel et technique.

Cellule Générale

Composition :
1 agent administratif (Responsable jusqu'au 22 septembre 2009)
3 agents administratifs

Missions :
- rédaction des délibérations Collège/Conseil, classement et suivi ;
- budget et modifications budgétaires à l'exercice ordinaire et extraordinaire (uniquement volet Jeunesse), sous l'autorité du Chef de service ;
- coordination des recettes et dépenses générales du Service ;
- supervision du suivi financier des divers projets du service, sous l'autorité du Chef de service ;
- supervision des droits constatés, avis de recettes, facturations, déclarations TVA, traitement et suivi des factures,… sous l'autorité du Chef de service ;
- relecture des courriers avant signature Echevin – Y. Baily (si nécessaire) ;
- conseiller pédagogique au Conseil Jeunes ;
- coordination et organisation du projet « Place aux enfants »;
- coordination et organisation du projet « Semaine Questions de Société » ;
- aide à la coordination et organisation du projet « Jeunesse – Citoyenneté – Mémoire » ;
- en l'absence du Chef de service : signature des feuilles de récupération du personnel, gestion des relations humaines, gestion administrative du personnel ;
- relations publiques et extérieures pour le Service Jeunesse, en collaboration avec le chef de service ;
- assistance à la coordination Jeunesse/Logistique, en collaboration avec le Chef de service ;
- toutes les prérogatives du chef de service en son absence ;
- assistance et coordination aux divers projets ponctuels et différents événements organisés par le service;
- centralisation, traitement, rédaction et suivi des bons de commandes ;
- traitement, suivi et vérification des factures ;
- classement et archivage bons de commandes et factures ;
- coordination des dépenses générales du service, ainsi que contrôle et correspondance avec les extraits de comptes ;
- coordination des recettes, supervision et signalement des droits constatés et avis de recettes DGF (à l'exception des inscriptions, Bancontact et Visa) ;
- encodage courrier entrant et sortant ;
- tenue à jour du tableau des congés/récupérations du personnel, rapports ponctuels (en cas de nécessité) et annuels au Chef de service ;
- contrôle des communications téléphoniques (GSM et lignes fixes), signalement des anomalies, tenue et mise à jour classeur reprenant les copies des factures émanant du Service Patrimoine ;
- suivi et comptes rendus de réunions ;
- encodage et mise à jour du fichier courrier sortant de la Cellule Générale ;
- supervision et signalement des droits constatés et avis de recettes DGF (inscriptions, Bancontact et Visa) et contrôle correspondance avec les extraits de comptes ;
- communication des statistiques de fréquentation des plaines, stages,… ;

- tenue, communication et mise à jour des statistiques financières et autres recettes/dépenses, ainsi que chiffre d'affaires divers projets ;
- Etablissement des contrats du personnel des plaines, PARF, extrascolaire,… ainsi que le ciblage et la vérification des barèmes à considérer, dans le respect des normes légales et spécifiques, sous l'autorité du Chef de service, en collaboration avec les divers Coordinateurs ;
- rapport et communication des remarques, anomalies ou corrections à apporter en matière barémique au niveau du personnel des plaines, PARF, extrascolaire, régie Citadelle,… au Chef de service ;
- établissement des contrats de travail pour les contrats d'étudiants, de moniteurs, ainsi que tous les contrats spécifiques du Service Jeunesse ;
- centralisation, suivi, classement et archivage des contrats ci-dessus et, le cas échéant, préparation des courriers d'accompagnement ;
- encodage et paiement des contrats ci-dessus via le programme informatique Percée ;
- contrôle et suivi des articles budgétaires liés au paiement des contrats ci-dessus ;
- déclarations Dimona ;
- suivi des subsides annuels octroyés aux PIV ;

Cellule Parc Attractif Reine Fabiola

Composition
1 agent administratif responsable
1 agent administratif
5 agents ouvriers

Missions
- planification et organisation du travail sous l'autorité du chef de service ;
- gestion surveillants ;
- coordination et organisation du projet « Chasse aux œufs » ;
- coordination et organisation du projet « Festival de chansons et animations pour enfants – La Citadelle aux enfants » ;
- aide à la coordination et organisation du projet « Fête des monos », en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- statistiques financières et fréquentation du PARF, transmission des données comptables, informations nécessaires pour l'établissement des avis de recettes, droits constatés, déclarations de TVA,… ;
- préparation des courriers PARF (signature chef de service / Echevin) ;
- maintien de la Charte de Qualité ;
- recherche de sponsors et subsides ;
- courriers et compte rendus de réunions ;
- suivi SIPPT ;
- commandes économat ;
- suivi rapports techniques et sécurité ;
- suivi avec services Ville et relations extérieures ;
- tenue à jour site Web PARF ;
- supervision des inventaires cafétéria et stock ;
- liaison avec la cellule Générale du service;
- alimentation des distributeurs du PARF ;
- préparation des bons de commande PARF à destination de la cellule Générale ;
- centralisation visa pour réception sur les factures à destination de la cellule Générale ;
- contacts avec les fournisseurs ;
- études comparatives et remises prix des fournisseurs ;
- suivi des budgets spécifiques PARF (en collaboration avec la cellule Générale) ;
- impressions de documents via le service Reprographie;
- assistance aux divers projets ponctuels et différents événements organisés par le service ;
- réservations, locations et contrats salle Reine Fabiola ;
- traitement courriers demandes gratuités ;
- encodage ventes journalières cafétéria + comptage stock MPT (fin vacances de Pâques, fin juin, début septembre et fermeture) ;
- préparation courriers aux fournisseurs + demandes d'offres de prix ;
- réservations anniversaires et barbecues ;

Statistiques : entrées payantes

Mois	2004	2005	2006	2007	2008	**2009**
Mars	75	1.369	0	313	993	**0**
Avril	5.697	4.943	5 729	12912	4488	**8.481**
Mai	5.294	4.798	3 106	4675	6194	**8.079**
Juin	5.495	6.264	7 936	6045	6948	**7.342**
Juillet	8.566	8.596	9 904	9977	10539	**11.611**
Août	8.465	11.526	7 110	11522	11879	**15.303**
Septembre	2.534	3.118	4 727	3694	2692	**2.765**
Octobre	951	1.836	1 729	1723	2111	**1.125**
Total	37.077	42.450	40241	50861	45844	**54.706**

Entrées gratuites : Plaines de vacances de la Ville et plaines d'initiative volontaire : 853
Institutions sociales : 458
Divers groupements et organismes : 482

Il est à noter que le Parc Attractif Reine Fabiola a fêté ses cinquante années d'existence.

Cellule Extrascolaire

Composition :
1 agent administratif (2/5ème) : coordinatrice
1 agent administratif (jusqu'au 16/06/2009) : coordinateur
3 agents administratifs ½ temps (à partir du 26 août 2009)

Missions
- Assurer le programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance) Namur Nord : lundi + mardi + jeudi + vendredi : de 15 h 30 à 18 h 00 et mercredi : de 12 h 30 à 18 h 00 + continuation du CLE Grand Namur

• Du 5 janvier au 30 juin pour les soirs • Du 7 janvier au 24 juin pour le mercredi	• Ecole de Bouge Moulin-à-Vent • Ecole de Bouge Centenaire	De 2,5 à 12 ans	• +/- de 45 à 60 enfants/jour • +/- 25 enfants
• Du 1er septembre au 18 décembre pour les soirs • Du 2 septembre au 16 décembre pour le mercredi	• Ecole de Bouge Moulin-à-Vent • Ecole de Bouge Centenaire	De 2,5 à 12 ans	• +/- de 45 à 60 enfants/jour • +/- 25 enfants

Cellule Plaines de vacances

Composition :
1 agent administratif: coordinatrice
1 agent administratif (2/5ème)
2 agents administratifs

Missions
- coordination générale des plaines de vacances et coordination formations ;
- assistance et soutien méthodologique, pédagogique, logistique et administratif aux plaines de vacances ;
- relations avec l'ONE et le service Jeunesse de la Communauté française ;
- assistance et conseil au recrutement de personnel pédagogique et à l'évaluation des coordinateurs ;
- assistance et conseil à l'organisation des activités de psychomotricité et piscine pour les plaines de vacances ;
- organisation, contenu pédagogique et animations ;
- tenue et mise à jour du tableau de répartition des tâches pour les plaines de vacances, sous l'autorité du Chef de service ;

- recrutement de tout le personnel des plaines, sous l'autorité du Chef de service ;
- organisation et de l'animation des réunions avec les coordinateurs ;
- coordination des journées de préparation des plaines ;
- coordination et organisation du projet « Fête des enfants des plaines » ;
- coordination et organisation du projet « Fête des animateurs » ;
- examen des rapports ONE ;
- rapports avec l'ONE : inspections, relations,…

Cellule Animations et Stages

Composition :
4 agents administratifs
2 agents administratifs ½ temps

Missions :
- Carnaval : organisation et coordination séjour à la montagne ;
- Pâques : organisation et coordination stages Futuroscope et équitation ;
- stages grandes-vacances ;
- Toussaint ;
- stages « Théâtre enfants » ;
- stages « Théâtre ados » ;
- animations « Parents-Secours » ;
- coordination projet « Ferme pédagogique » ;
- commandes pour stages et séjours ;
- rédaction des fiches d'informations des stages enfants ;
- recrutement des moniteurs pour stages et séjours (sous l'autorité du Chef de service) ;
- aide à la tenue et mise à jour site « extrascolaire » ;
- responsable de l'économat du service (à l'exception du PARF) ;
- coordination et organisation de la Saint-Nicolas ;
- mise en place du Conseil des Jeunes namurois ;
- organisation « Place aux enfants »
- visites de Breendonk + Musée de la Shoa 12 voyages ont été effectués pour permettre à 595 élèves ou scouts de visiter Breendonk et le Musée de la Shoa.

Cellule Verdur Rock

Composition :
1 agent administratif : Coordinateur festival
1 agent administratif ½ temps

Missions :

Organisation du festival
La 25ème édition du Festival Verdur Rock et son concours se sont déroulés à nouveau dans le magnifique cadre du théâtre de verdure de la Citadelle de Namur, le samedi 27 juin 2009, de 11 h 00 à 02 h 00; ils ont rassemblé environ 9000 personnes bien réparties sur l'ensemble du site (Théâtre de verdure + Bois Haut du site + village esplanade + salle du Belvédère).

Depuis quelques années, le Verdur Rock a réussi à s'imposer comme un des évènements incontournables de l'été et a encore fait le choix cette année de mêler la fraîcheur des révélations du moment aux valeurs sûres de notre vivier Belge.

Un éventail assez large des musiques actuelles y a été présenté sur la grande scène. Les différents styles musicaux se sont rencontrés et se sont enrichis les uns les autres, tout en restant très accessibles au grand public.

Sur le haut du site, diverses animations et styles musicaux métissaient l'ambiance de ce bel endroit boisé.

La salle du BELVEDERE, sous la gestion de PANAMA, accueillait également pour une 2ème prestation les finalistes du Concours (Dan San, The Mash, Mad Radios, la DK Danse mais également un groupe Israélien: TV Buddhas).

Quant au côté Esplanade, la scène Off était confiée aux bons soins de 'NAMUR TEN POINTS', concept namurois qui a vu le jour au Belvédère avec des concerts et DJ sets.

Pour cette édition 2009, la qualité de l'accueil au public a encore été améliorée, la bonne régulation du flux des spectateurs, la sécurité. L'animation aux 2 villages d'accès a été renforcée et les collaborations avec les partenaires locaux on été entendues :

• en maintenant deux entrées et deux "villages d'accueil" (un en haut du site vers le Château de Namur et un autre vers le bas du site sur une partie de l'esplanade avec de l'animation permanente et divers stands),
• en plaçant les bars à l'extérieur du site et gérés de manière plus efficace (cinq issues et une passerelle d'évacuation ont permis de les rejoindre facilement). Le bar sur l'Esplanade a été maintenu.
• en conservant une scène dans la salle du Belvédère où les groupes finalistes du concours ont eu l'occasion de rejouer une deuxième fois de 18h00 à 23h00.

De plus, la gratuité du festival et les tarifs boissons à des prix très raisonnables ont été maintenus.

Le festival a également été précédé de divers évènements pour marquer le 25e anniversaire qui mettaient à l'honneur quelques lauréats du concours du Verdur dans différents lieux symboliques Namurois.

En Janvier, c'est le Belvédère de Namur qui accueillait une expo d'affiches et de photos ainsi que un concert d'Elvis Black Stars.

En Février, c'était au tour de la Maison de la Culture de recevoir Alpha 2.1 dans le cadre d'un concert Quasimorock avec Joshua.

Le 15 mai, le Théatre Royal, à son tour, invitait le Verdur dans son cadre somptueux avec Carl, Cosy Mozzy au Foyer ainsi que Cocoon et Bony King of Nowhere dans la grande salle.

Enfin, en juin, Peas Project et The Archbishops participaient aux Fêtes de la Musique sur la scène 'Jeunes' de la Place d'Armes.

L'anniversaire s'est ainsi prolongé sur plusieurs mois et à la fin du festival, en juillet et août, une exposition retraçant les 25 ans du Festival s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Namur.

Cellule Technique

Composition :
1 agent technique en chef
1 agent technique
2 ouvriers aires de jeux
2 ouvriers « logistique » Jeunesse

Missions :
Aires de jeux

Entretiens, réparations et pose de nouvelles aires de jeux

Budgets :
Extraordinaire « acquisition jeux »= 80.112,89 € - remplacements aires de jeux de Flawinne et Dave
Extraordinaire « acquisition matériel »=14.599,00 € (canopy, bac isothermes, bétonnière, ponceuse, groupe électrogènes)
Matériel et jeux PARF = 25 672.00 €
Sécurité jeux = 42 584.00 €
Répartition des investissements par catégorie d'implantation :
• Ecoles maternelles : 64 868 €

• Ecoles primaires : 77 841 €
• Espaces verts : 390 104 €
• Cités sociales : 123 269 €
• Parc attractif reine Fabiola : 410 607 €
Total : 1 066 689 €

Nombre d'équipements : 360 jeux répartis sur 67 aires de jeux
Réparations et nouveautés sur les aires de jeux :
• Placement de dalles de caoutchouc : 81 m² à Erpent (école) 3.637,01 €
• sol coulé en caoutchouc : 272 e
Réparations spécifiques aux jeux :

Durant l'année 2009, nous avons mis l'accent sur la qualité des sols amortissant en plaçant 120 m3 de copeaux colorés (10.731,00 € tvac).

Les principales réparations ont été apportées au niveau des peintures des modules de jeux : parc Louise Marie, parc d'Amée, parc de Bouge, parc de la Plante, rue de la Gate d'Or, cité d'Hastedon …
De nombreux remplacements de poteaux et planches ont été réalisés (Champion – place communale, Bouge – église Ste Marguerite, parcs de La plante, Amée,
Remplacements de sièges et planchers : parc d'Amée, Vedrin – rue Wanet : 5 782,00 €
Remplacement de glissoires de toboggan et pièces diverses au parc Louise Marie : 4 626,86 €
Pose d'une clôture à Boninne : 1 123,00 €
Placement de nouveaux jeux au Square Pieltain (Erpent) (jeux acquis années précédentes)
Remplacement d'un jeu sur ressort : Square de la Marjolaine à Erpent (acquis années précédentes)

➢ Logistique
- gestion et livraison du matériel, livraison des potages et des collations sur les plaines de vacances, en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- commande de matériel pour les plaines de vacances, en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- consultation journalière des tâches avec le Coordinateur-responsable ;
- tenue à jour du répertoire des aires de jeux (ajouts, modifications, suppressions,…) ;
- nettoyage régulier des véhicules de service ;
- entretien, réparation et nettoyage du matériel ;
- suivi avec services Ville ;
- tenue à jour de l'inventaire du matériel à l'aide du PC : gestion du stock (entrée et sortie des prêts),… ;
- GSM : gestion, livraison, stockage,… ;
- installations et démontages des infrastructures pour le projet « Théâtre à l'école » ;
- installations et démontages divers en assistance au Service Jeunesse ;
- transport matériel et fournitures pour les animations, fêtes, festival,… ;
- gestion des vélos : prêts, réparations,… ;
- assistance aux divers projets ponctuels et différents événements organisés par le service Jeunesse ;

Cellule Inscriptions

Composition :
1 agent administratif

Missions
- inscription des enfants, remboursements, mutuelles, certificats médicaux, synthèse des évaluations des parents, recettes garderies plaines, étalements paiements, tenue des caisses, dépôt recettes DGF-Recette ;
- mise à jour et contenu des fiches santé ;
- distribution des documents pour les plaines de vacances, via cellule Plaines de vacances ;
- évaluations des parents, en collaboration avec la cellule Plaines de vacances ;
- suivi statistiques enfants inscriptions/fréquentations lors des plaines de vacances ;
- distribution des fiches infos stages aux parents ;

Calendrier général des activités et manifestations en 2009

ACTIVITES	DATES	LIEUX	AGES	Nbre Participants
Théâtre à l'école « Tête à claques »	07/01>08/01	Maison de la Culture	10-12	694
Théâtre à l'école « Fenêtres »	19/01>21/01	Studio du théâtre	2.5-4	778
Théâtre à l'école « Le moulin à paroles »	27/01>30/01	Studio du théâtre	5-8	634
Théâtre à l'école « Héron ascendant rivière »	17/02>19/02	Studio du théâtre	5-9	543
Formations animateurs 1er module	21/02>28/02	Botassart	+16	17
Formations animateurs 2ème module	21/02>28/02	Botassart	+16	10
Stage « Le Carnaval dans tous ses états »	23/02>27/02	PA.R.F.	7-12	3 (annulé)
Stage Théâtre ados « Y't faut un dessin »	23/02>27/02	Auditorium jambes	13-17	11
Théâtre à l'école « Où est passé Mozart ? »	05/03>06/03	Maison de la Culture	9-12	340
Théâtre à l'école « Petit Navire »	16/03>17/03	Grande Salle du théâtre	10-12	211
Ouverture P.A.R.F.	04/04	P.A.R.F.	3-12	*
Plaine de vacances	06/04>17/04	Jambes Parc Astrid et Wépion	3-12	70 + 70
Stage « Fa Si La Créer »	06/04>10/04	Auditorium Jambes	8-13	20
Stage « Equitation / brico ou nature »	06/04>10/04	Hingeon	5-14	13
Atelier théâtre	06/04>10/04	Théâtre de Namur	14-18	12
Stage Théâtre « Il était une fois »	06/04>10/04	Espace Laloux, Jambes	5-8	12
Stage « Eveil musical et chansons populaires »	06/04>10/04	P.A.R.F.	3-6	12
Chasse aux œufs	13/04	P.A.R.F.	3-12	*
Stage « Les Petits Cuistots & Récup'Rigolote »	14/04>17/04	P.A.R.F.	7-12	4 (annulé)
Stage Théâtre « Un monde en... chanteurs »	14/04>17/04	Auditorium Jambes	8-13	17
Séjour à la ferme	14/04>17/04	Chêne	6-13	18
Stage « Ma Ville en 3D – Mes premiers pas en architecture »	14/04>17/04	Académie des Beaux-Arts	7-10	12
Stage « Art et Lettres – Initiation à la Calligraphie »	14/04>17/04	Académie des Beaux-Arts	10-14	12
Stage BD	14/04>17/04	Académie des Beaux-Arts	14-18	12
Stage « Reportage Photo »	14/04>17/04	Académie des Beaux-Arts	14-18	12
Théâtre à l'école « Umuseyingi »	20/04>22/04	Studio du théâtre	2.5-4	512
12ème Festival de Chansons et Animations pour Enfants – « La Citadelle aux Enfants »	01 et 02/05	P.A.R.F.	3-12	*
50 ans PARF (partie protocolaire)	03/05	P.A.R.F.	*	*
Concours Verdur Rock	06/05	*	*	*
Théâtre à l'école	06/05>08/05	Studio du théâtre	5-9	525

ACTIVITES	DATES	LIEUX	AGES	Nbre Participants
« Entre Sim et Racine »				
Théâtre à l'école « A l'ombre des arbres »	11/05	Maison de la Culture	6-12	194
Théâtre à l'école « Ricket Factory »	11/05	Grand Manège	11-12	217
Fête du vélo printanière	17/05	Ecole Basse-Enhaive Jambes	*	*
Théâtre à l'école « Le patamod »	08/06>10/06	Grande Salle du théâtre	3-6	1951
Plaine de vacances	06/07>24/07 27/07>14/08 17/08>21/08	Temploux, Bouge, Wépion, Jambes Baby, Jambes Grands, Erpent Temploux, Bouge, Wépion, Jambes Baby, Jambes Grands, Erpent Wépion, Jambes Baby, Jambes Grands	3-12	45 – 105
Stage Théâtre «La princesse aux boutons d'or»	06/07>10/07	Auditorium Jambes	8-12	15
Stage d'éveil musical	13/07>17/07	PARF	3-5	15
Stage «Equitation & Cirque ou Brico»	13/07>17/07	Hingeon	5-14	8
Stage « Découverte du milieu souterrain »	13/07>17/07	Beez	10-16	10
Stage Théâtre « Sweat Dreams »	13/07>17/07	Auditorium Jambes	13-17	11
Stage "Peps ekilibré"	22/07>24/07	Ecole comm. Jambes Basse-Enhaive	12-15	9
Spectacle pour enfants	26/7	PARF	*	*
Stage "Les apprentis sorciers"	27/07>31/07	Ecole comm. Belgrade	7-12	21
Stage «Equitation & Nature»	27/07>31/07	Hingeon	5-14	11
Stage «A Dos d'Ane»	27/07>31/07	Hingeon	3-5	2 (annulé)
Stage Théâtre « La Marmite d'or »	27/07>31/07	Auditorium Jambes	8-13	12
Stage à la ferme	03/08>07/08	Chêne	6-14	23
Stage « Théâtre et ombres chinoises »	03/08>07/08	Jambes (salle Laloux)	6-9	14
Séjour à la mer	03/08>07/08	Coxyde	5-12	6 (annulé)
Stage «Equitation & Cirque ou Brico»	03/08>07/08	Hingeon	5-14	14
Séjour à la mer	10/08>14/08	De Haan	9-14	14
Stage «Equitation & Nature»	10/08>14/08	Hingeon	5-14	4 (annulé)
Stage «A Dos d'Ane»	17/08>21/08	Hingeon	3-5	7
Stage «Cirque-Nature»	17/08>21/08	Hingeon	8-12	6 (annulé)
Stage «Equitation-Cirque»	17/08>21/08	Hingeon	5-14	20
Spectacle pour enfants	24/8	PARF	3-12	*
Stage de comédie musicale	24/08>28/08	Académie des Beaux-Arts Namur	3-15	51
Stage	24/08>28/08	La Courte Echelle - Rue	4-12	22

ACTIVITES	DATES	LIEUX	AGES	Nbre Participants
« La semaine des cinq sens dans tous les sens »		Julie Billart 13 (Namur)		
Place aux enfants	17/10	Ecole Parc Astrid Jambes	8-9	+/- 400
Fête du vélo automnale	27/09	Ecole communale de Temploux	*	*
Spectacle pour enfants	18/10	PARF	3-12	13
Théâtre à l'école « Nollo »	26/10	Maison de la Culture	4-7	275
Théâtre à l'école « Hirondelles »	27/10	Maison de la Culture	5-12	231
Théâtre à l'école « Parole de Mammouth »	28/10>29/10	Maison de la Culture	3-6	456
Théâtre à l'école « Le patamod »	30/10	Maison de la Culture	3-8	655
Formation d'animateurs 1er module	31/10>07/11	Botassart (Bouillon)	+ 16 ans	17
Formation d'animateurs 2ème module	31/10>07/11	Botassart (Bouillon)	+ 16 ans	13
Stage « Cuisine Maléfique & Monde des Horreurs »	02/11>06/11	PARF	7-12	20
Stage «Equitation & Brico de l'Horreur»	02/11>06/11	Hingeon	5-14	2 (annulé)
Stage Théâtre	02/11>06/11	Salle Laloux – Jambes Parc Astrid	5-8	11
Plaines de vacances	02/11>06/11	Ecole comm. de Jambes (Parc Reine Astrid)	Tout public	484
Théâtre à l'école « Zig Zag »	18/11	Grand Manège	2.5-4	135
Théâtre à l'école « Petites histoires... »	19/11	Studio du théâtre	7-9	168
Théâtre à l'école « Marie-Louise »	20/11	Grande Salle du théâtre	5-12	424
Théâtre à l'école « Première neige »	20/11	Grand Manège	5-8	262
Théâtre à l'école « Le petit soldat de plomb »	23/11	Plateau Grande Salle	6-9	152
Théâtre à l'école « 86 centimètres »	23/11	Studio du théâtre	2.5-6	158
Théâtre à l'école « La maison des interdits »	23/11	Grand Manège	5-9	374
Théâtre à l'école « La répétition »	24/11	Maison de la Culture	11-12	84
Théâtre à l'école « Histoire d'une famille »	24/11	Grand Manège	8-12	343
Théâtre à l'école « Premiers pas sur la dune »	27/11	Studio du théâtre	3-6	193
Théâtre à l'école « L'hiver, 4 chiens... »	27/11	Grand Manège	8-12	202
Théâtre à l'école « Mijnheertje kokhals »	27/11	Maison de la Culture	7-12	274
Semaine Questions de Société	23/11>27/11	Caméo	16-18	1.150
Spectacle de Saint Nicolas (enfants des plaines et stages)	02/12	Caméo	3-7	497

Activités subsidiées

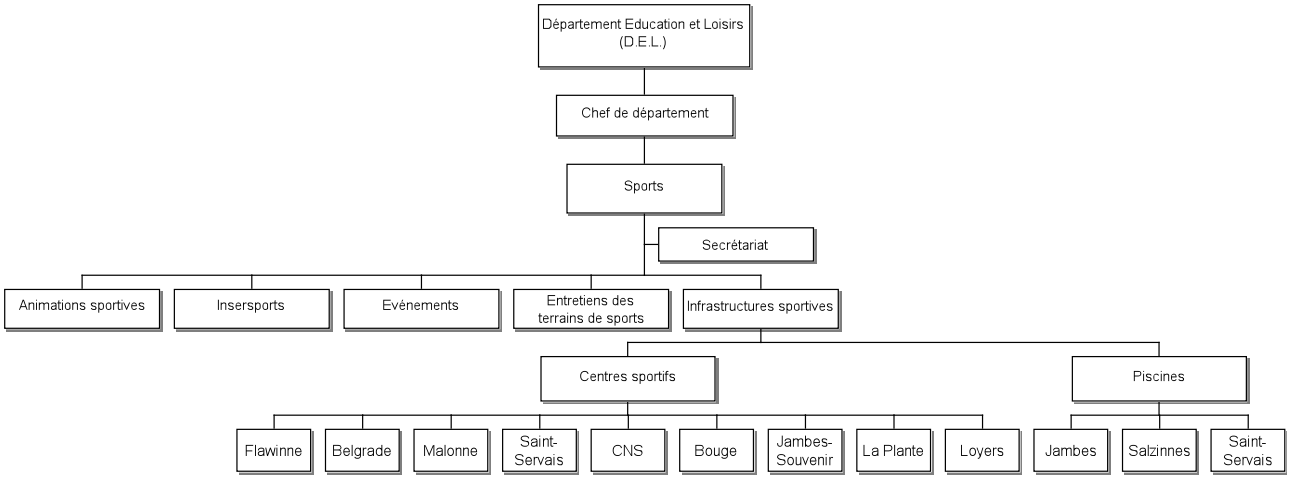
Maisons des Jeunes, associations jeunesse et auberges de Jeunesse

Nom asbl	Subvention	Article Budgétaire
Excepté jeunes	650 €	761/332EJ/03
Maison des Jeunes - Centre culturel de Basse-Enhaive	7500 €	761/332BE/03
Jeunesse et Culture	7500 €	761/332JC/03
Espace communautaire Maison des Jeunes et de la Culture de Salzinnes-Balances	7500 €	761/332BA/03
Maison des jeunes et de la culture de Champion	7500 €	761/332CH/03
Maison des Jeunes et de la Culture de Plomcot 2000	7500 €	761/332PL/03
Jambes 2000	7500 €	761/332JB/03
Service d'Information sur les Etudes et les Professions	7500 €	761/332SI/03
Les Auberges de Jeunesse	7500 €	761/332AB/03
Centre provincial d'information des jeunes de Namur en abrégé "Infor Jeunes Namur"	7500 €	761/332IJ/03

Plaines d'initiative volontaire

Répartition subsides 2009 :	
Maison des Jeunes - Centre culturel de Basse-Enhaive	2.138,72 €
Maison des jeunes et de la culture de Champion	2.343,11 €
Maison des Jeunes – Centre Culturel – Jambes	3.065,97 €
Maison des Jeunes et de la Culture de Plomcot	2.459,27 €
Asbl Espace communautaire des Balances	4.141,45 €
Asbl Jeunesse et Santé	5.601,31 €
Association de fait «Enfants et adolescents» - Arsouilles	2.230,17 €

3. SPORTS


Département Education et Loisirs (D.E.L.)
Chef de département
Sports
Secrétariat
Animations sportives
Insersports
Evénements
Entretiens des terrains de sports
Infrastructures sportives
Centres sportifs
Piscines
Flawinne
Belgrade
Malonne
Saint-Servais
CNS
Bouge
Jambes-Souvenir
La Plante
Loyers
Jambes
Salzinnes
Saint-Servais

1. Composition du service

1 Chef de service;
4 responsables de cellule;
41 agents administratifs;
22 ouvriers.

2. Description du service

Le service des Sports est composé de 6 cellules distinctes :

a. le secrétariat
La cellule administrative du service des Sports est composée de son chef de service et de trois personnes composant le secrétariat.

b. les animations sportives
Cette cellule s'occupe de l'organisation générale des stages durant les vacances scolaires et des cours durant l'année. Elle est composée de 4 personnes (inscriptions, coordination et programmation des activités, publicité,…).

c. Insersport
Cette cellule est composée de 4 personnes. Elle a pour objectif, à travers l'outil sportif et divers projets, de se mettre au service des personnes ayant des difficultés d'insertion.

d. Evénements
Cette cellule organise ou apporte sa collaboration à divers grands événements. Elle est composée de 2 personnes.

e. Entretien des terrains sportifs
Cette cellule, composée de 5 personnes, s'occupe essentiellement de l'aménagement et de l'entretien de l'ensemble des terrains de sports.

f. Infrastructures sportives
Cette cellule s'occupe de la gestion des infrastructures sportives et est gérée par l'administrateur, ainsi que son adjoint.

D'une part, il y a 3 piscines (Jambes, Saint-Servais, Salzinnes) qui sont gérées par 3 gestionnaires ayant sous leurs ordres les maîtres-nageurs, qui sont au nombre de 13 pour l'ensemble des piscines, 9 caissières et 2 ouvriers.

D'autre part, il existe 9 centres sportifs (Flawinne – y compris le complexe footballistique - Belgrade, Malonne, Saint-Servais, Centre Namurois des Sports, Bouge, Jambes – y compris le complexe footballistique P. Mauléon - Loyers et La Plante). Ces centres sportifs sont gérés par 3 gestionnaires, ayant chacun sous leurs ordres des surveillants, qui sont au nombre de 16 pour l'ensemble des centres sportifs.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
RO 764/161IS-04.....page 93
RO 764/161PA-04 .....page 93
RO 764/161PI-04.....page 93
RO 764/161PT-04 .....page 93
RO 764/161CJ-05 .....page 93
RO 764/161SP-48 .....page 93
RO 764/163CT-01 .....page 93
RO 764/163D-01 .....page 93
DO 764/122SP-48 .....page 102
DO 764/123S-16 .....page 102
DO 764/124IS-02.....page 102

DO 764/124MT-02 .....page 102
DO764/124P-02.....page 102
DO 764/124PI-02.....page 102
DO 764/124IS-06.....page 102
DO 764/124PI-06.....page 102
DO 764/124-21 .....page 102
DO 764/124SP-48 .....page 102
DO 764/301-02 .....page 108
DO 764/332-02 .....page 108
DO 764/332AS-02 .....page 108
DO 764/332VR-02 .....page 108
DO 764/332AR-03 .....page 108
DO 764/332BC-03 .....page 108
DO 764/332NN-03.....page 108
DO 764/332NV-03 .....page 108
DO 764/332PL-03 .....page 108
DO 764/332RC-03.....page 108
DO 764/332RP-03 .....page 108
DO 764/332RW-03 .....page 108
DO 764/332SM-03.....page 110
DO 764/332TC-03 .....page 110
DO 764/332TP-03 .....page 110
DO 764/332TR-03 .....page 110
DO 764/332TT-03 .....page 110
DO 764/332WT-03.....page 110
DO 764/435ES-01 .....page 110
DO 764/435SP-01 .....page 110

4. Rapport d'activités

Le service des Sports a présenté 126 dossiers au Collège communal.
Il a été enregistré l'existence de 178 clubs sportifs répartis en 40 disciplines qui exercent leurs activités sur le territoire de la ville.

Le service des Sports entretient des contacts avec la plupart d'entre eux et s'efforce de répondre à leurs besoins en apportant des aides diverses, telles que :

- mise à disposition de matériel et d'infrastructures – entretien, amélioration et modernisation de celles-ci;

- aides ponctuelles à l'occasion d'évènements sportifs importants (aides matérielles et financières);

- préparation des dossiers administratifs en lieu et place des clubs, notamment pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire dans les installations sportives communales;

- documentation sur les équipements sportifs en général et en particulier sur les mesures de sécurité;

- contact avec les divers services communaux concernés pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire dans les installations sportives communales;

- étude et coordination avec les services communaux concernés pour la réalisation de travaux de nature extraordinaire dans les installations communales;

- démarches auprès des Ministères de la Communauté française et de la Région wallonne pour l'obtention des subsides relatifs aux projets d'investissement.

Le Trophée communal du Mérite Sportif a été attribué à Mademoiselle Chloé Graftiaux (escalade), le 1er accessit à Monsieur Danny Covyn (ju-jitsu), le 2ème accessit à Monsieur Sébastien Legrelle (super moto), les Prix de la Reconnaissance à Messieurs Jacques Ringlet (basket-ball), Michel Dejehet (aikido) et Franz Eloy (natation), le Trophée du Cœur, quant à lui, est revenu au Squale (natation).

Les salles de sports

	Centre Namurois des Sports	Hall de Saint-Servais	Centre sportif de Malonne	Centre sportif de Belgrade	Centre de Flawinne	Centre sportif de La Plante	Centre sportif de Loyers	Centre sportif de Jambes	Centre sportif de Bouge	Total
Basket	144h00	1.269h00	1.067h30	1.686h30	0	762h00	1.166h15	1.347h00	1.101h30	8.543h45
Volley	29h00	345h00	485h00	170h00	0	0	0	0	0	1.029h00
Tennis	989h00	0	3.970h00	0	0	0	0	0	0	4.959h00
Mini-Foot	625h00	0	0	20h00	0	148h00	82h00	149h00	222h45	1.246h45
Ecoles	3.078h00	212h00	34h00	960h00	348h00	751h00	684h00	643h00	457h00	7.167h00
Divers	11.125h30	65h00	1.659h30	44h00	882h00	474h30	174h00	1.024h00	118h00	16.466h30
Service des Sports	5.467h00	52h00	80h30	0	85h00	190h00	0	528h00	120h00	6.522h30
Tennis de table	263h00	0	538h00	0	786h00	0	0	0	192h00	1.779h00
Total	21.721h30	1.943h00	7.834h30	2.880h30	2.101h00	2.325h30	2.079h15	3.691h00	2.211h15	46.787h30
Entrées approximatives	165.000	75.000	84.000	21.500	32.890	10.000	32.000	45.000	37.000	502.390

Remarque : la rubrique "divers" contient : aérobic, aikido, badminton, boxe, boxe américaine, boxe française, body-building, danse, escrime, gymnastique, jiu-jitsu, taekwon-do, tir à l'arc, tennis de table et football.

Investissements et travaux réalisés

Infrastructures sportives :
- Remplacement des appareils d'éclairage au hall omnisports de Belgrade;
- Acquisition de panneaux de basket pour les différents centres sportifs;
- Placement d'un gazon synthétique à l'espace multisports du quartier des Balances;
- Traitement de l'amiante à la piscine de Salzinnes;
- Remplacement des carrelages à la piscine de Salzinnes;
- Remplacement de tuyaux d'évacuation à la piscine de Salzinnes;
- Renouvellement de la toiture de la buvette et des vestiaires du terrain de football de Gelbressée;
- Couverture de terrains de tennis par une structure gonflable au Tennis Club d'Amée;
- Projet de construction d'un centre sportif à Beez.

Cellule "Entretien des terrains de sports"
La cellule "Entretien des terrains de sports", composée de 5 ouvriers, assure l'entretien régulier des différents terrains de sports, les abords des centres sportifs et les circuits VTT. Leurs tâches sont diversifiées et occasionnellement, ils apportent leur aide aux événements sportifs.

Terrains de football
- 2 terrains à Temploux,
- 5 terrains à Flawinne,
- 5 terrains à Malonne,
- 1 terrain à Ronet,
- 3 terrains à Wépion,
- 4 terrains à Jambes – Mascaux,
- 1 terrain à Wartet,
- 1 terrain à Gelbressée,
- 2 terrains à Boninne,
- 3 terrains à l'Arquet (Vedrin),
- 1 terrain au Transvaal (Vedrin),
- 1 terrain au plateau d'Hastedon (Saint-Servais),
- 1 terrain au stade communal,
- 3 terrains au CAPS,
- 2 terrains de base ball à Wépion,
- 1 terrain à Belgrade,
- 2 terrains à Loyers,
- 1 terrain à Andoy,
- 1 terrain à Dave,
- 1 terrain à Naninne.

L'entretien régulier de ces terrains consiste en :

- une tonte régulière, une fois par semaine pour tous les terrains et, pour certains d'entre eux, deux fois par semaine;
- la remise en état des pelouses après le championnat. Pour ce travail, il est utilisé 4.000 kg de mélange de pelouses spécialement destiné aux terrains de sports;
- l'application régulière d'engrais tout le long de la saison. Cela représente une quantité de 15.000 kg d'engrais NPK;
- une aération régulière de nombreux terrains lors de la saison hivernale;
- le sablage de quelques terrains : un sablage demande un minimum de 63 m³ de sable;
- le fauchage de talus le long de plusieurs terrains;
- l'entretien des terrains de lice autour des terrains;
- des petits travaux : taille de haies, etc…

Les travaux occasionnels consistent :

- au placement de système de drainage;
- au nivellement à l'aide d'une lame guidée au laser;
- au placement de clôtures;
- à l'aménagement de terrains de pétanque.

Infrastructures sportives

- Centre sportif de Bouge,
- Hall José Tyssaen (Belgrade),
- Centre sportif de Jambes – Souvenir,
- Mini-centre de Flawinne;
- Centre sportif de La Plante;
- Salle de tennis de table de Vedrin;
- Piscine de Jambes;
- Piscine de Saint-Servais;
- Terrain de hockey à Jambes.

La cellule s'occupe uniquement de l'entretien régulier des abords de ces différents centres sportifs : tonte, taille des haies, ramassage des feuilles, pulvérisation.

Terrains de pétanque

La cellule entretient les quelques 70 terrains de pétanque : apport de fin gravier, pulvérisation, taille de haies,…

Circuits VTT

La cellule assure le fléchage des circuits VTT du Grand Namur. Ceux-ci sont contrôlés régulièrement et il faut également faire face au vandalisme : destruction du fléchage, enlèvement des piquets, etc.

<u>Répartition du crédit "Projets sportifs"</u>

Le service des Sports octroie des interventions exceptionnelles destinées à la mise en œuvre des moyens nécessaires à la politique sportive développée par les clubs et les athlètes de haut niveau pour leur contribution à l'image positive de la Ville et à la promotion de la pratique sportive par la population.
En 2009, l'article budgétaire 764/332-02 – crédits "Projets sportifs – s'élevait à 180.000 euros.

Volet "Association sportive"

U.R. Namur	50.000 euros	projet "équipe première"
Les Marsouins	1.000 euros	école de natation
B.C. Novia	18.000 euros	projet '"équipe première"
T.T. VedriNamur	10.000 euros	projet "équipe première"
B.C. Loyers	10.000 euros	projet "Equipe première"
SMAC	7.500 euros	compétitions internationales
Naja	5.000 euros	projet "équipe première"
Mini Foot Namur	5.000 euros	projet "équipe première"
Royal Namur Echecs	5.000 euros	projet "équipe première"
Judo Club de Jambes	10.000 euros	projet "équipe première"
Namur Angels Baseball et Softball	5.000 euros	projet "équipe première"
Royal Hockey Club Namurois	5.000 euros	projet "équipe première"
Basket Club Malonne	5.000 euros	projet "équipe première"
Total	136.500 euros	

Volet Evénementiel

B.C. Boninne	1.000 euros	tournoi international pour jeunes
2ème Namuraid	3.500 euros	organisation du 2ème Namuraid
M.F. Cheminots Namur	200 euros	championnat de Belgique des Cheminots
Naja	1.000 euros	10ème édition Beach Volley
Boxing Gym Club Namurois	1.000 euros	gala de boxe
T.T. Champ d'En Haut	1.000 euros	organisation de stages
Namur Angels Base Ball et Softball	1.000 euros	20ème anniversaire
Royale Union Sportive Loyers	1.000 euros	60ème anniversaire
Avec Toit	250 euros	tournoi de mini-football
Royal Namur Echecs	500 euros	championnat de Belgique
Royal Yacht Club Sambre & Meuse	350 euros	coupe de la Ville – ski nautique
BeMaNa	2.650 euros	organisation de stages
L'Arabesque	1.750 euros	compétitions internationales
Squash Club	750 euros	achat et impression de t-shirts
Accueil et Solidarité	750 euros	participation séances hippothérapie
Pitchoun Club Jambois	1.000 euros	50ème anniversaire
Total	17.700 euros	

Volet "Infrastructures et Equipements

Royal Football Arquet	1.000 euros	achat de matériel
L'Envol	1.000 euros	achat de matériel
Beez Boating Club	3.200 euros	achat de deux bateaux
Royale Entente Wartet F.C.	2.800 euros	aménagement installations
Rolling Lions Handbike club	2.000 euros	achat d'équipements
Palette Suarlée	1.300 euros	placement nouveau plancher salle
Standard Flawinne F.C.	1.000 euros	achat de matériel
Royale Espérance Flawinne	750 euros	achat de matériel
Cercle Coronarien Namurois	500 euros	achat de t-shirts
Drenica Namur	2.000 euros	achat d'équipements et matériel divers
Royal Gallia Basket Club Beez	2.000 euros	achat d'équipement et matériel divers
Golf Club Namurois	1.500 euros	achat d'équipement et de tapis
Choong Moo	500 euros	achat d'équipement et matériel divers
Malta Spartans FC	300 euros	achat de matériel

Tennis Club Belgrade	5.000 euros	achat de matériel
Total	24.850 euros	

Répartition de subsides accordés aux associations sportives locales

Sur base d'un règlement arrêté le 29 mai 2002 et modifié le 27 juin 2007 par le Conseil communal, tenant compte, pour la somme allouée, du nombre de membres, du niveau de l'encadrement technique et des activités spécifiques (200.000 euros répartis)
Associations sportives locales – montants inférieurs à 2.583,45 euros

Alpinisme		
01/01	ASBL Club Alpin Namurois	500,00 euros
Arts martiaux		
02/01	ASBL Taekwondo Club Namur	1.736,41 euros
02/03	ASBL Judo Club Namurois	2.226,90 euros
02/04	ASBL Judo Club de Jambes (Gishi)	0,00 euros
02/06	ASBL Académie des 7 Etoiles	1.070,76 euros
02/08	ASBL Taekwondo Rycerz	650,34 euros
02/09	Association de fait Aikidai Namur	1.421,10 euros
02/10	Association de fait Bushido Jambes	650,34 euros
Athlétisme		
03/01	ASBL S.M.A.C.	0,00 euros
Automobilisme		
04/02	ASBL Ecurie New Racing	1.175,86 euros
Badminton		
06/01	ASBL Nambad	825,52 euros
06/02	ASBL Badminton Club Namur	2.191,86 euros
06/03	Association de fait Badminton Club Seniors	1.386,07 euros
Balle pelote		
07/01	ASBL Etoile Bleue	825,52 euros
07/02	ASBL Royale Pelote Saint-Servaitoise	895,59 euros
07/03	Association de fait Royale Pelote Andoy	1.000,69 euros
07/04	ASBL Pelote Davoise Renaissance	1.000,69 euros
Base ball		
08/01	ASBL Namur Angels Baseball – Softball	0,00 euros
Basket ball		
09/04	ASBL Basket Club Loyers	0,00 euros
09/05	ASBL Jeunesse Sportive La Plante	300,00 euros
09/07	ASBL B.C. Malonne	0,00 euros
09/10	ASBL B.C. Royal Mosa Jambes	2.261,93 euros
09/11	ASBL Basket Club Boninne	2.156,83 euros
09/13	ASBL Basket Club Saint-Servais	0,00 euros
09/14	ASBL U.R. Namur Basket Ball	0,00 euros
09/15	ASBL I.A.T.A. Namur	2.542,21 euros
09/16	ASBL Novia Namur	0,00 euros
Billard		
10/01	ASBL Académie de Billard du Grand Namur	650,34 euros
10/02	ASBL Billard club de Jambes	825,52 euros
Boxe		
11/01	ASBL Boxing Team Namur	250,00 euros

Cyclisme - cyclotourisme		
13/05	Association de fait Randonneurs Mosans	1.351,03 euros
13/08	ASBL Bel Team 2000	475,17 euros
Echecs		

42/03	ASBL Royal Namur Echecs	0,00 euros
Escrime		
15/01	ASBL Cercle d'Escrime de Namur	1.876,55 euros
Football		
17/01	ASBL F.C. Andoy – Wierde	1.070,76 euros
17/06	ASBL Royale Entente Wartet F.C.	2.051,72 euros
17/07	ASBL Entente Sportive Boninne	1.946,62 euros
17/12	ASBL U.R. Namur	0,00 euros
17/13	ASBL Union Sportive Gelbressée	825,52 euros
17/15	ASBL Royal Football Club Temploux	300,00 euros
17/16	ASBL Etoile Rouge Belgrade	1.876,55 euros
Mini Football		
18/03	Association de fait Mini Foot Namur	0,00 euros
18/05	Association de fait Mini Foot Borussia Loyers 91	825,52 euros
18/06	ASBL MFC Outsiders Jambes	650,34 euros
18/10	Association de fait Mini Foot Killer Naninne	825,52 euros
18/11	Association de fait Mini Foot Mascaux Jambes	510,21 euros
18/13	Association de fait Mini Foot Squadra Vedrin	300,00 euros
18/14	Association de fait Futsal Atlhétic Club Namur	650,34 euros
18/16	Association de fait Futsal Borussia Namur Diamant	510,21 euros
18/20	Association de fait M.F. Saint-Servais	825,52 euros
18/21	Association de fait Mini F.C. Médic Namur	860,55 euros
18/22	Association de fait Mini F.C. Sporting Namur	650,34 euros
18/23	ASBL Futsal Saint-Marc	650,34 euros
18/24	Association de fait Namur Futsal	475,17 euros
18/25	Association de fait Sporting Vedrin	250,00 euros
Flag Football		
48/01	Association de fait Titans Namur Flag Football	250,00 euros
Gymnastique		
21/02	Association de fait Royale Espérance Flawinne	2.051,72 euros
21/03	ASBL l'Envol Gymnastique	2.437,10 euros
21/04	Association de fait La Gaillarde	2.261,93 euros
Hockey		
22/02	ASBL Royal Hockey Club Namurois	0,00 euros
Jogging		
23/01	ASBL Running Club Namur	1.526,21 euros
Marche		
24/01	ASBL Les Castors des Comognes de Vedrin	1.876,55 euros
24/03	ASBL Pégase Club	1.140,83 euros
24/04	ASBL Wallonia Namur	2.051,72 euros
24/05	ASBL Les Spitants de Namur	1.876,55 euros
Motocyclisme		
25/02	ASBL Moto Club Saint-Servais	650,34 euros
Patinage		
28/01	ASBL L'Arabesque	1.911,59 euros
Pétanque		
29/01	ASBL Pétanque club Pitchoun Jambois	1.351,03 euros
29/02	Association de fait Royal Pétanque club St-Servais	1.526,21 euros
Plongée		
30/01	ASBL Club de Plongée Sambre et Meuse	1.701,38 euros
30/02	ASBL Ecole de Plongée sous-marine de Namur	2.577,24 euros
30/03	ASBL Galatéa	1.701,38 euros
Rugby		
31/01	ASBL Rugby Namur XV	1.351,03 euros
Spéléologie		
32/01	ASBL Société Spéléologique de Namur	1.456,14 euros

Sports adaptés		
33/01	ASBL Plongée adaptée	1.000,69 euros
33/02	ASBL Cercle Coronarien Namurois	1.000,69 euros
33/03	ASBL Cyclocoeur	1.000,69 euros
33/04	Association de fait Sport Santé Namur	1.000,69 euros
33/05	Association de fait Sporti H Go	1.000,69 euros
33/06	ASBL Handi Rando	1.000,69 euros
33/07	ASBL Sport et Différence	1.000,69 euros
33/08	ASBL La Montagne Intérieure	1.000,69 euros
Sports nautiques		
34/01	ASBL Cercle de Voile de Dave	2.472,14 euros
34/03	ASBL Beez Boating Club	2.086,76 euros
34/04	ASBL Phénix Sambre et Meuse	300,00 euros
34/05	ASBL Royal Yaching Sambre et Meuse	2.261,93 euros
Squash		
44/01	Association de fait Squash Club Namur	1.210,90 euros
Tennis		
35/01	ASBL Tabora Sport	1.911,59 euros
35/03	Association de fait Bouge Tennis Club	2.261,93 euros
35/04	ASBL Tennis Club Belgrade	1.526,21 euros
35/06	ASBL Tennis de la Citadelle	0,00 euros
35/07	Association de fait Tennis Rail Club Namurois	1.701,38 euros
35/08	ASBL Tennis Club Temploux	1.701,38 euros
35/10	ASBL Groupement Sportif Saint-Fiacre	2.226,90 euros
35/11	Association de fait Tennis club La Godale	1.351,03 euros
Tennis de table		
36/01	ASBL T.T. Namur	1.175,86 euros
36/02	ASBL T.T. Vedrinamur	0,00 euros
36/03	Association de fait Royal Palette Bougeoise	1.526,21 euros
36/04	Association de fait T.T. Champ d'En Haut	2.156,83 euros
36/05	Association de fait T.T. Rail Club Namur	1.175,86 euros
36/06	Association de fait T.T. Palette Beezoise	825,52 euros
36/07	Association de fait T.T. Flawinne	1.175,86 euros
36/08	Association de fait T.T. Astérix Saint-Marc	1.526,21 euros
36/09	ASBL Cercle de Tennis de Table d'Andoy	2.296,96 euros
36/10	Association de fait T.T. Sambre et Meuse	1.175,86 euros
36/11	Association de fait T.T. Erpent	650,34 euros
36/13	Association de fait T.T. Malonne	1.245,93 euros
36/14	Association de fait Namur Saint-Georges	1.000,69 euros
Tir		
37/01	ASBL Cercle de Tir Namurois	2.226,90 euros
37/02	Association de fait Ronet Rail Tir	1.000,69 euros
Tir à l'arc		
38/01	Association de fait Arrow Tabora	1.000,69 euros
38/02	Association de fait Les Lum'çons Andoy-Wierde	1.000,69 euros
Triathlon		
39/01	ASBL Triathlon Team Namur	510,21 euros
Vol à voile		
43/01	ASBL Cap Vol à Voile	1.876,55 euros
Volley		
40/01	ASBL Volley Club Belgrade	860,55 euros
40/03	ASBL Volley Club Namur Res Non Verba	1.140,83 euros
40/04	ASBL Etoile Verte de Malonne	1.876,55 euros
40/06	ASBL Naja Namur	0,00 euros
Pêche		

41/01	ASBL Le Gardon Mosan Namur	1.000,69 euros
41/02	ASBL Les Pêcheurs Libres de Jambes et environs	1.351,03 euros
Total		**134.796,59 euros**

Associations sportives locales – montants supérieurs à 2.500 euros

Basket ball		
09/02	ASBL Basket Club Erpent	2.717,38 euros
09/08	ASBL Royal Gallia Basket Club Beez	3.207,86 euros
09/09	ASBL Basket Club Belgrade	4.258,88 euros
09/12	ASBL Cercle Sportif Bouge	3.242,90 euros
Corporatif		
12/01	ASBL Groupement Royal Corporatif Provincial	5.500,00 euros
Football		
17/02	ASBL C.A.P.S.	2.962,62 euros
17/03	ASBL Cercle Sportif Wépionnais	2.857,52 euros
17/04	ASBL Royal Arquet F.C.	3.628,27 euros
17/05	ASBL F.C. Malonne 2000	3.803,45 euros
17/08	ASBL Entente Sportive Jamboise	3.418,07 euros
17/10	ASBL Standard Flawinne FC	3.277,93 euros
17/11	ASBL F.C. Naninne	3.383,03 euros
17/14	ASBL Royale Union Sportive Loyers	2.717,38 euros
Gymnastique		
21/01	Association de fait Terra Nova Team	4.223,85 euros
Multidiscipline		
34/02	ASBL Royal Club Nautique Sambre et Meuse	2.927,59 euros
Natation		
26/02	ASBL Cercle de Natation Squale	3.453,09 euros
Tennis		
35/02	ASBL Tennis Club Amée Jambes	3.102,76 euros
35/05	ASBL Tennis Club Malonne	2.717,38 euros
35/09	ASBL Tennis Club Géronsart	3.803,45 euros
Total		**65.203,41 euros**

Les activités sportives

Le Challenge Ville de Namur qui se compose de 16 courses ouvertes à tous, Namurois ou non, a vu la participation de 280 athlètes (256 en 2008), 178 coureurs ont fait partie du classement final (148 en 2008).

La 22ème édition du jogging de la Ville, organisé le 13 septembre 2009, a enregistré la participation de 1.120 concurrents (1046 en 2008).

La 10ème Corrida de Namur a eu lieu le 05 décembre 2009 et a enregistré la participation de 831 concurrents (719 en 2008).

La 2ème édition du Marathon Ekiden de Namur, organisé le 09 mai 2009, a remporté un beau succès en réunissant 270 concurrents, répartis en 45 équipes de 6 personnes.

2009	Année	Mardi Gras	Pâques 1	Pâques 2	Juillet	Août	Noël	Nouvel An	Total
Enfants									
Petits Aventuriers				15		29			44
Aventuriers			22		54	100			176
Boxe					17	30			47
Baby Gym/Baby sports	24								24
Basket ball			18		49	15			82
Danse		6	4		38	38			86
Danse et nage synchro					18	17			35
Equitation			15	8	12	19			54
Escalade		6	8	6	40	9	10		79
Escrime				10	38	20			68
Eveil rythmique		6	7			49		21	83
Eveil Corps et Sens	30	28	48	43	120	165	64	30	528
Football			9		76	18			103
Karaté et self défense		12				23			35
Mini multisports		30	43	28	59	127	36	17	340
Multisports		33	50	47	128	170	52	22	502
Natation	240		13	13		20			286
Pêche					11	9			20
Sports et découverte nature					20	15			35
Sports et découverte incendie					16	16			32
Théâtre		11					10	10	31
Tennis	130			10	28				168
Tennis de table		13	13		33		29	11	99
Vélo tout terrain			5		8		22		35
Voile							17		17
Adultes									
Aquagym	20								20
Relaxation et stretching	6								6
Tennis	27								27
Seniors									
Tennis	24								24
Total	501	145	255	180	765	889	240	111	3.086

Année *Nombre de participants*

2009 .....3.086
2008 .....3.954
2007 .....4.572
2006 .....4.818
2005 .....4.196
2004 .....4.322
2003 .....4.499
2002 .....3.975
2001 .....4.162
2000 .....4.656
1999 .....4.717
1998 .....5.065
1997 .....5.467
1996 .....5.777
1995 .....5.855
1994 .....5.799
1993 .....5.675

Au cours de l'année 2009, diverses manifestations sportives se sont déroulées sur le territoire de la ville avec des aides techniques ou administratives des services communaux:

1er jogging des Etourneaux .....14 mars 2009
Gala de boxe anglaise .....11 avril 2009
Cap 48 Motor Show .....19 avril 2009
5ème édition de Namur Open Cup de Karaté .....25 avril 2009
Namur Kayak Trophy .....26 avril 2009
Namur Marathon Turbo Kick Power .....30 mai 2009
Roulez pour le SEP (sclérose en plaques).....31 mai 2009
Namur à toute allure.....14 juin 2009
Manche du championnat de Belgique de jet ski.....20 et 21 juin 2009

Concours complet et international & Country Fair – Arville .....25 au 28 juin 20092ème
édition du Namuraid .....28 juin 2009
Roller Parade .....tous les jeudis des mois
de juillet et août 2009
AWBB Summer Tour.....15 juillet 2009
Lotto Street Soccer.....16 juillet 2009
Descente de VTT Nissan Dowhnill Cup .....03 et 04 octobre 2009
Championnat de Belgique de cyclocross .....10 octobre 2009
Championnat de Belgique de sprint d'orientation.....11 octobre 2009
Challenge de tennis de table + internationaux des jeunes.....31 octobre, 1er et
2 novembre 2009
Gala de boxe .....07 novembre 2009

Insersport

Origine :
Le projet "Activités sportives à caractère préventif et social pour les personnes et groupes socialement défavorisés" est subventionné depuis 1998 par la Région wallonne via le plan de prévention et de proximité, devenu le plan de cohésion sociale.

Population visée :
- Les enfants,
- Les adolescents en général, et ceux en décrochage scolaire ou exclus du milieu sportif en particulier,
- Les personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs de moyenne à longue durée),
- Les femmes,
- Les personnes âgées,
- Les personnes handicapées,
- Les populations d'allochtones (migrants, réfugiés,…).

Ce public est informé et sensibilisé par les associations ou encore les institutions travaillant en partenariat avec la cellule Insersport ainsi que via l'organisme de la Ville par le site Intranet.

Objectifs généraux :
Dans un esprit de cohésion sociale, de prévention, le sport est un partenaire social à part entière.
Dès lors, il permet de mettre en place d'une part, des objectifs encourageant la socialisation des individus, et d'autre part, d'améliorer la condition physique de chacun.
La cellule, à travers l'outil sportif, se met au service des personnes ayant des difficultés d'insertion.

La cellule Insersport
- encourage les activités extrascolaires qui participent à l'accroissement du champ de l'éducation physique,
- permet aux jeunes de s'épanouir dans la société à travers le sport et ainsi, favorise l'acquisition de compétences en éducation physique et sportive,
- soutient les associations et organismes de quartier de manière technique et logistique afin de favoriser l'autonomie de chacun,
- développe des facilités d'accès aux activités sportives pour les femmes.

Objectifs spécifiques :
- Concernant la thématique des assuétudes :
Aide l'usager durant le sevrage et lui faire reprendre un mode de vie conforme, de manière à faciliter sa réinsertion dans la société. L'outil sportif permet, en outre, de se réapproprier son corps, de se rendre compte de ses limites physiques mais également de renforcer la cohésion sociale.

- Concernant la thématique du parascolaire :
Lutter contre l'obésité et la sédentarisation chez l'enfant, mais également lui permettre de pratiquer une activité physique à la hauteur de ses besoins.

- Concernant les personnes à la recherche d'un emploi :
Réinsérer l'apprenant dans la vie active, via l'outil sportif (respect des horaires, hygiène de vie correcte, pouvoir assumer physiquement une journée de travail). Dès lors, ceci permet de diminuer la fatigabilité aux contraintes physiques de l'emploi.

- Concernant le sport 3ème âge :
Ouvrir une activité sportive régulière aux personnes âgées,
Favoriser la cohésion sociale en faisant se rencontrer ces personnes et en créant un moment de détente.

- Concernant les personnes handicapées :
Ouvrir une activité sportive régulière aux personnes handicapées,
Favoriser le dépassement de soi.

- Concernant les jeunes issus des quartiers :
Favoriser le "sport pour tous" et renforcer la cohésion sociale en faisant se rencontrer les enfants, les jeunes et moins jeunes lors de manifestations sportives.

En définitive, le sport est un facteur essentiel de réadaptation et d'intégration sociale pour les personnes défavorisées. Dans le cadre des dispositions à prendre au niveau des administrations, Insersport se conforme au droit de pratiquer le "sport pour tous" résultant de la charte européenne du sport et des différentes recommandations du conseil de l'Europe.

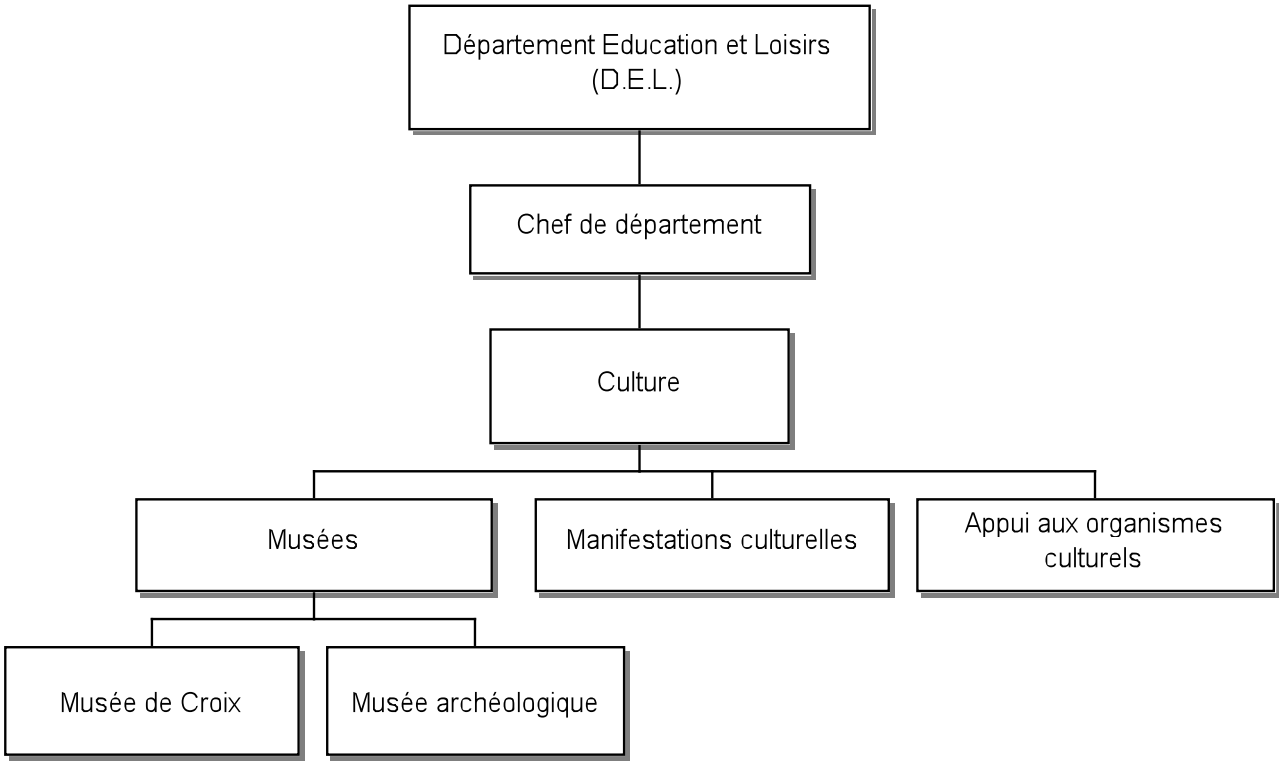
Taux de participation :

- Nombre de participants sur l'année toutes activités confondues : ± 8.560
- Nombre d'activités dispensées hebdomadairement : ± 18 activités différentes telles que gym, judo, lutte, mini-foot, tir à l'arc, natation, danse, VTT, tennis, base-ball, net-ball, rando, badminton, etc à raison d'une fois par semaine, multipliées par ± 35 semaine sur l'année scolaire.
- Nombre de participants durant la période des vacances : ± 1.000 participants.
- Taux de participation moyen / activités : ± 12 personnes.

Année	*Nombre de participants*
1996	570
1997	785
1998	1.226
1999	6.221
2000	8.944
2001	7.303
2002	8.710
2003	8.749
2004	13.165
2005	12.668
2006	9.819
2007	2.500
2008	10.500
2009	8.560

Une légère diminution peut être constatée par rapport à l'année précédente, ceci est principalement dû au fait que durant 2009 l'équipe de terrain a été réduite à 3 personnes au lieu de 4.

4. CULTURE


Département Education et Loisirs (D.E.L.)
Chef de département
Culture
Musées
Manifestations culturelles
Appui aux organismes culturels
Musée de Croix
Musée archéologique

1. Composition du service

1 chef de service
5 agents administratifs

2. Description du service

Il comprend trois cellules, à savoir :

1. Manifestations culturelles
2. Musées
3. Appui aux organismes culturels

La mission générale du service est de promouvoir le développement culturel de la Ville au profit de sa population et de ses visiteurs par la gestion des outils culturels dont il a la charge et par la réalisation d'un programme d'animation, ainsi que par l'aide à ses associations.

Mission de chaque cellule :

a) *Cellule Manifestations culturelles*
Personnel : 3 agents
- organisation d'événements récurrents ou ponctuels.
- collaboration et coordination avec divers organismes culturels (CCR/Théâtre Maison de la Poésie – Galerie Détour …)
- aide à des manifestations, des organismes de manière ponctuelle ou récurrente, cette aide étant soit financière (subsides), soit logistique (infrastructure et/ou personnel)

b) *Cellule Musées*
Personnel : 2 responsables – 4 ouvriers – 4 employés et 4 techniciennes de surface.
- gestion administrative et scientifique des deux musées communaux
- favoriser le rayonnement des musées et de leurs collections auprès du grand public et des publics spécialisés.
- assurer la liaison avec les organismes subsidiants et culturels.

c) *Cellule Appui aux organismes culturels*
1. Galerie Détour (1 membre du personnel culturel en détachement).
Diffusion de l'art contemporain.

2. CCR/Théâtre (2 techniciens en détachement)
Diffusion artistique dans divers domaines.

3. Maison de la Poésie (1 employée en détachement)
Valorisation et diffusion de la poésie et de la langue française.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

789-EDUCATION POPULAIRE ET ARTS

Articles	*Budget communal*
071 – D.O FONCTIONNEMENT	
762/124 MC/48	P.100
762/122/04	P.100
771/124/02	P.104
771/124/06	P.104

072 – D.O TRANSFERTS
762/332 CI/02 .....P.106
762/332 AE/02.....P.106
762/332 CC/02 .....P.106
762/332 CM/02 .....P.106
762/332 CR/02 .....P.106
762/332 FA/02.....P.106
762/332 FF/02.....P.106
62/332 FN/02.....P.106
762/332 FO/02.....P.106
762/332 PP/02.....P.106
762/332 FK/02.....P.106
762/332 HY/03.....P.106
762/332 MT/02 .....P.106
762/332 SI/02 .....P.106
762/332 MC/02 .....P.106
762/332 ME/02 .....P.106
762/332 OT/02.....P.108
762/332 AC/02.....P.108
771/332 C/02.....P.108
771/332 SA/02.....P.108
.....P. 110
.....P. 110
771/161/48.....P.93
762/161 MC/48 .....P.93

4. Rapport d'activités

1. Cellule Manifestations culturelles

1.1. Imag'in

Education à l'image à destination des quartiers défavorisés, en collaboration avec le service des Affaires sociales et le Cinéma Caméo.
Ce projet a été mis sur pied en 2001 et est destiné aux enfants de 6 à 12 ans, pour lesquels sont élaborés séances de cinéma et débats.
L'ambition du service est d'amener ces enfants à dialoguer autour du film visionné et à décrypter le langage de l'image.
Deux séances ont été organisées en 2009 pour un total de 126 participants.

1.2. Films en audiovision

Ce projet consiste en la diffusion de films pour personnes malvoyantes et ce, au Caméo.
L'Office National des Aveugles est associé à ce projet.
Deux projections ont eu lieu : le Dîner de cons et Fenêtre sur cour : 69 personnes y ont participés + 9 externes (entrées payantes).

1.3. Animations lors d'exposition

Diverses expositions se sont déroulées à la Galerie du Beffroi. Au sein de certaines d'entre elles sont organisées des animations ou ateliers créatifs, essentiellement avec les écoles.
Exposition « Noël d'antan, Noël de fer blanc » : 287 participants.

1.4. Exposition de photos

Chaque année, le service organise, de juin à septembre, un concours de photographies sur un thème proche des Journées du Patrimoine. Le thème choisi était « Bancs Publics ».
Du 07/01 au 01/02, les photos du concours ont été exposées à la Galerie du Beffroi. Elle a accueilli 744 visiteurs.
Lancement du concours photos sur le thème « Artisans au travail ».

1.5. Rétrospective de l'Année 2008 des Photographes de Presse Namurois
Cette exposition s'est déroulée à la Galerie du Beffroi du 05 février au 1er mars.
Ont exposé : Bruno ARNOLD (Free-Lance) – Philippe BERGER (Vers l'Avenir) – André DUBUISSON (Confluent) – Jacques DUCHATEAU (Vers l'Avenir) – Bruno FAHY (Free-Lance) – Jacques LEURQUIN (Ville de Namur) – Vincent LORENT (Free-Lance) – Denis TOMBAL (La Meuse).
Quelque 911 visiteurs ont visité cette exposition.

1.6. Métropole Culture 2010
Dépôt de la candidature pour Namur, métropole culturelle 2010.
Le titre de « Métropole Culture en Communauté Wallonie-Bruxelles » a été créé par accord entre la Communauté française et la Région wallonne.
Il met une ville à l'honneur tous les 2 ans. Celle-ci peut alors mieux faire rayonner ses richesses culturelles et patrimoniales.
C'est finalement la Ville de Liège qui a été désignée « Métropole culturelle 2010 ».

1.7. Exposition Albert HOUART
Du 26 au 29 mars s'est tenue, à la Galerie du Beffroi, une exposition-
rétrospective de l'œuvre du sculpteur namurois Albert HOUART, ancien directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.
1094 visiteurs.

1.8. NA-MUR
Préparation de la manifestation « NA-MUR », en partenariat avec l'ASBL ISOLAT. Relais auprès des différents services communaux concernés (prêt matériel, bâtiments, Electromécanique, Eclairage public, Espaces verts, Information et Communication) et présentation du dossier Collège.

1.9. Ouverture saison touristique (04 et 05 avril)
Diverses animations ont été mises sur pied au Musée Archéologique à l'occasion de l'ouverture de la saison touristique.
Il s'est ouvert à la création artistique contemporaine. Daniel SERET, peintre, Anatole LIOVINE, conteur et Maggy DESTREE, dessinatrice, tous par ailleurs membres de « l'Atelier du Miroir Vagabond » à Durbuy, ont laissé parler leur talent et leur inspiration en créant en direct, parmi le public et au cœur des salles.

1.10. Exposition « Sur les Traces de Tourgueniev ».
Du 03 avril au 03mai s'est déroulée, à la Galerie du Beffroi, une exposition d'art contemporain russe sur la thématique « Portraits et paysages russes ».
L'objectif du commissaire de l'exposition, Olivier VARGIN, spécialiste en art contemporain, est européen et est de présenter au public namurois, une création fertile intimement liée à l'arrière-plan historique, géographique et politique, panorama de l'art russe contemporain.
1065 visiteurs.

1.11.Salon de l'Aquarelle (25 avril – 17 mai)
Gestion du dossier administratif (aides logistiques et techniques) de la 11ème Biennale du Salon de l'Aquarelle.
Remise, pour la 1ère fois, d'un prix de la Ville de Namur (500 €) au 1er artiste Namurois primé par le jury.

1.12. Fatal Foot Print
Préparation de l'exposition de photos « Fatal Foot Print », à la demande d'Handicap International », sur le Grognon.
Elle s'est tenue en novembre.

1.13. Marché de la Poésie
Aide administrative à l'organisation du 12ème Marché de la Poésie et au Festival de Poésie, mis sur pied, chaque année, par la Maison de la Poésie. Contacts avec les services communaux concernés

1.14. Balade vers l'Arménie – 02 et 03 mai
Soutien logistique à l'ASBL ANOUCH, pour l'organisation de l'événement ci-dessus.
Réalisation des documents de promotion.

1.15. Exposition de « Namur Image »
Du 15 mai au 14 juin s'est tenue à la Galerie du Beffroi une exposition de photographies de l'ASBL « Namur Image » sur le thème « Une année culturelle à Namur ».
Aide logistique et prêt de cadres et matériel divers.
Nombre de visiteurs : 1377

1.16. Compagnons du Champeau – 02 et 03 mai
Soutien logistique et financier aux concerts organisés à l'Eglise St Loup pour le 50ème anniversaire de la Chorale « Les Compagnons du Champeau ».

1.17. Opéra Royal de Wallonie – 29 mai
Organisation, en collaboration avec l'ASBL « Philharmonique de Namur » d'un concert à l'Eglise St Loup, intitulé « Les Tubes de l'Opéra » par l'Opéra Royal de Wallonie.
Le public namurois a ainsi pu bénéficier d'un spectacle de qualité et gratuit, assuré par un ensemble connu regroupant 60 musiciens et 40 choristes.

1.18. Sculptures dans la Ville
Exposition de sculptures en plein air – « Sculptures dans la Ville » - Les œuvres d'Annie BRASSEUR ont ainsi été exposées Place d'Armes, Place du Théâtre, Place de l'Ange, Jardins de l'Hôtel de Ville, Maison des Citoyens et Musée de Groesbeeck de Croix.

1.19. Fête de la Musique – 19, 20 et 21 juin
La Fête de la Musique est organisée, pour la 2ème fois, par le service de la Culture et de l'Enseignement, en collaboration avec l'ASBL PANAMA (Le Belvédère), la Médiathèque de Namur (avec N'8'Jazz), la Province de Namur, le Centre de chant Choral, les chorales « A Cœur Joie », la Maison des Jeunes de Plomcot, les Maisons de jeunes de Champion et de Jambes, les Restos du Cœur et les Jeunesses Musicales.
Des concerts de styles musicaux fort différents ont été programmés (classique, jazz, musiques du monde, Tango Nuevo, rock, pop, folk, afro-beat/funk/hip hop, électro, fanfare, musique jeune public et chant choral) dans divers lieux : Place d'Armes, Place de l'Ange, Jardins de l'Hôtel de Ville, rues du centre ville, Maison de repos d'Harscamp, Grand Manège et Galerie du Beffroi.

1.20. Exposition « Le Temps des Confitures » du 03/07 au 30/08
Cette exposition s'est déroulée à la Galerie du Beffroi, en collaboration avec la Société Materne, la Bibliothèque Moretus Plantin (FUNDP), le Musée de la Fraise à Wépion et Mme PIRSON, du Musée du Sucre de Bioul et du Musée des Traditions namuroises.
Etaient présentés : des planches sur l'histoire du sucre et de la confiture et sur divers fruits, d'anciennes machines à confiture, plaques métalliques, pains de sucre, etc.
Le peintre namurois, Michel VANGANGEL, était présent dans l'exposition avec ses « divagations fructivores ».
Cette exposition s'est également déroulée au Musée de Croix.
Nombre de visiteurs : 2.453

1.21. Journées du Patrimoine – 12 et 13/09
21ème Journées du Patrimoine sur le thème « Patrimoine et Modernité », du 20e siècle au 3ème Millénaire, avec, en point d'orgue, l'exposition rétrospective de l'œuvre de l'architecte Roger BASTIN à la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin (FUNDP) du 12/09 au 18/12.
Impression des folders « Balades urbaines namuroises » et « Art Nouveau et Art Déco ».

1.22. Grand Prix Georges Smal d'Interprétation de Poésie Wallonne
Cette 7ème édition s'est déroulée à la Maison de la Poésie. Une dizaine de candidats ont défendu leurs chances en finale.
L'animation durant les délibérations du jury était assurée par la Compagnie « Su Tchamps, su Vôyes ».

1.23. Antica
Le thème choisi était « Cabinets de curiosités ».
Exposition de pièces issues de divers musées namurois et rappelant ce thème.

1.24. Concert de Noël
Aide technique, logistique et financière à la mise sur pied d'un concert de Noël au profit du Téléthon, en collaboration avec l'association belge contre les maladies neuromusculaires.Ce concert s'est déroulé à l'Eglise St Loup, avec la participation des petits Chanteurs de Belgique.

1.25. Exposition « Noël d'Antan, Noël de Fer Blanc » - du 20 novembre 2009 au 03 janvier 2010
En collaboration avec Mme Yvette DARDENNE de Grand-Hallet (Hannut), des dizaines de boîtes en fer blanc lithographié, colorées et joliment illustrées étaient exposées, s'offrant au regard des visiteurs pour leur raconter la féérie de Noël et ses symboles. Elles évoquaient les traditions, de l'Avent à l'Epiphanie, hier et aujourd'hui.
Une après-midi était réservée aux contes de Noël dits de manières très agréable par une conteuse de la Maison du Conte.
Des animations ont été organisées en collaboration avec les écoles.
Nombre de visiteurs : 7200

1.26. La Musique prend l'air
Ce projet, initiative de l'ASBL « Sinfonietta » et du service de la Culture, en collaboration avec le CPAS et le service des Affaires sociales, a pour objectif d'amener la musique au-devant d'un public parfois oublié et contraint à résidence par les aléas de la vie.

Le 18 mars, la Maison de Repos St Joseph à Namur a bénéficié d'un concert de Sophie DURY (chant) et Michel LAMBERT (accordéon). Ceux-ci ont replongé les résidents dans quelques-unes des plus belles pages de la chanson française.

Le 17 décembre, ce sont les patients du service de gériatrie du Centre Hospitalier Régional et leurs proches qui ont eu le plaisir d'écouter deux étudiantes de l'Institut Supérieur de Musique et de pédagogie (IMEP), Annaëlle ZIADI, harpiste et Chloé HENRYCKS, flûtiste.

1.27. Maison du conte : prestations compensatoires
Dans le cadre de la compensation de réduction de loyer accordée à l'ASBL « Maison du Conte », celle-ci a effectué des prestations compensatoires pour un loyer de 2000 €.
Les conteries ont eu lieu lors des plaines de vacances organisées par le service Jeunesse, la nuit de l'obscurité organisée par le service Eco-conseil, le Printemps des Musées, l'exposition « Sur les traces de Tourgueniev », et l'exposition « Noël d'antan, Noël de fer blanc » organisés par le service de la Culture.

1.28. Renouvellement du Contrat-Programme du CCR – 2009-2010
Trois axes majeurs : axe transmission, axe expression et créativité, axe de développement territorial.
Deux pôles : pôle création et diffusion professionnelle (missions du centre d'art dramatique et du CCR) et pôle action culturelle, programmation et médiation « jeunes publics », médiation artistique, expression et créativité des publics, projet d'actions culturelles locales et régionales (missions du CCR et du CEC).

1.29. Contrat Programme Cavema 2009-2013
Celui-ci est destiné à arrêter les missions confiées au CAVEMA, ainsi que les modalités et conditions d'octroi des subventions par la Communauté française, la Ville et la Province. Ce contrat s'articule autour de l'objectif défini par les Etats Généraux de la Culture, à savoir émanciper, ce qui implique les missions de garantie de la diversité de six principes d'actions : la tranversalité, la qualité, l'équité, l'interculturalité, la participation et les chaines culturelles.

1.30. Le service reçoit et donne suite aux demandes de renseignements à caractère culturel, historique et artistique.

1.31. Il met à disposition (pour consultation sur place) les livres et brochures acquis par le service et se trouvant dans la bibliothèque Culture, pour les étudiants et personnes réalisant des ouvrages sur Namur.

1.32. Participation aux réunions de chantier et collaboration avec le département des Bâtiments/Bureau d'études. Bâtiment de la Ville.

1.33. Participation aux réunions du pôle littéraire, synergie avec d'autres services communaux pour des événements à portée culturelle : Affaires sociales, Insersport, Fêtes, Tourisme, Citadelle.

1.34. Relecture de maquettes diverses.

1.35. Suivi des dossiers « Infrastructures culturelles » en collaboration avec divers services et ASBL.

1.36. Gestion administrative de l'attribution des subsides, crédits actions culturelles, et subsides aux musées et associations culturelles.

1.37. Gestion des prestations compensatoires en échange de réductions de loyer accordées à des ASBL.

2. Cellule Musées

2.1. cAnniversaires au musée
Depuis le 1er septembre 2008 a été développée au Musée une façon originale de fêter son anniversaire.
Cette animation s'adresse aux enfants de 6 à 9 ans et se déroule au Musée de Groesbeeck de Croix. Les enfants sont pris en charge durant une après-midi (de 13h15 à 16h30).
Déguisés, les enfants visitent le Musée (diverses animations et jeux leur sont proposés).
Un bricolage est réalisé.
La journée se termine par le goûter d'anniversaire, les boissons et le gâteau étant fournis par les parents.
244 enfants ont participé à cette animation.

2.2. Animations aux musées Archéologique et de Croix
Participation : 50 enfants.

2.3. Ouverture saison touristique (04 et 05 avril)
Diverses animations ont été mises sur pied au Musée Archéologique à l'occasion de l'ouverture de la saison touristique.
Il s'est ouvert à la création artistique contemporaine. Daniel SERET, peintre, Anatole LIOVINE, conteur et Maggy DESTREE, dessinatrice, tous par ailleurs membres de « l'Atelier du Miroir Vagabond » à Durbuy, ont laissé parler leur talent et leur inspiration en créant en direct, parmi le public et au cœur des salles.

2.4. Printemps des Musées – 16 et 17 mai
Mise sur pied d'animations dans les deux musées communaux.
Musée de Croix : Concert par l'ASBL « Cavatine ».
Musée Archéologique : outre une ouverture nocturne, un atelier d'imitation de peintures murales gallo-romaines a été proposé au public.
Animation par Maggy DESTREE.

2.5. ournées du Patrimoine – 12 et 13/09
21ème Journées du Patrimoine sur le thème « Patrimoine et Modernité », du 20e siècle au 3ème Millénaire, avec, en point d'orgue, l'exposition rétrospective de l'œuvre de l'architecte Roger BASTIN à la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin (FUNDP) du 12/09 au 18/12.
Impression des folders « Balades urbaines namuroises » et « Art Nouveau et Art Déco ».

2.6. Exposition « Pétales et chocolat » du 02 décembre 2009 au 31 janvier 2010
Exposition organisée au Musée de Croix, à l'initiative des Amis de l'Hôtel de Croix.

2.7. Participation aux réunions du Comité de concertation de la Seigneurerie d'Enhaive – Jambes.

2.8. Fréquentations : Musée Croix : 2008 : 6882
2009 : 5302

2.9. Partenariat + SNCB (Musée de Croix et Musée Archéologique).

2.10. Gratuité réciproque musées Namur et Charleville-Mézières

2.11. Gestion du patrimoine des collections artistiques de la Ville (M. Croix)

2.12. Gratuité musées communaux, 1er dimanche du mois

2.13. Stage copie d'œuvre d'art en août au Musée de Croix.

2.14. Poursuite de l'informatisation et de la numérisation des collections.
Participation au réseau AICIM (Musée Croix).

2.15. Mise sur pied de la formule « Objet du moment » au Musée de Croix et « Objet du mois » au Musée Archéologique, depuis avril 2009. Un objet ou un ensemble d'objets sont choisis et sont mis en valeur par un commentaire approfondi.

2.16. Concert au Musée de Croix dans le cadre du Festival musical de Namur.

2.17. Avance significative dans le projet de transfert aux Bateliers (Musée Archéologique) et mise au point d'un avant-projet muséographique. Musées – Promotion. Intégration de parcours parallèles dont un circuit pour malvoyants.

2.18. Réorganisation de la présentation des collections du rez-de-chaussée du Musée Archéologique, nouveau visuel et rénovation du comptoir d'accueil.

2.19. Le Théâtre au Musée : La Compagnie des Galeries et le Club Richelieu ont présenté « Piège pour un homme seul » de Robert THOMAS, comédie policière (Musée Croix)

2.20. Classe de Patrimoine de la Province de Namur : 38 élèves (Musée de Croix).

2.21. Collaboration avec l'OPT et le Musée de Croix : 455 visiteurs. Baisse constatée (1049 en 2008).

2.22. Afin d'améliorer la visibilité du Musée en ville, deux « Banners » ont été placés de part et d'autre de la porte d'entrée du Musée de Croix.

2.23. Des audio-guides (FR-NL) sont proposés aux visiteurs du Musée de Croix. Le commentaire en anglais a été commandé et 118 audio-guides ont été placés.

2.24. Ont été restaurés et (ou) consolidés en 2009 au Musée de Croix :
- 4 sièges Louis XIV en bois doré.
- Porte-vitrine d'armoire provenant d'un legs fait à la Ville et dont les ornements se décollaient.
- 2 chocolatières d'un service en porcelaine de Saxe (fin XVIIIe siècle) présenté lors de l'exposition « Pétales et chocolat ».

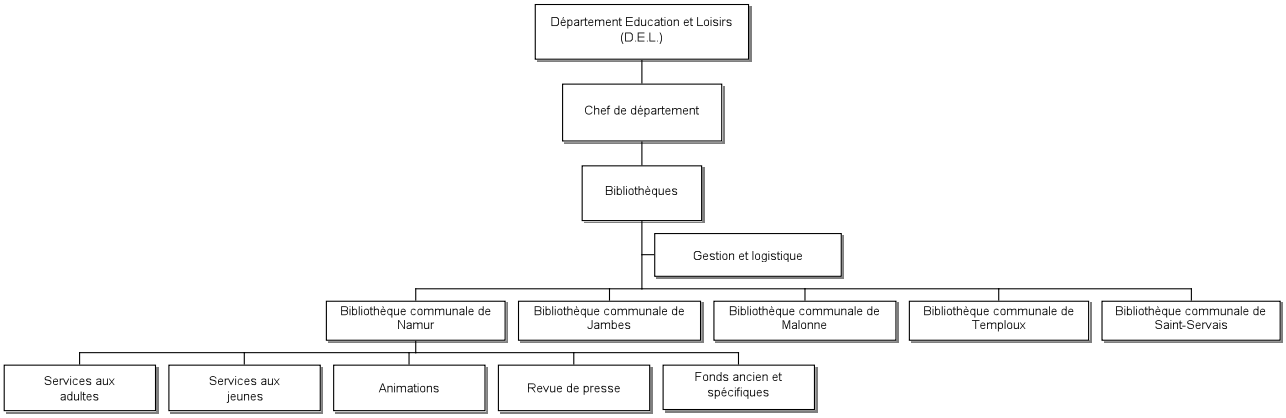
2.25. Le service reçoit et donne suite aux demandes de renseignements à caractère culturel, historique et artistique.

2.26. Concertation avec la Société Archéologique pour la gestion des travaux des Musées Archéologique et de Croix (Ilot culturel des Bateliers)

2.27. Prêt d'œuvres d'art à la demande de responsables de musées ou d'organisateurs d'expositions.

2.28. Gestion des propositions d'acquisition d'œuvres d'art.

5. BIBLIOTHEQUES



1. Composition du service

1 Chef de service
5 responsables de cellules
7 agents administratifs et techniques
2 articles 60

2. Description du service

Le service des bibliothèques organise le Réseau local namurois de lecture publique, qui comporte huit implantations dont 5 communales.
Le service regroupe 6 cellules :

➢ Gestion et logistique : assure l'organisation générale (horaire, répartition des tâches,…), le suivi des dossiers (informatique, numérisation, catalogue collectif…) ainsi que la gestion intellectuelle (catalographie des documents, dépouillement des périodiques, maintenance du contenu des bases de données) et technique (étiquetage, plastification, réparation) des collections.

➢ Bibliothèque de Namur : cette cellule est subdivisée en 5 sections :

1. Services aux adultes : cette section assure la gestion des services de prêt et de référence : acquisitions, élagage, permanences en journée, en soirée et le samedi (avec le renfort du personnel d'autres sections), le conseil au lecteur, la mise sur pied d'activités destinées au public adulte, l'accueil de groupes,…
Une attention particulière est portée aux publics spécifiques, auxquels sont proposés des livres en grands caractères, des livres sur CD, des livres en langues originales,…

2. Services aux jeunes : comme ci-dessus, mais pour un public d'enfants (dès quelques mois) et d'adolescents

3. Animations : cette section assure l'organisation d'expositions dans le hall de la bibliothèque de Namur et des formations aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), essentiellement à destination des aînés (en collaboration avec la section Aînés du service des Affaires sociales)

4. Revue de presse : cette section assure la mise à disposition sur l'intranet d'une revue de presse quotidienne.

5. Fonds anciens et spécifiques : cette section gère les fonds anciens et divers fonds originaux (photos, cartes postales, affiches…) ainsi que le fonds local et la problématique de la numérisation. C'est elle qui a en charge l'organisation du Centre de Ressources Historiques Namuroises (installé au rez-de-chaussée du n°7, rue de l'Etoile).

➢ Les trois cellules
- Bibliothèque communale de Jambes
- Bibliothèque communale de Malonne
- Bibliothèque communale de Saint-Servais

organisent les acquisitions et l'élagage ainsi que l'accueil des publics adultes et jeunesse. Des activités connexes sont également très régulièrement organisées à Jambes et à Saint-Servais.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
767/111E-01	Page 86
767/111-02	
767/112E-01	
767/112-02	
767/113E-01	
767/113-02	
767/113E-48	

767/124-02
767/124L-02
767/124-48
767/332CD-02
767/161-01.....Page 87
767/161DP-48
767/465S1-48

4. Rapport d'activités

1. Les fonds et leurs mouvements

Lors des 107.30 heures d'ouverture hebdomadaire au public (les collectivités sont en partie accueillies en-dehors de cet horaire), le Réseau local namurois de lecture publique dans son ensemble (les cinq implantations communales de Namur, Jambes, Malonne, Temploux et Saint-Servais ainsi que les trois implantations de droit privé à savoir les bibliothèques de Bomel et de Flawinne ainsi que la Baie des Tecks) ont prêté 327.913 documents à 27.692 lecteurs régulièrement inscrits et ayant emprunté au moins un document dans l'année. Le réseau a également travaillé avec 372 collectivités différentes au cours de l'année. Le public utilisant les bibliothèques uniquement à des fins de consultation sur place n'est pas comptabilisé.
La mise en place du réseau et, entre autres choses, de la carte unique, évite de comptabiliser plusieurs fois des lecteurs fréquentant plusieurs implantations. Cette rationalisation commence par une centralisation des feuilles d'inscription. La deuxième étape, qui est effective, est l'intégration dans la base de données, des lecteurs inscrits dans des implantations autres que Namur, Jambes et Saint-Servais (les seules à pratiquer le prêt informatisé en réseau et en ligne).

Pour l'ensemble des implantations, 10.105 documents ont été acquis et 1.408 dons ont été intégrés aux collections ce qui, après élagage, représente un accroissement final de 5.675 documents. S'il s'agit essentiellement de littérature à Jambes, les ouvrages dits « classifiés » (c'est-à-dire toutes les matières sauf la littérature) sont majoritaires dans les acquisitions namuroises. A Namur également, un effort tout particulier se poursuit dans le développement de la collection d'ouvrages de jeunesse.

A Namur, le fonds local et régional poursuit son accroissement constant, par l'acquisition tant de nouvelles publications que d'ouvrages aujourd'hui seulement disponibles sur le marché de l'occasion.

Ce fonds est apprécié par un public très varié : historiens amateurs, chercheurs, futurs guides, étudiants ou simples curieux. Les sollicitations extérieures, y compris de l'étranger, se multiplient.

Afin de permettre au maximum de personnes d'en bénéficier, la bibliothèque poursuit une politique de double (voire triple) acquisition des documents les plus intéressants et les plus récents : un volume est disponible au prêt, l'autre reste en salle de références, toujours consultable sur place et, éventuellement, un troisième est intégré dans un fonds « conservatoire ». D'autre part, une politique de numérisation de documents anciens a été initiée. Elle vise essentiellement, dans un premier temps, des quotidiens dans un état de conservation précaire mais constamment consultés ainsi que divers types de documents fragiles (négatifs sur plaques de verre, cartes postales, affiches,…).
Les fonds dialectaux namurois sont maintenant bien répertoriés et une méthode de recherche particulièrement précise a été mise au point afin d'en permettre l'utilisation la plus rationnelle possible.

La salle de références, quant à elle, s'enrichit chaque jour de l'introduction dans la base de données des références d'articles retenus dans le cadre du dépouillement partagé. Membre actif (c'est une bibliothécaire namuroise qui en assure la présidence et l'animation) de la « Commission dépouillement de la Communauté française », la bibliothèque de Namur voit ainsi, par son travail et ses échanges, 98 revues dépouillées (39 en interne et 59 reçues dans le cadre des échanges) sur les 353 abonnements (certains titres étant présents dans plusieurs implantations) qui sont proposés à travers le réseau. Ceci représente, sur une année, la sélection d'un nombre important d'articles, intégrés dans la base de données et donc recherchables dans le catalogue informatisé (y compris sur le site internet).
En outre, la bibliothèque fournit chaque jour une revue de presse, accessible directement sur l'intranet communal. Chaque agent communal a donc la possibilité de constituer et d'archiver sa propre revue de presse, ainsi que d'effectuer des recherches dans cette base de données plus spécifiquement namuroise, qui suscite nombre de recherches quotidiennes.

Afin de toucher le plus grand nombre de publics, la bibliothèque de Namur gère, outre les collections générales, des ouvrages en langues originales (anglais, néerlandais, allemand, russe, espagnol, italien,…) tant pour les adultes que pour les jeunes, un fonds de livres en français facile pour les apprenants en alphabétisation et un fonds d'ouvrages en grands caractères particulièrement destiné au public souffrant d'un handicap visuel. Ce dernier public (mais il ne s'agit pas là d'une exclusive) peut désormais également profiter du prêt d'ouvrages lus, disponibles sur CDs.
La section jeunesse namuroise développe quant à elle un important fonds d'ouvrages accompagnés de CDs, ainsi que des choix de documents plus spécifiquement destinés aux collectivités (crèches, classes,…).

2. La mise en valeur des collections
La bibliothèque réalise des bibliographies sur les sujets les plus divers, en corrélation avec les formations organisées par la Communauté française, en rapport avec les activités organisées ou à la demande de lecteurs.

Elle met également sur pied des expositions qui se succèdent dans le hall d'entrée de la Venelle des Capucins ou dans d'autres lieux, et qui ont pour buts principaux :
- de mettre en valeur des ouvrages parfois mal connus ou des sujets sur lesquels le public n'imagine pas que la bibliothèque puisse proposer des documents ;
- d'attirer à l'intérieur de la bibliothèque des personnes qui ne la fréquentent pas ;
- d'ouvrir la curiosité des habitués en leur suggérant des centres
d'intérêts renouvelés ;
- de s'intégrer au mieux dans le tissu associatif et culturel namurois.

Des activités sont également organisées en collaboration ; ainsi, par exemple, des initiations au maniement des moteurs de recherche ou la mise en valeur des cultures africaines, avec Carrefour des Cultures.
Cette année 2009 a également vu la poursuite des « apéro-livres », créés en 2002 à l'occasion de « Namur Murmure » : une fois par mois, des bibliothécaires et des lecteurs lisent à haute voix des extraits d'œuvres qu'ils apprécient particulièrement et ont envie de faire découvrir aux auditeurs. Ces présentations s'organisent chaque fois autour d'un thème donné.

3. L'informatisation
En 2009, le catalogue informatisé propose au public un « catalogue collectif » qui poursuit sa croissance, reprenant la collection namuroise, la quasi-totalité du fonds de la bibliothèque de Jambes, une part importante du fonds de la bibliothèque de Saint-Servais et les nouveautés acquises pour Namur, Jambes, Malonne et Saint-Servais.

Géré en temps réel, ce catalogue permet de connaître immédiatement la disponibilité d'un ouvrage appartenant aux collections de Namur, Jambes et de Saint-Servais.
A la demande expresse de la Communauté française, un gros effort a été apporté à l'amplification du catalogue collectif : désormais, les acquisitions des bibliothèques de droit privé sont intégrées dans le catalogue et un travail d'intégration des acquisitions des années antérieures est entrepris.
De cette façon, un lecteur qui consulte le catalogue verra, par une seule recherche et sur un seul écran, toutes les implantations qui possèdent l'ouvrage recherché ou des documents sur un sujet donné.

Ces données sont accessibles dans les bibliothèques, mais aussi via Internet et sur les bornes d'accès au site communal.
Les lecteurs sont nombreux à consulter ce site, qui développe d'ailleurs des pages annexes, à en utiliser les services (consultation de la carte de lecteur,…) et à profiter des facilités qui leur sont proposées (la plus usitée étant certainement la possibilité de demander la prolongation de prêts par simple courriel).

4. Les collaborations extérieures
L'implantation namuroise poursuit sa collaboration avec les restos du cœur, divers groupes d'alphabétisation, les musées namurois, l'hôpital psychiatrique de Saint-Servais, les plaines de jeux,… ainsi qu'avec les crèches et les écoles maternelles, primaires, secondaires, supérieures et de promotion sociale (372 collectivités on été inscrites en 2009).

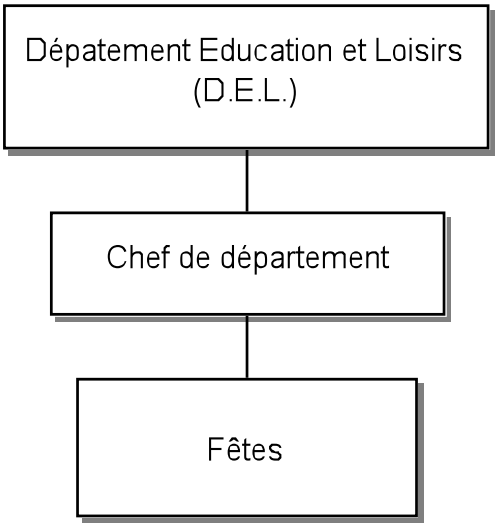
Elle participe également à des activités organisées par d'autres et suscite la participation.
Dans le cadre de ses rapports avec l'enseignement, la bibliothèque assure l'approvisionnement, régulièrement renouvelé, des Bibliothèques-Centres de documentation de diverses écoles primaires.

Face à une demande toujours croissante, le personnel en charge des sections poursuit ses activités autres que le prêt et l'aide à la recherche.
Au total 459 animations différentes (dont 70 récurrentes et 66 en partenariat) ont été proposées, qui ont touché près de 12.500 personnes, en groupe ou individuellement (le public touché par les expositions organisées dans le hall de la Venelle des Capucins ne peut être estimé).

La bibliothèque entretient également des rapports de collaboration ponctuelle avec d'autres institutions comme la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin, les bibliothèques de la Région wallonne, mais aussi avec l'étranger : les collections anciennes attirent des chercheurs (France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie,…) qui soit demandent la fourniture à distance des renseignements, soit s'assurent du contenu des documents avant de se déplacer pour les consulter.

Enfin la bibliothèque participe aux activités de la Communauté française : groupe de travail de dépouillement partagé et bibliothèques virtuelles entre autres.

6. FETES


Dépatement Education et Loisirs
(D.E.L.)
Chef de département
Fêtes

1. Composition du service

1 chef de service
3 agents administratifs

2. Description du service

Le service des fêtes mène à bien toute une série de missions récurrentes ou occasionnelles, administrativement et sur le terrain, telles que:

La gestion de l'ensemble des fêtes foraines organisées sur le territoire communal y compris la Foire de Namur.

La gestion des cirques en représentation sur le territoire communal.

L'organisation des festivités jamboises de la Pentecôte y compris le Corso.

L'organisation des Fêtes de Wallonie en ce compris la gestion des activités des différents quartiers ainsi que des grandes places concédées à l'opérateur.

L'organisation des fêtes de fin d'année en ce compris la gestion des places concédées à l'opérateur.

La gestion administrative d'évènements tels que le Festival Dounya, la City Parade,…

L'organisation de la Saint-Nicolas au théâtre.

La gestion des jumelages concernant les anciennes communes composant le "Grand Namur" après fusion, à savoir :

Dave/Longeau (France)
Loyers/Loyettes (France)
Marche-les-Dames/Pontailler-sur-Saône (France)
Namur/Lafayette (Louisiane)
Namur/Bourg-en-Bresse (France)
Temploux - St Fargeau-Ponthierry (France)
Vedrin/Longuenesse (France)
Wépion/Oostduinkerke - Biedenkopf - Neustadt (Allemagne) et La Charité-sur-Loire (France)

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES DE DÉPENSES *BUDGET COMMUNAL*
121/111FW-01 .....Page 9
121/124FW-48.....Page 11
763/123FW-16.....Page 45
763/124FW-48.....Page 46
763/123JU-16 .....Page 45
763/124FO-48 .....Page 46

ARTICLES DE DÉPENSES *BUDGET COMMUNAL*
763/332FW-03.....Page 49
763/332CF-02 .....Page 48

ARTICLES DE DÉPENSES *BUDGET COMMUNAL*
763/161FW-48.....Page 52
763/366-14 .....Page 53
121/161-48 .....Page 12
040/363/16.....Page 5
040/366/03.....Page 5
763/161S3-48 .....Page 52

4. Rapport d'activités

1) 19 kermesses et 4 fêtes "majeures" (Festivités jamboises de la Pentecôte, Foire de Juillet, Fêtes de Wallonie et Fêtes de fin d'année) ont été organisées en 2009.

Elles ont rassemblé 218 installations foraines et ont rapporté (droit de place et taxes):

• 19 kermesses:.....10.017,30 €
• Festivités jamboises de la Pentecôte:.....16.303,00 €
• Foire de juillet .....120.890,30 €
• Fêtes de Wallonie:.....9.205,90 €
• Fêtes de fin d'année .....13.680,00 €
• Festival des Arts Forains.....1.396,00 €

171.492,50 €

La Foire annuelle de juillet s'est déroulée rue des Bourgeois, rue du 4ème Génie, place des Cadets et parking des Casernes. 80 métiers forains y ont été engagés.

2) Fêtes de Wallonie :

Le staff du service des Fêtes a orchestré l'occupation du domaine public pendant les Fêtes de Wallonie.
267 commerçants sédentaires et 163 ambulants ont participé à cette animation en 2009.
Les perceptions qui en ont résulté pour les sédentaires s'élèvent à 52.240,52 € et pour les ambulants à 177.223,97 €.

3) Saint-Nicolas

Un espace a été installé dans le hall d'entrée du théâtre afin de permettre à Saint-Nicolas de recevoir ses petits amis le samedi 21 novembre (après-midi).

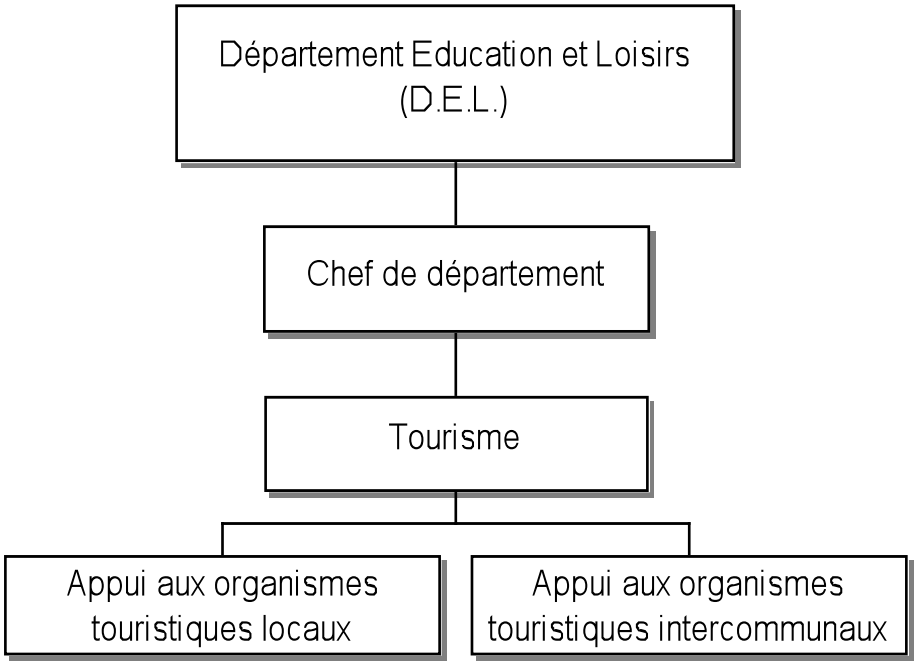
4) Cirques

Le cirque A. Bouglione a présenté son spectacle sur l'esplanade de la Citadelle du 2 au 14 avril 2009.
Le « Festival du Cirque" a présenté son spectacle sur l'esplanade de la Citadelle du 26 octobre au 2 novembre 2009.

5) Activités administratives

• 118 dossiers ont été présentés au Collège et au Conseil
• 4.263 envois ont été faits

7. TOURISME


Département Education et Loisirs (D.E.L.)
Chef de département
Tourisme
Appui aux organismes touristiques locaux
Appui aux organismes touristiques intercommunaux

1. Composition du service

1 Chef de service
1 agent administratif chargé de la coordination de l'Office du Tourisme (détachement à l'OTN – 4/5 temps)
1 agent administratif chargé de la coordination de la Maison du Tourisme du Pays de Namur (détachement à la MTPN – 9/10 temps)
1 agent administratif chargé de la tenue des statistiques (mi-temps)
Il est important de rappeler que l'essentiel des activités d'accueil, d'animation et de promotion touristiques s'effectuent par le truchement de l'asbl « Office du Tourisme de Namur », le service du Tourisme assurant l'encadrement et la direction du personnel dépendant de l'association.
Les crédits affectés au tourisme par l'autorité communale sont versés à l'Office sous la forme d'une dotation annuelle.
La communication constitue un des principaux aspects sur lesquels repose le développement touristique de la Ville. A ce titre, l'accent a été mis sur les publications, sur le site Internet et sur les présences sur foires touristiques et workshops professionnels.
L'accueil, autre pilier d'une politique touristique, n'a pas pour autant été négligé.
De nouveaux produits touristiques ont également vu le jour, d'autres se sont encore améliorés. La navette sur le site de la Citadelle ainsi que l'organisation de visites guidées dans les vieux quartiers et de visites thématiques durant les dimanches demeurent partie intégrante de ces produits.
Enfin, n'oublions pas que la Ville de Namur est une des dix communes qui forment la Maison du Tourisme du Pays de Namur. Plusieurs personnes s'occupent essentiellement des activités liées à l'asbl « Maison du Tourisme du Pays de Namur ».
Les deux asbl se composent comme suit :

Asbl « Office du Tourisme » :
- 15 employés (dont 4 employées à 4/5 temps et 1 employée à mi-temps)
- 8 ouvriers

Asbl « Maison du Tourisme du Pays de Namur » :
- 6 employés (dont 1 employée à 4/5 temps)

Deux employés supplémentaires sont mis à disposition de l'OTN par le CPAS (article 60).

2. Description du service

Le service du Tourisme, par le biais de l'asbl « Office du Tourisme de Namur », a pour objet d'étudier et de mettre en œuvre toute action ayant trait à la promotion et au développement touristique de la Ville de Namur.
Les différentes cellules qui composent le service sont les suivantes :
- cellule « accueil et information »
- cellule « marketing et foires »
- cellule « communication »
- cellule « comptabilité »
- cellule « secrétariat »
- cellule « productions et ventes »
- cellule « publications et internet »
- cellule « technique »

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
DO 762/332OT-02	Page 61
DO 762/332MT-02	Page 61

4. Rapports d'activité

1. Bilan des Centres d'information

Préliminaires
Comme pour toute approche statistique, l'analyse des chiffres présentés ci-dessous est à prendre avec prudence. En effet, la comptabilité précise de la fréquentation touristique s'avère être une tâche complexe en raison de l'affluence très variable tout au long d'une journée en centre d'accueil.
Mais en gros, les indications qu'on peut en tirer sont fiables.

CENTRE INFO DU SQUARE LEOPOLD

Ouvert du 1er janvier au 31 décembre, de 9h30 à 18h, le centre info du haut de la ville a reçu, en 2009, 37.903 visiteurs, contre 36.456 visiteurs en 2008.

Conjointement à sa mission première, à savoir l'information touristique, l'agencement du centre info favorise, grâce à ses vitrines intérieures et extérieures, l'exploitation simultanée des évènements culturels à Namur et dans le Pays de Namur ainsi que du thème annuel déterminé par le Ministre wallon du Tourisme en concertation avec l'Office de Promotion du Tourisme.

CENTRE INFO DE LA HALLE AL'CHAIR

Ouvert tous les jours depuis Pâques de 9h30 à 18h en saison et tous les jours sauf le lundi jusque 17h en basse saison, le centre info de la Halle al'Chair a accueilli 18.468 visiteurs durant la saison 2009, contre 9.518 visiteurs en 2008 (à l'époque au Chalet du Grognon).

Le succès est évident pour le nouveau centre info du bas de la ville. Il a été décidé qu'il serait dorénavant ouvert toute l'année (sauf le lundi en basse saison) et non plus seulement de Pâques à fin septembre.

RECAPITULATIF DES CHIFFRES DE FREQUENTATION DES CENTRES INFO ET COMPARATIF AVEC L'ANNEE 2008

FREQUENTATION DES CENTRES INFO ET COMPARATIF AVEC L'ANNEE 2008			
Square		**Halle al'Chair**	
2008	**2009**	**2008**	**2009**
36.456 visiteurs **3.522** appels téléphoniques	**37.903** visiteurs **3.614** appels téléphoniques	**9.518** visiteurs **559** appels téléphoniques	**18.468** visiteurs **859** appels téléphoniques

D'année en année, le service constate que la fréquentation des centres s'étend davantage sur l'ensemble de l'année.

POURCENTAGE DE FREQUENTATION PAR « NATIONALITE »

a. Fréquentation enregistrée du 1er janvier au 31 décembre 2009 au centre d'information du Square Léopold

SQUARE LEOPOLD		
1	57.33 %	Belgique francophone
2	18.41 %	Belgique néerlandophone
3	5.81 %	France
4	5.32 %	Grande-Bretagne
5	3.24 %	Espagne
6	2.06 %	Pays-Bas
7	2.05 %	Allemagne
8	1.70 %	Asie
9	0.84 %	Italie
10	0.79 %	Pays de l'Est
11	0.69 %	Amérique du Nord
12	0.69 %	Autres
13	0.52 %	Afrique
14	0.30 %	Scandinavie
15	0.18 %	Luxembourg
16	0.07 %	Amérique du Sud

En 2008, la tendance était presque similaire. On enregistrait le top 5 suivant :

1 ..59.50 % .....Belgique francophone
2 ..15.85 % .....Belgique néerlandophone
3 ..6.39 % .....Grande-Bretagne
4 ..5.01 % .....France
5 ..3.18 % .....Espagne

b. Fréquentation enregistrée de Pâques à décembre 2009 au centre d'information de la Halle al'Chair

HALLE AL'CHAIR		
1	47.07 %	Belgique francophone
2	23.01 %	Belgique néerlandophone
3	6.69 %	Grande-Bretagne
4	5.89 %	France
5	4.62 %	Allemagne
6	3.94 %	Espagne
7	2.77 %	Pays-Bas
8	1.50 %	Asie
9	1.06 %	Italie
10	0.80 %	Pays de l'Est
11	0.61 %	Afrique
12	0.57 %	Autres
13	0.53 %	Amérique du Nord
14	0.35 %	Amérique du Sud
15	0.31 %	Scandinavie
16	0.29 %	Luxembourg

1 ..50.42%.....Belgique francophone
2 ..18.90%.....Belgique néerlandophone
3 ..7.74%.....France
4 ..6.58%.....Grande-Bretagne
5 ..4.24%.....Pays-Bas

2. Services & Produits touristiques

A. NAVETTE MINIBUS GROGNON-CITADELLE
Navette mise en place afin de pallier l'absence du lien autrefois assuré par le téléphérique. 2.516 tickets ont été vendus durant l'année 2009, contre 2.369 en 2008. Une alternative à la ligne de bus TEC, qui ne dessert qu'une partie de la citadelle et en horaire réduit, est ainsi offerte.

B. VISITES GUIDEES THEMATIQUES
Cette opération s'est réalisée en collaboration avec les Guides Touristiques du Namurois, les dimanches après-midi durant toute l'année 2009. L'objectif de ces visites est d'animer le centre-ville et les villes et villages avoisinants en approfondissant le thème touristique annuel choisi par l'Office de Promotion du Tourisme Wallonie – Bruxelles (O.P.T.). Cette année, le thème retenu était « Wallonie BD 2009 ». En 2009, ce sont quelque 181 personnes qui ont participé à l'opération, contre 577 en 2008. A noter que le thème de 2009 était peu porteur pour Namur.

C. VISITES GUIDEES « VIEUX QUARTIERS »
Sur base de textes fournis par le service, des étudiants ont assuré les visites en français, néerlandais et anglais tous les jours durant les mois de juillet et août. Cette opération permet à tous les touristes 'individuels' de bénéficier tous les jours d'une découverte du centre historique.

En 2009, ce sont quelque 180 personnes qui ont participé à ces visites guidées, contre 127 en 2008.

RECENSEMENT DES VISITES GUIDEES PAR LES ETUDIANTS ET COMPARAISON AVEC L'ANNEE 2008 :

MOIS	NOMBRE DE VISITES	
	Année 2008	***Année 2009***
juillet	51	81
août	76	99

D. VISITES PEDESTRES

Depuis août 1998, 10 parcours ont été balisés sur l'ensemble de la commune de Namur. L'objectif du service est à présent de maintenir leur pérennité. L'impact quant à la fréquentation n'est pas mesurable pour l'instant. Les tracés sont repris dans une carte de l'Institut Géographique National (IGN).
En 2006 et 2007, le service a étudié la possibilité d'étendre ces circuits de sorte à offrir aux touristes 180 km de chemins balisés. Ce projet a été concrétisé durant l'année 2008.
Par ailleurs, le Ravel offre également de nombreuses possibilités.

◊ « Namur par Monts et Vallées » (Naninne-Dave) * 5 km
◊ « Namur Haute Meuse » (Wépion) * 6 km
◊ « Namur Paysages de Meuse » (Wépion) * 10 km
◊ « Namur Sambre et Bois » (Malonne) * 7,5 km
◊ « Namur au Pays de Liège » (Malonne) * 7 km
◊ « Namur les Blanches Pierres » (Marche-les Dames) * 6,5 km
◊ « Namur Basse Meuse » (Lives-sur-Meuse) * 7 km
◊ « Namur et la Campagne » (Vedrin) * 7 km
◊ « Namur de Bas en Haut » (Citadelle) * 5 km
◊ « Namur autour du Confluent » * 4 km
◊ « Châteaux et Fermes » * 30 km
◊ « Vallons et Plaines de Hesbaye » * 28 km
◊ « Porte des Ardennes » * 26 km
◊ « Entre-Sambre-et-Meuse » * 30 km

E. JEUX DE VILLE
Organisation d'une activité s'adressant tant aux individuels qu'aux groupes permettant de découvrir Namur de manière attractive et dynamique. Ce service est proposé en plusieurs langues.

F. COORDINATION ET MISE SUR PIED DE FORFAITS TOURISTIQUES
La coordination avec les attractions touristiques et le secteur HORECA permet une meilleure gestion de la promotion globale. Les aspects liés à la commercialisation de ces établissements sont également abordés et mis en œuvre pendant la saison.

Mise sur pied de produits combinés pour individuels
d'un jour
de deux jours
forfaits

Réalisation de forfaits pour groupes
à la carte (excursions et séjours)
clé sur porte (excursions et séjours)
tours panoramiques en car...

Sur simple demande, des programmes de visite adaptés au profil et au budget des groupes ayant choisi Namur pour destination sont également organisés. Pas moins de 345 programmes ont été demandés par les groupes durant l'année 2009. Sur l'ensemble de ceux-ci, on comptabilise 12.206 visiteurs effectifs. Ce qui fait une moyenne de 35 personnes par groupe.
En 2008, 369 programmes avaient été élaborés pour 12.478 personnes (moyenne de 34 personnes par groupe).

3. Promotion extérieure

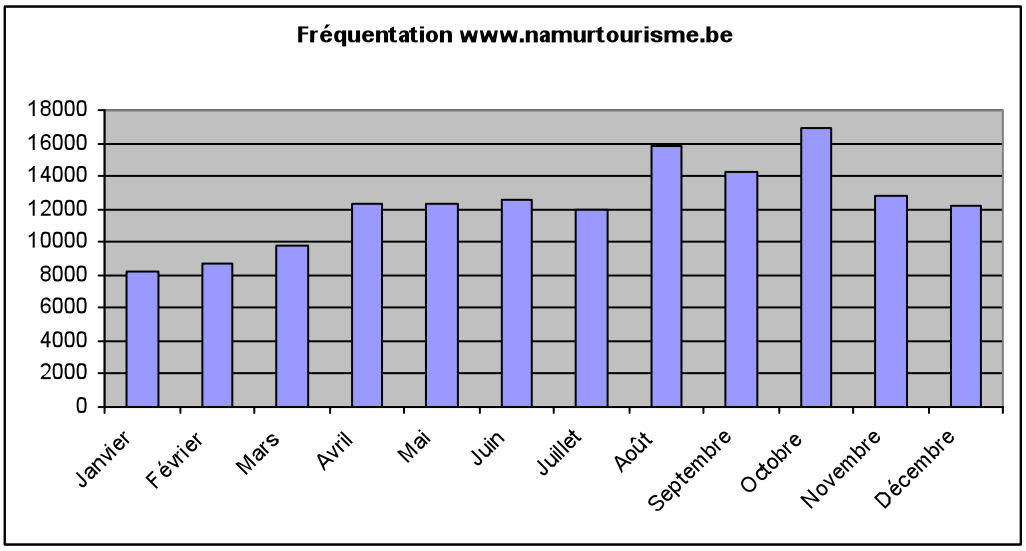
A. EDITIONS

Les outils de promotion ont été les suivants :

1. le guide officiel « Namur vous invite » reprend l'ensemble de l'offre touristique namuroise, à savoir les attractions, les musées, les hébergements, les restaurants et les manifestations. Quatre éditions (FR - NL - GB - D) sont réalisées à raison de 110.000 exemplaires.
2. la brochure pour groupes « Namur vous invite » fournit une information détaillée sur les diverses activités possibles pour les groupes (programmes thématiques et « à la carte »).
3. Un plan détaillé de la ville réalisé en collaboration avec GAU, l'Association des Commerçants
4. Une carte IGN avec les balades balisées « surimprimées »
5. Un dépliant d'appel
6. Une brochure « Namur Pass »
7. Une brochure « Namur Vill'en Poche »

B. SITE INTERNET (www.namurtourisme.be)

La fréquentation du site internet de l'Office du Tourisme est sans cesse en augmentation. En 2009, le site a accueilli 147.765 visiteurs, contre 124.722 visiteurs en 2008. Ce qui fait une moyenne de 12.314 visites par mois.



C. MANIFESTATIONS PROMOTIONNELLES

Les nombreuses manifestations namuroises sont autant d'opportunités de faire mieux connaître les richesses de la ville. Le rôle du service est à la fois de les faire connaître à l'extérieur et de profiter de la présence d'un public nouveau pour l'accueillir dignement et l'informer complètement.

Quelques exemples :

◊ Salon des Antiquaires ;
◊ Festival des Arts Forains ;
◊ Festival de Namur ;
◊ Festival International du Film Francophone ;
◊ Fêtes de fin d'année ;
◊ Fêtes de Wallonie ;
◊ Grand Feu de Bouge ;
◊ Journée du Folklore ;
◊ Saison culturelle « Théâtre Royal » ;
◊ Le Marché de la Poésie ;
◊ Estiv'arts ;
◊ …

D. FOIRES & WORKSHOPS :

Au cours de ce dernier exercice, Namur a été représentée sur 6 foires et workshops ouverts à tous types de public. Un effort tout particulier a été porté sur les groupes. Quelque 1.581 contacts groupes (contre 1.109 en 2008) ont été noués à ces occasions.

Notons qu'une collaboration avec le CATPW (Centre d'Actions Touristiques des Provinces Wallonnes) a été mise en place en 2007 afin de renforcer l'identité wallonne.

Participations en 2009 : Anvers, Peer, Bruxelles, Lille, Bruges, Cologne ainsi que diverses manifestations au Palais des Expositions de Namur.

E. INSERTIONS PUBLICITAIRES ET ARTICLES DE PRESSE :

Une dizaine d'insertions publicitaires ont été réalisées dans divers quotidiens, brochures et magazines ainsi que sur Internet en 2009. Le coût de ces insertions est souvent élevé et demande de faire des choix stricts.

Au cours de l'année 2009, le service a reçu et accompagné plusieurs journalistes, soit par contact direct, soit via le service presse de l'OPT.

Par exemple (outre la presse locale avec qui les contacts sont fréquents) :

- Une dizaine de journalistes d'Espagne, Italie, Allemagne et Royaume-Uni dans le cadre du Festival Tintin
- Une journaliste italienne spécialiste des jardins
- Une équipe de la VRT
- Un journaliste allemand
- Une équipe RTBF du magazine Escapades gourmandes
- Une équipe RTBF du magazine Wallons-nous
- Une équipe de PLUGTV du magazine Lifestyle

Ces visites ont donné lieu à des émissions télédiffusées ou à des publications écrites.

Certains articles sont publiés sans que les journalistes n'aient sollicité le service. Ce fut le cas, par exemple, dans le magazine néerlandais « Kampioen » ou dans « Télépro ».

Des accords de publi-reportages avec « 7 Dimanche » Bruxelles-Brabant wallon (à 3 reprises) et l' « Evénement » ont été conclus. Enfin, le partenariat avec Vivacité a permis plusieurs interventions sur cette antenne.
Le service presse a aussi fourni à la presse, sur demande, bon nombre de CD et de photos extraites de la photothèque.
Celle-ci s'enrichit au fil des mois.

Les journalistes peuvent aussi choisir les photos souhaitées en consultant la galerie photo du site Internet.

Quelques espaces publicitaires ont également été achetés.
Une de ces insertions dans le magazine « Touring » en néerlandais, avec bon de commande pour le guide officiel, a suscité plus de 600 demandes.

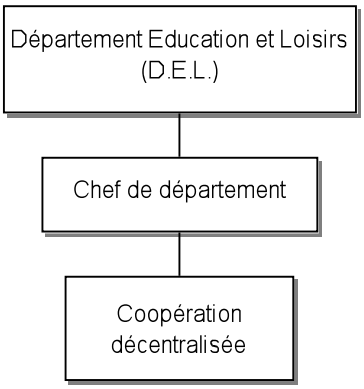
F. ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES ET PRESSE TV/AUDIO :

Une cinquantaine de communiqués de presse ont été envoyés. Un relevé des différentes coupures de presse qui parlent de Namur en tant que destination touristique est effectué.
Plusieurs journalistes belges et étrangers sont accueillis.

G. ECHANGES D'INFORMATIONS :

Les échanges d'informations avec divers syndicats d'initiatives, offices de tourisme et bureaux de tourisme à l'étranger sont entretenus.

8. COOPERATION DECENTRALISEE



1. Composition du service

1 Chef de service
1 employé d'administration

2. Description et missions du service

Le service a principalement pour mission de traduire, à travers un programme d'actions concrètes, la volonté du Collège communal et du Conseil communal de promouvoir l'ouverture internationale de Namur par la solidarité envers les populations les moins favorisées.
Il inscrit ainsi la Ville parmi les partenaires publics des Objectifs du Millénaire de lutte contre la grande pauvreté.

Etant donné les moyens limités du budget communal, la Ville de Namur a choisi une triple orientation :
- circonscrire les projets à une destination majeure et éviter l'éparpillement des moyens.
- limiter son action aux métiers de son « core business », à savoir ceux de la gestion de la décentralisation administrative et politique, enjeux essentiels de développement.
- s'intégrer à un ensemble plus vaste regroupant des programmes de même nature.

Ces orientations se traduisent par le développement d'un étroit partenariat avec la commune de Masina (Kinshasa – R.D.C.) vaste entité regroupant plus de 600.000 habitants et encore fort peu structurée ; de concentrer les efforts sur l'assistance à la gestion ; de drainer des moyens financiers plus importants en s'intégrant au programme de Coopération Internationale Communale coordonné par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et soutenu financièrement par la Direction Générale de la Coopération au Développement (Fédéral) via un programme quinquennal (2008 / 2012).
Ce programme se traduit par des échanges bilatéraux de formation et d'équipement ainsi que par des contacts permanents de suivi et d'évaluation via Internet.
Aujourd'hui, grâce à ces actions, Masina est dotée d'un service Etat civil complet et développe une politique systématique de recensement.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
RO 849 / 465 - 01	P.125
RO 849 / 465 - MA 01	
DO 849 / 124 CD 48	
DO 849 / 124 - MA 48	P.124

4. Rapport d'activités

1. Dans le cadre du programme quinquennal de Coopération Internationale Communale (CIC) « Etat civil/Population » soutenu et financé par la Direction Générale de la coopération au Développement (DGCD), la Ville de Namur assure un suivi permanant sous forme de guidance via Internet des bonnes pratiques administratives en ces matières prioritaires et cela sous la forme d'un coaching du comité de pilotage (CP) mis en œuvre à Masina spécifiquement pour ce partenariat.

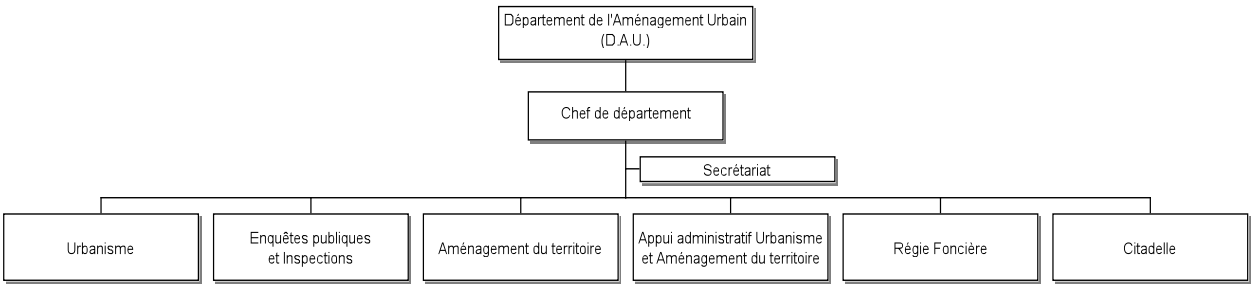
2. Deux missions ont été effectuées à Masina par le chef de service Etat civil/Population de Namur avec pour objectifs principaux :
- tenue intensive de réunions du CP rendues nécessaires par des changements à la direction politico-administrative de la commune
- suivi de l'implémentation de logiciels spécifiques de gestion administrative
- organisation d'une formation au « Code de la Famille » à destination de l'ensemble des agents Ec/P et des agents recenseurs
- tenue d'une formation en immersion visant l'application des procédures au sein des services Ec/P
- association plus étroite des Chefs de Quartiers (décentralisation de l'administration centrale de la commune
- équipement de la maison communale et de quinze Quartiers de valves d'information précisant les procédures, les délais administratifs et le coût de délivrance des actes
- préparation d'une campagne de sensibilisation des citoyens
- poursuite de l'équipement des bureaux
- poursuite des travaux de réaménagement des bureaux Ec/p
- pour partie sur fonds propres et pour partie sur subvention spéciale complémentaire de la DGCD, extension du programme de réhabilitation de l'ensemble de l'infrastructure communale.

VILLE DE NAMUR

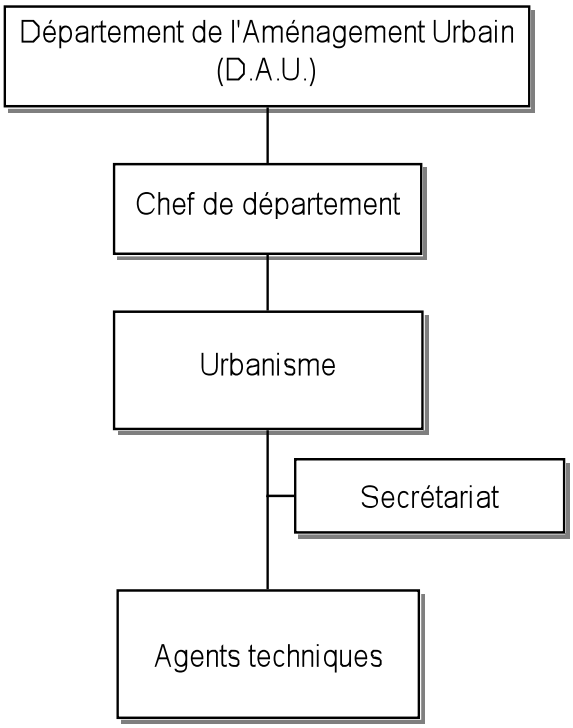
CHAPITRE 10

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT URBAIN (D.A.U)




Département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.)
Chef de département
Secrétariat
Urbanisme
Enquêtes publiques et Inspections
Aménagement du territoire
Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire
Régie Foncière
Citadelle

1. URBANISME


Département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.)
Chef de département
Urbanisme
Secrétariat
Agents techniques

1. Composition du service

1 Chef de bureau technique
1 Urbaniste - adjointe au Chef de Bureau
1 Architecte, en charge des préoccupations énergétiques
1 secrétaire de direction
4 agents techniques

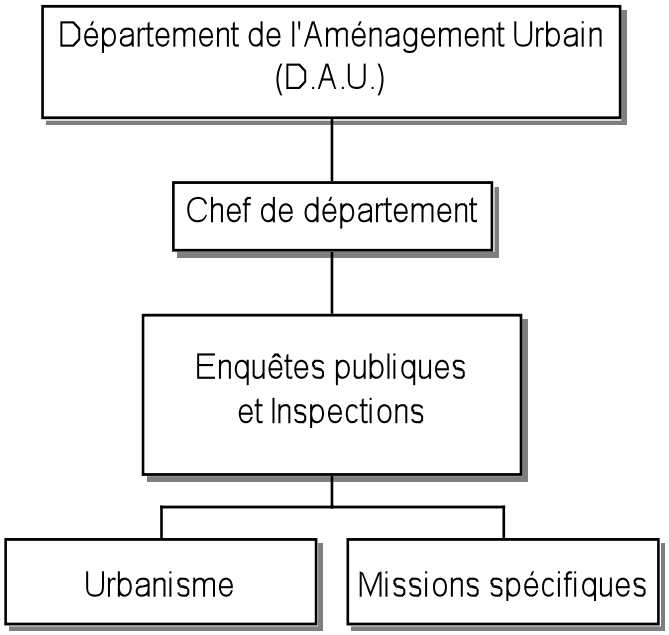
2. Description du service

Outre la gestion techniques des matières traitées par le service d'appui administratif (à l'exception des permis d'urbanisme collectifs et permis de lotir avec ou sans ouverture de voirie relevant de la compétence du service de l'aménagement du territoire), le service technique s'occupe de délivrer des renseignements:
- dans le cadre des enquêtes publiques portant sur les demandes de permis d'urbanisme, de lotir et de certificats d'urbanisme n°2.
- sur l'affectation des parcelles par rapport aux documents réglementaires (plan de secteur, plans communaux d'aménagement, lotissements dûment autorisés, règlements communaux, ...).
- sur les démarches visant au dépôt officiel des demandes diverses d'obtention des autorisations et d'informations.

3. Rapport d’activités

Dans la mesure où ce service traite sous l’angle technique les dossiers relevant de la compétence du service Appui administratif, les statistiques portant sur ses missions correspondent à celles reprises dans le rapport annuel du service Appui administratif Urbanisme et Aménagement du territoire.

2. ENQUETES PUBLIQUES ET INSPECTIONS



1. Composition du service

1 Chef de service
1 Contrôleur adjoint
1 Secrétaire
2 Ouvriers

2. Description du service

Service gérant les dossiers d'infractions en matière urbanistique et s'occupant de l'affichage des enquêtes de permis d'urbanisme, de lotir, unique, avis d'insalubrité et commodo-incommodo ainsi que la distribution d'avis aux habitants.
Des vérifications de début et fin de travaux sont aussi régulièrement effectuées.
Ce service se compose de deux sous-cellules c'est-à-dire :
- Urbanisme
- Missions spécifiques

3. Article budgétaire spécifiquement attaché au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
922/124/CE02 .....Page 144

4. Rapport d'activités

Cellule Urbanisme :

1. Contrôles de chantiers & Travaux

Déplacement pour vérification sur place par le contrôleur adjoint.

Beez : 2
Belgrade : 2
Bouge : 10
Champion : 2
Dave : 2
Erpent : 8
Flawinne : 3
Jambes : 24
Malonne : 6
Namur : 84
Naninne : 4
Saint-Marc : 1
St-Servais : 11
Temploux : 1
Vedrin : 7
Wépion : 9
Wierde : 5

Un total de 181 contrôles

2. Dossiers traités (par le Contrôleur adjoint).

Courriers internes, réponses données, préparations de dossiers, rapports de contrôles, mises en demeure et divers avertissements.

Beez : 1
Belgrade : 1
Bouge : 5
Dave : 1
Erpent : 4

Flawinne : 2
Jambes : 8
Malonne : 2
Namur : 53
Naninne : 3
St-Servais : 6
Vedrin : 1
Wépion : 3
Wierde : 3

Un total de 93 courriers

3. Pro-Justitia

Procès-verbaux dressés par le responsable ou le Contrôleur adjoint.

Belgrade : 1
Erpent : 2
Flawinne : 1
Jambes : 2
Namur : 7
Vedrin : 2
Wierde : 3

Un total de 17 Pro-Justitia impliquant 20 personnes
+ 6 arrêts de travaux.
+ 6 confirmations de M. le Bourgmestre.
+ 1 mise sous scellées.

4. Correspondance

Courriers entrant, réponses données, mises en demeure et divers avertissements.

Beez : 1
Belgrade : 2
Bouge : 6
Champion : 2
Dave : 2
Erpent : 5
Flawinne : 3
Jambes : 15
Malonne : 4
Namur : 67
Naninne : 5
St-Servais : 6
Temploux : 1
Vedrin : 3
Wépion : 2
Wierde : 3
Interne : 4

Un total de 131 courriers

Cellule Missions spécifiques :

1. Avis aux habitants (Avis pour affichage)

Enquêtes du service « Etablissements Dangereux », Commodo-Incommodo et Permis unique (avis aux valves de l'Hôtel de Ville et panneaux placés sur les lieux).

Beez : 3
Bouge : 4
Champion : 1
Dave : 2
Flawinne : 1
Jambes : 11
Loyers : 2
Malonne : 14
Namur : 14
Naninne : 5
Saint-Marc : 1
Saint-Servais : 3
Suarlée : 6
Temploux : 3
Wépion : 10
Wierde : 10

Un total de 93 avis

2. Avis aux habitants (Avis pour distribution)

Enquêtes du service « Urbanisme » (permis d'urbanisme, permis de lotir, etc.)

Beez : 1 (730 copies)
Belgrade : 1 (80 copies)
Boninne : 3 (150 copies)
Bouge : 14 (1450 copies)
Champion : 5 (570 copies)
Cognelée : 3 (175 copies)
Daussoulx : 5 (300 copies)
Dave : 4 (150 copies)
Erpent : 13 (1000 copies)
Flawinne : 7 (1400 copies)
Gelbressée : 3 (155 copies)
Jambes : 46 (8510 copies)
Lives s/Meuse : 1 (50 copies)
Loyers : 5 (125 copies)
Malonne : 35 (980 copies)
M-L-D : 3 (75 copies)
Namur : 92 (24135 copies)
Naninne : 16 (1015 copies)
Saint-Marc : 4 (180 copies)
St-Servais : 15 (2780 copies)
Suarlée : 16 (537 copies)
Temploux : 12 (535 copies)
Vedrin : 19 (946 copies)
Wépion : 27 (1350 copies)
Wierde : 30 (1565 copies)

Un total de 385 avis (48898 copies)

3. Avis aux habitants.

Avis des services « Information et Communication » et « Domaine public & sécurité »
↳ Distributions pour événements divers (Motocross, Fêtes, Marchés, etc.)

Bouge : 1 (150 copies)
Daussoulx : 3 (201 copie)
Jambes : 4 (82 copies)

Namur : 16 (11605 copies)
Naninne : 2 (210 copies)
Saint-Marc: 1 (600 copies)
Saint-Servais : 2 (1270 copies)
Suarlée : 2 (37 copies)
Wépion : 2 (40 copies)

Un total de 34 avis (16105 copies)

Il a été distribué 23 « Ordre du Jour » aux Conseillers communaux (& compléments) ; le nombre de ces plis est à multiplier par le nombre de copies à distribuer (régulièrement différent).
8 avis « Obligation scolaire » c'est-à-dire 211 copies de celles-ci ont été affichées aux endroits requis.

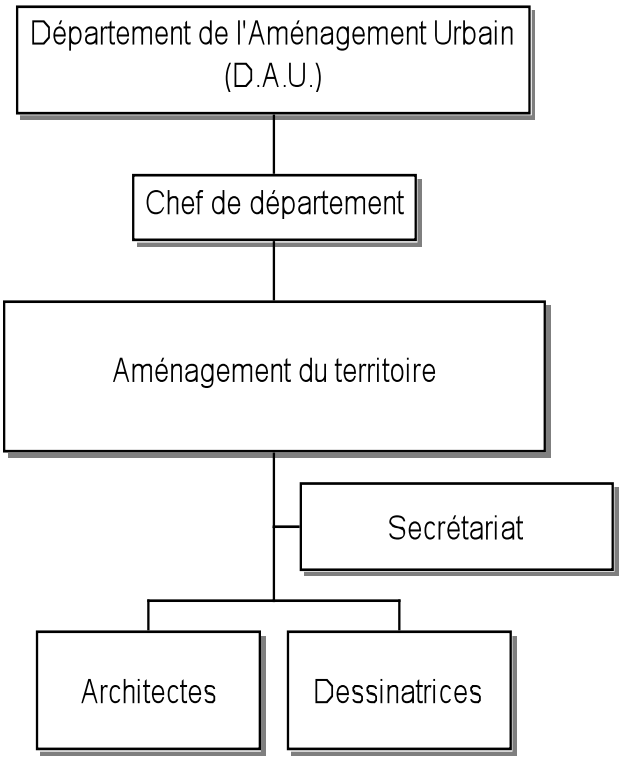
4. Certificats de Publication.

Certificats dactylographiés, envoyés pour signature à M. le Bourgmestre et distribués aux différents services.

Beez : 12
Belgrade : 1
Boninne : 3
Bouge : 15
Champion : 1
Cognelée : 3
Daussoulx : 8
Dave : 6
Erpent : 13
Flawinne : 8
Gelbressée : 3
Jambes : 51
Lives s/Meuse : 1
Loyers : 4
Malonne : 34
M-L-D : 4
Namur : 105
Naninne : 19
Saint-Marc : 4
St-Servais : 21
Suarlée : 16
Temploux : 12
Vedrin : 18
Wépion : 27
Wierde : 31

Un total de 420 certificats.

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



1. Composition du service:

1 chef de service
2 architectes (1 à temps plein et 1 à 4/5 temps)
2 dessinatrices (1 à temps plein et 1 à 4/5 temps)
1 secrétaire (à 4/5 temps)

2. Description du service

Tout en respectant le cadre réglementaire imposé par la Région wallonne, la Ville a la possibilité d'orienter l'urbanisation de son territoire afin de respecter les objectifs du développement durable. Cette politique est transposée dans divers documents d'initiative communale. Le service est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces documents à caractère réglementaire ou indicatif destinés à orienter l'aménagement du territoire communal.
Le service réalise ces missions en collaboration suivie avec les services communaux concernés par le développement territorial, avec l'administration régionale et avec l'aide de bureaux d'études du secteur privé.

Ces missions sont principalement :

- l'étude et le suivi des abrogations et révisions des plans communaux d'aménagement, des schémas directeurs, du schéma de structure communal, des règlements communaux d'urbanisme thématiques, des périmètres de remembrement urbain, des rapports urbanistiques et environnementaux ;
- la préparation et le suivi des marchés publics relatifs à la désignation des bureaux privés chargés de réaliser les études ;
- l'accompagnement des avants - projets et le suivi des demandes de permis de lotir (remplacés par les permis d'urbanisation à partir du 01/09/2010) et des permis d'urbanisme de constructions groupées ;
- la présentation des études et des demandes de permis instruites par le service à la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) ;
- le secrétariat de la CCATM ;
- la permanence aux enquêtes publiques concernant les documents communaux d'aménagement du territoire et les modifications du plan de secteur ;
- la constitution et tenue à jour de l'inventaire cartographique des documents d'aménagement du territoire en collaboration avec le service de l'Urbanisme et la Géographie urbaine;
- à la demande du Collège communal ou de l'Echevin de l'Aménagement durable, la préparation d'avis sur tout projet urbanistique ;
- depuis juillet 2009, la gestion des arrêtés relatifs aux Monuments et Sites classés et de la liste de sauvegarde, en collaboration avec le service d'Appui administratif – cette compétence a été transférée du D.C.V. vers le D.A.U..

Mission des agents

Chef de service :
- coordination des études initiées par le service;
- préparation et suivi des marchés publics;
- avis sur des demandes études et projets soumis au Collège;
- secrétariat CCATM (pour les projets initiés ou suivi par le S.A.T.);
- participation aux enquêtes publiques.

Architectes
- analyse et préparation des avis sur diverses demandes, études et projets;
- analyse et préparation d'avis sur les permis de lotir, les permis d'urbanisation et les permis d'urbanisme de logement groupés;
- suivi des études initiées par le service;
- participation aux enquêtes publiques.

Dessinatrices
- réalisation des cartes thématiques (programme Winstar);
- mise à jour des inventaires cartographiques;
- participations aux enquêtes publiques.

Secrétaire
- délibérations Collège et Conseil;
- dactylographie des rapports et cahiers des charges;
- secrétariat de la CCATM (convocations et procès-verbaux);
- secrétariat général du service.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*
Budget ordinaire
104/123D/02 .....Page 26
930/124AU/48 .....Page 144
Budget extraordinaire
930/961-51 .....Page 55
930/733-51 .....Page 54
930/665-52 .....Page 55

4. Rapports d'activités

Périmètre de Remembrement Urbain Acina-Materne (P.R.U. – bureaux d'études : Atelier 4D et ICEDD)
- Élaboration d'esquisses alternatives sur l'îlot 'Chardonneret' ;
- Réunions de travail avec l'Echevin et le propriétaire privé du complexe Acinapolis;
- Réunions de travail avec le CPAS, le SPW- Routes et le service d'Incendie pour examiner les possibilités et contraintes d'extensions immobilières sur le site 'Chardonnerets' ;
- Préparation du rapport de présentation du PRU, de l'historique du dossier et réalisation des annexes cartographiques ;
- Rédaction du cahier des charges de l'étude ;
- Préparation du marché public (procédure négociée sans publicité ; budget estimé : 40 000 euros) ;
- 19 octobre : approbation par le Conseil du périmètre, du cahier des charges, de la dépense et de la procédure de marché ;
- 22 décembre : attribution du marché par le Collège.

Schéma directeur du S/E de l'agglomération (bureau ICEDD)
- 31 mars : adoption du schéma directeur par le Collège ;
- 27 avril : adoption du schéma directeur par le Conseil ;
- 2 juin : présentation du schéma directeur approuvé aux services communaux.

Schéma directeur de Bomel – Saint-Servais (bureau COOPARCH)
- 31 mars : prise de connaissance et remarques de la CCATM ;
- dépôt du rapport final daté du 27 mai 2009 ;
- 9 juin : prise de connaissance du rapport final par le Collège communal et décision d'organiser une présentation publique dans chacun des quartiers ;
- 29 juin : le Collège communal renvoie au Conseil d'octobre pour approbation le rapport final, complété des annexes jointes à la délibération ;
- 19 octobre : le Conseil prend connaissance et approuve le rapport final du Schéma directeur complété de ses annexes.

Règlement Communal d'Urbanisme (R.C.U.) thématique sur les ' propriétés Mosanes' (bureau AWP+e)
- Le marché public est géré par le service de l'Aménagement du territoire ; l'étude est suivie par le service Urbanisme ;
- Réunion de travail avec le service Urbanisme et l'Echevinat pour établir le calendrier de l'enquête publique et l'adoption du RCU.

Schéma de Structure (S.S.C.) et Règlement Communal d'Urbanisme (bureau ICEDD)
- 16 décembre 2008 : Attribution du marché par le Collège ;
- 22 janvier : Commission communale pour confirmation de la désignation de l'auteur de projet par le Conseil ;
- 16 mars 2009 : confirmation de la désignation de l'auteur de projet par le Conseil ;
- Information de la Tutelle DG05 ;

- Notification du marché ; demande de subvention à la Région ;
- 3 Réunions de travail avec l'auteur de projet (ICEDD) ;
- 2 Réunions du Comité d'accompagnement ;
- 2 Réunion du groupe de travail des services communaux sur la phase 'diagnostic' ;
- 26 octobre : commissions réunies du Conseil, présentation de la 1° phase du SSC ;
- 27 octobre : Collège communal, présentation de la 1° phase du SSC ;
- Atelier urbain : 2 réunions plénières et 3 réunions de groupe de travail entre le 29 octobre et le 9 décembre;
- Rédaction d'un mémo des remarques et questions sur la cartographie de la phase 1 ;
- Rédaction d'un mémo des remarques et questions sur le rapport de diagnostic ;
- 17 décembre : journée d'atelier sur le diagnostic et les enjeux du SSC.

Etude de faisabilité relative à l'aménagement du site de la gare de Namur (bureau d'études Euro-gare de la SNCB et bureau Transitec)
- Etude en partenariat SNCB-SRWT-Ville de Namur ;
- 31 mars : adoption de la convention de partenariat par le Collège ;
- 27 avril : adoption de la convention de partenariat par le Conseil ;
- Suivi du comité de pilotage (5 réunions) et du comité d'accompagnement Urbanisme (2 réunions) du 5 juin au 20 novembre 2009.

Abrogation des Plans Communaux d'Aménagement (PCA) antérieurs au 14 mai 1986
- Préparation du dossier de motivation et des annexes cartographiques de la demande d'abrogation d'une seconde série de PCA sur les anciennes communes de : Namur, Jambes, Saint-Servais, Flawinne, Beez, soit 20 PCA au total ainsi que leurs révisions partielles ou totales (collaboration avec le service Urbanisme) ;
- Présentation du dossier à la commission du Conseil communal (Conseil du 16 novembre).

Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) des carrières de Lives et de Bossimé
- Courrier adressé au ministre Henry concernant les suites réservées à ce dossier.

ZAEM de Bouge – périmètre d'expropriation et de reconnaissance
- Courrier adressé au ministre Henry concernant les suites réservées à ce dossier.

Mobilité
- Suivi du PCM de Jambes ; réunion de participation citoyenne le 25 juin;
- Examen du projet d'implantation d'une nouvelle caserne des pompiers sur le site de 'la Porcelaine', en parallèle avec l'étude par la SNCB d'un passage supérieur en vue de la suppression du passage à niveau de l'avenue Materne ; (en collaboration avec le SPW Routes, SNCB, SRWT, TEC, services communaux, police, CPAS, bureau Transitec et le Collège communal) ;
- 8 juillet : réunion de suivi de l'aménagement de la Nationale 4 (SPW, SRWT, Ville, Police, bureau Transitec).

CCATM
- 6 janvier : implantation de 4 éoliennes à Andoy ; permis de lotir rue de la Navinne à Malonne ; permis de lotir rue du Petit Babin à Malonne ;
- 23 février : permis de lotir à Andoy, rue de Pétia et rue des Platanes (8 lots) ; permis de lotir rue d'Orthey à Suarlée (7 lots) ;
- 31 mars : permis groupé à Daussoulx (17 maisons) ; Schéma directeur de Bomel-Saint Servais état d'avancement) ;
- 2 juin : Temploux, permis de lotir rue Bout du Village (7 lots) ; Flawinne, avis sur l'avant projet de logements groupés et sur le contenu de l'étude d'incidences rue O. Genot (+/- 65 logements) ;
- 16 juin : SSC et RCU, information sur le plan de travail et premières réflexions sur les questions stratégiques ;
- 18 juin : avis sur la demande de modification du plan de secteur pour l'extension des carrières GRALEX de Beez ;
- 20 août : élaboration des questions stratégiques sur le SSC et le RCU ;
- 3 septembre : projet de lotissement rue des Acquises à Naninne (21 lots) ; projet hydroélectrique au barrage de Tailfer (SA Energie Fleuves).

Suivi et demandes d'avis sur des projets privés et publics avec visites sur terrain
- Belgrade : suivi d'un projet de lotissement de 175 logements avec ouverture de voirie ; réunions de travail avec l'auteur de projet, le service Mobilité et l'éco-conseiller ; préparation d'un avis préalable du Collège communal sur le projet, comportant deux alternatives incluant une Résidence-services ; examen du projet de prescriptions urbanistiques ;

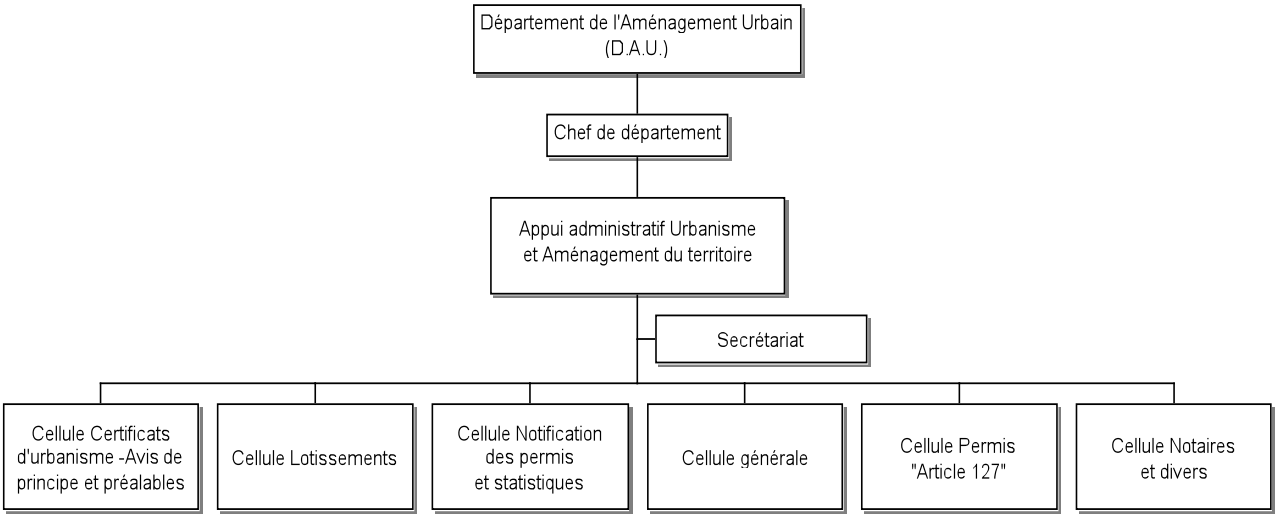
- Beez : demande de modification du plan de secteur pour l'extension de la carrière Gralex ; réunion de concertation ;
- Beez : projet de 5 maisons groupées rue de Forêt ;
- Bouge : échange d'information et conseils pour la mise en œuvre d'une zone d'habitat de plus de 2 hectares rue de la Poteresse ;
- Dave : rue des Nolettes, examen de la possibilité de construire une habitation sur un terrain comportant des contraintes de pente, d'accessibilité et d'égouttage ;
- Erpent : réponse à une demande d'information concernant un terrain en arrière-zone par rapport à la N4 ;
- Erpent : suivi d'un avant projet de logements, commerces, services et bureaux chaussée de Marche à Erpent (+/- 14 000 m2 de planchers dont 74 logements au total) ; réunions de travail avec le promoteur, l'Echevin, l'éco-conseiller et le directeur des travaux ; participation et rédaction du pv de la réunion publique préalable dans le cadre du lancement de l'étude d'incidences sur le permis unique;
- Erpent : suivi d'un projet de 2 immeubles à appartements chaussée de Marche, avec commerces au rez, et amorce d'une nouvelle voirie (+/- 8400 m2 de planchers dont 35 logements, 1700 m2 de commerces, 400 m2 de bureaux) ;
- Erpent : suivi de la mise en œuvre d'une zone d'habitat de 10 hectares située en arrière-zone entre la chaussée de Marche et la Place ND de la Paix (+/- 350 logements) ; réunions avec le promoteur, l'architecte, l'Echevin, le représentant du FD, les services Mobilité, Voies publiques, l'éco-conseiller ;
- Erpent : orientation d'une esquisse de logements rue du grand Tige;
- Erpent : demande de modification d'un permis de lotir rue de la Pavée ;
- Flawinne : suivi d'un avant projet de logements rue O. Genot (+/- 65 logements); réunion publique d'information et de concertation dans le quartier ;
- Flawinne : premier contact pour un projet de 3 à 4 maisons chaussée de Nivelles ;
- Flawinne : projet de maisons groupées rue Warègne ;
- Flawinne : premier contact pour la mise en œuvre de la ZACC de la rue J. Durieux ;
- Jambes : suivi d'un projet de réaffectation et de construction de 2 terrains situés chaussée de Liège
- Jambes : suivi d'une demande de réaffectation des terrains des Câbleries Namuroises situés en ZAEI, chaussée de Liège;
- Jambes : premières orientations pour la réaffectation de la Villa Malengrau rue de Dave ;
- Jambes : réflexions sur la réaffectation des immeubles du service Electromécanique rue Mottiaux ;
- Jambes : contacts avec un candidat au sujet d'un concours du Foyer Jambois aux Comognes de Jambes ;
- Jambes : esquisse d'implantation d'un projet de crèche et d'une nouvelle école communale (maternelle et primaire), construction d'une voirie d'accès sur le plateau de Belle-Vue (en collaboration avec le Bureau d'études des Bâtiments, la régie foncière, le Bureau d'études des Voies publiques et les Echevins concernés) ;
- Jambes : esquisse de logements chaussée de Liège ;
- Jambes : réflexions pour la réaffectation du site de l'asbl « l'Atelier », chaussée de Liège en collaboration avec le service du Fonctionnaire Délégué et l'Echevin ;
- Loyers : réunions de travail suite au refus d'une demande de permis de lotir à Loyers, rue des Glaïeuls (52 lots avec ouverture de voirie- étude d'incidences) ;
- Malonne : refus du Collège d'un lotissement rue de la Navinne et rue des Marlères à Malonne (25 lots avec ouverture de voirie);
- Malonne : examen d'une esquisse de résidence-services (50 lits) rue de Curnoloo ;
- Namur : réflexions sur la réaffectation de la crèche des Petits Pouyons rue des Brasseurs ;
- Namur : premier contact pour un projet de logement boulevard d'Herbatte ;
- Temploux : suivi d'une demande de permis de lotir rue de Rhisnes (8 lots);
- Temploux : suivi d'un projet de 4 à 5 maisons passives à rue d'Orthey (terrain de plus de 2 hectares) ;
- Vedrin : suivi du projet, ramené à 120 logements suite à l'avis préalable du Collège communal, rue Biéva (avec Etude d'Incidences Environnementales); réunions de travail avec le Fonctionnaire délégué, l'éco-conseiller, le service Mobilité ;
- Vedrin : suivi d'un avant-projet de logements groupés rue Vangrieken et rue de la Keuture (4 maisons et 12 appartements) ;
- Wépion : suivi et avis sur un projet de logements chaussée de Dinant ;
- Wépion : suivi d'un projet de 23 logements rue Monin avec étude de mobilité;
- Wierde : examen des possibilités de lotir un terrain rue de Jausse ;
- Réunion de travail sur différents projets en zone d'habitat et en ZACC de la société Matexi à Erpent, Bouge, Suarlée, Saint Marc (en collaboration avec l'Echevin et le Fonctionnaire délégué).

Divers

- Elaboration du planning des études et du budget 2009 ; modifications budgétaires en collaboration avec l'Echevin et le Chef de Département du DAU (Département de l'Aménagement Urbain);
- Réunions de suivi des projets des services Urbanisme, Aménagement du Territoire et régie foncière avec l'Echevin de l'Aménagement durable ;
- 2 réunions de coordination du Département de l'Aménagement Urbain ;
- Mise au point d'une procédure de collaboration avec les services Mobilité et Urbanisme pour systématiser un avis Mobilité dans les demandes de permis de lotir et de logements groupés (en collaboration avec le chef du DAU, le chef du DVP (Département des Voies Publiques), les chefs de service concernés);
- Transfert de la compétence de suivi des arrêtés de classement des immeubles et des sites, et de la liste de sauvegarde, du DCV vers le DAU ;
- présentation du D.A.U. par les responsables des services au Centre de Congrès ;
- Examen de la possibilité de prise en compte des aspects développement durable dans les demandes avec le logiciel URBADUR ;
- Réunion d'accueil d'une stagiaire géographe dans le DAU (affectée à la régie foncière) ;
- Participation au jury d'examen de promotion pour la CATU de la Commune de Onhaye ;
- Réunion de contact avec la SPAQUE et le D.C.V. en vue du repérage sur le SIG des terrains dont les sols sont contaminés ;
- Digitalisation des zonings du BEP sur le Système d'Informations Géographiques (S.I.G.) ;
- Information sur le nouveau 'viewer' du SIG (Star Next) ;
- Réalisation de 5 cartes de référence à l'échelle 1/20.000 pour documenter la CCATM ;
- Sélection d'un auteur de projet pour l'étude du Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) du Plateau de Belle Vue à Jambes (en collaboration avec la régie foncière) ;
- Sélection d'un auteur de projet pour l'étude du schéma directeur de la Rénovation urbaine de l'îlot de la place l'Ilon (en collaboration avec la régie foncière) ;
- Participation à une formation du Département des Ressources Humaines pour l'élaboration du descriptif de fonction des agents ;
- Information générale par le Département de Gestion Financière sur les marchés publics (1/2 journée) ;
- Cours provinciaux de droit administratif sur les marchés publics (6 demi-jours);
- Colloque sur la réforme de l'Aménagement du Territoire (à Gembloux) ;
- Information sur le permis d'urbanisation par l'UVCW (à Marloie – ½ journée) ;
- Information donnée en interne par le responsable du service Urbanisme sur le décret Résa Ter ;
- Voyage à Valenciennes-Dunkerque-Courtai dans le cadre de la formation des CATU (Conseillers en Aménagement du territoire et en Urbanisme) – (3 jours); débriefing du voyage (2 jours) ;

Rencontre d'échanges sur la stratégie de développement commercial à Namur (avec le Collège communal, Madame Merenne, professeur à l'Université de Liège, l'association des commerçants, les promoteurs du secteur commercial et les services communaux concernés.

4. APPUI ADMINISTRATIF URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



1. Composition du service

1 Chef de bureau
1 juriste – adjointe au Chef de Bureau
1 secrétaire de direction
11 employées administratifs

2. Description du service

Ce service, comme son nom l'indique, vient en appui administratif et juridique des services techniques traitant de ces matières. Il gère, sous les angles juridique et administratif, les différentes procédures administratives d'obtention des autorisations et des informations ainsi que le contentieux lié à ces matières relevant du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Rentrent ainsi dans ses compétences:

- les demandes de permis d'urbanisme, de permis de lotir et de certificats d'urbanisme n°1, 2 et de patrimoine
- les demandes d'avis de principe sur projets, de renseignements urbanistiques formulées par les études notariales et de division de bien
- les demandes de dérogation au titre et à la profession d'architecte, les désistements de mission d'architecte
- les demandes d'autorisation d'implantations commerciales
- les recours organisés par le CWATUPE auprès du Gouvernement wallon, les suspensions de décisions du Collège communal opérées par le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne et les recours introduits auprès du Conseil d'Etat ainsi que les actions auprès des instances judiciaires
- les procédures de poursuite des infractions urbanistiques
- les statistiques sollicitées par le Minsitère des Affaires économiques
- les outils d'aménagement du territoire (plans communaux d'aménagement, schéma de structure, règlements communaux d'urbanisme, ...)

Afin de mener à bien ces différentes missions, le service se compose de 6 cellules, à savoir :

1. cellule certificats d'urbanisme – avis de principe et préalables
Elle gère les procédures dites préalables au dépôt d'une demande de permis, à savoir les avis de principe, les certificats d'urbanisme n°1 et 2, les certificats de patrimoine, les déclarations urbanistiques préalables.

2. cellule lotissements
Elle gère l'instruction des demandes de permis de lotir

3. cellule de notification des permis et statistiques
Elle se charge de notifier les décisions prises par le Collège communal en matière de permis d'urbanisme et de centraliser les statistiques pour compte de l'Institut National de Statistiques.

4. cellule générale
Elle instruit toutes les demandes de permis d'urbanisme et se charge de les présenter au Collège et/ou au Conseil communal.

5. cellule permis « article 127 »
Elle se charge de la même chose que la cellule générale mais pour les demandes de permis d'urbanisme relevant de l'article 127 du CWATUPE, à savoir, pour la grande majorité, celles concernant des actes et travaux d'utilité publique ou déposées par des personnes morales de droit public.

6. cellule Notaires et Divers
Elle instruit les demandes d'informations notariales et de divisions de bien et les demandes diverses adressées au service.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES	*BUDGET COMMUNAL*
930-123u-02	.....Page 144
922-121-48	.....Page 144
930-124-02	.....Page 144

4. Rapport d'activités

4.1. Cellule générale et cellule « Article 127 »

Permis d'urbanisme

Le service a traité 797 dossiers de permis d'urbanisme, dont:

Quant aux permis d'urbanisme accordés :

212 accordés pour des nouvelles constructions: 120 habitations – 92 autres usages
333 accordés pour des transformations: 260 habitations – 73 autres bâtiments
6 démolitions de bâtiments
4 modifications du relief du sol
17 abattages d'arbres
27 enseignes

88 permis ont été accordés par le Fonctionnaire délégué dans le cadre de la procédure « 127 » (personnes morales de droit public et actes et travaux d'utilité publique)

Quant aux permis d'urbanisme refusés :

82 demandes ont fait l'objet d'un refus de permis d'urbanisme délivré par le Collège communal et 18 demandes « 127 » ont été refusées par le Fonctionnaire délégué

Quant aux enquêtes publiques réalisées :

255 enquêtes publiques ont été réalisées dans le cadre de demandes d'urbanisme dont 140 portaient sur des dérogations

4.2. Cellule Lotissements

Permis de lotir

Le service a également traité 23 dossiers de permis de lotir.

4.3. Cellule Certificats d'urbanisme – Avis de principe et préalables

177 demandes de certificats d'urbanisme n°1
7 demandes de certificats d'urbanisme n°2
8 demandes d'avis de principe
2 dossiers de certificat de patrimoine ont été traités dans le cadre de travaux réalisés dans des immeubles classés
115 demandes de déclaration urbanistique préalable ont été traitées

4.4. Cellule Notaires et Divers

178 demandes de division de bien
220 demandes diverses
2005 demandes d'informations notariales

4.5. Cellule Notification des permis et statistiques

Statistiques communiquées au Ministère des Affaires Economiques :

231 constructions ont été commencées pour l'habitation
45 constructions ont été commencées pour un autre usage

4.6. Cellule de Direction

En matière de recours administratifs organisés par le CWATUPE

Quant aux saisines du Fonctionnaire délégué :
4 saisines du fonctionnaire délégué ont été opérées :
- 1 a été accueillie (= 1 permis)
- 3 ont fait l'objet d'une décision de refus

Quant aux recours introduits par des particuliers auprès du Fonctionnaire délégué
➢ 4 recours ont été introduits auprès du Fonctionnaire délégué :
  o 3 ont été rejetés
  o 1 a été accueilli

Quant aux suspensions de décisions du Collège communal opérées par le Fonctionnaire délégué
➢ 2 permis ont été suspendus par le Fonctionnaire délégué et ont fait l'objet de 2 décisions de retrait par le Collège.

Quant aux recours introduits auprès du Gouvernement wallon :
25 recours ont été introduits auprès du Gouvernement wallon, suivant le détail ci-après :

➢ 22 par des particuliers :
  o 1 a été accueilli
  o 14 ont été rejetés
  o 3 sont toujours en cours d'instruction
  o 1 a été déclaré irrecevable
  o 3 ont été abandonnés par les demandeurs en cours de procédure
➢ 2 ont été introduits dans le cadre de la procédure de l'article 127 du C.W.A.T.U.P.E. :
  o 1 a été rejeté
  o 1 est toujours en cours d'instruction
➢ 1 a été introduit par le Collège communal dans le cadre de l'article 127 et a été rejeté

En matière d'infractions :

18 procès-verbaux ont été dressés et 6 ordres d'arrêt des travaux ont été signifiés et confirmés par M. l'Echevin par délégation de signature reçue à cet effet par M. le Bourgmestre en application de l'article 158 alinéa 3 du Cwatupe.
1 mise sous scellés a été effectuée.

Protection du titre d'architecte
Le Gouverneur de la Province a octroyé 1 dérogation

Autres

Implantations commerciales
Le Collège:
- en séance du 24 mars 2009, décide d'accorder l'autorisation d'implantation commerciale à la S.A. Retail Estates, dont le siège social est établi Industrielaan, n°6 à 1740 Ternat, visant à agrandir un point de vente existant à l'enseigne « BRANTANO » situé rue Louis Albert, n°5 à 5020 Champion, lequel présente une surface commerciale nette de vente actuelle de 399m² après extension porte sur une surface commerciale nette de vente de 333m² portant dès lors la surface commerciale nette de vente globale à 732m².

- en séance du 13 mai 2008, décide d'octroyer à la Sprl Chris Oliver le permis socio-économique en vue d'étendre un point de vente existant à l'enseigne « Chris Oliver » et sa relocalisation à Wierde, chaussée de Marche, n°875 sur une surface commerciale nette de vente, après extension et relocalisation de 1.900m².

- en séance du 19 mai 2009, décide d'accorder l'autorisation d'implantation commerciale à la S.A. CHM visant à ajouter un point de vente à l'enseigne « Château d'Ax » au complexe commercial existant à Naninne, chaussée de Marche, abritant actuellement deux points de vente aux enseignes « GB » et « Gedimat », point de vente présentant une surface commerciale nette de vente de 1.100m² portant ainsi la surface commerciale nette de vente totale du complexe à 22.401 m² (21.301m² existants (20.001m² pour Gedimat et 1.300m² pour GB) + 1.100m²).

- en séance du 20 octobre 2009, décide d'accorder l'autorisation d'implantation commerciale à la S.A. CHM visant à ajouter un point de vente à l'enseigne « X2O » (articles de salles de bains) au complexe commercial existant à Naninne, chaussée de Marche, abritant actuellement trois points de vente aux enseignes « GB », « Gedimat » et « Château d'Ax » , point de vente présentant une surface commerciale nette de vente de 1.089m² portant ainsi la surface commerciale nette de vente totale du complexe à 23.490 m² (22.401m² existants (20.001m² pour Gedimat, 1.300 m² pour GB et 1.100m² pour Château d'Ax) + 1.089m²).

- en séance du 08 décembre 2009, décide de refuser l'autorisation d'implantation commerciale à la société LIDL Belgium GmbH & Co KG, établie à 9820 Merelbeke, Guldensporenpark, n°90 – Blok J, représentée par la S.A. P. Larock Pronéservim, route des Isnes, n°15 à 5020 Temploux, visant à déplacer, avec extension, un point de vente existant sous enseigne « LIDL » (Discount alimentaire) rue J. Durieux à Belgrade vers le site de l'actuel contrôle technique automobile situé chemin de la Plaine à Belgrade.

Urbanisme

Règlement communal d'urbanisme (R.C.U.) thématique partiel sur les biens mosans
- en séance du 22 décembre 2009, le Collège communal prend connaissance du projet de règlement communal d'urbanisme partiel relatif aux biens mosans tel que remanié, émet un avis favorable sur ce projet de RCU et le renvoie au Conseil communal pour adoption provisoire et mise à l'enquête publique et marque son accord sur les modalités d'enquête publique et d'information du public et des instances et/ou associations à consulter.

Aménagement du Territoire

Site à réaménager
En séance du 12 mai 2009, le Collège communal décide d'émettre un avis favorable sur le principe de l'opération de réaménagement du site SAR/NA 123 dit « Port du Bon Dieu » à Namur et sur le périmètre reconnu provisoirement par l'arrêté ministériel du 11 février 2009.

Plan de secteur

BEEZ – S.A. SAGREX
- en séance du 16 juin 2009, le Collège communal renvoie au Conseil communal, la demande de modification du plan de secteur de Namur (Beez – Planche 47/4) introduite le 06 novembre 2003 par la S.A. Gralex (entretemps devenue S.A. Sagrex) auprès du Gouvernement wallon en vue de l'extension d'une zone d'extraction à Namur (Beez) sur des terrains d'une superficie de quelque 5,5 ha actuellement inscrits en zone agricole et en zone forestière d'intérêt paysager au plan de secteur en lui proposant, au vu de l'argumentation ci-dessus développée, d'émettre un avis défavorable sur la demande de révision du plan de secteur visant à étendre une zone d'extraction et à inscrire une zone d'espaces verts sur le territoire de la Ville de Namur (Beez – Planche 47/4).

- en séance du 29 juin 2009, le Conseil communal émet un avis défavorable sur la demande de révision du plan de secteur de la S.A. Sagrex visant à étendre une zone d'extraction et à inscrire une zone d'espaces verts sur le territoire de la Ville de Namur (Beez – Planche 47/4).

Plans communaux d'aménagement – Abrogation
- en séance du 03 novembre 2009, le Collège communal décide de poursuivre la réflexion quant à l'abrogation des plans communaux d'aménagement entamée en 2002 sous l'égide des dispositions de l'article 57 ter du Cwatupe désormais modifiées et décide de proposer à l'abrogation les PCA suivants :

1. Section de Namur
- PCA n°1000a et ses avenants (e-g-j-k-m-n-o) – Quartier de la Bourse et du Théâtre
- PCA n°1001a et ses avenants (d-k-L-n-p-q-s-y) – rue des Brasseurs
- PCA n°1002a et ses avenants (j-L-n-p-s-u-w-3060-3068) – Quartier de la rue Jean-Baptiste Brabant
- PCA n°1003a et ses avenants (k-q-t) – Quartier de l'Entre Sambre et Meuse
- PCA n°1004a et ses avenants (g-3054-i-k) – Quartier de Salzinnes
- PCA n°1005a et ses avenants (d et modifications des prescriptions) – Quartier du Pied Noir
- PCA n°1008 et son avenant (b et modifications des prescriptions) – Quartier de Salzinnes (Citadelle – Propriété Fallon)

2. Section de Jambes
- PCA n°2 – Quartier du centre sportif
- PCA n°6 – Quartier du Foyer Jambois
- PCA n°7 – Quartier du Foyer Jambois
- PCA n°8 – Quartier du Foyer Jambois
- PCA n°15 – Cité du Souvenir
- PCA n°22bis – Quartier de Vigneroulle

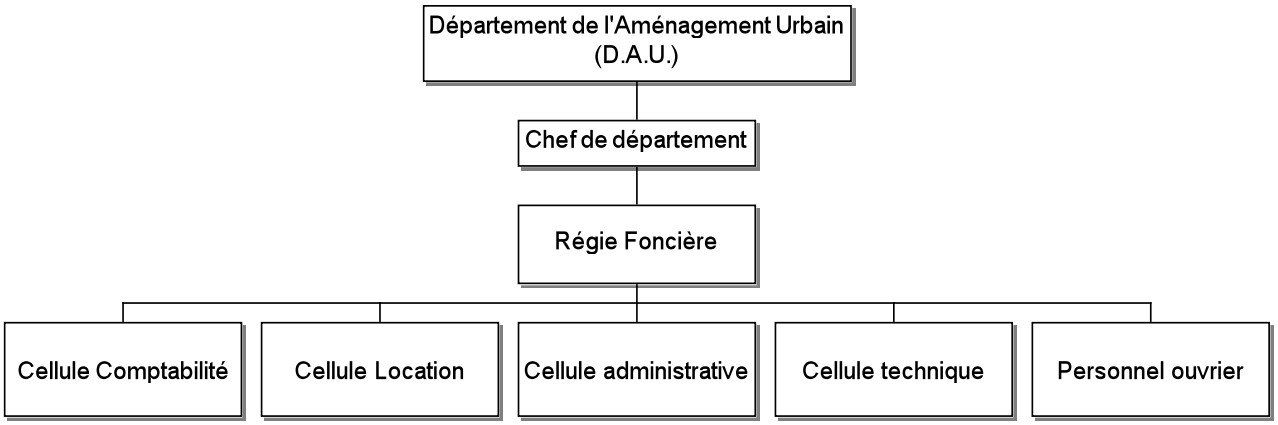
3. Section de Beez
- PCA n°4 – Avenue Reine Elisabeth et rue Saint-Vincent de Paul

4. Section de Flawinne
- PCA n°3 et 4 – rue Victor Guilmet

5. Section de Saint-Servais
- PCA n°3 et ses avenants (3a-3028-1) – Cité d'Hastedon
- PCA n°4 et son avenant (4a) – Quartier de la Montagne de Saint-Marc
- PCA n°5g – rue des Champs et du Centenaire
- PCA n°7 – Cité Germinal

- En séance du 16 novembre 2009, le Conseil communal :
  - décide de poursuivre la réflexion quant à l'abrogation des plans communaux d'aménagement entamée en 2002 sous l'égide des dispositions de l'article 57 ter du Cwatupe désormais modifiées et d'approuver le phasage d'abrogation suivant :
    - 1ère phase : Plans communaux d'aménagement approuvés antérieurement au 22 avril 1962 relatifs aux sections de Namur, Jambes, Saint-Servais, Beez et Flawinne.
    - 2ème phase : Même hypothèse que le 1er train mais relatif à la seule section de Bouge dont le territoire est entièrement couvert par des plans communaux d'aménagement aux révisions multiples et exigeant un examen particulier.
    - 3ème phase : Plans communaux d'aménagement approuvés postérieurement au 22 avril 1962.
  - décide d'abroger la liste des plans communaux d'aménagement susvisés.

5. REGIE FONCIERE



1. Composition du service

1 chef de service
2 chefs de service administratif
1 comptable
1 trésorière
1 technicien gradué
1 géomètre expert
1 technicien
1 trésorier (1/3)
2 agents administratifs
2 ouvriers de maintenance.
Compte tenu des temps partiels, l'ensemble du personnel affecté à la Régie foncière compte 10,8 unités

2. Description du service

La Régie foncière se compose de 5 cellules à savoir :

• La cellule comptabilité assure un suivi financier du budget de la Régie foncière.
• La cellule location assure la gestion immobilière du service en collaboration avec les autres cellules.
• La cellule administrative est en charge des marchés publics, du respect du CDLD et maintient le contact avec les administrations de tutelles.
• La cellule technique assume sur le terrain la gestion du patrimoine de la Régie foncière en collaboration avec les autres cellules. Elle contrôle également la bonne exécution des marchés de travaux et de services.
• Le personnel ouvrier exécute les menus travaux d'entretien au quotidien et le rafraichissement des locaux loués entre les occupations

Le patrimoine de la Régie foncière, comprend :
• Des ensembles d'immeubles répartis principalement dans la rue des Brasseurs, la rue Baivy (à Jambes), rue Mottiaux (à Jambes) et place l'Ilon.
• Elle met à la disposition du citoyen trois types de logements :
    - Logements non-conventionnés (exempts de conditions particulières pour l'attribution)
    - Logements sociaux (visés à l'article 1er, 9° du code wallon du logement)
    - Logements moyens (visés à l'article 1er, 11° du code wallon du logement) ;
• Des parcelles situées ou non en zone à bâtir ;
• Des immeubles tels le Palais des Congrès (place d'Armes) le cinéma Caméo (rue des Carmes) ou les anciennes AMP(rue de l'Etoile)…

Il paraît utile d'indiquer que globalement, la Régie foncière gère 304 locations, dont 176 logements, 93 emplacements de parking et 35 terrains y compris zones d'extraction.
Elle traite en outre la gestion locative d'un débit de boisson et du complexe cinématographique "Caméo".

Elle gère pour compte de tiers le Casino de Namur et des droits de chasse.

Missions du service :
La mission principale de la Régie foncière est de promouvoir une politique foncière active en vue d'assurer notamment un bon aménagement du territoire et la réalisation des programmes urbanistiques approuvés ou projetés.
Pour ce faire, la Régie foncière est habilitée à réaliser toutes opérations immobilières par achats, ventes, expropriations, locations...
Elle est chargée de lancer des procédures d'aménagement opérationnel de revitalisation urbaine, de rénovation urbaine et de rénovation de sites économiques et industriels désaffectés subsidiées par la Région Wallonne.

Les tâches principales de la Régie foncière consistent :
• Entretenir, améliorer et agrandir le parc locatif
• Acquérir ou vendre des biens immobiliers en fonction des opportunités ;
• Lancer et/ou réaliser des études pour la requalification des biens acquis antérieurement ;
• Assainir et valoriser des terrains pour y permettre des opérations immobilières ;
• Gérer pour compte de la Ville, le Casino et les surfaces soumises au régime forestier (location de chasses).

3. Rapport d'activités

PREALABLE :

Les activités de la Régie foncière ont été structurées suivant « six axes » reprenant l'essentiel de ses objectifs.

Le bilan annuel est donc présenté suivant la même structure.

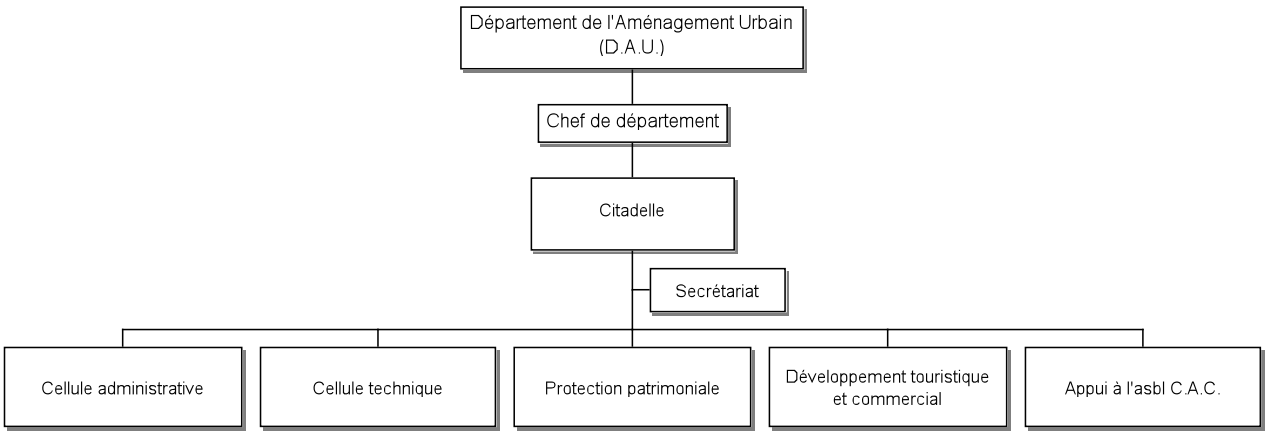
Le développement de la Régie foncière peut être interprété au travers des résultats financiers liés à ces axes dont la synthèse est présentée en fin d'exposé.

AXE 1. SUBSISTANCE	DEPENSES	RECETTES
Masse salariale totale	413.757,23 €	
Revenus locatifs réclamés 2009		16.251,52 €
Entretien	540,00 €	
Location de bureaux	13.759,56 €	
Matériel de bureau et divers	7.921,72 €	
Locations effectivement reversées à la Ville pour les droits de chasses	11.995,52 €	
AXE 2. OFFRES DE LOGEMENTS	DEPENSES	RECETTES
Travaux		
Basse Enhaive	141.727,55 €	
Rue des Brasseurs : peintres extérieures, fermeture et réfection cours intérieures	24.182,73 €	
Etudes	8.005,30 €	
Rue des Brasseurs 107 (ancien entrepôt Toussaint). Le chantier a commencé le 20/11/2009.		
Entretien	101.304,80 €	
Locations		
• 32 nouveaux contrats pour logements standards et bureaux		
• 2 nouveaux contrats pour logements moyens		
• 3 nouveaux contrats pour logements sociaux		
• 2 nouveaux contrats pour maisons individuelles		
• 2 nouveaux contrats pour un garage rue des Brasseurs		
• 5 nouveaux contrats emplacement vélos rue des Brasseurs 109		
Revenus locatifs réclamés 2009		829.516,30 €
Emprunts perçus (Rue des Brasseurs, 170, 109/111 et 169/177)		18.824,84 €
Subsides perçus (Basse Enhaive)		64.386,63 €

AXE 3. OFFRES DE TERRAINS A BATIR	DEPENSES	RECETTES
Travaux	0,00 €	
AXE 4. RESERVE FONCIERE	DEPENSES	RECETTES
Travaux : assainissement site Humblet chaussée de Perwez Aliénation : Locations • 4 locations de terrains Revenus locatifs réclamés 2009	34.008,32 €	 7.475,43 €
AXE 5. CONTRIBUTION AUX EQUIPEMENTS URBAINS	DEPENSES	RECETTES
Entretien Locations • 5 nouveaux contrats parking rue Bastin • 11 nouveaux contrats parking de l'Etoile • 1 nouveau contrat location garage rue Salzinnes-les-Moulins Revenus locatifs réclamés 2009	8.713,22 €	 45.131,94 €
AXE 6. OFFRES DE TERRAINS ET BATIMENTS A BUT ECONOMIQUE ET SOCIAL	DEPENSES	RECETTES
Travaux • Constructions – rénovation : ➢ Phase finale aménagement rue de l'Etoile, 7 ➢ Réfection des peintures place d'Armes, 1 Etudes Rue de l'Etoile, 7 Rue Baivy, 26/28 Entretien Locations Caméo - asbl 400 coups - 5 locations de salles Bail emphytéotique : Casino Transfert Transformation « Hôtel social », 22 Bd du Nord • Revenus locatifs réclamés 2009 • Rétrocession à l'Administration Communale en 2009 Subsides perçus : (Rue de l'Etoile, 7) Emprunts perçus (Rue de l'Etoile, 7)	 528.853,62 € 10.481,82 € 53.897,11 € 26.659,23 € 18.552,60 € 1.274.175,98 €	 1.675.608,27 € 119.160,61 € 516.635,08 €
TOTAUX	2.678.536,31 €	3.292.990,62 €

SYNTHESE	DEPENSES	RECETTES
Traitement personnel, location bureaux, remboursement loyers Ville, matériel	447.434,03 €	
Travaux (axes 2, 4 et 6)	739.254,04 €	
Etudes (axes 2 et 6)	88.561,64 €	
Entretien	129.110,62 €	
Aliénations		0 €
Acquisitions	0 €	
Revenus locatifs (axes 1, 2, 4, 5, 6)		2.573.983,46 €
Rétrocession à l'Administration communale en 2009	1.274.175,98 €	
Emprunts perçus (axes 2 et 6)		535.459,92 €
Subsides perçus (axe 2 et 6)		183.547,24 €
Charges emprunts (amortissements + intérêts)	580.554,07 €	
TOTAUX	3.259.090,38 €	3.292.990,62 €

6. CITADELLE


Département de l'Aménagement Urbain (D.A.U.)
Chef de département
Citadelle
Secrétariat
Cellule administrative
Cellule technique
Protection patrimoniale
Développement touristique et commercial
Appui à l'asbl C.A.C.

1. Composition du service

Le service Citadelle se compose de :
- un chef de service (entré en fonction le 1er décembre 2009)
- une secrétaire
- treize agents répartis en cinq cellules
    - o cellule « administrative » : un agent administratif
    - o cellule « technique » : un agent technique + six ouvriers + un concierge
    - o cellule « protection patrimoniale » : un agent administratif à 1/5 temps
    - o cellule « développement touristique et commercial » : deux agents administratifs à mi-temps
    - o cellule « appuis à l'asbl C.A.C. » : deux agents administratifs à mi-temps (mis à disposition)

2. Description du service

Le secrétariat est chargé, outre le secrétariat général du service :
- de la gestion et le suivi administratifs des marchés de travaux, fournitures et services engagés sur le budget ordinaire,
- de la gestion et le suivi administratifs des occupations du site par des tiers,
- de tout travail de secrétariat que nécessitent les projets et actions du service Citadelle.

La cellule « administrative » a pour missions :
- la gestion et le suivi administratisf des marchés de travaux, de services et de fournitures subsidiés et non subsidiés engagés sur le budget extraordinaire,
- la gestion immobilière des bâtiments et des locaux dont la gestion incombe au service Citadelle.

La cellule « technique » a pour missions :
- la gestion et le suivi techniques des marchés de travaux, de services et de fournitures subsidiés et non subsidiés engagés sur le budget extraordinaire,
- la gestion et le suivi techniques des marchés de travaux, de services et de fournitures engagés sur le budget ordinaire et notamment l'entretien et les réparations du domaine et des bâtiments,
- l'assistance technique (moyens humains et matériels) aux produits permanents et évènementiels mis en œuvre sur le site par le service Citadelle et l'asbl Comité Animation Citadelle (C.A.C.) ainsi qu'au tiers qu'il s'agisse d'autres services communaux (Sports, Fêtes, Jeunesse, …) ou d'organisateurs extérieurs à l'administration communale (selon les demandes).

La cellule « protection patrimoniale » a pour mission :
- l'expertise archéologique et historique dans le cadre de projets de restauration.

La cellule « développement touristique » a pour missions :
- l'organisation et la coordination des évènements développés par le service Citadelle.

La cellule « appui à l'asbl C.A.C. » a pour missions :
- la coordination de l'asbl Comité Animation Citadelle,
- la gestion, l'organisation et la coordination des activités de l'asbl Comité Animation Citadelle et des produits permanents et évènementiels développés par l'asbl Comité Animation Citadelle.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

A. Budget ordinaire

ARTICLES BUDGÉTAIRES *BUDGET COMMUNAL*

DO 522/122CI-48 .....page 64
DO 522/123-16 .....page 64
DO 522/124CA-48.....page 66
DO 522/124CI-06 .....page 66
DO 522/124CI-48 .....page 66
DO 522/127G-02 .....page 66
DO 563/332AC-02.....page 66
RO 522/161CI-01 .....page 65
RO 522/163CI-01 .....page 65
RO 522/465CI-01 .....page 65

B. Budget extraordinaire

ARTICLES BUDGÉTAIRES *BUDGET COMMUNAL*

DEO 124/724CI-60 .....page 10
DEO 124/733CI-51 .....page 10
DEO 124/743CI-98 .....page 10
DEO 124/744CI-51 .....page 10

4. Rapport d'activités

A. Cellule « administrative »

Perception des loyers et charges dus par les locataires et occupants de locaux et de bâtiments à la Citadelle de Namur. Total : 53.638,25 €.

B. Cellules « administrative » et « technique »

Préparation, attribution et mise en œuvre de marchés de travaux, de fournitures et de services.

- Café restaurant Panorama – remplacement chaudière de chauffage : attribution du marché 20.963,46 € TVAC.

- Logis comtal : remplacement d'une chaudière de chauffage par 2 chaudières au gaz : attribution du marché 29.884,58 € TVAC.

- Restaurants Volets gris et Terra Nova : travaux de menuiserie – attribution du marché : 28.425,32 € TVAC.

- Restaurant Volets gris et Terra Nova : travaux d'électricité – attribution du marché : 9.532,56 € TVAC.

- Restaurant Panorama – remplacement de la dalle de la cuisine : attribution du marché 33.987,34 € TVAC.

- Raccordement de divers bâtiments au gaz naturel – attribution du marché : 24.298,01 € TVAC.

- Murailles de la Citadelle - réalisation d'une fiche d'état sanitaire : attribution du marché : 33.880 € TVAC.

- Stade des Jeux et Théâtre de Verdure de la Citadelle 41.745 € TVAC.
réalisation d'une fiche d'état sanitaire : attribution du marché :

- Acquisition d'un nouveau véhicule à vocation touristique 502.067,72 € TVAC.
et d'une nouvelle motrice pour un train touristique existant : attribution du marché :

Total : 734.316,55 € TVAC.

Liquidation régie Citadelle : En 2009, aucun décompte final n'a été présenté et approuvé.

C. Cellule « technique »

Dépenses relatives à :
- l'entretien de la Citadelle (ramassage des déchets, vidange des poubelles, fauchages et tonte sur le site).
- l'entretien spécifique des murailles (enlèvement de la végétation dans les endroits escarpés et pose de filets de protection)
- des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement des locaux et des installations réalisés par des entreprises extérieures (plafonnage, peinture, menuiserie, chauffage, sanitaires, cuisines, toitures),
- des réparations des gradins,
- l'acquisition de fournitures/matériaux/matériel et la location d'outils/machines nécessaires à la réalisation de travaux réalisés par la cellule « technique »,
- l'entretien des trains touristique de la Citadelle (8.909,77 € TVAC).

Total : 323.362,26 € TVAC.

D. Cellule « animation »

Dépenses relatives aux évènements :
Recettes générées par les Médiévales : 57.756,25 €.

Date	Evènement	Dépenses engagées
du 25 avril au 30 juin	*« Namur et ses enceintes urbaines »* (1.000 spectateurs) Participation à la mise en place de l'exposition	2.850,00 €
WE de juillet et août	*« WE de l'histoire à la tour au Four »* (12.000 spectateurs), création et organisation des week-ends thématiques autour du Moyen Age à la tour au four, artistes et artisans en démonstration	24.268,69 €
tous les dimanches de juillet et août	*« Crime à la Citadelle, le mystère de la BD inachevée »* (568 spectateurs) création et organisation de la visite guidée	2.270,00 €
4 et 5 juillet	*« Médiévales de la Citadelle 2009 »* (16.000 spectateurs), création du programme et réalisation	107.482,27 €
du 9 au 22 août	*« La Citadelle, un chapiteau sous son aile - Baladins du Miroir »* (3.200 spectateurs)	20.000,00 €
25 août	*« Caravane à fous »* (600 spectateurs) organisation	5.000,00 €
26 et 27 septembre	*« Armée Romaine à la Citadelle »* (22.000 spectateurs), participation à l'organisation du spectacle de reconstitution historique (Région Wallonne)	10.000,00 €
31 octobre	*« Halloween à la Citadelle 2009 »* (700 spectateurs), création et organisation	8.400,00€

Autres dépenses	- Elaboration et coordination du plan média de la Citadelle - Décoration de la boutique de Terra Nova avec une nacelle de l'ancien téléphérique - Restauration maquette du circuit d'interprétation - Impressions de t-shirt - Assurances	43.984,55 € 300,00 € 4.500 € 600,00 € 887,87 €

Subventions allouées par le Commissariat général au Tourisme pour la campagne promotionnelle : **9.340,00 €.**

E. Cellule « appui à l'asbl C.A.C. »

En 2009, ont été approuvées :
- la résiliation du bail emphytéotique de l'asbl Comité Animation Citadelle portant sur le domaine fortifié de la Citadelle.
- la convention liant l'asbl Comité Animation Citadelle et la Ville de Namur.
- la mise à disposition de deux agents à mi-temps pour la coordination de l'asbl Comité Animation Citadelle.

Attribution d'une subvention d'un montant de **55.148,87 €.**

VILLE DE NAMUR

CHAPITRE 11

INCENDIE ET SECOURS



1. Composition du service

1 Commandant
1 Capitaine
2 Lieutenants
2 Sous-lieutenants
5 Agents administratifs dont 1 Adjudant, 1 Magasinier et 1 Mécanicien
110 Pompiers professionnels dont le staff Officiers, l'Adjudant Administratif et le Magasinier
34 Pompiers volontaires dont 2 Sous-lieutenants et l'Adjudant Sportif
15 Opérateurs civils

2. Description du service

Le Centre Régional de Secours emploie 163 personnes et comprend 4 services interdépendants :
- Service Incendie
- Aide Médicale Urgente
- Centre 100
- Service administratif

2.1. Le service Incendie

Outre les missions définies dans la Loi du 31 décembre 1963 modifiée le 28 mars 2003 ainsi que dans l'Arrêté Royal du 7 avril 2003, allant de l'aide médicale urgente et la lutte contre l'incendie jusqu'au dégagement d'une personne coincée dans un véhicule en passant par la destruction des nids de guêpes, le service Incendie exécute d'autres missions telles que la formation du personnel d'entreprise à la manipulation d'extincteurs.
La prévention incendie, destinée à assurer un niveau de sécurité élevé aux occupants des bâtiments privés et publics, constitue une tâche importante dédiée au service Incendie. Cette mission est principalement assurée par les officiers professionnels.
Le service Incendie participe également à l'information au public, notamment par le biais de salons, foires et séances d'information dans les écoles.
Pour répondre à ces besoins, il dispose de 110 pompiers professionnels et 34 volontaires répartis en trois sections assurant une présence permanente à l'arsenal afin de répondre dans les plus brefs délais aux besoins de la population.
Ces dernières années, les missions des services Incendie se sont diversifiées (interventions sur parois rocheuses, interventions impliquant des produits chimiques dangereux, …). Pour répondre à ces besoins, des groupes d'intervention spécifiques ont été créés : C.M.I.C. (cellule mobile d'intervention chimique), G.R.I.M.P. (Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux), plongeurs, …

Permanence Pompiers
Indépendamment du Centre 100, une « Centrale Pompiers » a été mise en place.
Elle gère, via le réseau « ASTRID », le suivi des interventions incendie du service et reprend le dispatching des « missions pompier » autrefois géré par le centre 100.

2.2. Le Service d'Aide Médicale Urgente (A.M.U.)
Le transport urgent d'un malade ou d'un blessé constitue quantitativement la mission la plus importante des sapeurs-pompiers. Pour ce faire, le service AMU dispose de 6 ambulances intervenant simultanément avec une équipe médicale pour les cas les plus graves. Cette équipe est constituée d'un infirmier et d'un médecin tous deux spécialisés dans la médecine d'urgence. Leur rôle est de conditionner le patient pour que son transport vers l'hôpital se fasse dans les meilleures conditions.

2.3. Le Centre 100
Le Centre 100 reçoit et distribue les appels de secours provenant des zones téléphoniques dont le préfixe est le 081, 082, 083, 085 et 010. Pour exécuter leurs missions dans les meilleurs délais, les opérateurs disposent d'outils informatiques sophistiqués permettant notamment de connaître votre numéro de téléphone et votre adresse avant que vous n'ayez eu le temps de prononcer le moindre mot. Cette identification permet de gagner de précieuses secondes dans le cas de personnes paniquées, mais permet aussi de retrouver facilement un éventuel mauvais plaisantin.
Le Centre 100 gère les communications radio des ambulances. Il assure également la coordination des services de secours non-policiers en cas d'accidents majeurs.

Le numéro d'appel pour les secours non-policiers est le 100, mais le numéro d'appel européen 112 est également en fonction. Ces deux numéros peuvent être utilisés sans distinction. La centrale 100 assure la bonne distribution des appels de secours au numéro 112, même pour les urgences policières. Elle n'en assure pas le dispatching et le suivi.
Depuis le 15/11/2006, 15 opérateurs civils ont été recrutés afin de permettre à 15 pompiers de rejoindre le service opérationnel.

2.4. Le service administratif et technique
Composé de 5 agents, dont un mécanicien et un magasinier, il assure la rédaction des rapports d'intervention, la facturation des transports par ambulance, le suivi administratif des différentes missions, la gestion des ressources en eau de l'entité namuroise, le suivi des entretiens du parc automobile du service et, plus généralement, toutes les tâches administratives se rapportant au centre régional de secours.

3. Articles budgétaires attachés spécifiquement au service

ARTICLES *BUDGET COMMUNAL*

Dépenses extraordinaires

351/711-52 .....Page 19
351/722-53 .....Page 19
351/724-53 .....Page 19
351/741-98 .....Page 19
351/743-52 .....Page 19
351/743-98 .....Page 19
351/744AM-51 .....Page 19
351/744PP-51 .....Page 19
351/744PP .....Page 19
351/744PQ-51 .....Page 19
351/745-98 .....Page 19

Dépenses ordinaires

351/121-48 .....Page 46
351/123-02 .....Page 46
351/123-06 .....Page 48
351/123-11 .....Page 48
351/123-12 .....Page 48
351/123-17 .....Page 48
351/124-05 .....Page 48
351/124RA-06 .....Page 48
351/124-08 .....Page 48
351/124-12 .....Page 48
351/124RA-12 .....Page 48
351/124CS-48 .....Page 48
351/124PA-48 .....Page 48
351/125CS-02 .....Page 48
351/125-03 .....Page 48
351/125-06 .....Page 48
351/125-08 .....Page 48
351/125-15 .....Page 48
351/127-02 .....Page 48
351/127PN-02 .....Page 48
351/127C -03 .....Page 48
351/127H -03 .....Page 50
351/127-08 .....Page 50
352/123-02 .....Page 50
352/124-02 .....Page 50
352/125-02 .....Page 50
352/127-02 .....Page 50
352/127PN-02 .....Page 50

Recettes extraordinaires

351/665-52 .....Page 20
351/961-51 .....Page 20

352/127H -03 .....Page 50
352/127-08 .....Page 50
351/211-01 .....Page 50
351/911-01 .....Page 50
Recettes ordinaires
351/161-01 .....Page 47
352/161-01 .....Page 47
351/380-01 .....Page 47
351/485-01 .....Page 47
352/465-01 .....Page 47

4. Rapport d'activités

4.1. Les zones d'intervention

Le service Incendie intervient sur 4 entités regroupant 45 anciennes communes et protège ainsi une population de 135.927 habitants se répartissant comme suit (au 31/12/09) :
- Namur: 108.956
- Assesse: 6.546
- La Bruyère: 8.782
- Profondeville: 11.643

En raison de la répartition des ambulances sur le territoire de la Province et en fonction des disponibilités, le service des ambulances s'étend sur une zone d'environ 60 anciennes communes.

4.2. Les activités internes

En dehors des interventions quotidiennes, la journée d'un sapeur-pompier s'articule autour des activités suivantes :
Exercices physiques et sportifs le matin (musculation, exercices pour le dos, natation, entraînements sportifs divers, …).
Formations pratiques et théoriques l'après-midi, cours de recyclage en Aide Médicale Urgente, ...
A partir de 17 heures et jusqu'au lendemain matin 7 heures, les activités sont libres.
Des exercices particuliers (plongée, sauvetage en milieu périlleux,…) ont lieu régulièrement selon les besoins.

4.3. Le Charroi

Les véhicules sont contrôlés tous les jours pour assurer un fonctionnement parfait en toutes circonstances.
Le centre régional de secours dispose de plusieurs catégories de véhicules.

En voici quelques-unes :

Catégorie	Nombre	Description
Auto échelles et autoélévateurs	5	4 d'une hauteur d'environ 30 m et 1 de 18 m ; ces véhicules sont destinés au sauvetage des personnes et aux travaux en hauteur.
Autopompes	6	Servent au transport du matériel, personnel et amènent l'eau sous pression nécessaire à l'extinction des incendies
Camions citernes	3	Equipés d'un réservoir de 8.000 litres en eau, ils constituent une réserve d'eau importante pour l'alimentation en eau.
Véhicules de désincarcération	3	Sont équipés de matériel puissant pour dégager les personnes coincées dans leur véhicule lors d'accidents de la route.
Camion grue	1	Utilisé pour diverses missions où des charges lourdes doivent être élevées.
Véhicules de commandement	5	Ces véhicules sont utilisés par les officiers pour se rendre sur les lieux des interventions.
Véhicule plongeur	1	Transporte les plongeurs et leur matériel.
Véhicules de transport de matériel et de personnes	7	Ces véhicules servent aussi bien pour le transport de matériel que de personnes
Ambulances	6	Sont utilisées par le service A.M.U.
Véhicule de balisage	1	Utilisé en « protection » des équipes intervenantes sur le terrain

En 2009, le service a reçu deux nouveaux véhicules :
- une autopompe et une ambulance

4.4. Les chiffres pour l'année 2009

Le service de prévention a traité 509 dossiers, répartis comme suit :
• 217 avis sur plans
• 162 visites de prévention et de contrôle
• 69 permis d'environnement ou permis unique
• 61 permis de location

Le nombre de dossiers traités est sensiblement identique d'année en année.
Le service Incendie a effectué 2.847 missions réparties en 742 missions incendies et 2.105 autres interventions.
Il a été facturé 87 interventions dont 36 pour nids de guêpes.

Répartition des interventions incendie par type de constat

Type	***Nombre***
Fausses alertes bien intentionnées	186
Fausses alertes mal intentionnées	8
Feux de cheminée	65
Feux de voiture	36
Feux de camion	5
Feu de train	1
Feux de broussailles/forêt	68
Feux de déchets	69
Feux de foin - paille	15
Feux de maisons unifamiliales	44
Feux d'appartements	29
Feux de caravane	4
Feux d'hôtel	1
Feux de cafés - restaurants	4
Feux d'écoles	8
Feux de bâtiments de bureaux	1
Feux de maisons de repos	1
Feux de magasin	6
Feux de bâtiments agricoles	5
Feux de chantier de construction	4
Feux de salles de théâtre/spectacles	1
Autres	181
TOTAL	742 incendies

Répartition des interventions incendie par type de constat

Type	***Nombre***
Fausses alertes bien intentionnées	222
Fausses alertes mal intentionnées	4
Accidents de la route	177
Accidents de travail	2
Eboulements	2
Déblaiement-Nettoyage Voie Publique	212
Extermination guêpes	169
Sauvetage animaux	53
Personne bloquée dans un ascenseur	56
Pollution	20
Noyades	11
Travail de vidange	32
Inondations	80
Source radioactive	1
Autres	1064
TOTAL	2.105 interventions

Le service ambulance

Nombre total de sorties effectuées : 9272 dont 1668 sorties pour lesquelles les patients n'ont pas été transportés (traités sur place, décédés ou courses inutiles).
Nombre de sorties avec transports de personne(s) 7604

Centre 100

Nombre d'appels « 100 » et « 112 » environ 120.000. Il est difficile de chiffrer 2009 suite au problème rencontré avec le phonex de janvier à septembre : données perdues définitivement.

Tableau du nombre de sorties (34260) en « aide médicale urgente » par commune :

759	Amay	255	Houyet
1656	Andenne	2	Huldenberg
281	Anhée	2127	Huy
328	Assesse	104	Incourt
470	Beauraing	92	Jemeppe
209	Beauvechain	387	Jodoigne
0	Bievre	388	La Bruyère
12	Braive	2	Louvain
114	Burdinne	6	Marche-en-Famenne
2	Cerfontaine	234	Marchin
223	Chastre	17	Mettet
447	Chaumont Gistoux	155	Modave
957	Ciney	385	Mont St Guibert
58	Clavier	9779	Namur
360	Court St Etienne	220	Nandrin
2	Couvin	6	Neupré
1334	Dinant	178	Ohey
147	Doische	143	Onhaye
658	Eghezée	34	Orp-Jauche
53	Engis	2111	Ottignies -LLN
2	Esneux	300	Perwez
2	Givet (France)	55	Philippeville
351	Fernelmont	525	Profondeville
381	Floreffe	157	Ramilies
71	Florennes	75	Rixensart
24	Fosses-la-Ville	31	Rochefort
3	Gedinne	15	St Georges sur Meuse
1193	Gembloux	3	Sambreville
106	Genappe	13	Sombreffe
300	Gesves	23	Somme-Leuze
2	Grâce-Hollogne	181	Tinlot
439	Grez Doiceau	127	Villers le Bouillet
285	Hamois	260	Walhain
29	Hannut	665	Wanze
454	Hastière	109	Wasseiges
170	Havelange	2517	Wavre
6	Hélècine	2	Wellin
156	Héron	533	Yvoir